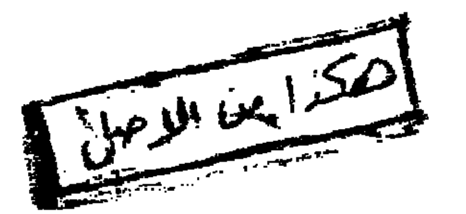


« Arts et Spectacles » : Arles 92

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14751 – 7 F

JEUDI 2 JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MERY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'avion de la discorde européenne

SUIVANT M. Volker Rühe, le ministre de la défense qui a décidé de porter le fer dans les dépenses militaires, la coalition parlementaire au pouvoir en Allemagne a demandé, mardi 30 juin, au gouvernement de renoncer à participer à l'actuel projet d'un avion de combat conçu avec le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie et baptisé EFA (European Fighter Aircraft). Elle n'a pas pour autant totalement fermé la porte à un compromis avec les partenaires de Bonn, puisqu'elle a proposé le projet Eurofighter 2000, qui concerne le développement ultérieur d'un avion plus léger et moins cher, au besoin avec le concours d'autres pays, comme la France.

L'attitude de l'Allemagne ne surprendra personne. Elle avait été précédée par les déclarations de M. Rühe en personne, en dépit des mises en garde de ses collègues européens et des critiques que lui adressait l'industrie d'armement de son propre pays au nom du maintien de l'emploi.

A Londres, après le retrait allemand, l'EFA est toujours considéré comme un programme d'avenir par un gouvernement qui parle seulement de mieux rationaliser à trois la production et par une industrie en difficulté dont c'est désormais l'unique «cheval de bataille». A Madrid, on se contente d'indiquer que l'Espagne, qui s'était ralliée du bout des lèvres à l'EFA après avoir longtemps considéré l'avion français Rafale, aura du mal à augmenter sa contribution pour compenser le départ de Bonn. A Rome, enfin, l'Italie ne peut guère s'accommoder d'un nouveau retard du programme actuel, dans la mesure où l'EFA devait, en principe, succéder à des F-104 arrivés à bout de potentiel.

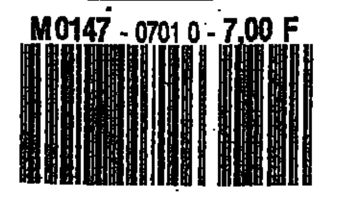
Les trois associés de l'Allemagne espèrent – mais on ne prête qu'aux riches ! – en un miracle venu du Golfe, qui amènerait l'Arabie saoudite, l'un des plus importants clients de l'armement britannique, à accepter de remplacer au pied levé le gouvernement de Bonn en reprenant sa commande.

ON se demande, dans ce contexte de discorde, comment la proposition de l'Allemagne de redessiner l'EFA, pour en faire un avion moins ambitieux et bien moins onéreux, peut être prise en considération par ses trois alliés. Ce serait, en effet, accepter de repartir sur de nouvelles bases pour des pays qui alléguèrent déjà, à l'époque, que le Rafale, plus léger et moins cher, ne convenait pas à leurs besoins.

En 1985, lorsque les Britanniques, les Allemands, les Espagnols, les Italiens et les Français n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un projet commun, c'est toute l'Europe de l'aéronautique qui est sortie divisée et ébranlée par cet échec qu'on aurait tort d'attribuer à la seule intransigeance de la France. En repoussant de quelques années l'EFA, ou son ersatz qui reste à définir, ou en choisissant de s'en tenir à une simple modernisation de ses Tornado, l'Allemagne pourrait être accusée de prolonger l'agonie de cette Europe-là.

Les optimistes pourront, au contraire, prétendre que, par son attitude, Bonn permet de redistribuer les cartes à long terme si, de leur côté, les Français savent ne pas faire de nationalisme à outrance avec leur Rafale et s'ils font preuve d'imagination en offrant une plate-forme de coopération.

Lire nos informations et l'article d'HENRI DE BRESSON page 4



La ratification du traité d'Union européenne

Le référendum sur Maastricht aura lieu le 20 septembre

Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 1er juillet, le projet de loi autorisant la ratification du traité de Maastricht, qui sera soumis à référendum le 20 septembre. Les sondages montrent que les partisans du «oui» sont, pour le moment, majoritaires dans les intentions de vote, mais que leur adhésion à l'Union européenne ne vaut pas approbation de la politique de M. Mitterrand. M. Jacques Chirac, invité dimanche du «Grand Jury RTL-le Monde», devait annoncer en fin de semaine la position du RPR, le seul des grands partis à n'avoir pas fait connaître ses choix, même si ses principaux dirigeants semblent désormais pencher pour le «oui».

En bonne voie

par Jean-Marie Colombani

Y a-t-il des élections en vue? L'impertinence de cette question découle du simple récapitulatif des décisions, ou des non-décisions, les plus récentes du gouvernement : suspension du surgénérateur Superphénix, ajournement de la refonte de la taxe d'habitation, retrait de la réforme permettant la maîtrise des dépenses de santé. Seul Georges Sarre, avec son permis à points, tient bon! Mais pour combien de temps? Car tout se passe comme s'il fallait à tout prix dégager la route du référendum, éviter tous les conflits, ne donner prise à aucune crispation susceptible de peser sur le moral des Français, à quelques semaines d'un choix décisif pour leur avenir.

La méthode peut évidemment paraître discutable, et être discutée : que le gouvernement veuille déblayer le terrain, compte tenu de l'épisode Cresson, qu'il ait intégré dans ses réflexions l'inévitable défaite législative de mars 1993 et qu'il veuille, dans ces conditions, laisser à l'équipe de droite qui lui succédera quelques dossiers encombrants ou lourds d'impopularité, c'est finalement une pratique courante, même si elle est décevante.

Lire la suite et l'article de THIERRY BRÉHIER page 8

Redoutant une motion de censure

M. Bérégovoy recule sur les dépenses de santé

Le gouvernement a annoncé, mardi 30 juin, le retrait du projet de loi sur la maîtrise des dépenses de santé, qui devait être examiné en seconde lecture par l'Assemblée nationale. Les caisses d'assurance-maladie et les syndicats médicaux ont été invités à formuler de nouvelles propositions. Dans un entretien au Monde, M. René Teulade, ministre des affaires sociales, accuse l'opposition, qui s'apprêtait à déposer une motion de censure, d'avoir fait «assaut de démagogie».

par Jean-Michel Normand

La décision du gouvernement de retirer, mardi 30 juin, son projet de loi sur la maîtrise des dépenses de santé est un nouvel aveu d'impuissance. Elle confirme que l'instauration d'un mécanisme de régulation de l'activité de la médecine libérale n'est pas seulement une Arlésienne. C'est aussi un mistigri que se renvoient avec une égale bonne conscience gestionnaires en titre de l'assurance-maladie et pouvoirs publics. Le 10 avril, les caisses de sécurité sociale et la CSMF (Confédération des syndicats médicaux français) avaient laborieusement négocié un compromis, certes imparfait mais dont le mérite était de poser le principe d'un objectif chiffré (+ 7,09 % en 1992) exprimant ce qui peut être considéré comme « *médicalement justifié* ».

Lire la suite et l'entretien avec M. René Teulade, ministre des affaires sociales page 16

Les faux-semblants de l'armée algérienne

L'assassinat de Mohamed Boudiaf pourrait conduire les militaires à assumer désormais le pouvoir ouvertement

ALGER

de notre envoyé spécial

Les quatre membres du Haut Comité d'Etat (HCE), qui tient lieu de présidence collégiale, siègent sans désemparer depuis l'assassinat, lundi 29 juin, de Mohamed Boudiaf. Quatre hommes qui doivent en principe désigner par cooptation le futur chef de l'Etat, à moins qu'ils ne fassent appel à un «outsider». Du coup sortent de l'ombre des personnages mal préparés à braver les tempêtes, si tant est que le représentant de l'armée au sein de cette instance, le général-major Khaled Nezzar, ministre de la défense, refuse d'assumer l'héritage.

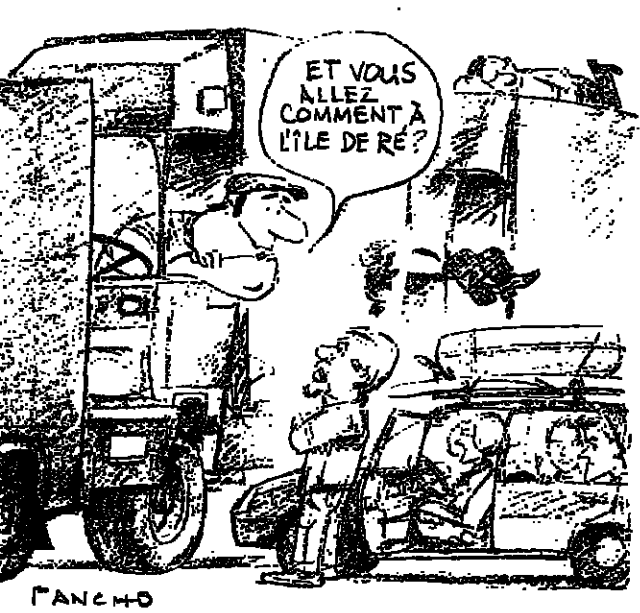
Cette mission reviendra-t-elle donc à l'un des trois civils qu'il côtoie dans ce cénacle : MM. Ali Haroun, ancien ministre des droits de l'Homme, Ali Kafi, secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine, et Tidjani Haddam, ex-recteur de la mosquée de Paris? Des hommes du passé, sans importance autre que symbolique, sur les épaules desquels personne n'avait imaginé qu'un jour pourrait peser la charge de conduire le destin du pays, tant cet édifice juridique hâtivement conçu reposait sur la personnalité de M. Boudiaf. A lui seul, il incarnait, en effet, la légitimité du HCE, et donc du nouveau pouvoir, né, à la mi-janvier, de la démission-déposition de M. Chadli. Ce «chef historique», cet homme providentiel, aujourd'hui disparu, il ne reste plus, formellement, aux commandes de l'Etat, que trois civils dont on voit mal qu'ils puissent, l'un ou l'autre, disposer de l'autorité nécessaire pour engager l'Algérie sur la voie du *«changement radical»* dont Mohamed Boudiaf parlait à satiété.

L'armée préférerait probablement se dissimuler encore derrière la forte carrure d'un personnage d'honorable réputation – mais, après l'assassinat de Mohamed Boudiaf, y a-t-il encore des candidats prêts à jouer les utilités? – plutôt que de se cacher derrière la frêle silhouette de quelque homme de paille.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite et nos informations page 3

Manifestations et barrages routiers



Lire nos informations et l'article de BRUNO FRAPPAT : «Otages» page 10

Palmarès des universités

Les étudiants jugent leurs établissements dans un sondage du «Monde de l'éducation»

L'Université est un service public, qui s'adresse à des «clients». Cette approche qui sonne mal à certaines oreilles, correspond pourtant à la réalité et au désir des citoyens. Comment mesurer la satisfaction des «usagers»? En les interrogeant. C'est ce qu'a fait *le Monde de l'éducation* dans son numéro de juillet-août, grâce à un sondage d'une ampleur exceptionnelle, puisque 14 437 personnes ont été interrogées, de façon qu'un échantillon représentatif puisse être constitué dans chacune des soixante et onze universités françaises (1).

Le premier constat qui en ressort peut surprendre. Comparées à celles d'une enquête analogue effectuée en 1989, les réponses font apparaître une sensible amélioration de la satisfaction des étudiants en ce qui concerne les aspects matériels : + 10 % de satisfaits pour l'état des universités en général, des amphithéâtres et des salles de travaux dirigés, + 5 % pour l'état des campus et de l'équipement technique, + 4 % pour les restaurants universitaires. Invités à noter leur propre université, les étudiants manifestent une tendance générale à la hausse : 50 universités voient leur moyenne augmenter, 17 seulement sont en baisse.

FRÉDÉRIC GAUSSEN

Lire la suite page 13

(1) Sondage réalisé du 23 mars au 18 avril 1992 par SCP Communication pour *le Monde de l'éducation*, le ministère de l'éducation nationale et la Mutuelle nationale des étudiants de France.

Lire aussi

- L'éternel retour des premiers cycles
- Le patchwork de l'Europe scolaire — pages 13 et 14

Situation précaire à Sarajevo
Le «forcing» français a déclenché l'aide internationale. page 5

Le sida en Afrique
Les chefs d'Etat africains vont s'engager dans la lutte contre la pandémie. page 26

L'organisation de l'islam en France
Un entretien avec le recteur de la Mosquée de Paris. page 11

L'ÉTÉ FESTIVAL

A Metz, l'avant-garde de l'armée – de terre cuite – du premier empereur de chinois a pris ses quartiers d'été. A Montpellier, Brigitte Farges et la Batsheva company évoquent Israël. A Amsterdam on donne *Mardi*, un épisode de l'opéra en sept journées de Stockhausen et à Perpignan on a pu voir *Mediterrania* montée par la troupe catalane, Els Comediants. page 15

«Sur le vif» et le sommaire complet se trouvent page 26

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA, Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS, USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Espérance de vie

La cohésion sociale, facteur-clé de l'égalité devant la santé

par Jean de Kervasdoué

L'EFFICACITÉ de la médecine curative est une grande première dans l'histoire de l'humanité. Elle marque la deuxième moitié du vingtième siècle. Nous connaissons tous dans notre entourage des hommes et des femmes qui vivent, ou simplement vivent mieux, grâce à l'efficacité de la médecine. Médecine efficace donc mais aussi médecine humaine qui, en ville, comme dans ses institutions hospitalières, soigne mais aussi prend en charge ceux dont la vie se termine. Sans vouloir réduire la qualité de la vie à sa seule durée, revenons à quelques chiffres troublants tirés pour l'essentiel des travaux de l'INSEE (1). Connus depuis longtemps, ils ne conduisent à aucun réel débat et pourtant ils parlent clairement et montrent que les inégalités devant la santé s'aggravent et sont fortement associées à la structure sociale de notre pays.

Entre 1955 et 1980, l'espérance de vie des Français à l'âge de trente-cinq ans a augmenté de trois ans, c'est-à-dire de près de trois mois par an. La différence d'espérance de vie entre un manœuvre de trente-cinq ans et un cadre supérieur n'a pas décru pendant cette période mais augmenté! Elle est en 1980 de neuf ans! Ce chiffre est considérable puisque trois fois supérieur à l'augmentation moyenne de ces trente dernières années : *« Le manœuvre de trente-cinq ans est soumis au même risque de mortalité que l'ouvrier qualifié de quarante-cinq ans ou que le cadre supérieur de cinquante-trois ans.* (1) » Le manœuvre comme le cadre supérieur peut avoir accès au système de santé; l'un et l'autre cessent leur activité à soixante ans. Or, à l'évidence, ils ne vont pas bénéficier de la même durée de retraite. *« Au rythme de l'évolution de l'espérance de vie moyenne entre 1950 et 1980, il faudrait quarante ans pour gagner les 3.2 ans qui séparent les actifs des cadres supérieurs* (1). »

Les chiffres récents publiés par l'INSEE (2) montrent qu'à structure de population standardisée un habitant de Midi-Pyrénées vit trois ans de plus qu'un habitant de Bretagne. Cette différence de trois ans est justement celle de l'augmentation moyenne de ces trente dernières années. Le système médical est-il significativement différent dans ces régions? Les habitants de la région parisienne vivent plus longtemps que la moyenne des Français quand ils font partie des classes sociales les plus favorisées et moins que la moyenne quand ils font partie des plus défavorisés!

A niveau d'éducation identique, les femmes actives ont un taux de mortalité moindre que les femmes inactives, et cette différence est sensible. Alors que, pour les Français, la durée de vie augmente avec la position sociale et l'éducation, les Françaises actives diplômées de l'enseignement supérieur vivent relativement moins longtemps que leurs sœurs moins diplômées, et ces différences sont significatives! Elles sont aussi plus souvent célibataires.

Les Japonais, dont l'espérance de vie est la plus longue, consacrent moitié moins de leur richesse nationale aux dépenses médicales que les Américains et 30 % de moins que les Français. Autrement dit, si les Français dépensaient le même pourcentage que les Japonais, les charges sociales seraient réduites de 120 milliards de francs. On pourrait continuer à mettre en évidence des chiffres paradoxaux qui ne sont pas expliqués par l'organisation du système médical et les possibilités que les uns ou les autres ont d'y accéder.

Ces chiffres ne sont pas en France débattus, personne ne s'en étonne comme s'ils sortaient du champ de notre conception de la politique de santé dominée par le seul modèle médical. Faute de clé d'interprétation, ils sont tout simplement ignorés. En France, les dépenses de santé varient peu en fonction des classes sociales, tout au moins en valeur absolue, même si les classes les plus favorisées utilisent plus les services de spécialistes et moins l'hôpital, alors que c'est l'inverse pour les plus défavorisées. Cela joue peut-être un rôle, mais si de telles variations expliquaient neuf ans de différentiel d'espérance de vie, il faudait de toute urgence modifier les conditions d'accès aux soins de ville et à l'hôpital !...

Loin de l'hygiénisme ambiant

En outre, dans les pays où l'accès aux soins est gratuit et varie peu d'un milieu social à l'autre, comme au Royaume-Uni, il existe des variations analogues entre classes sociales. L'explication la plus souvent avancée aujourd'hui concerne les habitudes de vie et en particulier la consommation d'alcool et de tabac. D'une part, ces consommations sont liées aux conditions sociales, comme les fabricants de cigarettes et d'alcool s'en sont aperçus depuis longtemps, mais, d'autre part, ces variations de consommations individualisées n'expliquent pas tout. Dans une étude réalisée chez les fonctionnaires britanniques travaillant dans des bureaux au centre de Londres, il a été démontré que la meilleure indication de leur espérance de vie était leur niveau hiérarchique, et que les différences constatées ne pouvaient pas s'expliquer seulement par la consommation différentielle de tabac et d'alcool, même si à l'évidence celle-ci joue un rôle (3). En outre, cette différence est progressive : elle existe tout au long de la pyramide de la hiérarchie !

Nous sommes donc loin du discours moralisateur de l'hygiénisme ambiant, où seule la volonté de chaque individu suffirait à modifier la consommation de toxiques, comme si celle-ci n'était pas socialement déterminée. En outre, comme le rappellent les excellents travaux canadiens d'Evans (4) et de l'Institut canadien des recherches avancées (5) les variations d'espérance de vie entre classes sociales n'évoluent pas par paliers mais selon un continuum progressif. Si les variations étaient par paliers, l'explication par les habitudes de vie s'en trouverait confortée mais l'on est contraint avec eux d'introduire des variables socio-écologiques trop longtemps négligées. C'est pourquoi le gouvernement britannique (conservateur) comme le gouvernement canadien ont lancé toute une série d'études sur les déterminants de la santé dont cet article est clairement inspiré.

Elles rappellent, entre autres, l'importance de facteurs suivants :

– L'héritage génétique qui, selon le milieu social auquel sont associées les habitudes de vie, favorise ou pénalise tel ou tel individu.

– La même ingestion de graisse saturée ne conduit pas chacun à la même réponse au même âge.

– Le niveau d'éducation qui, quand il est élevé, semble retarder l'apparition de la démence sénile.

– La qualité de l'environnement familial ou des crèches dans lesquels les enfants passent leurs premières années de vie (6).

– L'environnement physique.

– Les variations de taux de chômage, liées aux indicateurs de morbidité et de mortalité, et ce d'autant plus que l'on est d'un milieu défavorisé.

– Le stress sur les lieux de travail.

Ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'au Japon, où les villes sont polluées, denses, où le niveau de stress est élevé, les dépenses de santé sont limitées comparativement à celles des pays occidentaux, et l'espérance de vie est élevée. Marmot et Smith (7) ont avancé l'hypothèse que le facteur de cohésion sociale était l'explication à cette anomalie. Les différences entre classes sociales sont faibles au Japon, c'est aussi le cas en Suède. Il se trouve que, dans ces deux pays, les différences d'espérance de vie sont aussi les plus faibles, et les moyennes les plus élevées. Au rythme des trente dernières années, il faudra quarante ans pour que les Français atteignent le niveau actuel des Suédois ! La cohésion social, la fierté d'appartenir à un pays semblent donc jouer un rôle déterminant. Il y a non seulement une corrélation entre la richesse d'un pays et ses indicateurs de santé, mais ces indicateurs sont d'autant meilleurs que la richesse nationale est équitablement distribuée. En France, l'impact du milieu social sur les causes de mortalité est supérieur à l'impact des conditions de travail.

Quelle est l'alchimie qui associe la santé, la position sociale, le sentiment d'être maître de sa destinée? Pourquoi, quand certaines maladies diminuent, d'autres apparaissent toujours dans le même milieu défavorisé? Il faut peut-être chercher du côté des travaux en psycho-neuro-immunologie pour comprendre pourquoi certains meurent plus tôt que d'autres, même si les causes de mortalité évoluent. En fait, la liberté, l'autonomie et le statut social, que certes donne l'argent mais aussi certains métiers mieux intégrés que d'autres dans la communauté, sont des facteurs déterminants. Nous sommes des êtres sociaux : la solitude, le veuvage, le divorce, la pauvreté de nos relations amicales ou affectives, la vie subie plutôt que choisie, tout cela a un impact sur notre santé. Les chiffres sont là, clairs et scandaleux, et nous conduisent à repenser la politique de santé.

La médecine doit continuer à tout faire contre la maladie. C'est sa grandeur et sa servitude, mais c'est en quelque sorte le bateau de sauvetage de nos sociétés. Son efficacité est certaine mais limitée, à l'évidence elle ne compense pas les conséquences des modes de vie. Une politique de santé concerne aussi l'éducation de la petite enfance à l'âge adulte, l'organisation de nos villes et de nos banlieues, l'aménagement du territoire, où nous avons particulièrement peu investi depuis dix ans sous prétexte de décentralisation, etc. Poser les problèmes en termes de santé et non pas toujours seulement en termes de médecine élargit le champ des actions envisageables. Ce ne fut fait qu'une fois en France, au début des années 70, quand il s'est agi de réduire la mortalité et la morbidité périnatales. La politique de santé doit se concevoir en termes de problèmes à résoudre et non pas seulement en termes d'organisation des services de soins. Les services de santé ne contribuent pas seuls à l'amélioration de la santé. La santé n'est pas seulement une dépense, mais aussi un investissement.

Un signe clair de notre fonctionnement

La conséquence de ces remarques conduit à remettre en cause notre politique : si l'on pose les objectifs en termes de santé, si les services médicaux ne sont pas les seuls à avoir un impact sur la santé, ce qui semble difficilement contestable, la politique de santé concerne donc d'autres secteurs de nos vies sociales, et les indicateurs de santé sont eux-mêmes un signe clair du fonctionnement et de l'harmonie de cette même société. Par exemple, pour une somme donnée, vaut-il mieux lutter contre la toxicomanie ou investir dans le traitement des pneumopathies induites par le virus du sida?

Il faut donc redonner aux politiques la responsabilité de ce secteur, et, à l'évidence, seul un échelon décentralisé, proche de la population, peut contribuer à limiter ce qui reste la plus grande injustice de notre société. La région semble être l'échelon désigné, mais cela suppose une révision profonde de ses compétences et une possibilité d'action qui dépasse les seuls services sanitaires. L'échec du marxisme n'a pas fait disparaître toute sociologie, comme ces chiffres le montrent. Notre social-démocratie devrait en prendre conscience et agir en conséquence. Le souhaite-t-elle?

▶ **Jean de Kervasdoué, ancien directeur des hôpitaux, est PDG de SANESCO.**

(1) Guy Desplanques « La mortalité des adultes », nº 479 des *Collections* de l'INSEE. Série D', nº 102.

(2) *INSEE Première*, nº 196, mai 1982.

(3) M.G Marmot, M. Kogevinas and M. Elston, « Social/Economic Status and Disease », *Annual Review of Public Health*, 8 : 111-35, 1987.

(4) Robert G. Evans and Gregory L. Stoddart, « Producing Health, Consuming Health Care », *Social Science and Medicine*, vol. 31, nº 12, pp 1347-1363, 1990.

(5) L'Institut canadien de recherches avancées, *CIAR-Publication* nº 5, « Les déterminants de la santé », août 1991.

(6) L. Berkman, « The Association Between Educational Attainment and Mental Status Examinations of Etiologic Significance for Senile Dementias or Not ? », *Journal of Chronic Disease*, 39, 171-74-1986.

(7) M.G. Marmot, and G.D. Smith, « Why are the Japanese Living Longer ? » *British Medical Journal*, 229 :15447-51, December 23-30, 1989.

Week-end

par Antoine Prost

ALLEZ-Y, mesdames et messieurs les adultes, ne vous gênez pas. Et vous, inspecteurs d'académie, évêques et parents d'élèves, dormez tranquilles. Les enfants ne manifestent pas dans les rues, ils ne bloquent pas les routes et ils ne votent pas. Vous pouvez à loisir démolir leur avenir pour assurer votre confort : ils sont sans défense. Pourquoi cette indignation subite ? Pour une chose très simple. Elémentaire. La France, tout le monde le sait, est le pays d'Europe où il y a le moins de jours de classe et le plus de jours de vacances. A l'école primaire, il y a normalement cinq matinées et quatre après-midi de classe par semaine.

Mais voilà. Les cadres veulent le samedi matin pour partir en week-end et les évêques le mercredi matin pour le catéchisme. Résultat, dans le Rhône, on a établi la semaine de quatre jours, en se disant qu'on récupérerait les journées perdues en raccourcissant les petites vacances. Mais, très vite, l'expérience a montré que des petites vacances d'une semaine étaient trop courtes pour que les élèves « récupèrent ». On abandonne donc cette compensation : nous voici en route pour des vacances inchangées, et des semaines d'école raccourcies. Bravo ! Et les tartuffes viendront ensuite se plaindre que les élèves de sixième ne savent plus lire.

Prétendre faire en huit demi-journées d'école ce qu'on fait en neuf est se moquer du monde. Des irresponsables proposent naturellement de compenser la demi-journée sacrifiée en prolongeant les journées de classe. C'est consternant et l'on hésite entre la colère et l'accablement : depuis le rapport du professeur Debré (1962), tout le monde sait que la journée d'école est déjà trop longue, qu'elle excède les capacités des enfants. Et l'on ose proposer de l'allonger encore ?

Pourquoi ne pas proposer de doubler le repas du soir et de supprimer celui de midi ? Ou de ne pas dormir les deux premières nuits de la semaine et de dormir le double pendant le week-end ? Nous sommes chez les fous. Et ce sont les enfants qui vont trinquer. Où est, dans ce travail de gribouille, le service public de l'éducation ? Quels textes autorisent ces libertés ? Que fait le ministère ? Est-il dupe ou complice ? L'Etat a le devoir d'assurer à tous les enfants des conditions d'instruction efficaces. Celles qui se mettent en place ne le sont pas. Laisser faire pour ne pas avoir d'histoires serait criminel et lourd de conséquences. Comment apprendre sans en prendre le temps ? C'est comme l'âne de Buridan. A force de vivre de l'air du temps, il a fini par mourir.

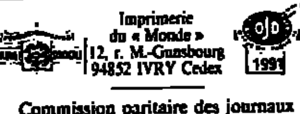
▶ **Antoine Prost a été, au cabinet de Michel Rocard, conseiller spécial, chargé notamment de l'éducation.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.


Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

BIBLIOGRAPHIE

Une mer à construire

LA MÉDITERRANÉE RÉINVENTÉE
Sous la direction de Paul Balta
Editions La Découverte,
393 pages, 150 F.

LA Méditerranée était jadis le centre du monde. Elle était même « le monde », sur tous les plans : commerce, inventions, art, littérature, religions... Faut-il la considérer désormais comme une mer morte, tout juste bonne pour le tourisme, et de plus en plus étrangère aux grands pôles de décision de la planète? Ou peut-elle devenir une « communauté de destins » entre les dix-huit pays qui la bordent? Poser la question sous cette forme, c'est déjà un peu y répondre. Autant dire qu'un espoir – ou, en tout cas, un souhait très net – se dégage de l'ouvrage collectif réalisé par une trentaine de spécialistes, à l'initiative de la Fondation René Seydoux.

« Il est peu de régions du monde, soulignent les auteurs, *où les races se sont autant mélangées, les sangs mêlés, les cultures mutuellement fécondées. Or, le « miracle méditerranéen » réside dans la capacité de chacun des peuples de préserver son identité. »* Entre ces peuples si proches les uns des autres, les différences sont parfois vertigineuses. Un seul chiffre suffit à le souligner : le produit national brut par habitant de l'Egypte est... vingt-huit fois plus faible que celui de la France.

Cette Méditerranée de rêve porte donc en elle tous les germes de conflits potentiels. C'est l'espace de confrontation par excellence entre riches et pauvres, Nord et Sud, Orient et Occident. C'est la région de tous les dangers.

Aux yeux des organismes internationaux, la Méditerranée n'existe pas. Elle n'est considérée ni comme un ensemble géopolitique ni comme une entité géographique. C'est une sorte de puzzle éclaté. Jadis, pour mieux régner sur leurs empires, les puissances européennes avaient découragé la circulation horizontale des peuples méditerranéens. Une tentative de concertation a bien été ébauchée par la suite, mais elle n'a résisté ni à la guerre froide ni aux tensions Nord-Sud.

La nouvelle donne internationale autorise-t-elle des espoirs? Les auteurs en sont convaincus : ils perçoivent un *« frémissement méditerranéen »*, fondé sur le fait que les pays riverains auraient pris conscience de la nécessité de coopérer. *« Il semble bien que nous soyons en train d'assister à la naissance d'un nouveau concept : celui du Méditerranéen en passe de devenir citoyen d'une Méditerranée réinventée »*, écrivent en conclusion Serge Antoine, Paul Balta et Gilles Martinet.

Même ceux qui ne partagent pas leur optimisme liront avec intérêt ces pages très riches où il n'est pas question seulement de politique et d'économie, mais de science et d'écologie, de littérature et de musique, de sport, de cuisine... Avec, en filigrane, l'idée que la Méditerranée reste à construire : elle est, disait Fernand Braudel, *« telle que la font les hommes »*.

ROBERT SOLÉ

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

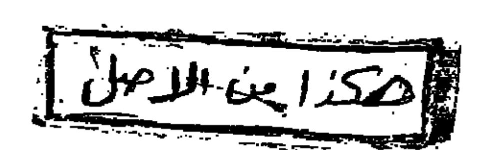
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



ÉTRANGER

ALGÉRIE : après l'assassinat du président Mohamed Boudiaf

La dépouille mortelle de Mohamed Boudiaf devait être exposée, dans la matinée du mercredi 1er *juillet*, à la *présidence* de la République à Alger. Seuls ont été autorisés à rendre un dernier hommage au président assassiné les membres des corps constitués, du corps diplomatique, des organisations politiques, des associations ainsi que des unions professionnelles. Sur consigne du ministère du travail, la population était autorisée à s'absenter des lieux de travail entre 12 heures et 15 heures afin de pouvoir suivre le cortège funéraire, qui devait traverser les principales artères de la capitale avant de rejoindre la Grande Mosquée, *place des Martyrs, pour une* prière des morts suivie d'une inhumation au cimetière d'Al-Alia. Dans l'ensemble du pays, les Algériens devaient observer une minute de silence à 14 h 30.

Malgré des tirs d'armes automatiques observés dans la soirée du mardi 30 juin contre un commissariat du centre d'Alger ainsi qu'au quartier des Annassers, le calme s'est maintenu partout en Algérie au lendemain de l'assassinat du président. A Annaba, la ville où a été commis l'attentat, aucun dispositif policier n'était visible, mardi, dans les rues, où la vie a repris un cours normal.

A Alger, aucune agitation particulière n'a été relevée. Seules quelques inscriptions fraîchement peintes sur les murs de quartiers islamistes se réjouissaient de la mort du président du Haut Comité d'Etat en ces termes : *« La justice divine s'est exercée », « Dieu est le plus grand, la victoire est proche ».*

Aucune information nouvelle n'a filtré des premiers éléments de l'enquête. Mardi, sur les ondes de Radio-Alger, M. Nasser Boudiaf, fils du président assassiné, a exhorté les autorités à faire toute la lumière sur la mort de son père : *« Qu'on dise aux gens qui a tué le président, qui sont les commanditaires* (...). *Que tout le monde sache qui l'a tué et pourquoi on l'a tué. »* Il a souhaité que la mort de Mohamed Boudiaf provoque *« un déclic chez les Algériens »* pour qu'ils renoncent à leurs divisions.

Le ministre de la culture et de la communication, M. Aboubakr Belkaid, qui a également été ministre de l'intérieur dans le passé, a pour sa part estimé, dans les colonnes du quotidien *El Watan*, que *« seule une personne fanatisée* [pouvait] *commettre un attentat suicidaire »*, déduisant que, *« pour perpétrer un acte d'une telle nature, il faut avoir des mobiles immatériels ».*

Alors que, dans son communiqué publié dans la nuit de lundi à mardi, le Haut Comité d'Etat évoquait l'existence d'un seul meurtrier, arrêté après la fusillade qui suivit l'attentat à la maison de la culture d'Annaba, plusieurs journalistes présents dans la salle affirmaient mardi qu'un second tireur aurait participé à la fusillade et qu'il aurait été *abattu par les gardes du corps du président.*

Selon cette version, confirmée par d'autres témoins, l'attentat semblait bien organisé et ne pouvait être l'œuvre d'un fanatique agissant seul, le second homme ayant tiré en direction du public *afin de faire diversion et de* permettre au meurtrier du président Boudiaf de prendre la fuite. Ces témoignages n'ont pas été confirmés par les autorités chargées de l'enquête. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Les faux-semblants de l'armée algérienne

Suite de la première page

Jusqu'à maintenant, l'armée a toujours eu pour politique de commander sans gouverner. Elle a veillé à sauver les apparences d'une certaine neutralité et d'une certaine distance vis-à-vis du pouvoir en tant que tel, laissant accroire qu'elle ne sort de sa réserve qu'*« à l'occasion de situations exceptionnelles ou de dépassements »*. Au point où se trouve le pays, d'aucuns se demandent s'il ne serait pas grand temps pour la gent militaire de lever ces ambiguïtés, de dissiper ces faux-semblants, en clair de cesser de biaiser, et d'afficher la couleur. *« Il faut que l'armée cesse de se choisir des marionnettes »*, juge M. Nourredine Boukrouh, président du Parti du renouveau algérien (PRA).

Trop de privilèges à défendre

« Faire basculer l'armée dans la prise directe du pouvoir » trahit-il, comme l'écrivait, mardi, l'éditorialiste du quotidien *El Watan, les « visées colonialistes »* de certains pays, *« la France en tête »*, qui cherchent à déstabiliser et à discréditer cette armée à seule fin d'en arriver à occulter toute l'histoire coloniale ? *C'est peut-être aller* un peu vite en besogne que d'accuser l'ancienne métropole d'aussi noirs desseins. Vieilles accusations, vieille mentalité...

Rien ne dit, en tout cas, que les chefs militaires qui paraissent faire un peu la pluie et le beau temps autour des ministres de la défense et de l'intérieur, – les généraux Abdelmalek Guénaïzia, chef d'état-major des armées, Abbas Ghezaïel, commandant de la gendarmerie, et Mohamed Mediene, chef de la sécurité militaire – soient disposés à mettre cartes sur table. Peut-être estiment-ils que leur liberté de manœuvre est plus large en agissant ainsi dans l'ombre plutôt qu'en pleine lumière.

Cette armée, qui demeure la source du pouvoir, malgré les vicissitudes que traverse le pays, voudra-t-elle, de quelque manière qu'elle organise la succession de Mohamed Boudiaf, engager le changement et le garantir ? *« Les hommes qui sont aux affaires ont une mentalité d'assiégé*, constate un observateur local. *Ils s'arc-boutent sur leurs intérêts et leur propre conception des choses. »*

Or la conception des choses que partagent beaucoup de chefs militaires s'est longtemps confondue avec celle du FLN – simple habil*lage légal – dont certains furent* membres du comité central, jusqu'au mois de mars 1989, avant de s'en retirer définitivement. Etat, parti, armée, formaient alors un tout indissociable. C'est dire que les critiques en règle adressées à l'ancien parti unique, accusé d'avoir conduit l'Algérie au chaos, devraient l'être également, en toute bonne logique, à la nomenklatura militaire.

Il est donc clair qu'une bonne partie de l'establishment militaire a trop de privilèges à défendre pour être tentée par la remise en cause du statu quo, et le nettoyage des écuries d'Augias. Pour l'heure, l'armée mobilise son énergie à mener, comme vient de le confirmer le général Nezzar, *« une guerre implacable »* contre les islamistes *« jusqu'à leur éradication totale »*.

« Une politique d'enfermement »

D'aucuns voudraient qu'à la *faveur du drame d'aujourd'hui* l'armée renonce à cette *« politique d'enfermement »*, et favorise l'émergence d'un large dialogue entre le pouvoir et toutes les forces qui se placent, peu ou prou, par conviction ou par calcul, dans la mouvance démocratique. *« Il faut que le HCE révise sa stratégie*, insiste M. Boukrouh. *Il ne doit plus tenter de mobiliser la population, comme s'y était employé M. Boudiaf, autour de thèmes éculés comme le patriotisme, alors que c'est de mauvaise gestion dont souffre cruellement le pays. »*

Cet appel sera-t-il entendu ? La lutte sans merci que les forces de l'ordre ont engagée, depuis plusieurs mois, contre les islamistes, n'est pas sans conséquence sur le *moral des troupes, dont* les nerfs sont mis à rude épreuve. *« Si cette grande traque qui coûte cher en vie humaines s'éternise, il y a, à terme, un risque d'éclatement de l'armée, comme on a pu le voir, en pareilles circonstances de forte instabilité politique, aussi bien aux Philippines qu'au Portugal et en Iran »*, confie un spécialiste.

Les chefs militaires ne peuvent plus ignorer ces risques de cassure au sein d'une institution dont les appelés forment le gros des effectifs. *Cette armée « populaire »*, au sens sociologique du terme, est, aujourd'hui, traversée par toutes sortes de courants contestataires, islamiques entre autres. Cette nouvelle donne et l'arrivée aux postes de responsabilité d'une génération d'officiers et de sous-officiers qui ne partagent pas tous les idées arrêtées de leurs aînés pourrait donner à réfléchir à la nomenklatura galonnée.

Habiles manœuvriers, les islamistes se gardent bien de confon*dre dans une même opprobre* tous les porteurs d'uniforme. Lors de l'ouverture du procès de sept dirigeants intégristes devant le tribunal militaire de Blida, samedi dernier, M. Ali Benhadj, le vice-président de l'ex-FIS, a évoqué la nécessité de *« purifier l'armée »*. Les *« fous de Dieu »* n'ignorent pas, en effet, que l'armée est leur seul véritable ennemi et que le jour où ils réussiront à semer le doute et la zizanie dans ses rangs ils auront sérieusement fait avancer leur cause.

Force est de constater que, dans un pays complètement déstructuré comme l'est, aujourd'hui, l'Algérie, l'armée, reste, quel que soit le conservatisme de certains de ses chefs, le dernier garde-fou face à toutes les aventures. *« Le pays ne tient plus que sur une seule ligne de défense : son armée*, avoue un démocrate. *Si elle cède, ce sera alors la porte ouverte à la guerre civile. »*

JACQUES DE BARRIN

Un communiqué du FIS

« La bonne nouvelle »

Dans un communiqué daté du lundi 29 juin, le Front islamique du salut (FIS) a réagi en ces termes, après l'attentat contre le président Boudiaf : *« Le Front islamique du salut annonce la bonne nouvelle au peuple algérien quant à l'inévitabilité de voir se concrétiser son espoir d'instaurer l'Etat islamique. »*

Le communiqué conclut par une citation du Coran : *« Allah n'aime aucun être obstiné dans sa traîtrise et dans sa mécréance. »* Pour autant, le FIS ne revendique pas l'attentat et il semble que les premiers éléments de l'enquête sur l'assassinat de Mohamed Boudiaf ne permettent pas d'établir, à l'heure actuelle, que *le mouvement* islamiste ait commandité l'attentat.

De son côté, interrogé par l'agence officielle iranienne IRNA à son domicile en Allemagne, M. Oussama Madani, le fils du cheikh Abassi Madani, incarcéré en Algérie, a démenti, mardi 30 juin, toute implication du FIS dans l'assassinat. – *(AFP, AP.)*

Au Maroc

Consternation devant la disparition de l'« enfant du pays »

RABAT

Correspondance

Pour beaucoup de Marocains, Mohamed Boudiaf était un peu l'« enfant du pays ». Avant d'être propulsé à la tête du Haut Comité d'Etat (HCE), le 16 janvier dernier, il avait vécu, de juin 1965 à janvier 1992, dans un exil paisible à Kenitra, à une quarantaine de kilomètres au nord de Rabat, où il dirigeait une modeste briqueterie. Sa famille n'a d'ailleurs jamais quitté la petite ville.

Récemment, Mohamed Boudiaf était venu passer une semaine au Maroc pour les fiançailles de l'un de ses fils. Une visite privée, au cours de laquelle il avait rencontré le roi Hassan II. Dans un message de condoléances adressé au HCE, le souverain a fait part d'*« une grande émotion, une très profonde douleur »* à l'annonce de la mort d'*« un cher ami, de ce martyr et combattant dévoué qui* (...) *a tendu la main de l'amitié et de la coopération à ses voisins »*.

Pour les Marocains, Mohamed Boudiaf représentait avant tout l'espoir d'un règlement à l'amiable du conflit saharien. *« On ne peut pas oublier sa position sur le Sahara occidental »*, écrivait mardi l'éditorialiste du quotidien *Anoual* (OADP-extrême gauche), soulignant ainsi que, sur cette question épineuse, le président assassiné avait considérablement rapproché les points de vue algérien et marocain, autrefois fort opposés. Pour cet éditorialiste *« Boudiaf et le peuple algérien sont les victimes de l'absence de démocratie pendant plus de trente ans ; c'est une leçon que nous avons tous besoin de méditer. »* Si la presse officielle se contente de relever les circonstances de l'attentat, *Al Ittihad Al Ichtiraqi*, organe de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), exprime des craintes pour *« l'avenir et le devenir de l'union du Maghreb arabe »*. *« La mort de M. Boudiaf n'est pas seulement une perte pour l'Algérie*, estime-t-il, *mais également pour le peuple marocain. »*

Dans l'attente des prochaines décisions du pouvoir algérien, les responsables marocains se refusent à commenter l'événement, même si certains considèrent, à titre officieux, que *« cette nouvelle catastrophe »* souligne, *a contrario*, la stabilité des institutions marocaines.

PATRICK ADA

AFRIQUE DU SUD

Le Conseil de sécurité devrait bientôt discuter d'une « présence onusienne » dans le pays

Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a fait état, mardi 30 juin, à Dakar, où se déroule le 28e sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), d'un *« consensus » de toutes les* parties sud-africaines concernées *« pour une présence onusienne »* en Afrique du Sud. Evoquant ses contacts aussi bien avec les représentants du gouvernement que ceux du Congrès national africain (ANC), du Congrès panafricain (PAC) et du mouvement Inkatha, M. Boutros-Ghali a précisé qu'il allait saisir le Conseil de sécurité de cette question, dès son retour à New-York.

A *Johannesburg, le président* Frederik De Klerk a vivement répliqué, mardi, aux attaques don il a été l'objet de la part des dirigeants de l'ANC, lors des obsèques, lundi, des victimes du massacre de Boipatong. Fustigeant les politiciens qui ont, selon lui, utilisé ces funérailles *« pour exciter les émotions et durcir les attitudes à l'encontre de la négociation et de la réconciliation »*, le chef de l'État a précisé qu'il n'existait pas *« l'ombre d'une preuve »* de l'implication des forces de sécurité dans cette tuerie. – *(AFP.)*

□ **CONGO : victoire du parti de M. Lissouba au premier tour des élections législatives.** – L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADES), dirigée par M. Pascal Lissouba, a obtenu 31 sièges, à l'issue du premier tour des élections législatives, soit près du quart des 125 sièges du futur Parlement. Selon les résultats officiels, publiés *mardi 30 juin* à Brazzaville, le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) arrive en seconde position, avec 17 sièges. La date du deuxième tour n'a pas été fixée. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MAURICE : M. Cassam Uteem a été désigné président de la République.** – Les députés ont approuvé, mardi 30 juin, à Port-Louis, la motion du premier ministre, Sir Anerood Jugnauth, les invitant à désigner M. Cassam Uteem, ancien ministre de l'industrie et de la technologie, au poste de président de la République. M. Uteem succède à Sir Veerassamy Ringadoo, qui occupait ces fonctions depuis l'accession de l'île Maurice au statut de République, le 12 mars dernier. M. Ringadoo a préféré se retirer pour *« raisons de santé »*. – *(AFP.)*

En Tunisie

Une certaine appréhension

TUNIS

de notre correspondant

Passées l'émotion et l'indignation, les Tunisiens s'interrogent avec appréhension sur les développements possibles de la situation en Algérie après la mort de Mohamed Boudiaf, et d'éventuelles répercussions chez eux.

Depuis la grande peur ressentie en Tunisie lors de la victoire du FIS au premier tour des élections législatives de décembre dernier et le soulagement consécutif à l'annu*lation de la consultation deux* semaines plus tard, les milieux politiques observaient avec beaucoup d'intérêt, voire de sympathie, la ligne que le nouveau pouvoir algérien s'était tracée. Elle rejoignait *« enfin »*, selon eux, leur pro*pre démarche, ferme et sans* concession, à l'égard du problème islamiste.

Partant du principe que tout bouleversement dans le pays *« frère »* voisin – longtemps considéré comme *« la base principale du mouvement* (islamiste) *Ennahdha pour exécuter ses sombres desseins »* – les concerne au premier chef, les Tunisiens ne cachent pas leur préoccupation quant à l'avenir. Toutefois, selon des milieux informés, aucune mesure de sécurité particulière n'a été prise pour le moment. Ces mêmes milieux démentent la rumeur, qui a circulé mardi 30 juin, selon laquelle la frontière avec l'Algérie – où la vigilance est de rigueur depuis plusieurs mois – aurait été fermée. Annaba, où a été assassiné *Mohamed Boudiaf*, est à moins de 200 kilomètres du poste frontière tunisien le plus proche.

Selon des habitants de la région, on a pu observer, lundi après-midi dans le ciel algérien, un ballet d'hélicoptères participant peut-être à quelque chasse à l'homme.

Sans attendre les résultats de l'enquête officielle algérienne, les cercles politiques laissent entendre qu'ils sont persuadés que le ou les assassins sont liés directement ou indirectement aux islamistes du FIS. Et ce n'est sans doute pas un hasard si, dans le message de condoléances qu'il a adressé aux membres du Haut Comité d'Etat, le président Zine El Abidine Ben Ali a condamné *« le terrorisme et l'extrémisme »*, termes habituellement employés ici pour qualifier le mouvement Ennahdha. Les journaux de mardi les ont d'ailleurs repris à leur compte pour dénoncer les auteurs du *« crime lâche et ignoble »*. Un seul quotidien, *As Sabah*, n'a pas exclu l'hypothèse que l'assassinat soit la résultante *« des luttes de clans et des affrontements au sein du pouvoir »*.

Quoi qu'il en soit, nombre de Tunisiens estiment que, même si l'assassinat de Mohamed Boudiaf risque d'encourager *« quelques fanatiques »* à frapper à nouveau ici ou là, c'est surtout *« l'image de marque »* que les islamistes s'efforcent de donner d'eux-mêmes qui en souffrira. *« Ce crime*, disent-ils, *va dessiller les yeux de tous ceux qui, au Maghreb ou ailleurs, n'ont pas voulu comprendre le danger que représentent les mouvements intégristes, dont les actes de violence n'ont aucun rapport avec des discours lénifiants et dévoilent leur vraie nature. »*

MICHEL DEURÉ

YÉMEN : fuyant la guerre civile en Somalie

Plusieurs milliers de « boat people » ont été recueillis à Aden

La Grande-Bretagne, la France et l'UNICEF ont fait savoir, lundi 29 juin, qu'ils allaient fournir une aide humanitaire d'urgence de plus de 150 000 dollars en faveur des quelque 4 000 « boat people » somaliens arrivés, ces dernières semaines, dans des conditions dramatiques, au Yémen.

ADEN

correspondance

Ils sont environ six cents sur ce boutre délabré, le *Manseir*, long d'à peine trente mètres. Six cents à vivre entassés les uns sur les autres, depuis onze jours. Ce vendredi 26 juin, femmes et enfants, très affaiblis, sont couchés sur le pont, en contrebas, à l'abri de tissus, tendus d'un bord à l'autre, pour les protéger du soleil qui mord cruellement leur peau, déjà meurtrie par la gale et autres blessures.

L'air hagard et résigné, ils n'ont même plus la force de se précipiter sur les boîtes de biscuits et les médicaments que leur apportent les membres de Médecins sans frontières (MSF), seule organisation, avec le Haut Commissariat aux réfugiés auprès des Nations unies (HCR), à s'occuper de ces « boat people » oubliés (1).

Il aura fallu plusieurs jours de *palabres, avant que le gouverneur* d'Aden finisse par autoriser le débarquement des passagers. A l'annonce de cette nouvelle, une joie toute relative se lit sur le visage des rescapés. Le drame qu'ils viennent de vivre les a rendus méfiants. N'ont-ils pas attendu près d'une semaine, bloqués à bord, à 300 mètres du port yéménite ? Ils ne disposent de pas plus d'un mètre carré par personne, contraints d'enjamber leurs compagnons d'infortune pour le moindre déplacement. Malgré les efforts pour évacuer les déjections et préserver cette fragile embarcation des risques d'épidémie, l'odeur devient vite insoutenable à mesure que l'on s'approche du bateau.

Ces réfugiés-là sont pourtant relativement chanceux : à l'issue d'un périple de trois jours en mer, on n'a dénombré « que » sept morts parmi eux – dont trois enfants. Les quelque 3 200 passagers du *Gobwein*, un cargo échoué près d'Aden, lundi 22 juin, ont traversé des épreuves plus terribles encore.

Des corps jetés à la mer

Sur le *Gobwein*, habituellement utilisé pour le transport des chameaux, s'étaient entassés quelque 3 200 civils somaliens, fuyant la guerre clanique qui ravage leur pays. Selon les survivants (aujourd'hui « installés » dans un camp de fortune, sur une plage), au moins 200 passagers seraient morts, au cours du voyage de vingt jours qui les a amenés tout d'abord à Aden, où on leur a refusé de débarquer, *puis* à Mukalla, à quelque 800 kilomètres à l'est du Yémen, où ils ont été également refoulés, avant de revenir à nouveau sur Aden. Désespérés, ils ont alors forcé le capitaine à échouer son navire sur la plage. En sautant à la mer pour atteindre la rive, plusieurs dizaines d'entre eux ont péri, blessés mortellement ou noyés.

Les médecins et les infirmières de MSF ont dénombré une cinquantaine de cadavres sur la plage – dont ceux de quarante et un enfants. Mais le bilan pourrait être plus lourd : soixante-dix corps auraient été enlevés du bateau par le Croissant-Rouge yéménite ; d'autres encore auraient été jetés à la mer durant le voyage, selon le capitaine philippin. Ce dernier, terré dans sa cabine, refuse de quitter le cargo, qui appartient à un riche commerçant yéménite. Les quelque 3 000 rescapés du *Gobwein* sont désormais placés sous surveillance militaire, dans un camp dressé sur la plage où le manque d'eau et de nourriture fait, chaque jour, de nouveaux morts.

Pendant un temps, il fut question de rejeter ces « boat people » à *la mer. Le gouvernorat d'Aden* abrite déjà près de 50 000 réfugiés somaliens, la plupart d'entre eux ayant été répartis sur trois camps, les autres étant disséminés dans la ville, fortement touchée par le chômage. Les interventions du *HCR*, de *MSF*, des ambassades de France et des Etats-Unis, ainsi que des autorités de Sanaa (la capitale du Yémen réunifié) n'ont pas été de trop pour convaincre le gouverneur d'Aden d'accorder l'hospitalité à ces nouveaux arrivants.

Le Yémen est le seul pays de la péninsule Arabique à accepter les réfugiés éthiopiens et somaliens. L'année dernière, l'Arabie saoudite n'avait pas hésité à repousser au large un navire transportant des civils somaliens. Le bateau s'était alors rabattu sur le Yémen. Depuis janvier, des dizaines d'embarcations ont fait de même, leurs malheureux passagers venant, au fil des mois, grossir les camps d'Aden. Au rythme où vont les conflits qui déchirent la corne de l'Afrique, le flot des « boat people » risque bien de ne pas se tarir de sitôt. En fin de semaine dernière, le HCR a signalé qu'un nouveau navire venait de quitter la côte somalienne, en direction d'Aden...

(1) Le Croissant-Rouge yéménite participe également, mais avec des moyens très réduits.

DIPLOMATIE

Le drame algérien a occupé une large place dans les entretiens de M. Dumas en Arabie saoudite

DJEDDAH

de notre envoyée spéciale

Le drame algérien et ses *« conséquences encore imprévisibles »* ont occupé une large place lors de la visite officielle qu'a effectuée en Arabie saoudite, lundi 29 et mardi 30 juin, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas.

« Nous avons déploré à plusieurs reprises la mort brutale du président Boudiaf et essayé de soupeser les conséquences qui en résulteraient pour ce pays ami, très proche de l'Arabie saoudite, mais aussi très proche, par la distance et le cœur, de la France », a affirmé M. Dumas lors d'une conférence de presse à l'issue de ses entretiens avec les dirigeants saoudiens. *« Il est trop tôt pour mesurer les conséquences politiques de cet assassinat*, a-t-il poursuivi, *mais en s'en prenant au président Boudiaf, les auteurs* [du crime] *ont voulu atteindre une forme de solution politique ébauchée par ce dernier »* et fondée sur un *« apaisement des tensions »* et l'esquisse de *« perspectives pour l'Algérie, et notamment sa jeunesse »*. *« Il faut espérer que très vite, les autorités compétentes lui trouveront un successeur et très vite une espérance sera donnée au peuple algérien »*, a conclu le ministre sur ce point.

Resserrer la coopération

Resserrer la coopération et relancer le dialogue politique quelque peu distendu depuis la fin de la guerre du Golfe, tel était en fait le but de cette visite, qui aura permis aux deux parties d'échanger des points de vue largement convergents sur les principaux sujets d'intérêt commun. Participant au processus de paix israélo-arabe au sein des négociations multilatérales, l'Arabie saoudite partage avec la France le sentiment que la victoire des travaillistes en Israël peut, comme l'a déclaré M. Dumas, *« faire naître un espoir de paix »*. Les dirigeants saoudiens ont demandé à Paris d'user de ses bonnes relations avec les autorités israéliennes et le nouveau parti au pouvoir *« pour faire que cet espoir ne soit pas déçu »*.

Paris et Ryad ont aussi décidé de poursuivre les consultations sur le Liban, sujet sur lequel le dialogue n'est pas nouveau entre les deux pays. D'accord sur la nécessité d'aider le Liban à se reconstruire, les deux parties estiment toutefois qu'il s'agit là d'une tâche qui relève de la communauté internationale tout entière et qui doit être menée dans le cadre de la poursuite du processus de Taëf.

Actualité oblige, le voyage de M. François Mitterrand à Sarajevo a été très favorablement commenté ici, où le sort des Musulmans de Bosnie ne laisse pas indifférent. Le roi Fahd, a affirmé M. Dumas, a qualifié cette visite *« d'acte extrêmement courageux, qui constitue à ses yeux l'aventure du vingtième siècle »* ». Le chef de la diplomatie française a estimé que, dans cette affaire, la France avait joué *« un rôle d'éclaireur »*, alors que son homologue saoudien, le prince Saoud, affirmait que *« ce voyage constitue une ouverture vers une solution politique du problème »*.

Traditionnellement bonnes, les relations bilatérales que M. Dumas a souhaité développer ont été examinées lors de ses entretiens avec le prince Saoud, d'une part, et avec le ministre saoudien du pétrole, M. Hicham Nazer, d'autre part. Sur ce point, il a affirmé que *« les conversations entamées entre les compagnies pétrolières françaises et l'Etat saoudien se poursuivront »*.

L'Arabie saoudite est le premier fournisseur de pétrole de la France.

Plusieurs compagnies françaises sont intéressées par des projets saoudiens, notamment Alcatel pour le développement du réseau téléphonique et Airbus Industrie pour le renouvellement d'une partie de la flotte de la compagnie aérienne civile saoudienne. Le ministre a transmis au roi Fahd un message du président Mitterrand. Il s'est également entretenu avec le prince Sultan, ministre de la défense.

FRANÇOISE CHIPAUX

Jugeant le projet politiquement et militairement dépassé

L'Allemagne se retire du programme d'avion de combat européen

Le retrait de l'Allemagne du programme d'avion de combat européen devait être officiellement entériné mercredi 1er juillet à Bonn par le conseil des ministres, qui se réunissait pour approuver avant la pause de l'été le *projet de budget pour 1993. Le coup de grâce* à la participation allemande avait été donné la veille, après des semaines de discussions, au cours d'une réunion des dirigeants des trois partis représentés au gouvernement.

Le ministre de la défense, M. Volker Rühe, qui militait depuis sa prise de fonctions, en avril dernier, en faveur de l'abandon d'un projet jugé politiquement et militairement dépassé, se rendra bientôt à Londres pour expliquer les nouvelles intentions allemandes.

La décision allemande est assortie d'une proposition de réflexion à un appareil plus léger et moins couteux tenant compte de la modification du contexte international. Bonn est prêt à investir dans le développement d'un tel appareil le reste des crédits impartis au projet initial, soit 3 des 6 milliards de deutschemarks prévus. Bonn souhaite y voir associés non seulement ses partenaires dans le *programme ACE, mais aussi* d'autres pays, notamment la France. L'avion de combat européen avait été lancé au milieu des années 80 par l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne. Les discussions avec la France, *qui développait son Rafale, n'avaient* pu aboutir. Les Britanniques, qui affirment que 40 000 emplois dépendent directement ou indirectement du programme, souhaitent le poursuivre mais redoutent que Madrid ne se retire également.

La poursuite du programme était très impopulaire en Allemagne. Jugé périmé par l'opposition social-démocrate depuis l'effondrement de l'URSS, il était de surcroît estimé beaucoup trop cher au moment où les coûts de la réunification obligent à des coupes claires dans tous les budgets.

Le ministre-président du Land de Brandebourg avait dû renoncer à inaugurer le récent Salon aéronautique de Berlin parce qu'une maquette de l'appareil y était présentée par ses constructeurs. Ancien secrétaire général du Parti chrétien-démocrate, le ministre de la défense est trop politique pour ne pas tenir *compte de cet état d'esprit. Trop cher*, le programme ne correspondait plus également aux priorités de la politique de défense allemande.

Le gouvernement est engagé dans une refonte *en profondeur de ses forces armées*, dont les effectifs doivent être réduits d'ici à 1995 à 370 000 hommes et dont les missions doivent être adaptées au nouveau contexte stratégique. Le ministère de la défense ne nie pas *le besoin d'un nouvel appareil* pour la fin de la décennie mais ne veut pas s'engager en faveur d'un appareil ne correspondant plus forcément à ses futurs besoins.

La proposition de réfléchir à un nouveau type d'appareil moins *coûteux et plus* léger tient compte des objections de l'industrie aéronautique. Celle-ci affirmait qu'un arrêt total des recherches représenterait non seulement des pertes d'emplois importantes, mais couperait *l'Allemagne* d'un domaine industriel essentiel. Le lobby industriel était soutenu par le Parti chrétien-social de Bavière, où est basée une partie importante de l'industrie d'armement. Le président de la CSU, M. Theo Waigel, ministre fédéral des finances, ne pouvait cependant pas ne pas tenir compte des restrictions budgétaires qu'il demandait à tous ses collègues.

H. de B.

Un coup d'arrêt aux projets de M. Kohl

Le SPD s'oppose à la politique de sécurité esquissée par Bonn et Paris

Le Parti social-démocrate (SPD) allemand a donné un coup d'arrêt aux espoirs du gouvernement d'obtenir les coudées franches pour sa politique de défense européenne. Il s'est opposé à une modification de la Constitution ouvrant la possibilité d'une participation de forces allemandes, dans le cadre d'institutions multinationales, à des missions de combat hors de la *zone de l'OTAN*. Rejetant les compromis suggérés par les partis de la majorité, le groupe parlementaire SPD a rendu public, la semaine dernière, un projet de révision constitutionnelle qui ne permettrait que l'envoi de « casques bleus » pour des missions de maintien de paix de *l'ONU*.

BONN

de notre correspondant

L'interprétation actuelle de la Constitution limite strictement l'utilisation de la Bundeswehr à la défense du territoire couvert par le pacte de l'alliance atlantique, qui a sous son commandement l'essentiel des forces allemandes. Cette interprétation interdit toute participation allemande à des opérations du type de celle menée l'année dernière dans le Golfe, avec un mandat des Nations unies, contre l'Irak. Cette philosophie de non-intervention est profondément ancrée dans l'opinion publique. *Mais elle va à l'encontre de la solidarité* aujourd'hui exigée par les partenaires de l'Allemagne pour faire face à un monde où le face-à-face Est-Ouest a été remplacé par *d'autres menaces*.

Depuis la guerre du Golfe, le chancelier Kohl, soutenu par les partis composant la coalition gouvernementale, insiste sur la contra*diction* entre *la volonté de l'Allemagne* réunifiée d'assumer ses nouvelles responsabilités internationales et ses réticences à vouloir partager avec ses alliés la charge d'opérations militaires nécessaires à la sécurité commune.

Le nouveau ministre de la défense, M. Volker Rühe, s'est attaqué, avec l'inspecteur général de la Bundeswehr, à une réforme en profondeur des forces armées pour leur permettre de disposer d'ici quelques années de forces d'intervention capables de mener des missions de combat lointaines. *Le gouvernement entend aussi* prendre une part active à la définition d'une nouvelle architecture de défense européenne.

Tout en maintenant ses engage*ments au sein de l'OTAN, le chancelier* a pris, avec M. Mitterrand, plusieurs initiatives dans ce sens. Paris et Bonn ont décidé la création d'un corps d'armée commun ouvert éventuellement à d'autres pays européens et obtenu, conformément aux décisions de Maastricht, que les pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) mettent à la disposition de leur organisation, en cas de besoin, des moyens militaires.

Une image trop militariste ?

Dans le cas du corps d'armée commun comme dans celui de l'UEO, l'Allemagne s'est réservé le droit de ne pas participer à des *missions de combat tant que sa* Constitution ne serait pas changée. Le gouvernement sait qu'il a besoin de temps pour vaincre les résistances et préparer l'armée. Il a multiplié les apaisements à l'égard du SPD, lui proposant – sans succès jusque-là – de s'entendre sur une révision constitutionnelle qui n'autoriserait, pour le moment, que l'envoi de « casques bleus » pour des missions d'interposition, mais laisserait ouvertes d'autres options. Le SPD soupçonne la majorité de pratiquer, avec la caution des socialistes français, une politique *du fait accompli*.

Le responsable du groupe parlementaire social-démocrate pour la politique étrangère, M. Karsten Voigt, a lancé, avec retard, une offensive en règle contre le corps d'armée commun. Tout en reconnaissant que l'UEO devra, un jour ou l'autre, avoir une politique de défense et des forces communes, il accuse Paris et Bonn de mettre la charrue devant les bœufs, de prendre le risque d'un cavalier seul inquiétant pour les autres pays européens et dangereux pour la solidarité atlantique. Il dénonce une image trop militariste de l'Europe, qui a joué dans le rejet par les Danois du traité de Maastricht et pourrait avoir le même effet dans l'opinion publique allemande. *Il reproche à Paris de jouer avec le* feu en poussant l'Allemagne à accroître son rôle militaire avant que les liens entre l'eurocorps et une organisation de défense euro*péenne soient clairement établis*.

Les sociaux-démocrates, qui, à titre de gage de bonne volonté, ont accepté que le gouvernement envoie au Cambodge une unité médicale militaire pour la Force des Nations unies, affirment qu'ils ne se laisseront pas prendre au jeu. Liés par une résolution du dernier congrès du parti, en 1991, qui *exclut toute révision constitution*nelle permettant des missions de combat, beaucoup de leurs dirigeants ne cachent pas, en privé, qu'ils pensent, eux aussi, que l'Al*lemagne ne peut se tenir à l'écart* de ses partenaires en matière de sécurité. Mais ils souhaitent avancer progressivement en s'assurant que l'Allemagne ne sera pas entraînée dans une politique militaire qu'ils ne sauraient cautionner. Leur projet d'amendement constitutionnel bloque, tant qu'un compromis n'est pas trouvé, toute possibilité pour l'Allemagne de prendre véritablement sa part de la nouvelle politique européenne de sécurité esquissée par le traité de Maastricht.

HENRI DE BRESSON

Un marché de plus d'un millier d'exemplaires

Pour un besoin global de quelque 600 à 760 appareils selon les disponibilités financières de chacun des pays partenaires, le programme EFA (European Fighter Aircraft) est réparti, durant sa phase de développement, entre quatre Etats chargés de mettre au point sept prototypes, dont deux biplaces. A l'exportation, le marché visé est de 500 à 600 exemplaires supplémentaires, *livrables à partir de 1997* et mis en service après 1999 pour un coût estimé – dès le début du projet – à l'équivalent de 320 millions de francs l'unité. Soit, au *total, un marché de quelque* 1 100 à 1 300 avions.

Pesant 21 tonnes au décollage et capable d'atteindre une vitesse double de celle du son, l'EFA est un biréacteur (chaque moteur EJ200 des sociétés allemande MTU, britannique Rolls-Royce, italienne FIAT et espagnole ITP, développe 9 tonnes de poussée) pour des missions d'interception. A l'origine, en effet, l'EFA a été conçu pour contrer des avions soviétiques de la catégorie Sukhoi SU-27 et Mikoyan MIG-29.

Avec 33 % de la phase de développement, l'Allemagne, par le biais de DASA (Deutsche Aerospace), qui réunit Dornier et *Messerschmitt-Bolkow-Blohm* (MBB), est responsable de la section centrale du fuselage, de l'empennage vertical et des gouvernes de direction. Avec aussi 33 %, le *Royaume-Uni, par* l'intermédiaire de British Aerospace, est chargé de la section avant du fuselage et des volets et bords d'attaque de la voilure. A hauteur de 21 %, l'Italie, par le moyen du groupe Alenia, travaille sur la voilure. Enfin, avec la société CASA, l'Espagne, pour les 13 % restants du programme, est responsable de la voilure et de la section arrière du fuselage de l'EFA.

Vol d'un prototype au mois d'août

C'est l'an prochain que les quatre gouvernements avaient prévu de décider de passer au stade de la production en série. En attendant, le premier vol du prototype numéro 1 ne doit pas intervenir avant août prochain, depuis son centre de construction en Allemagne, et celui du numéro 2 devait suivre, depuis *son site* en Grande-Bretagne. Le numéro 3 doit voler en 1993 en Italie. La totalité des prototypes devait avoir volé avant le début de 1994 pour 4 000 heures de *vols d'essais*.

Les principaux rivaux de l'EFA sont le Gripen suédois (pour près de 300 exemplaires commandés par l'armée de l'air suédoise), le Rafale français (pour 330 avions destinés à l'armée de l'air et à l'aéronavale) et le F-22 américain (pour quelque 650 appareils acquis *par la seule armée de* l'air).

Un rude coup pour Daimler-Benz

FRANCFORT

de notre correspondant

Les dirigeants de l'industrie *aéronautique allemande* avaient multiplié les pressions en faveur de l'EFA (dénommé Jager-90 outre-Rhin), menaçant d'une suppression de 18 000 emplois *dans leurs ateliers et, même*, d'un « exode » des ingénieurs qualifiés. Sans doute ne faut-il rien exagérer, d'autant que des compensations diverses seront *probablement accordées, mais le* coup reste rude pour une industrie qui s'était complètement réorganisée ces dernières années sous la houlette du groupe Daimler-Benz et qui s'était donnée l'ambition de revenir, comme avant-guerre, au premier plan sur la scène mondiale.

Daimler-Benz, riche des profits du secteur *automobile, a racheté* tout ce qu'il a pu dans ce secteur et multiplié les coopérations pour fédérer ses participations au sein de Deutsche Aerospace AG. Le groupe monte en puissance régulièrement, se dotant peu à peu d'une capacité complète d'« intégration » de petits avions ou d'hélicoptères. La décision de faire le montage final de l'Airbus A-321 à Hambourg, arrachée de haute lutte l'an dernier, lui a permis de passer à un cran supérieur.

Le Jager-90 aurait dû permettre de franchir une nouvelle étape : les avions militaires donnent un savoir-faire technologique et humain sans comparaison et ils assurent surtout des profits stables et volumineux. Le retrait de l'Allemagne va d'abord faire douter de la fiabilité de ce partenaire dans l'aéronautique militaire. Mais, surtout, il va obliger Daimler-Benz à réviser ses ambitions. Avec le risque, pour les Français, qu'il la reporte sur le secteur civil.

E. Le B.

Le désarmement en Europe

Un accord sur la limitation des effectifs des armées terrestres et aériennes a été conclu à Vienne

Les vingt-neuf pays participant aux négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel – l'OTAN et les pays de l'ancien Pacte de Varsovie, dont sept Républiques ex-soviétiques – se sont mis d'accord mardi *30 juin sur la limitation des* effectifs de leurs armées terrestres et aériennes. Ce document constitue l' « acte de clôture » de la négociation entamée en 1989 et dont la première phase s'est terminée en novembre 1990 par la signature du traité de Paris sur la réduction de l'armement *conventionnel (chars*, artillerie, véhicules blindés, avions et hélicoptères de combat).

VIENNE

de notre correspondante

Selon l'accord conclu, la France s'engage à respecter un plafond de *325 000 hommes, contre quelque* 343 000 actuellement, et l'Allemagne un plafond de 345 000. Les chiffres n'ont pas été rendus publics par les autres délégations, mais selon les milieux informés, un plafond de 1 450 000 hommes a été retenu pour les effectifs russes.

Dans ces chiffres ne sont pas incluses les forces paramilitaires telles que les forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie, CRS, carabinieri, milices). En revanche, les effectifs des unités de défense anti-aérienne et de l'aviation de transport sont inclus, résul*tat d'une négociation particulière*ment difficile avec les Russes qui y étaient opposés au début des négociations.

L'accord prévoit une procédure *d'information – en principe* des échanges d'information sont prévus une fois par an – ainsi qu'une série de mesures de stabilisation et de vérification.

Le texte sera paraphé lundi prochain à Vienne – sous réserve qu'il ne soulève pas d'objection de dernière minute dans les différentes capitales – et signé solennellement au sommet de la CSCE (Confé*rence sur la sécurité et* la coopération en Europe) à Helsinki les 9 et 10 juillet. Les délégations de Moldavie, d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie et du Kazhakstan *n'étaient pas présentes* mardi à Vienne. Le Kazakhstan avait indiqué des chiffres pour ses effectifs, les quatre autres le feront sous peu, espère-t-on dans les milieux de la négociation.

Les chefs d'Etat et de gouvernement, à Helsinki, devraient préciser également les objectifs de la prochaine phase des négociations auxquelles devraient participer, à partir de septembre à Vienne, tous les membres de la CSCE, soit cinquante-deux Etats.

L'accord conclu mardi devrait *entrer en vigueur avec le traité de* Paris, quarante mois après sa ratification. Cette ratification, qui se fait attendre dans des nombreux pays, et qui ne sera de toute façon pas réalisée d'ici au sommet d'Helsinki comme prévu, *« n'est qu'une question de délais parlementaires »* et sera chose faite d'ici à fin octobre, estime-t-on du côté de la délégation française à Vienne.

WALTRAUD BARYLI

EUROPE

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Le « forcing » français a déclenché l'aide internationale pour Sarajevo

Après *l'ouverture* par la France d'une brèche dans le blocus, la communauté internationale commence à se mobiliser pour fournir une aide humanitaire à la population de Sarajevo.

Dans le sillage de la visite surprise de M. François Mitterrand à Sarajevo et sans attendre les mille « casques bleus » de l'ONU chargés d'assurer la sécurité de l'aéroport, dont les premiers élements canadiens devaient arriver mercredi 1er juillet, cinq appareils français chargés de vivres et de médicaments s'étaient posés mardi soir sur la piste, en dépit des mises en garde du chef de la FORPRONU, le général Lewis MacKenzie. La *distribution de cette première* livraison de 33 tonnes d'aide n'a toutefois pu commencer mardi. Le déchargement des appareils a dû en effet être interrompu dans l'après-midi, les bombardements ayant repris aux abords de l'aéroport. Une trentaine de tonnes d'aide de l'Action humanitaire française est également arrivée par *la route mardi après-midi, dans le* sixième convoi de ce type.

La Communauté européenne a décidé mardi à Bruxelles d'ouvrir à partir de jeudi un pont aérien au moyen de six avions (cinq français *et un britannique) pour acheminer* vers Sarajevo l'aide de la CEE entreposée à Zagreb (1 650 tonnes *de produits de première nécessité* ont été entreposés par la CEE dans la capitale croate depuis le début du mois de mai). En outre, divers pays de la Communauté (Luxembourg, Danemark, Allemagne) *ont* annoncé qu'ils fourniraient des vivres et des médicaments. La Grande-Bretagne, la Belgique et l'Espagne enverront des avions de transport. M. James Baker a pour sa part fait savoir que les Etats-Unis attendraient le feu vert de *l'ONU pour lancer leur propre* pont aérien.

Si la situation se rétablit autour de l'aéroport, la FORPRONU prévoit de pouvoir faire face à huit vols quotidiens d'aide humanitaire d'une quarantaine de tonnes chacun, soit environ 300 tonnes par jour au total. Une fois déchargé, l'aide devra être acheminée par *camions jusqu'à Sarajevo à travers* une zone de front actuellement très dangereuse aux abords de l'aéroport. Les véhicules blindés du bataillon canadien escorteront les camions à travers ce secteur, avant qu'ils ne soient pris en charge par la police bosniaque et remis aux *divers organismes chargés de sa* distribution à la population.

Les « félicitations » de M. Bush

M. Mitterrand a eu droit mardi aux « félicitations » téléphoniques du président Bush. Lors d'un entre*tien avec le ministre allemand des* affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, le président américain a en outre déclaré, à propos du chef de l'Etat français : « *Il a fait du bon travail. Les fournitures arrivent à Sarajevo aujourd'hui et c'est très bien.* »

D'autre part, le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney, a précisé mardi que les Etats-Unis, s'ils en recevaient la demande de l'ONU, seraient prêts à offrir un soutien aérien et naval aux *opérations humanitaires* sur Sarajevo, *mais qu'ils excluent* l'envoi de troupes terrestres en Yougoslavie.

« *S'il n'y a pas de cessez-le-feu* (sur l'aéroport de Sarajevo), *cela reviendra à fournir une assistance humanitaire dans un environnement où il pourrait y avoir une résistance militaire ou des combats en cours. Je pense que l'engagement américain serait alors limité à un soutien naval et aérien. Nous apporterions notre soutien aux autres forces qui seraient sur le terrain* », a-t-il déclaré.

Six navires de la sixième flotte américaine, ordinairement stationnée en Méditerranée, ont été envoyés en Adriatique, a déclaré le porte-parole du Pentagone, Pete Williams. Ces bateaux – quatre *navires amphibies, un destroyer et* un croiseur – constituent le Groupe d'intervention amphibie en *Méditerranée (Mediterranean* Amphibious Ready Group, MARG). Le porte-avions de cette flotte, le *Saratoga*, effectue actuellement une « *visite de ports* », et se trouve à Cannes, a ajouté M. Williams. – *(AFP, Reuter.)*

Conséquence des sanctions de l'ONU

Le gouvernement serbe a annoncé un nouveau plan d'austérité

Un mois après l'application des sanctions imposées par l'ONU à la Serbie et au *Monténégro pour leur rôle dans* la guerre en Bosnie-Herzégovine, le premier ministre serbe, M. Radoman Bozovic, a mis en œuvre, mardi 30 juin, un plan *d'austérité destiné à pallier* les effets déjà visibles de l'embargo commercial, pétrolier et aérien.

BELGRADE

de notre correspondante

Elaboré sur la base d'une prévision de 40 % de baisse du produit national brut dans le trimestre à venir *en raison des sanctions*, le nouveau programme du gouvernement serbe prévoit une réduction *des dépenses publiques* et des salaires de 40 %. Le gouvernement s'engage par ailleurs à subventionner les entreprises menacées de faillite en raison de l'arrêt de la production afin que les employés mis au chômage *technique* puissent être rémunérés. Enfin, les retraites les plus basses seront relevées et varieront en fonction de l'évolution des salaires et des prix.

Le plan d'austérité du gouvernement Bozovic prévoit également un *blocage partiel des prix. Les prix* des produits de première nécessité, comme le pain, le sucre, la farine, *le lait et les médicaments, seront* gelés. Le gel du prix de l'essence et de l'électricité sera précédé par une augmentation respective de 116 % et *de 76 % à compter du* 1er juillet. Le gouvernement se garde aussi le droit d'intervenir sur les prix libres afin d'éviter la spéculation et une nouvelle flambée d'inflation. L'un des principaux objectifs de ces mesures consistera, selon le premier ministre, à ramener à 20 % le *taux d'inflation mensuel qui* est actuellement de 120 %. En un an, l'indice des prix a augmenté de 3679 %.

Un nouveau dinar

La politique monétaire, qui sera soumise à un contrôle rigoureux, prévoit notamment la restriction de l'émission primaire et la mise en circulation, mercredi *1er juilllet*, d'un nouveau dinar dont le cours sera lié au dollar américain et non plus au mark *(nos dernières éditions du 1er juillet)*. Fortement dévalué, le nouveau dinar yougoslave, qui ne sera désormais utilisé qu'en Serbie et au Monténégro, *adopte* le cours pratiqué actuellement sur le marché noir.

Les mesures présentées par le chef du gouvernement de Serbie rappellent en certains points – notamment en matière de politique *monétaire* et anti-inflationniste – le programme appliqué pendant l'année *1990* par l'ancien premier ministre yougoslave, M. Ante Markovic, et qui avait été fortement *critiqué à l'époque par* les autorités serbes. D'autre part, la politique salariale, avec une *tendance au* nivellement de tous les revenus, vise à « *répartir équitablement le poids des sanctions* » sur l'ensemble de la société, mais surtout à contenir le mécontentement *qui menace* de se transformer en révolte sociale. Trente mille salariés ont *déjà été mis* au chômage technique depuis l'application de l'embargo. D'ici la fin de l'été, ce chiffre pourrait s'élever à près d'un million, soit le tiers de la population active. *Le mouvement* de protestation contre le régime de Slobodan Milosevic, aujourd'hui *limité à quelques* dizaines de milliers de personnes, risque par conséquent de s'élargir avec la dégradation de la situation économique.

FLORENCE HARTMANN

□ **MACÉDOINE : démission du *ministre des affaires étrangères.*** – Le ministre macédonien des affaires étrangères, M. Denko *Maleski, a démissionné pour protester* contre le refus de la CEE de reconnaître immédiatement l'indépendance de cette ancienne République yougoslave, a annoncé, mardi 30 juin, un porte-parole du gouvernement de Skopje. Au som*met européen de Lisbonne, samedi* dernier, les ministres des affaires étrangères des Douze sont convenus de reconnaître l'indépendance de la Macédoine, à condition, comme l'exige Athènes, qu'elle change de nom. La Grèce, qui *estime que le nom de Macédoine* cache une revendication sur le territoire de sa province homonyme, a jusqu'ici bloqué toute reconnaissance de Skopje par les Douze. – *(Reuter.)*

Après deux semaines de grève

Dix mille étudiants ont manifesté à Belgrade contre le président Milosevic

BELGRADE

de notre correspondante

Silencieux, le livret rouge d'étudiant à la main, ils avançaient deux par deux dans les rues de Belgrade. A l'instar des prisonniers, ils portaient sur leur poitrine un numéro matricule : « SP 92... » La protestation estudiantine formait, dans l'après-midi du mardi 30 juin, un long cortège accueilli par une Belgrade enthousiaste qui applaudissait ces milliers d'étudiants sortis des facultés de la capitale qu'ils occupent jour et nuit depuis le 15 juin. Seize jours de grève ininterrompus *pour réclamer* le départ de leur « gardien de prison », le chef d'un Etat isolé, mis au ban *des nations*, le président Slobodan Milosevic.

Accusés par les autorités de vouloir provoquer *le désordre dans* les rues de Belgrade, les étudiants avaient relevé le défi en manifestant pacifiquement dans leurs amphithéâtres. Mardi, ils sont sortis deux heures pour *défiler dans le* calme et démontrer, une fois de plus, qu'ils ne sont pas des « hooligans ».

Devant le Parlement de Serbie, ils ont déposé une grande pancarte *où étaient écrites* leurs revendications. Le cortège a ensuite longé le bâtiment de la présidence de Serbie en direction de la télévision de Belgrade. Sous les applaudissements, ils se taisaient. Les tracts qu'ils avaient épinglés sur leurs vêtements résumaient leurs exigences : « *Slobo, va-t'en !* », « *Démission !* », « *Un petit pas pour un homme, un grand pas pour un peuple...* »

Deux mondes

Près du Parlement fédéral, le silence était rompu par les airs patriotiques d'une autre manifestation de l'opposition qui réclame, elle aussi, *le départ de M. Milosevic*. Installés dans la rue depuis dimanche 28 juin, les sympathi*sants du Mouvement démocratique* serbe (DEPOS) venaient saluer le cortège *des étudiants en brandis*sant quelques drapeaux nationalistes. Deux mondes se croisaient à *ce carrefour. Deux mondes solidaires* dans leurs revendications, mais très différents. D'un côté, un *mouvement plus populaire* qui affecte volontiers la tenue martiale et le folklore nationaliste, et de l'autre l'élite, celle d'une jeunesse qui veut avant tout se tourner vers l'avenir, pour bâtir *une Serbie dans* l'Europe du XXIe siècle.

Un peu plus bas, devant la télévision, les étudiants élevaient pour la première fois la voix : « *Mafia rouge !* » Ils sifflaient, ils huaient *allègrement le média le plus* contrôlé par le pouvoir. Remontant en direction du Parlement fédéral, *ils traversaient la manifestation* de l'opposition où ils étaient vivement applaudis pour ensuite regagner les amphithéâtres où ils allaient passer une nouvelle nuit pour entamer, le lendemain, *un dix-huitième jour de* grève.

F. H.

Le Conseil de sécurité autorise le renforcement de la Force de l'ONU dans les régions de Croatie peuplées de Serbes

NEW-YORK
(Nations unies)

de notre correspondant

Après avoir autorisé, la veille, le *déploiement d'un millier de* « casques bleus » à Sarajevo, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, mardi *30 juin, également* à l'unanimité, une autre résolution concernant la situation en Croatie. Dans ce document (n° 762), les quinze pays *membres* exigent la cessation complète des hostilités et « *exhortent* » le gouvernement croate à replier son armée *sur* les positions occupées avant l'offensive du 21 juin dernier « *et à cesser de mener des activités militaires à caractère offensif dans les zones protégées par les Nations unies et à proximité* ». Dans le même temps, les unités restantes de l'armée yougoslave et les forces de défense territoriales serbes *en Croatie sont* fermement invitées à respecter le plan de paix de l'ONU.

Parallèlement à cette mise en garde, qui vise essentiellement les forces croates, la résolution autorise le renforcement de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) dans *les « zones roses » peuplées* en majorité de Serbes. Cette décision mécontente le gouvernement croate, qui considère que le rétablissement de *son autorité* dans ces secteurs est de son propre ressort et que la Croatie n'a pas à négocier avec d'autres parties sur ce thème. Dans un premier temps, soixante observateurs civils et cent vingt policiers civils vont être dépêchés sur place pour inspecter le retrait de l'armée croate de ces zones et vérifier la sécurité des minorités *qui s'y trouvent*. Cette surveillance sera assurée par une commission mixte créée sous la présidence de la FORPRONU *et qui comprendra* des représentants du gouvernement croate et des autorités locales.

Le Conseil de sécurité a également approuvé le rapport du secrétaire général *du 26 juin dernier*, dans lequel M. Boutros Boutros-Ghali définissait les modalités de prise en charge de ces « zones roses » par l'ONU, faisant siennes les *remarques du secrétaire général* selon lesquelles « *une action unilatérale des autorités croates dans ces zones* » aurait « *un effet gravement déstabilisateur sur les zones protégées par l'ONU et mettrait en péril la viabilité de la FORPRONU* ».

SERGE MARTI

ROUMANIE : la préparation des élections du 27 septembre

L'opposition a désigné un candidat « surprise » pour affronter le président Iliescu

***La Convention démocratique* (coalition de l'opposition) a désigné, samedi 27 juin, un quasi-inconnu, M. Emil Constantinescu, recteur de *l'université de* Bucarest, pour affronter le président sortant, M. Ion Iliescu, à la présidentielle. Mais la plupart des partis se présenteront divisés et affaiblis aux élections législatives du 27 septembre, reportées à de nombreuses reprises.**

BUCAREST

de notre correspondant

Après la Bulgarie – et « *même l'Albanie !* », s'exclame-t-on ici – *enfin les secondes élections libres* en Roumanie ! En retardant de plusieurs mois ces élections générales, finalement fixées au 27 septembre (Sénat et Chambre des députés et premier tour de la présidentielle), beaucoup de partis politiques ont encore montré que leurs intérêts *comptaient plus que ceux* d'un pays internationalement isolé, financièrement exsangue, économi*quement à genoux, socialement* agité et politiquement démoralisé. Et ce, malgré les arguments tranchants de M. Theodor Stolojan, le premier ministre « neutre » du gouvernement de « transition » prolongée, qui semble le seul à même de battre M. Iliescu, mais qui refuse toujours de se présenter.

L'austère *premier* ministre, devenu populaire grâce à son « parler vrai », avait insisté début juin : un nouveau report des élections prévues d'abord pour mars, puis mai, puis juillet, va retarder l'admission de la Roumanie dans les instances européennes, freiner *les investissements étrangers*, bloquer l'octroi de crédits vitaux pour passer l'hiver et finir de transfor*mer « en arène »* la Chambre des députés et le Sénat.

Le Parlement est entré en ébullition après le choc des *élections* locales de février et l'éclatement, en avril, du Front de salut national *en deux factions rivales*; d'un côté, le Front démocratique de salut national (FDSN), les « conservateurs » qui ont désigné, samedi, comme candidat à sa propre succession (« *à l'unanimité* » comme il se doit) le président Ion Iliescu, qui, « *honoré* », a accepté « *avec plaisir* ». *De l'autre*, le *Front de* salut national (FSN), les « réformistes », supporters de M. Petre *Roman*, « *non-candidat* » à la présidence mais en lice pour regagner son poste de premier *ministre*, perdu en septembre 1991, (selon lui, par la faute de M. Iliescu), lors *d'une « intervention »* des mineurs de charbon de la vallée du Jiu à Bucarest.

Une « bête politique » et un inconnu

Pour la course à la présidence, qui va sans doute polariser et *recomposer un paysage politique* atomisé, rôdent aujourd'hui autour de la piste, un animal politique (M. Iliescu), un quasi-inconnu (M. Constantinescu) et l'ombre de *M. Stolojan qui pourrait, s'il changeait* d'avis, bouleverser le jeu. Le président Iliescu a été élu en mai 1990 avec pas moins de 85,07 % des voix, bien qu'ancien secrétaire à l'idéologie du PC *roumain* et ex-dauphin, tombé en disgrâce, de Nicolae Ceausescu.

Habile et rassurant, expérimenté et souriant, M. Iliescu est crédité dans les sondages d'environ 30 % *des voix dès le premier tour*. Il garde, même si son parti est faible et ses « gaffes » post-révolution*naires nombreuses*, de bonnes chances de l'emporter. D'autant plus que l'opposition unie dans *la* Convention démocratique (CD) a finalement décidé, samedi, de présenter contre lui un candidat « surprise » : M. Emil Constantinescu, recteur de l'université de Bucarest.

Etrangement, le choix de *M. Constantinescu, qui ne mettra* peut-être pas fin à la guerre des chefs de l'opposition, n'a pas que *des inconvénients. Ce professeur* de droit, de géographie et de géologie, a l'avantage paradoxal d'être le seul *parmi les candidats de* « l'opposition anti-communiste » à avoir été membre, sans grade, du PC roumain – « *un compromis* », a-t-il expliqué.

Ce qui ne pourra que rassurer les électeurs, dont près de quatre millions furent membres du Parti, qui avaient *massivement* voté pour M. Iliescu en mai 1990, craignant notamment une chasse aux sor*cières. Dans l'actuel état d'émotion* produit par le conflit moldave, M. Constantinescu a un autre atout : il est né, en 1939, à Bendery (*Moldavie ex-soviétique*), *ville* symbole des actuels affrontements entre les « frères moldaves » et les *russophones de Moldavie, soutenus* par Moscou.

Il reste cependant un point d'interrogation : l'attitude du FSN de M. Roman. Va-t-il soutenir M. Constantinescu ? trouver un *outsider ? ou bien réussir à* convaincre M. Stolojan de se présenter ? La donne politique, parti*culièrement mouvante, pourrait* une fois de plus changer à Bucarest. Une chose semble cependant acquise : lors du probable second tour de la présidentielle, le « FSN-Roman » soutiendra, même en sous-main, le candidat de la Convention s'il arrive en tête.

Et inversement pour la Conven*tion, tant la haine de M. Iliescu est* grande dans ces deux formations. Ce qui pourrait mener à un rap*prochement* entre le « FSN-Roman » (crédité de 16 % des voix) et la Coalition démocratique (près de 30 %) pour former une coalition gouvernementale et déboucher sur une première « cohabitation » conflictuelle à la roumaine, si M. Iliescu est élu à la présidence...

Cependant, dans une vie politique passée d'un *quasi-monopole* (66 % pour le FSN « uni » en mai 90) à une situation à l'italienne, on *ne peut exclure que, jouant demain* sur la division comme hier sur l'unanimisme, l'ultime vainqueur des prochaines élections soit, une fois de plus, l'« establishement invisible », selon l'expression de M. Dijmarescu, ex-ministre de l'économie. C'est-à-dire la nomenklatura et l'« ancienne » police politique qui, grâce à leurs actuels privilèges, ruinent allègrement le pays, bloquent les réformes *mais* remplissent leurs comptes à l'étranger (au plus un tiers de devises gagnées par les *exportations, plus ou moins* légales, regagnent le pays).

A moins qu'avant ou après les secondes élections libres ces *anciens apparatchiks*, se sentant menacés, organisent un de ces « événements » *qui bouleversent la* politique roumaine et garnissent les cimetières : une nouvelle « descente spontanée » *dans la capitale des* mineurs de la vallée du Jiu, comme après les élections de mai *1990 ? Ou, comme avant ce même* scrutin, quelques « incidents interethniques » entre la minorité hongroise et les Roumains de Transylvanie ? A Bucarest, le pire n'est plus certain, mais reste encore à craindre.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

□ **Trois candidats pour le FSN.** – *Trois candidats*, MM. Victor Babiuc, Eugen Dijmarescu et Caius Dragomir, brigueront l'investiture *du Front du salut national* (FSN), en vue de l'élection présidentielle, lors d'une convention nationale *extraordinaire qui se tiendra* le 25 juillet à Brasov, a annoncé, mardi 30 juin, le bureau exécutif du FSN. M. Victor Babiuc est l'actuel ministre de l'intérieur, M. Eugen Dijmarescu est l'ancien ministre de l'économie et des finances du gouvernement de M. Roman alors *que* M. Caius Dragomir est le chef du département de l'information du gouvernement actuel. – *(AFP.)*

EUROPE

Estonie : une indépendance fragile

Pionnière de l'émancipation politique et financière la République balte n'a pas pas résolu tous les problèmes avec les Russes

TALLIN

de notre envoyé spécial

Une nouvelle Constitution, une vraie monnaie, des passeports flambant neufs, presque une compagnie aérienne, des banques comme s'il en pleuvait et les félicitations des experts occidentaux : moins d'un an après leur déclaration d'indépendance, les Estoniens peuvent mesurer l'ampleur du chemin parcouru. Aimant souligner, sans forfanterie – l'emphase n'est pas le propre de ce petit peuple du Nord – mais non sans fierté, que c'est chez eux, avec la *«révolution des chansons»* et la lutte pour l'environnement, que «tout» a commencé dans l'ex-URSS, les Estoniens sont aussi satisfaits d'être les premiers à avoir créé, le 21 juin, leur propre monnaie (la couronne) et à sortir de la zone rouble.

La capitale, Tallin, semble n'avoir jamais perdu son charme de ville hanséatique, ouverte à tous les vents et, en même temps, protégée par des remparts construits en 1260. Les Estoniens ont fermé la parenthèse tragique de l'occupation soviétique et renoué avec leur histoire. Comment, alors, expliquer l'inquiétude qui perce chez les responsables, passés les premiers instants de légitime satisfaction? C'est qu'ici, comme à Riga ou à Vilnius, on sait bien que tous les problèmes avec Moscou sont loin d'avoir été réglés et qu'on mesure en conséquence la fragilité de cette indépendance toute neuve.

La présence de l'ex-armée rouge

Fragilité d'abord d'une administration qui est encore souvent contrôlée par des Russes. *«Certes, nos ministres sont estoniens, mais, dans bien des cas, à un échelon inférieur, au niveau où se prennent souvent les décisions, nous n'avons plus le contrôle des choses»*, avoue un responsable estonien.

Autre source d'inquiétude : la présence de quelque 25 000 militaires de l'ex-armée rouge. Les négociations entre Moscou et les trois capitales baltes en vue de leur retrait sont dans l'impasse. Si les Estoniens l'estiment possible, sous bénéfice d'inventaire, dès 1992, les Russes ne veulent pas l'imaginer avant 1997. *«Que veut dire être indépendant si nous n'avons pas la maîtrise militaire de notre territoire?»*, demande le vice-ministre des affaires étrangères Enn Liimets.

Compte tenu des conditions privilégiées dont ils bénéficiaient ici, les militaires ne sont pas pressés de rentrer «au pays», tout en s'insurgeant de la manière dont ils se disent traités par les Estoniens : n'ont-ils pas décidé de ne plus fournir certaines bases en produits alimentaires? *«Nous sommes victimes de ségrégation, c'est une question de droits de l'homme»*, disent des officiers russes. *«Est-ce que les Français auraient accepté de garantir leurs privilèges aux troupes allemandes après la seconde guerre mondiale?»*, rétorquent les Estoniens. Bref, le fossé paraît infranchissable entre ceux qui disent que *«l'Estonie a été occupée par la Russie au même titre que le Koweït par l'Irak»* et ceux qui répliquent que cette occupation est assimilable à celle... du New-Jersey par les Etats-Unis!

«Cela fait partie de notre histoire»

Mais la crainte majeure des responsables estoniens est de voir un jour ces troupes russes soutenir, comme en Moldavie, les russophones du pays, plus d'un tiers de la population, qui risquent d'être les principales victimes des changements intervenus depuis la déclaration d'indépendance.

Il faut aller à Narva, troisième ville du pays, pour comprendre l'étendue du problème : cette cité, où s'affrontaient les chevaliers teutoniques et les hommes d'Ivan le Terrible, est aujourd'hui peuplée à 98 % de russophones. Beaucoup y sont nés, tous disent qu'ils se sentent avant tout Russes. Evidence, pour cet écolier qui, lors d'un match de football Russie-Estonie, soutiendra l'équipe russe. Evidence, pour cette ouvrière, que la statue de Lénine sur la place centrale n'est *«pas choquante, cela fait partie de notre histoire»*. Evidence, pour ce cadre, que le rouble sera toujours une *«grande monnaie»* et la couronne estonienne une *«rigolade»*. Evidence, pour presque tous, que l'indépendance, même s'ils ne s'y sont pas véritablement opposés, a compliqué leur vie. Leitmotiv : *«Nous étions si heureux avant, Russes comme Estoniens.»* Heureux, comme un Russe en Estonie, serait-on tenté de préciser. Travaillant pour des entreprises, souvent militaires, dépendant de Moscou, les Russes jouissaient ici de conditions des plus favorables et très peu veulent «émigrer» dans une Russie bien lointaine.

La loi sur la nationalité, en février, avait suscité des crispations. Bien que d'essence très libérale (la nationalité estonienne peut s'acquérir en un an), elle a choqué car elle prévoit



un examen de langue estonienne, une des plus difficiles du monde. *«Discrimination au détriment d'un groupe ethnique»*, disent les Russes les plus virulents qui veulent en appeler aux organisations internationales.

La reconversion des usines d'armement

«La notion de nationalité n'est pas forcément liée à la connaissance d'une langue», disent les plus modérés, qui se sont parfois battus avec les Estoniens pour l'indépendance et qui envisagent de demander la nationalité estonienne sans mettre en cause leur appartenance à la culture russe. Selon le dernier recensement, 13,6 % des russophones parlent aussi l'estonien, 25 % «se débrouillent» dans cette langue, mais seuls les jeunes envisagent de l'apprendre.

Les résultats du référendum de dimanche (*le Monde* du 1er juillet) devraient encore renforcer leur sentiment de frustration : ils prennent comme une agression le refus des Estoniens d'accorder le droit de vote, pour les prochaines élections, aux 5 700 russophones qui avaient déja demandé la nationalité estonienne, mais dont le dossier n'avait pas encore été traité.

Ces frustrations ne peuvent que s'amplifier dans les années, ou même les mois, à venir : les russophones vont subir de plein fouet les effets de la libéralisation des économies estonienne et russe. Notamment lorsqu'il s'agira de fermer, ou de reconvertir, les immenses entreprises du complexe militaro-industriel installées ici. Formés exclusivement pour ces entreprises, ne parlant que le russe, ils seront difficilement reclassables ailleurs. Certains russophones, parmi les plus excités, n'évoquent-ils pas la possibilité de création d'un Etat autonome dans les régions où ils sont majoritaires?

«Bien sûr qu'il y a un problème, admettent la plupart des Estoniens, *mais ce n'est pas nous qui l'avons créé»*. Et tous de s'insurger contre une analogie avec les travailleurs immigrés vivant en Europe de l'Ouest : *«Ces travailleurs immigrés, ce sont vos gouvernements et vos entreprises qui les ont faits venir pour développer votre économie. Alors que les russophones ont été envoyés par Moscou pour servir d'abord l'économie soviétique.» «En 1940,* explique Mme Klara Hallik, ministre chargé des minorités dans le nouveau gouvernement, *les Estoniens représentaient 88 % de la population du pays, aujourd'hui nous en sommes à 60 %. Durant la guerre et la répression communiste, nous avons perdu un cinquième de notre peuple. Aujourd'hui, pour nous, c'est une question de vie ou de mort.»*

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **RUSSIE : M. Kozyrev estime que *«la menace d'un coup d'Etat existe»*.** – Le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, a fait part de ses craintes d'un coup d'Etat en Russie, dans une interview publiée, mardi 30 juin, par le quotidien du soir *Izvestia*. *«Je pense que la menace d'un coup d'Etat antidémocratique existe, qui pourrait être effectué par un autre congrès du Parti communiste soviétique ou par l'appareil qui chercherait à prendre sa revanche»*, a-t-il dit. Le mois dernier, un avertissement contre un possible coup d'Etat avait été lancé par l'ancien conseiller de Boris Eltsine, M. Sergueï Chakhraï. Dans cette interview, M. Kozyrev estime que certaines personnalités conservatrices et des dirigeants militaires, comme le vice-président Alexandre Routskoï, veulent renforcer leur influence en encourageant une plus grande participation militaire de la Russie dans les conflits qui opposent les minorités russes à d'autres Etats de l'ex-URSS, comme en Moldavie et en Géorgie. – *(Reuter, UPI.)*

□ **Explosion dans la capitale de la Tchetchénie.** – Une explosion d'origine indéterminée a sérieusement endommagé, dans la nuit de lundi à mardi 30 juin, les installations de la télévision à Grozny, capitale de la Tchetchénie qui a proclamé son indépendance de la Fédération de Russie il y a un an. Selon l'agence Itar-Tass, l'explosion aurait fait des blessés et la télévision tchetchène ne pouvait plus diffuser mardi matin. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD : pour la première fois depuis 1922

Des représentants des partis politiques de l'Ulster et du gouvernement de Dublin se sont rencontrés à Londres

Les représentants des principaux partis politiques d'Irlande du Nord et ceux du gouvernement de Dublin se sont rencontrés, mardi 30 juin, à Londres. Cette rencontre est *«historique»*, même si, sur le fond, peu de progrès ont été accomplis. Elle marque l'ouverture de la deuxième phase des discussions sur l'avenir de la province qui avaient repris en mai.

LONDRES

de notre correspondant

Aucun résultat concret n'a certes été obtenu, mais la réunion de Londres était hautement symbolique : pour la première fois depuis la partition de l'Irlande, en 1922, les représentants des partis «unionistes» d'Irlande du Nord, favorables au maintien de l' «union» de la province avec le Royaume-Uni, ont accepté de rencontrer ceux de la République d'Irlande pour discuter de l'avenir de l'Ulster. Sir Patrick Mayhew, le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, ainsi que M. David Andrews, le ministre irlandais des affaires étrangères, ont tous deux qualifié d'*«historiques»* les entretiens qui se sont déroulés mardi.

Les représentants des quatre principaux partis politiques de la province étaient présents : les deux formations unionistes (protestantes), le DUP et le UUP, respectivement dirigés par MM. Ian Paisley et James Molyneaux, le SDLP (catholique) de M. John Hume, enfin le Parti de l'alliance, formation inter-confessionnelle dont le chef est M. John Alderdice. Le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA (Armée républicaine irlandaise), est toujours exclu des discussions, bien que des contacts informels de plus en plus nombreux aient lieu entre ses chefs et les représentants de la hiérarchie religieuse, catholique et protestante, d'Irlande du Nord.

Un calendrier en trois phases

Interrompues par les élections parlementaires britanniques du 9 avril, les «discussions» (le terme de «négociations» est pour l'instant banni) avaient repris début mai, selon un calendrier négocié : dans un premier temps, les quatre partis devaient tenter d'élaborer entre eux les contours d'une nouvelle organisation administrative et politique de la province, par le biais d'une décentralisation des pouvoirs actuellement exercés par Londres. Dans une deuxième phase, ces partis doivent s'entretenir avec les représentants de Dublin.

Enfin, au cours de la troisième phase, les gouvernements britannique et irlandais engageront des négociations directes, qui pourraient conduire à une renégociation de l'accord anglo-irlandais de 1985, qui donne à la République d'Irlande un droit de regard sur les affaires d'Irlande du Nord.

Ce qui est nouveau, c'est le fait que les «unionistes» acceptent d'engager des discussions avec le gouvernement d'Irlande du Sud, en dépit du fait que la Constitution irlandaise continue d'appeler à la réunification avec les six comtés du Nord. L'autre innovation, c'est l'ouverture de la «phase deux», alors que la «phase un» n'a abouti à aucun progrès substantiel.

Du «home rule» au «direct rule»

Les «unionistes» sont également en désaccord entre eux : M. Molyneaux prône une plus grande intégration au sein du Royaume-Uni, alors que le pasteur Paisley demande une décentralisation maximum, tous deux refusant un partage du pouvoir avec les catholiques. Enfin, en filigrane, se dessine, du côté britannique, une nouvelle approche de l'avenir de la province, c'est-à-dire la substitution progressive du *«home rule»* (une large autonomie locale) au *«direct rule»* (l'administration directe de la province par le gouvernement de Westminster), qui prévaut actuellement. Officiellement bien sûr, on se garde d'être aussi précis : ainsi, M. Michael Mates, le secrétaire d'Etat chargé des problèmes de sécurité de la province, n'hésite pas à affirmer que le *«home rule»* n'a pas échoué à rétablir la paix... Mais M. Mates incarne la dimension «sécuritaire» de la politique nord-irlandaise de Londres, alors que Sir Patrick Mayhew se charge des négociations politiques.

Les discussions vont donc se poursuivre à plusieurs niveaux : entre partis politiques d'une part, entre ces derniers et le gouvernement de Dublin, d'autre part. Si la rencontre de mardi a donc peu de portée pratique, elle n'en constitue pas moins, si l'on songe à la longue liste des massacres inter-communautaires et à toutes les haines accumulées depuis un quart de siècle, une réelle lueur d'espoir.

LAURENT ZECCHINI

ARMÉNIE

Crise ouverte entre M. Ter Petrossian et le Dachnak

La crise latente depuis plus de trois ans entre le Mouvement national arménien (MNA), qui a conduit le pays à l'indépendance, et le Dachnaktsoutioun (Parti dachnak), un parti de l'émigration qui a aquis des positions dominantes dans le Haut-Karabakh, a atteint un seuil critique : le président du bureau mondial du Dachnak, M. Hraïr Maroukhian, qui réside à Athènes, a été expulsé mercredi 1er juillet d'Erevan où il était venu pour un congrès de son parti.

Annonçant lundi cette décision, le président Levon Ter Petrossian avait lancé trois accusations contre M. Maroukhian : de collaborer depuis 1988 avec le KGB, de *«détruire son propre parti, qui appartient au patrimoine arménien»* (le Dachnak avait dirigé la République arménienne entre 1918 et 1920) et d'inciter à la guerre dans le conflit avec l'Azerbaïdjan.

Le Parlement du Haut-Karabakh, dominé par le Dachnak, qui s'était démarqué du MNA par des positions plus nationalistes et anti-turques, refuse en effet d'envoyer des observateurs aux pourparlers préliminaires à la conférence de Minsk prévue par la CSCE. L'opposition conduite par le Dachnak au Parlement d'Erevan réclame que l'Arménie reconnaisse l'indépendance du Haut-Karabakh, ce que M. Ter Petrossian refuse en arguant du respect des principes d'Helsinki.

Selon le Dachnak, 80 000 personnes ont manifesté mardi à Erevan contre la décision d'expulsion de leur chef, qui a accusé M. Ter Petrossian de *«dérive dictatoriale»* l'amenant à user de *«méthodes staliniennes, risquant de mener le pays à la guerre civile»*. De passage il y a dix jours à Paris, le président arménien avait reconnu qu'en Arménie, comme ce fut le cas en Azerbaïdjan, l'opposition utilise les défaites sur le front pour tenter de prendre le pouvoir.

S. Sh.

□ **ITALIE : M. Amato a complété son gouvernement.** – M. Giuliano Amato, le nouveau président du Conseil qui avait formé son gouvernement, dimanche 28 juin, l'a complété en nommant mardi trente-cinq secrétaires d'Etat, contre soixante-huit dans le précédent gouvernement. Cet effort de réduction des effectifs gouvernementaux se faisait déjà sentir à travers la réduction du nombre de ministres. (*le Monde* du 30 juin). On compte dix-huit secrétaires d'Etat démocrates-chrétiens, onze socialistes, trois libéraux, trois sociaux-démocrates. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe déplore la situation des droits de l'homme.** – Réunie en session d'été à Budapest, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a déploré, mardi 30 juin, dans une résolution adoptée à une très large majorité, la détérioration de la situation des droits de l'homme en Turquie. Cette résolution se fonde sur les rapports d'une délégation qui a effectué deux visites sur place, en septembre 1991 puis en mai dernier. Le rapport fait référence, en particulier, à un *«accroissement dramatique de la violence»* dans le Sud-Est anatolien à majorité kurde. Depuis le début du mois de mai, la Turquie préside, pour une durée de six mois, le Conseil de l'Europe. Sur place, de nouveaux incidents ont causé la mort de dix-neuf personnes, dont dix civils tués dans l'attaque d'un minibus par la guérilla kurde, ont annoncé mardi des sources officielles. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

ASIE

CAMBODGE

Désarmement du tiers de l'armée sihanoukiste

Plus de 2 000 soldats de l'armée nationale du Kampuchéa indépendant (ANKI), répondant à l'appel de M. Norodom Radariddh, fils du prince Sihanouk, ont déposé les armes, mardi 30 juin, dans un cantonnement situé à une centaine de kilomètres au nord-ouest de la ville de Siem-Reap. Ce désarmement touche le tiers environ des effectifs des sihanoukistes – une des quatre parties combattantes au Cambodge. Aux termes des accords de Paris, 70 % des militaires de Phnom-Penh, d'une part, et des hommes des factions en lutte, d'autre part (outre l'ANKI, les «libéraux démocrates bouddhiques» de Son Sann et les Khmers rouges), devront être désarmés sous contrôle de l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC). On estime à 200 000 le nombre des combattants.

Les Khmers rouges, quant à eux, devaient faire connaître le 2 juillet, à l'occasion d'une réunion du Conseil national suprême, s'ils reviennent sur leur refus de laisser les «casques bleus» pénétrer dans leurs zones en préalable à un désarmement. Un peu plus de 10 000 hommes des trois autres factions ont déjà été cantonnés. – *(AFP, Reuter.)*

□ **INDONÉSIE : condamnation de deux indépendantistes musulmans.** – Un policier et un civil ont été condamnés lundi 29 juin par un tribunal indonésien à onze et douze ans de prison pour leurs activités au sein du mouvement d'inspiration musulmane Aceh Merdeka, né en 1989 pour établir un Etat séparé dans la province d'Aceh, dans le nord de Sumatra. La répression de ce mouvement par l'armée a coûté la vie à des centaines de personnes. Une quarantaine de militants présumés ont été condamnés, souvent à de lourdes peines de prison. – *(UPI.)*

PROCHE-ORIENT

Offensive des islamistes égyptiens

Policiers, chrétiens et libéraux sont particulièrement visés par des extrémistes musulmans en plein regain d'activités meurtrières

LE CAIRE

de notre correspondant

Depuis le début de l'année, les islamistes ont lancé une offensive tous azimuts, d'une envergure inégalée depuis l'assassinat du président Sadate en octobre 1981. Ils ont pris trois cibles principales : la police, les coptes (près de 6 millions de chrétiens sur 58 millions d'Egyptiens) et les intellectuels opposés à l'intégrisme.

En moins de six mois, une douzaine de policiers ont été tués par des extrémistes musulmans : certains, au moment où ils s'apprêtaient à appréhender des membres d'organisations comme Al Djihad (La Guerre sainte), ou Al Nagoun Min al Nar (Les Rescapés de l'enfer); d'autres ont été purement et simplement assassinés dans la rue. Deux fonctionnaires, pris pour des policiers en civil dans l'oasis du Fayoum, au sud-ouest du Caire, ont même été abattus, dépecés et enterrés le dos à La Mecque – une seconde mort pour un musulman, – près du village de Kahak, où seize islamistes avaient été tués dans un accrochage avec la police, (*le Monde* du 3 mai 1990). Les extrémistes musulmans soutiennent qu'ils ne font que venger les leurs assassinés de sang-froid par les forces de l'ordre. Certains vont même jusqu'à affirmer l'existence d' «escadrons de la mort», chargés d'éliminer les «émirs» (chefs du mouvement).

Des terroristes plus et mieux armés

Les coptes sont aussi particulièrement visés par ces ultras de l'islam. Depuis mars, seize coptes ont été tués à Sanabou (province d'Assiout, à 400 km au sud du Caire), tandis qu'une vingtaine d'autres ont été blessés. Le ministre de l'intérieur, qui, tentant de minimiser la portée des incidents, les avait présentés comme une affaire de vendetta (un islamiste a été tué au cours d'un de ces incidents) a été vivement pris à partie par la presse officieuse, d'autant plus que deux policiers viennent d'être tués par des «barbus». Les agressions contre les coptes n'ont pas été circonscrites à Sanabou. Des chrétiens ont été molestés dans le quartier populaire d'Imbaba, au Caire, et des bijoutiers coptes ont été blessés dans des hold-up commis par des islamistes.

Le rythme des agressions a poussé l'hebdomadaire copte *Watani*, qui garde généralement un profil bas, à critiquer, dans son numéro du 28 juin, le syndicat des médecins, dominé par les islamistes, qui mène une large campagne pour venir en aide aux Musulmans de Bosnie-Herzégovine. *«Occupez-vous des Egyptiens tués chez vous par les terroristes»*, écrit l'hebdomadaire, qui s'étonne que le syndicat n'ait même pas protesté contre l'assassinat de médecins coptes à Sanabou. Un éditorialiste de l'officieux *Al Ahram* a été plus direct : *«Avant de dénoncer ce qui se passe en Bosnie, nettoyons d'abord devant notre porte. Abrogeons la loi Hamayoni»*, (imposant des restrictions draconiennes à la construction des églises). Les agressions ont provoqué une vague de protestations au sein de l'importante communauté copte émigrée, surtout aux Etats-Unis, principal bailleur de fonds de l'Egypte (2 milliards et demi de dollars d'aides et dons par an).

Autre sujet de préoccupation pour le gouvernement : l'augmentation en quantité et en qualité de l'armement des extrémistes musulmans. Depuis près d'un an, ces derniers ont en effet remplacé le pistolet par le fusil d'assaut et la bombe artisanale par la grenade offensive. Une pleine caisse de grenades, provenant d'une usine militaire, a été dernièrement saisie à la gare d'Assiout. Selon les services de sécurité, outre le trafic local d'armes héritées des guerres de 1967 et 1973, les islamistes disposent d'une nouvelle source d'armement : le Soudan. En décembre, une cargaison de kalachnikovs et de grenades a été saisie sur un camion venant de ce pays, qui, selon les opposants soudanais, est devenu un centre d'entraînement pour les intégristes égyptiens – et aussi algériens ou tunisiens. Ce soutien est d'ailleurs la raison principale de la tension qui existe entre Le Caire et Khartoum. Le rapprochement entre Khartoum et Téhéran et la présence de 2 000 pasdarans au Soudan, selon un mensuel de l'armée égyptienne, n'est pas pour arranger les choses.

Mercredi 24 juin, les intégristes se sont attaqués à une nouvelle cible : le tourisme, qu'ils ont toujours considéré comme *«corrupteur des valeurs de l'islam»*. Une bombe de fabrication artisanale a été lancée dans le temple de Karnak, à Louqsor, pendant un son et lumière. Aucun des quelque mille touristes présents n'a été blessé et les agresseurs ont pris la fuite. Il est difficile, dans les conditions actuelles, de déterminer s'il s'agit d'un incident isolé ou si les islamistes veulent s'en prendre à la plus importante industrie d'Egypte (deux milliards et demi de dollars de revenu annuel).

Mais si les attentats systématiques contre policiers et coptes préoccupent le gouvernement et les chrétiens, c'est l'assassinat de l'écrivain musulman anti-islamiste Farag Foda (*le Monde* du 10 juin) qui a provoqué les plus vives réactions dans l'opinion publique. Foda est en effet le premier intellectuel tué par des terroristes égyptiens dans l'histoire moderne de la vallée du Nil. D'autres personnalités figurent sur «les listes de la *mort» des intégristes* : le Prix Nobel de littérature Naguib Mahfouz ; le cheikh N'Tanwi, grand mufti d'Egypte, jugé trop libéral ; Abdel Imam, le comédien le plus célèbre du monde arabe, notamment. M. Makram Mohamed Ahmad, proche du raïs, président du syndicat des journalistes, et qui avait échappé il y a quelques années à un attentat islamiste, a consacré les derniers numéros de l'hebdomadaire *Al Moussawar* qu'il dirige à une offensive anti-islamiste. *Al Moussawar*, comme *Al Ahram*, l'hebdomadaire *Octobar*, où écrivait Farag Foda, et le reste de la presse officieuse de gauche ou libérale, mènent depuis deux semaines une campagne contre *«les terroristes et ceux qui les soutiennent»*.

Critiques acerbes contre Al Azhar

Les flèches les plus acérées sont destinées à Al Azhar (Sorbonne de l'islam sunnite) qui, selon la presse, est responsable de l'assassinat de l'écrivain laïcisant, puisque les oulémas l'ont qualifié d' *«ennemi de l'islam»*, une accusation qui équivaut à un arrêt de mort chez les extrémistes. *«Au lieu de s'attaquer aux écrivains qui s'opposent à l'islamisme* – Al Azhar avait saisi leur ouvrage lors de la Foire du livre (*le Monde* du 13 janvier), – *Al Azhar ferait mieux de mettre de l'ordre dans tous les livres prétendument islamiques qui poussent à l'extrémisme et à l'obscurantisme»*, a écrit un journal. Les Frères musulmans n'ont pas été épargnés, et certains éditorialistes les ont accusés de soutenir hypocritement le terrorisme. Le journaliste frère musulman Mohamed Abdel Gouddous a récemment condamné l'assassinat de Farag Foda, *«car ceux qui l'ont tué ont servi ses idées et ont fait un héros d'un homme que personne ne connaissait»*. Le cheikh Ghazali, autre proche de la confrérie, a réaffirmé que l'écrivain était *«un ennemi de l'islam»*, même s'il a récusé la violence.

L'hebdomadaire *Rose al Youssef* a enfin dénoncé l'infiltration de l'appareil d'Etat (y compris la police et l'armée) et des syndicats professionnels par les islamistes. Le ministre de l'intérieur a répondu en réclamant davantage de moyens et une loi anti-terroriste, la loi de l'état d'urgence ne suffisant plus. Les experts juridiques du Parlement étudient actuellement les lois italienne, allemande, française et britannique, afin de présenter un projet en août.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **ISRAËL : M. Rabin souhaite des négociations *«continues et intensives»*.** – Le vainqueur des élections législatives en Israël, *M. Itzhak Rabin, a appelé, mardi* 30 juin, les Palestiniens à engager des négociations *«continues et intensives»* afin de parvenir à un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien. *«Nous voulons savoir jusqu'à quel point les Palestiniens sont prêts à négocier sérieusement»*, a poursuivi M. Rabin, dont les propos ont été favorablement accueillis par M. Bassam Abou Chérif, l'un des conseillers du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : le Hezbollah présentera des candidats aux élections législatives.** – le Hezbollah pro-iranien a créé la surprise, mardi 30 juin, en annonçant que, pour la première fois depuis sa création en 1982, il participerait aux élections législatives prévues pour cet été au Liban. *«Le combat politique servira ainsi la résistance»* à Israël, a expliqué le cheikh Hassan Nasrallah, chef du mouvement, passant sous silence le projet du Hezbollah d'instaurer une République islamique. Il a affirmé que son parti *«appuie avec force le déroulement des élections»*, qui sont rejetées par la quasi-totalité des forces chrétiennes, religieuses et politiques, et dont la date n'a pas encore été fixée. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL

Les accusations de corruption reprennent contre le président Collor

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Après l'intermède du sommet de l'ONU sur l'environnement, le Brésil renoue avec ses problèmes. L'agitation politique provoquée, à la fin du mois de mai, par les révélations du frère du président Fernando Collor de Mello, a repris de plus belle. La commission d'enquête parlementaire chargée d'étudier les accusations de corruption portées contre M. Paulo Cesar Farias, principal financier de la campagne électorale de M. Collor de Mello, interroge des personnalités proches du gouvernement et plusieurs anciens ministres. La presse accorde une large place à ces dépositions.

L'ancien leader du parti du gouvernement à l'Assemblée nationale, M. Renan Calheiros, a ainsi affirmé à l'hebdomadaire *Veja* que M. Farias *«pesait sur les décisions du gouvernement et détournait de l'argent»*, et que ceux qui pensent que M. Collor ignorait ces activités *«sont cyniques ou ingénus»*. Ces accusations ont provoqué la colère du chef de l'Etat. Celui-ci a annoncé le dépôt d'une plainte judiciaire pour injures et calomnies. Malgré la ferme réaction de M. Collor de Mello, certains évoquent désormais ouvertement la possibilité d'une procédure d'*impeachment*. Celle-ci est cependant peu probable, en raison de la nécessité constitutionelle de réunir une majorité des trois cinquièmes au Congrès. Le président, dans un discours télévisé, a repris la phrase qu'il lançait pendant sa campagne électorale : *«J'ai besoin de vous, ne me laissez pas seul.»* Il a ajouté que cet appel *«était plus que jamais d'actualité.»*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **ÉTATS-UNIS : départ à la retraite du général John Galvin, ancien commandant en chef de l'OTAN en Europe.** – *Le général* John Galvin, ancien commandant en chef de l'OTAN en Europe, a pris mardi 30 juin sa retraite en affirmant que les Etats-Unis n'évaluaient pas encore complètement leur victoire dans la guerre froide. *«Avec tous nos problèmes* (intérieurs), *nous ne comprenons pas encore totalement combien nous avons gagné en gagnant la paix»*, a déclaré le général Galvin. – *(AFP.)*

□ **Le nouveau chef de la police de Los Angeles a prêté serment.** – M. Willie Williams a prêté serment mardi 30 juin en tant que nouveau chef de la police de Los Angeles (Californie), deux mois après les émeutes qui ont suivi l'acquittement de quatre policiers blancs qui avaient tabassé un automobiliste noir, M. Rodney King. M. Williams, ancien chef de la police de Philadelphie, est le premier Noir à diriger la police de Los Angeles. Son prédécesseur, M. Daryl Gates, très critiqué pour son attitude pendant les émeutes, n'assistait pas à la cérémonie. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La préparation du référendum sur l'Union européenne

Le conseil des ministres approuve le projet de ratification du traité de Maastricht

L'approbation du projet de loi *autorisant la ratification* du traité sur l'Union européenne figurait à l'ordre du jour du conseil des ministres du mercredi 1er juillet. C'est à cette occasion que, *formellement*, le gouvernement devait demander au président de la République de soumettre ce texte à référendum.

La décision politique est prise. Dès le lendemain du «non» danois, M. François Mitterrand faisait savoir, au conseil des ministres du 3 juin, que la ratification du traité de Maastricht serait soumise par référendum à l'ensemble des électeurs français. Mais une telle procédure est suffisamment exceptionnelle pour qu'elle donne lieu à un certain formalisme. Ce n'est donc qu'au conseil des ministres du mercredi 1er juillet que devait intervenir le premier acte juridique indispensable à l'organisation de cette consultation populaire.

Le Conseil constitutionnel ayant décidé que le traité sur l'Union européenne *était* contraire à *la* Constitution en son état actuel, celle-ci interdisait la préparation du projet de loi autorisant la ratification avant que la charte fondamentale ne fût révisée. Cela fut fait par le Congrès du Parlement le mardi 23 juin. Dès le lendemain, le chef de l'État demandait au premier ministre de présenter ce projet de ratification au conseil des ministres du 1er juillet. Mais avant que la procédure ne soit formellement engagée, il fallait attendre que le texte de la révision constitutionnelle soit publié au *Journal officiel* – ce qui fut fait le vendredi 26 juin – et qu'elle entre en vigueur un jour franc après cette promulgation, c'est-à-dire le dimanche.

Le délai aurait pu encore être plus long. M. Pierre Mazeaud avait en effet annoncé haut et fort son intention de saisir le Conseil constitutionnel. Il entendait d'abord le consulter sur la révision elle-même, mais il a dû convenir qu'il n'avait pas de base juridique pour le faire. Ensuite il voulait, en usant de la nouvelle version de l'article 54 de la Constitution, qui permet à soixante députés ou à soixante sénateurs de saisir le Conseil constitutionnel de la constitutionnalité d'un engagement international, *lui demander* de vérifier si la révision votée était suffisante. Mais ses «compagnons» ont refusé de l'aider dans cette tâche, M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, ne cachant pas sa lassitude devant une certaine forme de juridisme, et M. Charles Pasqua, son homologue du Sénat, préférant s'incliner devant le vote du Congrès. M. Mazeaud, à son grand regret, a dû renoncer, faute de trouver les soixante soutiens indispensables.

L'avis positif du Conseil d'État

La procédure a pu s'engager lundi. Elle s'est déroulée sur deux fronts. Le gouvernement a demandé au Conseil d'État d'examiner son projet de loi. Celui-ci, en fait, avait commencé depuis un mois à étudier le traité de Maastricht. Une commission spéciale avait été créée, cinq rapporteurs spéciaux et un rapporteur général s'étaient déjà mis au travail, tant cet accord est complexe, et tant il aura des conséquences lourdes sur la législation française. Cette commission s'est réunie lundi, et l'assemblée générale du Conseil d'État mardi matin. Elle a donné un avis positif, après avoir notamment constaté que le traité n'était plus contraire à la nouvelle version de la Constitution.

Le projet de loi de ratification a donc pu être inscrit à l'ordre du jour du conseil des ministres de ce mercredi. C'est au cours de celui-ci que le gouvernement devait demander officiellement au chef de l'État de le soumettre à référendum. L'article 11 de la Constitution dispose, en effet : *«Le président de la République, sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions (...), peut soumettre au référendum tout projet de loi (...) tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions.»*

La décision de M. Mitterrand prend la forme d'un décret indiquant la date du référendum et la question qui sera posée aux Français. Pour ce décret, le président de la République n'a pas besoin de l'accord du gouvernement, puisque, en vertu de l'article 19 de la Constitution, l'utilisation de cet article 11 fait partie des actes du chef de l'État pour lesquels il n'a pas besoin du contreseing du premier ministre. En revanche, il lui faut l'avis du Conseil constitutionnel. En effet, l'article 60 de la loi fondamentale indique que *«le Conseil constitutionnel veille à la régularité des opérations de référendum et en proclame les résultats»*, et l'article 46 de la loi organique de 1958 précise que *«le Conseil constitutionnel est consulté par le gouvernement sur l'organisation des opérations de référendum. Il est avisé sans délai de toutes mesures prises à ce sujet»*. Aussi le Conseil constitutionnel s'est-il réuni mardi 30 juin.

Sans que cela soit obligatoire, le décret présidentiel décidant d'un référendum (il y en a eu 6 sous la Ve République) a toujours été signé le jour du conseil des ministres approuvant le projet de loi qui devait être soumis aux électeurs. Dans trois cas, le président de la République en a, le jour même, avisé le Parlement par un «message». Le décret convoquant le Parlement en session extraordinaire prévoit cette possibilité, puisqu'il fait figurer à son ordre du jour *«une communication du gouvernement»*, sans que la date en soit précisée.

La tradition veut aussi que les autres décrets organisant la consultation référendaire, qui doivent eux aussi être soumis pour avis au Conseil constitutionnel, soient connus le même jour. Aujourd'hui, *il ne devrait pas en être de même.* En effet, dans le passé, le référendum avait lieu dans le mois suivant la décision de l'organiser. Cette fois, le gouvernement a le temps de préparer les décrets indispensables : organisation *technique du référendum* par référence au code électoral, réglementation de la campagne, cas particulier des territoires d'outre-mer et des Français établis hors de France.

Le point le plus délicat est celui de la campagne. En 1988, lors du référendum sur la Nouvelle-Calédonie, avaient eu le droit d'y participer les partis disposant d'un groupe à l'Assemblée *nationale ou au Sénat* (le PC, le PS, le RPR, l'UDF et le CDS) plus ceux dont les candidats avaient obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés aux dernières élections législatives, ce qui est le cas du Front national. *Pour le référendum* sur Maastricht, il est possible qu'il soit aussi tenu compte des résultats des élections européennes de 1989 et des élections régionales de 1992, ce qui permettrait aux forces politiques apparues alors, essentiellement les écologistes, de faire connaître officiellement leur position sur l'Union européenne. Mais cela ne devrait être définitivement arrêté que dans la deuxième quinzaine de juillet.

THIERRY BRÉHIER

En bonne voie

Suite de la première page

Mais que, sous la pression, ici des écologistes, là des sénateurs de l'opposition et de *certains lobbies médicaux*, il fasse, à l'excès, le choix de l'inaction, c'est prendre le risque d'encourager la revendication, là où au contraire il recherche l'apaisement. Il ne faudrait pas, en effet, qu'à la suite d'une série de reculs successifs le gouvernement et son chef s'affaiblissent au point de n'être plus que ceux qui expédient les affaires courantes, et surtout au point d'être privés de toute capacité de se prévaloir d'un succès au référendum.

Celui-ci n'est certes pas assuré. La proportion des Français qui se déclarent soit indifférents, soit sans opinion, reste élevée, et constitue, pour *les partisans du «non», une* «réserve» disponible. Mais, si l'on en croit la nouvelle enquête de la SOFRES publiée par *le Figaro*, les partisans du «oui» sont de plus en plus nombreux. Ils sont aussi déterminés à *faire prévaloir leurs convictions* européennes, aux dépens éventuellement de consignes partisanes contraires qui pourraient leur être données, et privilégient, par leur jugement favorable, les personnalités qui font *campagne* en faveur du traité de Maastricht, au premier rang desquels Jacques Delors, Pierre Bérégovoy, et Raymond Barre; alors qu'à l'inverse les personnalités qui prônent le «non» paraissent moins influentes auprès de l'opinion qu'elles n'ont pu l'être auprès des médias.

Se garder de mélanger les genres

Cette photographie de l'opinion, qui intervient après le vote favorable des Irlandais et le succès de la procédure de révision constitutionnelle par la voie parlementaire, confirme en tout cas que la clé d'une victoire au référendum se situe bel et bien dans le découplage de l'enjeu européen d'avec les échéances de politique intérieure. Pour gagner, le gouvernement n'a certes pas intérêt à braquer telle ou telle catégorie de la population contre lui; mais il n'a pas non plus nécessairement intérêt à bannir tout sujet de discorde ou toute occasion de véritable débat : il lui faut simplement se garder de mélanger les genres, éviter de donner prise, si peu que ce soit, à une accusation de manœuvre intérieure au prétexte du vote sur Maastricht.

L'opinion fait si bien cette distinction qu'elle repousse majoritairement l'idée d'une démission du chef de l'Etat, en cas de victoire du «non», et tout aussi majoritairement l'idée d'une consultation législative anticipée, en cas de victoire du «oui». M. Mitterrand et son gouvernement doivent donc se faire à l'idée qu'à partir d'un succès du référendum ils ne pourront entreprendre aucune recomposition, ni envisager de rebâtir une majorité. Le gain sera pour le président lui-même, sans plus.

Ce ne serait déjà pas si mal pour un homme qui cristallise encore aujourd'hui tant de déceptions et de mécontentements. Il est vrai que son expédition victorieuse de Sarajevo entame sérieusement l'argument de ceux qui étaient tentés de se saisir de Maastricht pour obtenir un rejet du président. Son panache et son courage, et surtout le fait que, sur le terrain, l'étau se soit desserré, sont des éléments de nature à commencer de renouer le fil rompu entre un homme et un peuple, et incitent moins à le sanctionner.

Ce contexte donne du poids aux arguments de ceux qui, comme Edouard Balladur, pressent le RPR et son président de prendre position pour le «oui». L'ancien ministre d'Etat est en effet favorable à la ratification du traité *«quelles que soient ses imprécisions»*. Il souhaite que son mouvement, et celui qui reste le principal présidentiable de la droite, mettent un terme à leur indécision et *«privilégient l'intérêt national à long terme»*. *«Ce qui emporte ma décision, c'est le désir de voir la France s'associer à une entreprise européenne dans laquelle elle conserve toutes ses chances et toutes ses possibilités d'action»*, nous a d'ailleurs déclaré M. Balladur.

Si, comme il est probable, M. Chirac se range à l'avis de celui qui reste le mieux placé pour succéder, à l'hôtel Matignon, à M. Bérégovoy, c'est un obstacle de taille qui sera levé sur la route du référendum. L'électorat du RPR est certes déjà majoritairement favorable au traité de l'union européenne, mais il l'est faiblement (32 % contre 28 %); la décision du président du RPR sera évidemment de nature à modifier sensiblement cette proportion.

Un climat politique et social délesté de tout ce qui pourrait l'encombrer, une opinion de plus en plus *convaincue, et la prise de position* imminente de celui des principaux responsables politiques qui manquaient à l'appel : le référendum, «exigé» par M. Chirac et voulu par *M. Mitterrand, semble aujourd'hui* plutôt en bonne voie. La ratification par les Français redevient, au fil des jours, une perspective raisonnable. Mais elle trouve sa limite dans le refus du pays de lui donner une suite politique qui n'eût pourtant pas manqué de cohérence.

JEAN-MARIE COLOMBANI

□ 61 % des suffrages exprimés en faveur du «oui» selon la SOFRES. – Selon un sondage de la SOFRES publié par *le Figaro* du 1er juillet, 37 % des personnes interrogées se disent décidées à voter «oui» au référendum sur le traité de Maastricht, 23 % voteront «non», 23 % voteront «blanc» ou s'abstiendront, 17 % ne répondent pas. En suffrages exprimés, la majorité pour le «oui» est de 61 % contre 39 % au «non». Ce résultat représente une progression de deux points par rapport au mois précédent, alors que les jugements favorables au traité augmentent dans une proportion plus forte encore (onze points, avec 46 % contre 18 %), celles-ci ne se traduisant pas, *ipso facto*, en intentions de vote. En cas de victoire du «non», 49 % des personnes interrogées sont hostiles à un départ du chef de l'Etat, 40 % souhaitent au contraire ce départ (enquête effectuée du 22 au 24 juin auprès d'un échantillon de mille personnes).

Sous la pression de M. Bérégovoy

Les socialistes retardent l'application de la réforme de la taxe d'habitation

Les députés socialistes ont décidé, mardi 30 juin, de reporter à janvier 1993 l'entrée en application de la taxe départementale sur le revenu (TDR), qui avait été adoptée, en juin 1991, contre la volonté du ministre de l'économie et des finances de l'époque, M. Pierre Bérégovoy, et de celui du budget, M. Michel Charasse. Cette décision, obtenue par 34 voix contre 24 en réunion du groupe, a laissé plusieurs des partisans de la réforme très amers à l'égard du gouvernement.

M. Bérégovoy est arrivé à ses fins. De la réforme de la taxe d'habitation, une des seules initiatives fiscales que s'était permises le *groupe socialiste, le premier* ministre ne voulait pas entendre parler. En juin 1991, alors ministre de l'économie et des finances, il avait dû se contenter de prendre acte de l'arbitrage du premier ministre de l'époque, Mme Edith Cresson, en faveur du calcul de la part départementale de la taxe d'habitation en fonction du revenu. A peine lui succédait-il qu'il revenait à la charge contre cette réforme, en raison, expliquait-il, de son inopportunité politique et des difficultés techniques de sa mise en œuvre. Cette courtoise insistance, relayée auprès du groupe par M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS *qui en appelait à la nécessaire solidarité* avec le gouvernement, parvenait à ébranler la conviction de nombreux députés, mais elle ne suffisait pas à convaincre la majorité.

«Quand on perd son âme...»

La fin de non-recevoir adressée *par M. Bérégovoy à une solution* de compromis proposée par le groupe, fin avril, avait laissé aux partisans de la réforme une victoire au goût amer. Le rapporteur général du budget, M. Alain *Richard (Val-d'Oise), comme* le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli (Landes), avaient alors reproché au gouvernement et à l'administration du Quai de Bercy d'avoir tout fait *pour saboter cette réforme. Sabotée* ou non, la TDR devait officiellement entrer en vigueur à l'automne 1992.

Sauf que l'un des plus farouches ennemis de la TDR, M. Charasse, est aussi un excellent connaisseur des mécanismes parlementaires et qu'il s'est, tout simplement, souvenu que le Parlement était composé de deux Assemblées. Restait à trouver le docile sénateur qui voudrait bien se dévouer pour traduire, en amendement, la pensée du ministre du budget. M. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle) se proposait et, le 18 juin, il déposait *«à titre personnel»* un amendement de suppression de la TDR que la majorité sénatoriale de droite s'empressait bien sûr d'adopter.

Les députés socialistes étaient donc mis devant le fait accompli : dans le texte qui devait être examiné en commission mixte paritaire (composée de sept députés et de sept sénateurs), la TDR était *supprimée. La rétablir par amendement* revenait à prendre le risque d'une confrontation directe avec le gouvernement, maladroite en cette période de préparation d'élections et à quelques jours du congrès du PS, d'autant que la majorité des députés n'avaient aucunement l'intention de mourir pour une réforme fiscale... Cependant, accepter l'amendement «Masseret-Charasse» signifiait une reddition sans condition, trop humiliante pour certaines consciences socialistes.

La réunion de groupe, mardi, a donc tourné à la laborieuse tentative de compromis. Fidèle lieutenant *de M. Bérégovoy*, M. Christian Pierret a proposé un amendement dans lequel la TDR est reportée à janvier 1993, avec une progressivité pour les contribuables «nouveaux entrants». Pour rassurer leur conscience de gauche malmenée, les députés décidaient aussi de demander au gouvernement la renégociation de deux amendements qu'il avait fait adopter au Sénat, en faveur de la fiscalité du logement, dans un sens beaucoup plus restrictif.

Après un débat tendu, au cours duquel MM. René Dosière, Alain Richard, Bernard Poignant, Raymond *Douyère ou Augustin* Bonrepaux ont exprimé leur désaccord avec cette proposition de compromis, en annonçant qu'ils refusaient de participer à la commission mixte paritaire, et alors que M. Fabius assistait silencieux aux échanges, l'amendement de M. Pierret était adopté par 34 voix contre 24. Convaincu que le report signifie le renoncement définitif à cette réforme, M. Douyère, proche de M. Jean Poperen, constatait : *«C'est la mise au pas du groupe par les fabiusiens, après celle du parti.» «Il serait plus simple de supprimer le Parlement,* observait, courroucé, M. Dosière, en ajoutant que *«quand on perd son âme, on ne peut espérer gagner quoi que ce soit»*.

PASCALE ROBERT-DIARD

Les travaux du Parlement

La bioéthique et la maîtrise des dépenses de santé ne figurent pas à l'ordre du jour de la session extraordinaire

En raison du retard pris au mois d'avril dernier, après le changement de gouvernement, le Parlement est appelé à siéger en session extraordinaire, à compter du mercredi 1er juillet, pour achever l'examen des textes engagé au cours du printemps.

Selon le décret de convocation du *président de la République*, deux séries de textes importants, cependant, ne figurent pas à l'ordre du jour de cette session : le projet relatif à la maîtrise des dépenses de santé, repoussé par le Sénat à l'issue du vote d'une question préalable, *et qui n'avait été considéré* comme adopté, en première lecture, à l'Assemblée nationale, qu'au terme d'un engagement de responsabilité du gouvernement, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution *(lire aussi page 16)*: les projets relatifs à la bioéthique, pour lesquels le ministre de la recherche et de l'espace, M. Hubert Curien, a lui-même affirmé, mardi 30 juin, en réponse à une interpellation pressante de M. Jacques Toubon (RPR, Paris), qu'il s'efforcerait d'obtenir une modification de l'ordre du jour afin de favoriser l'adoption définitive de ces textes avant la fin de l'année.

Au cours de l'*ultime journée* de sa session ordinaire de printemps, le Parlement a par ailleurs adopté définitivement les textes suivants :

– Le projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités *physiques et sportives*, dans la version arrêtée par une commission mixte paritaire (CMP) formée de députés et de sénateurs ;

– Le projet de loi relatif à l'élimination des déchets, également dans *la* forme retenue par une CMP ;

– Le projet de loi relatif à la pharmacie vétérinaire, dans les termes adoptés par le Sénat le 26 juin dernier ;

– Le projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente des voyages :

– La proposition de loi relative au Conseil économique et social.

Les députés ont également adopté en seconde lecture le projet de loi relatif à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail *(le Monde* du 24 juin), qui, en dépit d'un vote positif des seuls groupes du PS et du PC, a donné lieu à de vifs échanges entre le secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la consommation, Mme Véronique Neiertz, et le porte-*parole du groupe communiste*, Mme Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis). Ce texte ne figurant pas à l'ordre du jour de la session extraordinaire, son examen devrait reprendre au cours de la prochaine *session d'automne*.

Les députés ont aussi adopté le projet de loi relatif à la pharmacie et au médicament, présenté par M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, qui vise à introduire dans le droit français trois directives européennes. Seul le groupe communiste a voté contre ce projet. Un amendement introduit par le gouvernement prévoit un renforcement du contrôle des médicaments exportés dans les pays du tiers-monde, notamment lors de collectes organisées à des fins humanitaires. M. Kouchner a soutenu à ce propos une argumentation équilibrée *en affirmant que «nous n'avons pas le droit d'exporter des médicaments dont nous ne voudrions pas chez nous»*, mais en recommandant d'être *«assez souples pour permettre l'exportation de produits dont nous sommes sûrs»*, même s'ils ne bénéficient pas d'autorisation de mise sur le marché. Le retard pris à l'Assemblée nationale n'a pas permis l'adoption définitive par les sénateurs de ce texte *qui n'a pas été prévu à l'ordre du* jour de la session extraordinaire.

Les députés ont adopté également un projet de loi relatif à l'installation de réseaux de distribution par câble, mis au point par une CMP (*le Monde* daté 28-29 juin), et qui devait être adopté définitivement au Sénat, mercredi 1er juillet. Ils ont aussi adopté le projet de loi relatif à la lecture publique, que le *secrétaire d'Etat à la communication*, M. Jean-Noël Jeanneney, s'est proposé de compléter, lors de la session budgétaire, par une aide aux librairies, après constitution d'un groupe de travail associant le gouvernement et les parlementaires. Ce projet devait être définitivement adopté à l'Assemblée nationale le mercredi 1er juillet. Les députés ont enfin approuvé en seconde lecture le projet de loi relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés, dans les termes retenus par une CMP. Ce texte devait aussi être adopté définitivement au Sénat mercredi 1er juillet.

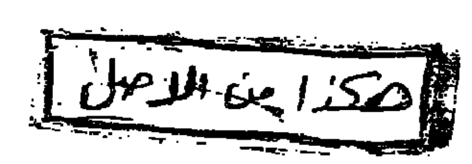
G. P. et J.-L. S.

Une lettre de M. Balkany

Nous avons reçu de M. Patrick Balkany, député RPR des Hauts-de-Seine, la lettre suivante :

Dans votre numéro 14741 du *Monde* daté du 20 juin dernier, vous avez rapporté des propos que j'aurais tenus lors de la séance de la veille à l'Assemblée nationale, qualifiant M. Charles Millon de *«pourri»* et de *«social-traître»*. Cette information est erronée, comme le confirme le journal des débats de l'Assemblée nationale de la séance du 18 juin dernier. Je n'ai jamais utilisé ces adjectifs à l'encontre de l'un de mes collègues, et je vous demande de bien vouloir *porter cette rectification* à la connaissance de vos lecteurs.

[Nous donnons acte à M. Balkany de son démenti, tout en soulignant que notre information était puisée à bonne source et que le *Journal officiel*, invoqué par notre *correspondant, ne reproduit jamais la totalité* des invectives et des exclamations qui émaillent les séances parlementaires.]



POLITIQUE

L'affaire de Port-Fréjus

M. Léotard s'explique sur l'achat du domaine de Sainte-Croix

Une confrontation générale des six personnes inculpées dans l'affaire de Port-Fréjus est prévue pour le mercredi 8 juillet à Lyon. Trois d'entre elles, MM. François Léotard, en tant que maire de Fréjus présidant la SEMAF (Société d'économie mixte de l'aire de Fréjus), Gilbert Lecat, premier adjoint au maire, conseiller général UDF-PR, et Henry Meyer, représentant le syndicat des constructeurs-promoteurs de l'Est varois au conseil d'administration de la SEMAF, sont poursuivies pour ingérence, trafic d'influence et corruption. Les trois autres, MM. Michel Hamaide, ancien député UDF du Var, suppléant de M. Léotard à l'Assemblée nationale, conseiller général « divers droite », Marc Mascherpa et André Vecchini, promoteurs, représentant respectivement le syndicat du bâtiment et des travaux publics et la chambre de commerce et d'industrie à la SEMAF, sont poursuivis pour ingérence.

Contrairement aux informations communiquées la veille, M. Elie Brun, conseiller municipal de Fréjus, autre administrateur de la SEMAF, n'a pas été inculpé. L'enquête menée par la police judiciaire n'est cependant pas terminée. Il appartiendra ensuite aux magistrats de la chambre d'accusation de rendre leur arrêt qui enverra les inculpés devant le tribunal correctionnel ou prononcera en leur faveur des décisions de non-lieu.

M. Léotard s'est défendu, mardi 30 juin, par l'intermédiaire de son avocat, Me Jean-Marc Varaut, et de son cabinet parisien, d'avoir commis la moindre illégalité. A Fréjus, les élus de la majorité municipale, réunis à huis clos, ont affirmé que la décision prise par leur maire de se démettre de tous ses mandats électifs constituait *« une réponse fulgurante, cinglante, digne et responsable à ses accusateurs »*. Ils ont demandé à M. Léotard *« de rester le premier des Fréjussiens »* en souhaitant que celui-ci conserve son mandat de conseiller municipal.

Le principal accusateur de l'ancien ministre, M. René Espanol, a estimé, en revanche, que *« M. Léotard ne peut distribuer des « non-lieux » comme il attribuait les permis de construire »*. L'attitude de M. Léotard continue de susciter une large approbation qui dépasse le cercle de ses amis politiques.

« Rien n'a été laissé dans l'ombre »

affirme Me Varaut, l'avocat de l'ancien ministre

Me Jean-Marc Varaut, avocat de M. François Léotard, a souligné, mardi 30 juin, dans un communiqué, que la plainte déposée par M. René Espanol contre le maire de Fréjus et les administrateurs de la SEMAF (Société d'économie mixte de l'aire de Fréjus) date du 22 mai 1990 et il a ajouté : *« Si elle avait eu un fondement sérieux, elle aurait progressé plus vite. Mais en juillet 1991 des réquisitions ont été prises sur instructions hiérarchiques contre les personnes dénommées, c'est-à-dire François Léotard, Gilbert Lecat et tous autres. Des inculpations étaient alors inévitables à terme avant que la procédure ne trouve son issue nécessaire. Le président Blondet, président de la chambre d'accusation de Lyon, chargé d'instruire, avait différé celle-ci jusqu'au retour de la commission rogatoire devant réunir les pièces du dossier.*

» C'est dans ces conditions que j'ai assisté François Léotard, le lundi 29 juin, après avoir assisté les autres inculpés le 18 juin. François Léotard s'est expliqué complètement sur les griefs allégués par M. Espanol. Rien n'a été laissé dans l'ombre. L'achat en 1986 de la maison que François Léotard louait depuis 1979 et dont le bail n'expirait qu'en 1994, et dans laquelle il avait fait 700 000 F de travaux à l'aide d'emprunts, a été fait au juste prix. Il ne s'agit pas d'une libéralité indirecte.

» Le promoteur qui avait acheté un ensemble à Fréjus pour être loti n'avait pas d'autre usage du lot n° 16 non constructible comme des lots représentant un parc de 7 hectares dont il a fait don à la commune. M. Meyer, qui est au nombre des promoteurs varois qui sont intervenus sur le site de Fréjus, sous le contrôle des Domaines et du marché, n'a bénéficié d'aucun avantage. François Léotard ne devrait donc se trouver que quelques semaines au nombre des trois cent cinquante maires inculpés.

» Sans une indiscrétion, qui ne provient pas du palais de justice de Lyon, l'ordonnance de non-lieu qui doit justement clore cette affaire aurait été rendue publique en même temps que l'inculpation qui la précède ou qui l'a précédée nécessairement. »

« 1 200 000 F est déjà un prix respectable »

Le cabinet parisien de M. François Léotard a diffusé, mardi 30 juin, un *« mémorandum concernant l'acquisition de la maison de Sainte-Croix par M. et Mme Léotard »*. Dans cette note de huit pages, le maire de Fréjus précise longuement dans quelles circonstances il est devenu d'abord locataire, puis propriétaire, pour 1 200 000 F – payés à une société contrôlée par M. Henry Meyer, aujourd'hui inculpé d'ingérence, trafic d'influence et corruption, – de la demeure patricienne de 600 mètres carrés habitables et 2,7 hectares de terrain qui lui a déjà valu, en 1989, un redressement fiscal de 360 317 F à la suite d'une enquête diligentée par les services du ministère des finances, à l'époque où le ministère du budget était dirigé par M. Alain Juppé.

Le texte indique notamment que *« s'agissant du prix de 1,2 million de francs payé pour la maison de Sainte-Croix, on peut faire les remarques suivantes : le coût total de la maison (achats plus travaux) a été quasi entièrement financé par des emprunts de M. et Mme Léotard ; le prix de 1,2 million de francs concernait non pas une maison neuve ou du moins en parfait état et disposant de tout le confort et de toutes les commodités mais une maison ancienne, certes de bel aspect et intéressante comme édifice, mais nécessitant de gros travaux (avec les travaux évoqués ci-dessus, le prix de revient est de 2 millions de francs). L'administration fiscale a été amenée – on n'ose pas dire « spontanément » – à examiner cette transaction. Elle a remis en cause le prix et proposé un rehaussement pour l'assiette des droits d'enregistrement. La législation fiscale permet de retenir une base différente de celle de la transaction réelle pour asseoir les droits d'enregistrement, base censée refléter la « valeur de marché », même si la transaction réelle n'est en aucune manière contestée (en d'autres termes, le contribuable a le droit de faire une bonne affaire mais ne peut pas en exciper auprès du fisc !). M. Léotard, pour éviter toute discussion, a accepté un rehaussement à 2,2 millions de francs et payé le complément de droits correspondant. »*

Le mémorandum affirme également qu'*« il n'était pas anormal, s'agissant d'une propriété occupée et encore en mauvais état malgré les premiers travaux effectués par M. Léotard, que les parties se mettent d'accord sur un prix raisonnable (1,2 million) »* et que ce prix a été payé par M. Léotard *« comme suit : 750 000 F grâce à un prêt de la BRED à 13 % sur quinze ans ; 450 000 F en « deniers personnels » au niveau de l'acte se décomposant en fait en 150 000 F d'économies personnelles et 300 000 F d'emprunt auprès de l'Assemblée nationale »*.

« En 1985, conclut ce texte, *le marché immobilier sur la Côte d'Azur était passablement déprimé. Par ailleurs, chacun admettra que Fréjus n'est ni Cannes, ni Nice, ni Saint-Tropez, ni même encore tout à fait Saint-Raphaël et ne saurait donc commander les mêmes valeurs immobilières. Or, en se reportant par exemple au marché de Saint-Raphaël en 1985, il serait aisé de constater que les villas aux alentours de 1,5 million de francs étaient de très belles propriétés en parfait état. Dès lors, 1,2 million de francs est déjà un prix respectable pour Fréjus. D'autant que la maison se situe dans un environnement qui n'a pas d'agrément particulier. Du point de vue du vendeur, enfin, il s'agissait d'une propriété occupée par un locataire titulaire d'un bail en bonne et due forme. Comme il était exclu que la SILU* [la société contrôlée par M. Meyer] *reprenne cette propriété pour l'occuper personnellement ou pour un membre de la famille de M. Meyer, elle était tenue de la proposer en priorité au locataire. Tout expert immobilier sait qu'une telle situation commande une décote sur le prix. Le cas des appartements parisiens est à cet égard bien connu et l'on sait que ces décotes vont de 10 % minimum à plus de 50 % (dans le cas de certains logements encore protégés par la loi de 1948). »*

L'opposition rend hommage à une décision « courageuse »

La décision de M. François Léotard de se démettre de tous ses mandats à la suite de son inculpation dans l'affaire de Port-Fréjus a été *« saluée »*, mardi 30 juin, par le Parti républicain qui a rendu hommage à son *« courage »* et à sa *« détermination »* tout en lui renouvelant *« avec force sa confiance, son amitié et sa solidarité »*.

M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a estimé que M. François Léotard *« donne un exemple de civisme au monde politique et se comporte en homme d'honneur »*, alors que M. Pascal Clément, vice-président (UDF) de l'Assemblée nationale, a affirmé : *« Jean-Michel Boucheron est toujours député, tandis que François Léotard a démissionné. C'est la classe. » « Le geste de M. Léotard manifeste un sens de l'honneur et un souci de transparence qui méritent l'estime »*, a commenté M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale. M. Yves Galland, président du Parti radical, a rendu hommage à la *« dignité »* de M. Léotard, ajoutant : *« Son attitude courageuse, sa volonté de transparence et de respect de la séparation des pouvoirs sont exemplaires. »*

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a déclaré qu'il faisait *« tout à fait confiance »* à M. Léotard et a jugé *« digne et courageuse »* sa réaction. Ancien ministre du budget du gouvernement de M. Chirac de 1986 à 1988, M. Juppé a confirmé que ses services avaient, à l'époque, mené *« une enquête fiscale de routine »* ayant abouti à *« un redressement fiscal comme on en opère souvent dans ce genre de transactions »*, précisant toutefois que *« l'affaire d'aujourd'hui n'a strictement rien à voir avec cela »*.

M. Pierre Mazeaud, vice-président RPR de l'Assemblée nationale, a indiqué que l'attitude de M. Léotard correspondait *« à quelqu'un qui a des convictions morales et qui attend que la justice se prononce »*. Il a conseillé *« à tous les hommes politiques de faire la même chose »*. Pour M. Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), *« François Léotard a raison, les hommes politiques ne doivent bénéficier d'aucun privilège »*.

M. Philippe Séguin (RPR, Vosges) a souhaité, pour sa part, que *« François Léotard reprenne sa place le plus rapidement possible dans le débat politique »*. Du côté socialiste, M. Jean Auroux, président du groupe PS à l'Assemblée nationale, a affirmé : *« Si un jour pareille mésaventure m'arrivait, je ferais comme François Léotard et je ne demanderais pas qu'on me prenne pour un héros. »* M. Auroux a ajouté que la décision de M. Léotard le confortait *« dans l'idée de la nécessité de rendre public, au début et à la fin d'un mandat politique, le patrimoine des élus »*. *« Les engagements du gouvernement en matière de lutte contre la corruption sont tenus »*, a-t-il assuré. M. Jean-Paul Planchou, porte-parole du groupe PS à l'Assemblée nationale, a trouvé *« courageux »* le geste de M. Léotard.

Au Parti communiste, M. Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis) a estimé que M. Léotard *« aurait dû démissionner depuis longtemps, dès que le problème a été posé »*. Du côté du Front national, M. Bruno Mégret, délégué général du mouvement, se réjouit de constater, après avoir fait référence à l'inculpation de M. Bernard Tapie, que *« les chantres des droits de l'homme et du combat anti-Le Pen ne sont que des tartuffes aujourd'hui démasqués »*.

Profits

par Alain Rollat

M. LÉOTARD savait depuis onze mois qu'il serait inculpé. Le code de procédure pénale rendait la chose certaine – comme le souligne son avocat – puisqu'il avait été personnellement dénommé dans le réquisitoire pris en juillet 1991 par le procureur de la République après les plaintes déposées contre lui et d'autres administrateurs de la Société d'économie mixte de l'aire de Fréjus (SEMAF). Il espérait toutefois – et son défenseur ne s'en cache pas – que le secret de l'instruction serait strictement gardé jusqu'au moment où il pourrait faire savoir, en même temps, qu'il avait été inculpé et lavé de tout soupçon par l'ordonnance de non-lieu qui ne manquera pas – selon lui – de confondre ses accusateurs.

La chambre d'accusation de Lyon n'a pas failli à son devoir de discrétion. C'est son propre suppléant à l'Assemblée nationale, M. Hamaide, qui, par ses révélations au quotidien *Var matin*, la semaine dernière, a obligé M. Léotard à changer de plan tout en conservant le système de défense qu'il avait déjà employé, l'an passé, dans ses poursuites contre d'autres journaux. Mais la question n'est pas de savoir si le maire de Fréjus a réalisé *« une bonne affaire »* ou bénéficié d'une *« libéralité »* quand il a acheté, en mars 1986, à un prix jugé trop *« juste »* par les services fiscaux, la gentilhommière dont jouit aujourd'hui son ancienne épouse à un promoteur qui se retrouve inculpé comme lui d'ingérence, trafic d'influence et corruption parce qu'il est soupçonné d'avoir tiré des profits personnels de ses fonctions de membre du conseil d'administration de la SEMAF où il siège depuis mai 1986. Elle est d'abord de savoir s'il existe un lien de cause à effet entre cette transaction privée et l'affaire de Port-Fréjus.

Même si diverses coïncidences paraissent troublantes, rien n'autorise à affirmer – si l'on s'en tient aux éléments connus du dossier – que ce promoteur a, en contrepartie, bénéficié de faveurs particulières de la part du maire de Fréjus. Il appartiendra éventuellement à la police et à la justice d'en apporter la preuve ou de conclure que, sur ce point, M. Léotard a été victime d'un procès d'intention.

Elle est surtout de savoir, à propos des autres inculpations, si des élus et des promoteurs locaux ont pu – comme semblent l'indiquer ces mêmes éléments du dossier – tirer, par leur participation professionnelle aux opérations immobilières de Port-Fréjus, des profits privés de leurs fonctions d'administrateurs de la SEMAF, qui leur faisaient devoir de privilégier l'intérêt public, sans que la responsabilité juridique, politique et morale de leur maire-président, M. Léotard, soit engagée. Seule une décision générale de non-lieu pourrait sortir définitivement celui-ci de l'ornière.

Les réactions que suscite ce dossier confirment en tout cas le proverbe selon lequel « à quelque chose malheur est bon » puisque sa parade calculée vaut à M. Léotard d'apparaître comme un modèle de civisme. Cela n'est assurément pas un petit profit en cette époque d'affaires où le dérèglement des mœurs politiques atteint un point tel que la norme devient soudain héroïque.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris

Les rafales du professeur Roux

Comment expliquer la faillite du système transfusionnel français qui a conduit, entre autres, au décès de 256 hémophiles A et à la contamination par le virus du sida de 1 500 autres ? La 16e chambre correctionnelle, présidée par M. Jean-Louis Mazières, a cherché des réponses en étudiant, mardi 30 juin, la période des mois de mai et juin 1983. Le professeur Roux, ancien directeur général de la santé, inculpé de non-assistance à personne en danger, s'est expliqué.

Le professeur Jacques Roux est entré dans le prétoire muni d'une « kalachnikov ». Et avec un bon sourire paternel, il a méthodiquement arrosé les « politiques ». Ainsi le vieux baroudeur communiste a-t-il vite percé sous ce mandarin aux allures de médecin de famille. Et l'on se prit à se demander ce que cela aurait été si son avocat, Me Nicole Dreyfus, n'avait précisé : *« Mon client a quitté son poste sans emporter d'archives. »*

Pas d'archives, mais de la mémoire. Du haut de ses soixante-neuf ans, il a directement ou indirectement égratigné Mme Georgina Dufoix, MM. Pierre Bérégovoy, Laurent Fabius, Jean-Jacques Servan-Schreiber, le cabinet du ministre de la justice, le ministère des finances, et l'on en passe. Le professeur Roux, dont les pouvoirs ne furent pas minces au ministère de la santé, n'éprouve visiblement aucune solidarité avec ces hauts personnages qu'il « assassine » tranquillement. Sa qualité d'inculpé ne doit pas tromper : il fut, au début des années 80, l'un des rares à prendre quelques mesures préventives pour tenter de lutter *contre le sida et ses inconnues.*

« Quand je suis arrivé au ministère fin 1981, raconte-t-il, *le bureau des maladies infectieuses m'a semblé trop léger même si je ne pouvais percevoir ce que deviendrait l'épidémie. J'ai prospecté pour trouver un spécialiste et j'ai nommé le docteur Jean-Baptiste Brunet en février 1982. »*

Une circulaire peu appliquée

Et comme le professeur goûte l'anecdote, il ne résiste pas au plaisir de préciser : *« Je passe sur les moyens peu recommandables sur le plan financier auxquels il a fallu recourir pour lui donner une situation correcte. Il a fallu un an et demi de discussions avec le ministère du budget sous la direction de Pierre Bérégovoy. »*

Une digression qui perdra un peu de son innocence lorsqu'un avocat des parties civiles poussera le professeur à expliquer comment les crédits destinés à la prévention – plusieurs millions de francs – furent, plusieurs années durant, « soustraits » sur ordre supérieur. *« C'était un détournement légal, monsieur le président. Je recevais une lettre du cabinet du ministre me demandant de verser ces crédits au secrétariat général pour qu'ils soient remis au Centre mondial de l'informatique présidé par Jean-Jacques Servan-Schreiber. Je refusais systématiquement et, à la troisième injonction, un arrêté était pris d'office, signé par le premier ministre. »*

Terrible professeur à l'accent légèrement chantant, qui ajoute aussitôt : *« J'étais d'autant plus furieux que mon budget prévention était trop juste et que je n'arrivais pas à faire partager mon point de vue au ministère des finances qui avait une vision différente. »* Ce procès ne semble pas – pas encore – être le sien...

Pour l'instant, il reste cet ancien haut fonctionnaire avisé qui, le premier au monde, signa, le 20 juin 1983, une circulaire demandant que les donneurs à risque soient exclus lors des collectes de sang. Mais que vaut une circulaire en France ?

« Elle a été adressée directement aux préfets, se rappelle-t-il. *Mais j'ai eu quelques difficultés pour la faire publier* au Bulletin officiel. *Et elle n'a pas été toujours bien reçue par les médecins et notamment les médecins de la transfusion. L'administration n'a pas le droit de donner des indications dans le domaine des actes médicaux... »* En tout cas, le professeur assure que sa circulaire déplut. *« En 1984, j'ai eu des échos... L'administration pénitentiaire n'était pas contente et le cabinet du ministre de la justice a fait pression pour que l'on continue les collectes de sang dans les prisons. »*

Le substitut, Mme Michèle Bernard-Requin, se dresse : *« J'ai beaucoup d'admiration pour votre courage. Vous avez été le premier au monde à signer une telle circulaire. Mais si vous avez lu mon réquisitoire* (le professeur fait signe que oui), *vous savez aussi que j'ai une grande sévérité pour votre inaction dans la période ultérieure. Vous entendez des échos... Comment se fait-il alors que la direction générale de la santé n'intervienne pas pour interdire les collectes dans les zones à risque, dans le quartier des Halles ? » « Effectivement, il n'y a pas eu de directives écrites. Je n'ai pas voulu faire de dirigisme. Les médecins de la transfusion sanguine sont des personnages... On me répondait : les médecins savent ce qu'ils ont à faire. »*

Et le ministère voguait, incertain. Le professeur Roux slalomait dans la poudreuse administrativo-politique : *« Je n'avais pas la possibilité de suspendre un produit. C'était de la responsabilité du ministre. On me suivait ou on ne me suivait pas. »* Le docteur Robert Netter, ancien directeur général du Laboratoire national de la santé, autre inculpé, bricolait avec ses deux laborantins : *« Nous avons fait ce que nous avons pu. Je contrôlais les produits sanguins qu'on m'envoyait. »*

Peut-être mesurera-t-on un jour pleinement les responsabilités conjuguées de l'inertie, du fatalisme et de la cécité dans ce drame de la transfusion. Me Xavier Charvet, conseil du docteur Garretta, a pour sa part cité les meilleurs auteurs pour dédouaner les prévenus : *« C'est le professeur Jean Bernard, une sommité, qui a écrit en juin 1983 : « Chaque acte médical comporte un risque. Le risque du sida que l'on vient de décrire est plus petit que tous les autres. »*

Mais les prochaines audiences risquent fort d'anéantir cette ligne de défense pour les années 1984-1985. *« On va finalement attendre d'avoir la certitude que tout le monde est contaminé pour se convaincre qu'il y a un risque »,* s'est indigné Me Georges Holleaux, partie civile, devant un parterre d'hémophiles silencieux et digne.

LAURENT GREILSAMER

A la cour d'assises de l'Hérault

Le crime presque parfait d'Yves Dandonneau

Yves Dandonneau, quarante-six ans, comparait depuis mardi 30 juin devant la cour d'assises de l'Hérault pour avoir, en 1987, organisé sa propre mort dans un accident de voiture afin de toucher près de 11 millions de francs des assurances-vie.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Avec son visage lisse, presque inexpressif et sans âge, Yves Dandonneau évoque irrésistiblement un mannequin de cire. Sous ses cheveux blancs, seules ses paupières qui battent sans cesse animent une face figée aux pommettes saillantes, rendue impersonnelle par quatre opérations de chirurgie esthétique.

Les lèvres éternellement pincées, Dandonneau écoute l'interminable lecture de l'arrêt de renvoi que l'on impose à tous les jurés d'assises. Mais aujourd'hui, ceux du département de l'Hérault sont privilégiés. La greffière lit posément un long document rédigé dans un style moins rébarbatif que la tradition semble l'exiger. Le rédacteur s'est appliqué, séduit par une histoire qui n'aurait pas supporté d'être dénaturée par le jargon judiciaire. Vu par l'accusation, le drame évoque ces romans de Boileau-Narcejac que Henri-Georges Clouzot aimait porter à l'écran au temps où le noir et blanc sublimait les couleurs et les passions.

Dandonneau a eu cette idée pendant une nuit d'insomnie. Il a réveillé son amie pour lui expliquer que ses ennuis financiers étaient terminés. Il suffisait de s'assurer sur la vie et de *« mourir »* pour toucher de l'argent. En avril 1987, il souscrivait donc au bénéfice de son amie Marie-Thérèse Hérault huit contrats d'assurance-vie différents dont certains prévoyaient de doubler ou même de tripler le capital en cas de mort accidentelle, ce qui permettait d'espérer toucher 10 900 000 francs.

Mais il fallait un mort, et Dandonneau commença par demander à *l'un de ses amis infirmier,* Daniel Blouard, de lui fournir un cadavre en le subtilisant dans la morgue de la clinique où il travaillait. L'opération s'étant révélée impossible, quelqu'un envisagea la possibilité de prendre un inconnu vivant et, selon l'accusation, Dandonneau aurait demandé à un autre ami, François Meunier, de lui trouver *« un gars de son âge... qu'il soit ivrogne... au bout du rouleau, genre clochard ».*

Le 6 juin 1987, Dandonneau quittait Paris à bord d'une R 21 de location avec Joël Hipeau, un marginal recruté dans un bar près de la gare du Nord par Meunier. Pendant tout le voyage, Joël aurait bu abondamment. Derrière, Daniel Blouard suivait dans une Austin. A quel moment Joël est-il mort ? A-t-il succombé à un mélange d'alcool et de Valium ? A-t-il subi une injection de Penthotal ? Les débats éclairciront peut-être ce point. En tout cas, selon les déclarations faites à l'instruction, c'est un clochard mort, portant les vêtements de Dandonneau, qui est placé dans l'Austin que l'on précipite contre un rocher avant d'y mettre le feu.

La haine retrouvée du père

Blouard va chercher du secours. En vain. « Dandonneau » est mort carbonisé au lieu-dit « le col de l'homme mort ». Conformément à ses dernières volontés, son corps est incinéré et quelque temps plus tard, Marie-Thérèse touche une partie des assurances qui permettront notamment au vrai Dandonneau de payer la chirurgie esthétique. Le crime était parfait.

Pourtant, un enquêteur d'assurance, ancien gendarme, découvre le montage. Dandonneau est arrêté dans les Alpes-Maritimes le 15 janvier 1988, quelques jours avant Blouard, Meunier, sa concubine Marie-Thérèse et sa maîtresse, Danièle Simonnin.

A l'audience, ce drame rocambolesque prend un autre aspect avec l'évocation de la personnalité de Dandonneau. *« Je ne comprends pas encore ce qui s'est passé »,* soupire la mère de Dandonneau. Elle a appris la mort de son fils, puis sa résurrection en prison. Elle l'avait vu pour la dernière fois en 1984. Car Yves ne s'est jamais entendu avec son père. Cet homme n'avait pas supporté une guerre d'Algérie faite en tant que gendarme. Au retour, c'est la dépression, la démission et le refuge dans la boisson. C'est un mari devenu méchant que Mme Dandonneau évoque.

A dix-sept ans, Yves ayant fait un enfant à une gentille voisine, son père l'a obligé à se marier en lui donnant le choix entre le mariage ou les enfants de troupe. N'a-t-il pas un jour cassé le violon de son épouse violoniste ? Et un autre jour tenté de lui briser la main pour l'empêcher de travailler ? *« Yves est un grand timide, gentil et affectueux. Il a souffert à cause de son père »,* conclut la mère. Dans un sanglot, la sœur d'Yves vient dire combien elle aimait cet *« éternel adolescent ».* Mais elle refuse de parler de leur père et devant l'insistance du président, elle crie : *« Pour expliquer l'attitude de mon frère, vous me demandez de détruire mon père... »* Et elle quitte la barre en larmes, le visage décomposé par un choix impossible.

Il faudra l'œil froid des experts pour entrevoir une amorce d'explication. Pour la psychologue et le psychiatre, il apparaît que Dandonneau avait *« souffert de l'éthylisme du père ».* Et au moment des faits, *« toutes ses dernières hésitations se sont trouvées balayées lorsqu'on lui a présenté ce clochard ivre. Il a retrouvé la haine ressentie pour son père ».*

MAURICE PEYROT

□ **Quinze policiers inculpés dans l'affaire des sociétés de dépannage à Paris.** – Mme Annie Grenier, juge d'instruction parisien chargé du dossier sur les pratiques existant entre des sociétés de dépannage et certains commissariats de police à Paris (*le Monde* du 30 avril), a inculpé de corruption quinze gardiens de la paix et brigadiers, lundi 29 et mardi 30 juin. Un dépanneur avait porté plainte pour dénoncer ses collègues qui reversaient aux policiers une partie de l'argent perçu auprès des automobilistes dépannés. Cette somme venait « récompenser » des policiers qui avaient requis leur intervention pour remorquer des véhicules volés ou accidentés sur la voie publique.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les manifestations contre le permis à points

Les premiers départs en vacances sont perturbés par les barrages routiers

La circulation sur une partie du réseau routier français était toujours difficile, sinon bloquée, dans la matinée de mercredi 1er juillet, par un grand nombre de barrages ou d'« opérations-escargots » de chauffeurs-routiers. Ceux-ci protestent contre l'entrée en application, le 1er juillet, de la nouvelle réglementation sur le permis de conduire.

L'autoroute A-1 Paris-Lille était en partie fermée pour la troisième journée consécutive. L'ensemble de la région Rhône-Alpes connaissait à nouveau, après deux journées difficiles, de grosses perturbations. Dans le Sud-Ouest, l'agglomération toulousaine restait très difficile d'accès. Les autoroutes autour de Caen sont également en partie paralysées depuis mardi 30 juin.

Une réunion entre le premier ministre et M. Quilès, ministre de l'intérieur, M. Bianco, ministre de l'équipement, du transport et du logement, et M. Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, s'est tenue, mardi dans la soirée, afin d'étudier, selon M. Bianco, *« toutes les dispositions nécessaires pour assurer la liberté de la circulation ».*

Le ministre a précisé que les pouvoirs publics sont *« ouverts à toutes les propositions pour une application intelligente du permis à points ».* M. Sarre a rappelé pour sa part que *« cette loi n'est pas renégociable ».*

La Fédération nationale des transports routiers (FNTR), principale organisation de transporteurs, a déposé devant le Conseil d'Etat un recours en annulation contre le permis à points. La FNTR invoque le principe constitutionnel de l'égalité de traitement des citoyens devant la loi. Elle estime qu'à la différence des automobilistes dont les infractions sont constatées en flagrant délit, les chauffeurs routiers pourront être sanctionnés *a posteriori,* d'après le relevé des disques du chronotachygraphe.

Le barème des sanctions

Les trente-trois millions de titulaires du permis de conduire disposent d'un capital de six points (*le Monde* du 23 juin). Toute infraction à la réglementation du code de la route, mettant en danger la vie des autres, reconnue par l'usager ou faisant l'objet d'une décision de justice définitive, peut entraîner le retrait d'une partie des points.

• **3 points.** Conduite en état d'ébriété. Refus de se soumettre au contrôle d'alcoolémie. Homicide ou blessures involontaires. Délit de fuite. Refus d'obtempérer. Gêne ou entrave à la circulation. Fausses plaques. Conduite sous le coup d'une décision de suspension du permis de conduire.

• **2 points.** Blessures involontaires n'entraînant pas une incapacité de travail supérieure à trois mois. Circulation sur la partie gauche de la chaussée. Franchissement ou chevauchement de ligne continue. Changement important de direction sans avoir averti ni s'être assuré que la manœuvre est sans danger. Dépassement de vitesse autorisée de 20 km/h ou plus sur route et en ville, et de 30 km/h ou plus sur autoroute. Dépassement dangereux. Accélération d'allure alors qu'on est sur le point d'être dépassé. Non-respect de priorité. Non-respect d'arrêt obligatoire. Circulation en sens interdit. Arrêt ou stationnement dangereux. Circulation sans éclairage ni signalisation. Manœuvres interdites sur autoroutes. Circulation sur bande d'arrêt d'urgence.

• **1 point.** Dépassement de vitesse autorisée de moins de 20 km/h sur route et en ville, et de moins de 30 km/h sur autoroute. Maintien des feux de route et de brouillard en cas de croisement.

La perte de six points a pour conséquence l'annulation du permis pour tous les usages. Pour retrouver le droit de conduire, il faudra avoir été reconnu apte après un examen médical, et repasser l'examen du permis de conduire après un délai de six mois. Il sera possible de reconstituer son capital de points, soit en ne commettant aucune infraction pendant trois ans, soit en suivant des stages de sensibilisation.

Otages

La loi instituant le permis à points a été dictée par le simple bon sens : comment empêcher que le permis de conduire ne devienne, dans tant de mains, le permis de tuer ? Telle était la question à laquelle il s'agissait de répondre, et à laquelle le législateur a répondu. Depuis quelques années la France s'est lancée dans une politique sérieuse, et efficace, de sécurité routière. A chaque étape du processus, il s'est trouvé des corporations et des lobbies, toujours les mêmes, pour tenter des manœuvres de retardement et alimenter des polémiques démagogiques.

Les gros bras de la route, en organisant ces dizaines de barrages qui entravent la liberté d'aller et de venir, y compris de touristes étrangers qui garderont sans doute le meilleur souvenir de cet accueil, se livrent à une prise d'otages.

La loi commune

Au nom de quelle logique faudrait-il qu'ils échappent, sous prétexte qu'ils roulent plus que les autres, à la loi commune ? Est-il sacrilège de leur imposer, comme à l'ensemble des titulaires du permis, une procédure qui leur donnera, à chaque instant, l'état de leur dangerosité ou de leur excellence ? Soit ils se conduisent bien et ils n'ont rien à craindre, soit ils ne le font pas et il est juste qu'au nom des victimes potentielles on les dissuade de se comporter en seigneurs du bitume.

La méthode qu'ils emploient, fondée sur la force, est un abus de pouvoir. Sur les autoroutes qu'ils encombrent il ne manque que les centaines de milliers de personnes tuées parce qu'un jour, au hasard des rencontres, leur chemin a croisé celui d'un titulaire du permis sans points.

Br. F

Le débat sur les transports en Ile-de-France

Le préfet de région donne son accord au projet de rocade souterraine pour doubler le périphérique

Le futur schéma directeur régional d'Ile-de-France, en cours de mise au point, devrait comporter, dans son chapitre consacré aux transports, une orientation favorable à certains projets d'autoroutes urbaines souterraines et à péage.

Dans une lettre adressée le 19 juin à M. Jacques Chirac, maire de Paris, M. Christian Sautter, le préfet de la région d'Ile-de-France, indique en effet que *« l'Etat ne voit pas d'obstacle de principe à la réalisation* [...] *d'une rocade souterraine périphérique. »* Dans cette lettre, M. Sautter précise que ce projet devra avoir pour objectifs *« le renforcement de la capacité du boulevard périphérique et une reconquête de la voie urbaine locale. »* Il demande l'engagement de la Ville de Paris *« sur la rentabilité financière de la concession de cette rocade »* et indique qu'*« aucune contribution financière ni aucune garantie* [...] *ne pourra être demandée à l'Etat pour ce projet, qui ne devra pas perturber la programmation des opérations routières nationales. »* La préfecture de région souhaite que ce projet améliore *« l'accessibilité locale autour du corridor périphérique sud et est »* et qu'il assure la desserte du secteur Tolbiac-Seine amont.

La lettre du préfet de région a été postée quelques jours avant l'examen, par le Conseil de Paris, lundi 6 juillet, de l'étude sur le tronçon de cette rocade destiné à doubler en souterrain le boulevard périphérique à l'est et au sud, de la porte de Bagnolet à la porte d'Auteuil. En prenant une position de principe favorable, les pouvoirs publics relancent le débat sur les transports à Paris et en Ile-de-France.

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris et secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, a toujours déclaré son hostilité aux voieries souterraines. Le projet ICARE (infrastructures concédées d'autoroutes régionales enterrées), défendu par la majorité du conseil régional, est contesté par les élus écologistes et socialistes d'Ile-de-France. MM. Christophe Caresche et Manuel Valls, conseillers régionaux socialistes, se prononçaient récemment (*le Monde* daté 28-29 juin) *« contre la création de routes souterraines ».* Ils pensent qu'elles seront techniquement très difficiles à réaliser, et que les dépassements de coûts entraîneront *« le même scandale que les abattoirs de La Villette ».* Ils estiment également qu'elles vont accentuer l'afflux d'automobiles dans la capitale, et que l'argent privé serait mieux investi dans le bouclement des rocades existantes.

Certains élus socialistes, et probablement la totalité des écologistes, pourraient donc faire défection pour l'approbation du projet de nouveau schéma directeur, qui devrait être présenté à l'automne au conseil régional d'Ile-de-France.

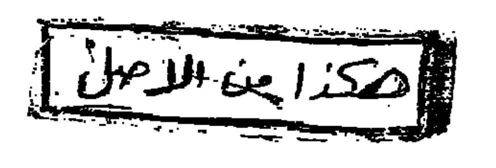
CHRISTOPHE DE CHENAY

Relèvement de la taxe sur les cartes grises

Le premier budget rectificatif de la région Ile-de-France – 300 millions de francs sur un budget total de moins de 12 milliards de francs – a été adopté mardi 30 juin. Il prévoit l'anticipation du relèvement de la taxe sur les cartes grises, qui passera de 115 à 142 francs par cheval-vapeur le 15 juillet prochain. Cette mesure devrait permettre de financer un plan de relance de 140 millions de francs en faveur des transports en commun et d'accélérer les opérations Météor (métro automatique léger) et Eole, destinée à soulager la ligne A du RER.

Cette volonté de « relance » des transports en commun a permis au président Michel Giraud (RPR) de rassembler une majorité comprenant les groupes RPR et UDF et onze élus, sur vingt-trois, du groupe Génération Ecologie. Celui-ci s'était prononcé, comme les Verts, pour l'abstention, attendant de *« vrais gestes »* dans les prochains débats sur la révision du SDAU et le budget de la région en 1993. Le groupe socialiste a voté contre ce budget rectificatif.





SOCIÉTÉ

NUCLÉAIRE

Après la décision de suspension

Les exploitants de Superphénix sont dans l'expectative

Les exploitants de Superphénix ont été, semble-t-il, les grands oubliés dans les consultations menées par le premier ministre après le dépôt du rapport de l'autorité de sûreté. Si, face à l'hésitation du gouvernement, le pessimisme avait gagné certains responsables du nucléaire qui envisageaient un arrêt, la décision de suspension les a, apparemment, *tous* surpris.

Pour M. Pierre Bérégovoy, les considérations politiques l'ont visiblement emporté sur les aspects techniques, et les ingénieurs comme les conseillers techniques des ministères sont aujourd'hui un *peu dans le flou. «Il faut que chacun retrouve ses marques»*, lance l'un d'eux. *«C'est un peu du happening»*, ajoute un autre. A la centrale de Creys-Malville, on n'est guère plus fixé : *«Nous attendons des précisions sur la nature et l'importance des travaux évoqués par le premier ministre. Nous n'avons rien pour l'instant»*, affirme M. Jacques Pomiès, porte-parole de la direction.

Le communiqué publié lundi 29 juin par l'hôtel Matignon subordonne en effet le redémarrage de Superphénix *«à la réalisation des travaux nécessaires pour faire face aux feux de sodium»* (*le Monde* du 1er juillet). Il s'agit probablement de ceux prévus par l'autorité de sûreté dans ses recommandations en cas de redémarrage (*le Monde* daté 21-22 juin), mais cela n'avait pas été confirmé mardi matin.

Ils devraient être réalisés en deux temps. Tout d'abord, une protection du béton susceptible de réagir avec le sodium en cas de fuite. Coût : 160 millions de francs sur un total de 180 millions de francs de travaux programmés pour début 1993 au plus tard. Parallèlement, l'exploitant devrait proposer aux autorités de sûreté des modifications plus importantes, à réaliser dans les deux ans, portant sur les galeries dans lesquelles circulent les canalisations du circuit secondaire de sodium.

Plusieurs solutions techniques sont envisagées pour ces travaux qui exigeront *six mois* d'études préalables. Il faut ensuite prendre en compte le délai pour la nouvelle enquête publique souhaitée par le premier ministre. On ne sait pas encore si cette dernière sera réalisée avant les travaux (et elle devrait alors définir clairement les modifications à faire), ou après. *Mais*, dans *tous* les cas, il faut s'attendre à deux ans d'arrêt supplémentaires pour Superphénix, qui n'a pas fonctionné depuis le 3 juillet 1990. *«Dans ces conditions, il serait peut-être préférable de le mettre définitivement en drapeau»*, estime un expert.

Dès qu'ils seront fixés sur la nature et le planning des travaux, ainsi que les modalités de l'enquête, EDF et les exploitants européens de la centrale vont se réunir pour définir leur ligne de conduite. Les discussions risquent d'être houleuses. *«Si j'étais à leur place*, dit un autre expert, *je ne dépenserais pas un sou sur ces travaux sans un engagement ferme du gouvernement sur le fonctionnement de Creys-Malville après les résultats de l'enquête publique.»*

Il faudra prendre en compte de nombreux paramètres financiers, humains et diplomatiques. Ainsi, le coût à l'arrêt de Superphénix est d'environ 800 millions de francs par an dont 450 millions de francs en frais fixes. En revanche, la note à payer pour son arrêt définitif se monterait, selon M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie, à 25 milliards de francs (une dizaine pour la maintenance et le démantèlement de l'installation, une quinzaine pour rembourser les prêts et les partenaires d'EDF).

A ces éléments d'appréciation financiers vont s'en ajouter d'autres, plus difficiles à maîtriser. Comment motiver et garder les ingénieurs sur un programme qui piétine depuis déjà deux ans? Comment aussi, en cette période «maastrichienne», convaincre que Superphénix est aussi un tout petit bout de l'Europe? Nul doute que le gouvernement ne donne rapide*ment sur cette affaire la clé du* décodeur.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et JEAN-PAUL DUFOUR

□ **Trois écologistes occupent des grues sur le chantier nucléaire de Civaux (Vienne).** – Trois militants écologistes, se réclamant du mouvement Planète, état d'alerte, se sont introduits, dans la nuit du 29 au 30 juin à l'intérieur du chantier de la centrale nucléaire de Civaux (Vienne) et sont montés sur deux grues, près du réacteur nº 1 en cours d'édification. Leurs revendications portent sur *«l'arrêt définitif du surgénérateur de Creys-Malville, un débat national démocratique auprès du peuple français sur la question du nucléaire, et un référendum sur l'avenir des centrales nucléaires en cours de construction»*. L'immobilisation des deux grues paralyse l'activité d'une soixantaine de salariés sur les 670 employés sur le site. – *(Corresp.)*

SPORTS

TENNIS : les championnats de Wimbledon

Martina Navratilova, gardienne du temple

La première demi-finale dames des championnats de Wimbledon opposera, jeudi 2 juillet, la Yougoslave Monica Seles (nº 1), qui a battu la Française Nathalie Tauziat (nº 14), 6-1, 6-3, à l'Américaine Martina Navratilova (nº 4), qui s'est imposée face à la Bulgare Katerina Maleeva (nº 12), 6-3, 7-6. L'Allemande Steffi Graf (nº 2), qui a disposé de la Russe Natalia Zvereva (6-3, 6-1), rencontrera l'Argentine Gabriela Sabatini (nº 3) ou l'Américaine Jennifer Capriati (nº 6), dont le match a été interrompu par la nuit, sur le score de 6-1, 3-6, 5-3 en faveur de Sabatini.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Monica Seles n'était pas encore née quand Martina Navratilova foula pour la première fois le gazon de Wimbledon. Juillet 1973. Encore tchécoslovaque, encore timide, Navratilova n'avait pas dix-huit ans et possédait déjà ce tennis offensif de talent qui allait forger sa légende. Inoxydable légende! Qui pouvait penser que dix-neuf ans plus tard, devenue citoyenne américaine, elle martyriserait ce gazon anglais pour la vingtième fois consécutive, qu'elle s'opposerait en demi-finale à Monica Seles et disputerait une place en finale à ce numéro un mondial de *gamine pour espérer brandir* une dixième fois le plateau d'argent sur l'herbe anglaise, quatorze ans après son premier triomphe, deux ans après sa dernière victoire; un an, aussi, après son élimination en quart de finale par un autre «bébé» : Jennifer Capriati (1).

Reine incontestée de Wimbledon, Martina Navratilova aura mis des années à conquérir la juste légitimité de sa couronne auprès du public britannique qui a si longtemps préféré Chris Evert, femme, mère, championne, à cette «usurpatrice» de triomphe, ce transfuge de l'Est exilé sous la bannière étoilée, femme libre qui a toujours revendiqué son homosexualité. Chris et Martina, que tout aura séparées, sont pourtant liées à la reconnaissance du tennis féminin, grâce à leurs affrontements qui ont fait vibrer tous les publics dans tous les coins de la planète.

Chris à la retraite, Martina reste la seule gardienne d'une époque où le tennis féminin était plein des espoirs qui fleurissent aujourd'hui. Elle compte bien tenir son rang encore quelques années. Pourquoi raccrocherait-elle, d'ailleurs? N'est-elle pas numéro 4 mondiale, une joueuse toujours tenace, toujours vorace. Ne se porte-t-elle pas garante d'un tennis d'attaque qui continue de semer la panique dans le circuit? Ne grave-t-elle toujours pas son nom aux palmarès des tournois les plus prestigieux – finaliste à l'US Open face à Monica Seles, vainqueur à Chicago en 1991? N'est-elle pas détentrice du plus grand nombre de tournois remportés : 158 titres, devant 157 pour... Chris Evert?

Incurable inquiète

A trente-cinq ans, Martina Navratilova n'est pas sevrée de tennis. Elle continue de sillonner le monde en quête de victoires, comme si gagner était sa seule façon d'exister, d'être aimée. *«Est-ce qu'un peintre ou un musicien s'arrêtent de créer à un certain âge de leur vie?* s'exclame-t-elle lorsqu'on l'interroge sur l'âge de ses artères. *Pour moi, le tennis est fortement lié à ma vie. Tant que je pourrai jouer, je jouerai. Certains athlètes sont complètement finis à vingt-cinq ans, et moi, à trente-cinq ans, je suis encore en vie. La vieillesse est un état d'esprit, et je la défierai tant que j'aurai l'énergie suffisante pour le faire.»*

Et, sur un court, Martina Navratilova reste cette incurable inquiète, fébrile et douloureuse, qui semble jouer sur un gril. Mardi, face à Katerina Maleeva, elle était l'impatiente de toujours qui émaillait son jeu tranchant des fautes pardonnées du tennis offensif. Elle était la gauchère de tous les coups, son service toujours profond, son lob ajusté, ses coups de patte «réflexes» et, surtout, sa volée de revers, moins tranchante, sans doute, mais toujours aussi spectaculaire. Mardi, elle était cette légende si émouvante et si humaine dans sa quête d'amour, celle dont on voudra toujours qu'elle serve un plus beau match, plus fou encore, plus pathétique que les parties d'anthologie qu'elle a vécu contre Chris Evert, Hana Mandlikova ou Steffi Graf sur la terre battue de Roland-Garros, sur le ciment de Flushing-Meadow et sur ce gazon anglais, le berceau de tous ses rêves de championne d'hier et de toujours.

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) Martina Navratilova collectionne dix-sept titres à Wimbledon en simple et en double. Seule l'Américaine Billie Jean King la surpasse, avec vingt couronnes.

Les résultats

SIMPLES MESSIEURS. *Huitièmes de finale : B. Becker (All., nº 4) b. W. Ferreira (RSA, nº 14) 3-6, 6-3, 6-4, 6-7, 6-1.*

REPÈRES

FINANCES LOCALES

L'Etat épongera 75 % du déficit des Jeux d'Albertville

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a annoncé, mardi 30 juin, aux coprésidents du COJO, MM. Jean-Claude Killy et Michel Barnier, président du conseil général de la Savoie (RPR), que l'Etat prendrait à sa charge les trois quarts du déficit des Jeux olympiques d'hiver ; le quart restant étant assuré par le département de la Savoie. Le montant exact du déficit, qui pourrait approcher les 300 millions de francs, sera connu le 9 juillet à l'issue du conseil d'administration du COJO. Le protocole d'accord concernant le budget des Jeux, signé au mois de novembre 1987 entre M. Jacques Chirac, alors premier ministre, et le COJO prévoyait une clé de répartition beaucoup moins favorable au département de la Savoie. Il précisait notamment qu'en cas d'augmentation des dépenses de fonctionnement et d'investissement – ce qui fut le cas alors que l'objectif concernant les recettes a été atteint – le déficit serait couvert *«à parité par l'Etat et le département»*. – *(Corresp.)*

TERRORISME

Cinq ans de prison pour «la blonde du GAL»

La cour d'appel de Pau a condamné, mardi 30 juin, quatre anciens membres présumés du groupe anti-terroriste de libération (GAL), Dominique Thomas, Christian Hittier, Patrick Pironneau et Raymond Sanchis, à cinq années de prison ferme. Le GAL, organisation parapolicière téléguidée d'Espagne, est responsable de l'assassinat, entre 1983 et 1987 au Pays basque français, de vingt-six personnes, dont la plupart étaient des réfugiés basques vivant en France. Dominique Thomas, âgée de trente-cinq ans, a souvent été présentée comme «la blonde du GAL», surnom par lequel les témoins d'attentats désignaient une mystérieuse femme affublée d'une perruque blonde et qui, à plusieurs reprises, ouvrit le feu sur des consommateurs dans des bars de la côte basque française. – *(Corresp.)*

RELIGIONS

Un entretien avec M. Dalil Boubakeur

Le recteur de la Mosquée de Paris lance «un appel à des états généraux de l'islam» en France

M. Dalil Boubakeur a succédé le 12 avril dernier à M. Tedjini Haddam, membre du Haut Comité d'Etat en Algérie, à la tête de la Mosquée de Paris. Dans un entretien au Monde, *au lendemain de l'assassinat de M. Boudiaf, il lance un appel au calme, à l'organisation et à l'unité de la communauté musulmane pour parer à tout danger en France.*

«Historiquement, la relation est forte entre l'Algérie et la Mosquée de Paris. Quelle est votre réaction aux événements actuels en Algérie?

– Je partage les sentiments de la majorité de la communauté musulmane de France, qui souffre et craint pour l'avenir de ce pays voisin et cher. Je suis inquiet pour l'avenir des deux rives de la Méditerranée et lance un appel au calme, avec l'espoir que la communauté en France saura, par sa vigilance, faire face aux excès et à l'irresponsabilité.

– Peut-on craindre des incidences sur la situation de l'islam en France?

– Tout événement de ce côté-là de la Méditerranée a des incidences sur la vie de la communauté et des institutions musulmanes en France. Plus que jamais, l'esprit de responsabilité et le respect des principes de l'islam doivent nous inciter à bâtir une communauté paisible, fraternelle, consciente de l'avenir.

» Dans l'état actuel d'inorganisation de notre communauté, en l'absence de toute structure médiatrice, on ne peut exclure aucun danger. Notre rôle est donc de tempérer les esprits et de faire émerger une représentation significative et responsable de l'islam.

«Une composante définitive du paysage religieux»

– Mais la crise qui a précédé votre nomination à la tête de la Mosquée de Paris n'a t-elle pas souligné l'incapacité de la communauté musulmane à s'organiser?

– L'islam est devenu une composante, désormais définitive, du paysage religieux français. Le Coran dit : *«Maintenez-vous fermement au lien de Dieu et ne vous divisez pas.»* La communauté musulmane commence à être lasse de ses divisions nationales, ethniques, naturelles et artificielles, lasse de son image misérabiliste, de cet «islam des banlieues» qui lui colle à la peau, lasse de devoir raser les murs. La clarification de son identité est une condition de l'intégration des plus jeunes.

– Faut-il une solution autoritaire, comme celle de Napoléon créant des consistoires israélite et protestant? Ou une concertation, que le ministère de l'intérieur, depuis M. Pierre Joxe en 1989, a mise en place, avec le Conseil de réflexion sur l'avenir de l'islam en France (CORIF)?

– Napoléon pouvait imposer des solutions autoritaires. Nous n'étions pas alors dans un contexte de séparation des religions et de l'Etat. Vous citez avec raison les efforts de concertation du ministère de l'intérieur, mais encore fallait-il que tous les interlocuteurs et toutes les institutions existant dans la communauté fussent consultés avant la création du *CORIF*, et pas seulement ceux qu'il a choisis.

» Aucune commission ne peut prétendre être représentative. Ce qu'il faut viser, c'est à tous les échelons – local, intermédiaire, national – laisser s'exprimer les tendances et les interlocuteurs les plus significatifs, à défaut d'être les plus représentatifs. Or, dans ce champ large, divers et touffu, de l'islam de France, où les intervenants (pouvoirs publics, communautés du Maghreb, des pays noirs, du Proche-Orient, etc.) sont multiples, tout est à faire.

– Quelle proposition faites-vous?

– Il faut distinguer ce qui est spécifiquement religieux de ce qui touche à la vie générale de la communauté. La cohésion religieuse, d'abord, passe par la création d'un conseil national des mosquées qui, entre autres missions, aurait à fixer les grandes étapes de la vie religieuse (dates des fêtes, du ramadan, rituel, etc.). Ce conseil aiderait les mosquées à retrouver leur vocation de centres de recueillement spirituel, de moralité et d'éducation populaire. Il serait le lieu de formation des imams et des théologiens, non seulement aux fondements de la foi musulmane, mais aussi – j'y tiens beaucoup – à la plupart des disciplines de la science moderne *et contemporaine.*

» Le deuxième volet touche à la vie quotidienne et à la gestion de la communauté. Les musulmans ne comprendraient pas qu'ils ne puissent pas s'exprimer à tous les niveaux de la vie communautaire, en liaison avec les pouvoirs publics, les élus, les associations, les forces sociales, syndicales, religieuses, etc. Sur le mode des consistoires juif ou protestant, il faut donc créer des conseils locaux, puis des conseils intermédiaires – à l'échelon des grandes régions – pour faire circuler l'information entre le sommet et la base. Au niveau national, un Conseil supérieur de l'islam en France aurait un double rôle de représentation vis-à-vis des pouvoirs publics et d'étude de tout ce qui touche, par exemple à l'éthique sociale ou médicale.



«Aucune prétention hégémonique»

– Comment mettre en route ce double processus d'organisation de l'islam? La Mosquée de Paris ne sera-t-elle pas accusée, à nouveau, de vouloir contrôler, voire monopoliser, la représentation musulmane?

– La Mosquée de Paris n'a aucune prétention hégémonique. Elle a une expérience et un crédit qui l'autorisent à faire une telle proposition. Il serait bon que nous préparions une sorte de charte de vie commune, et je lance, dès aujourd'hui, un appel à des états généraux de l'islam pour examiner ce projet et ses incidences pratiques. Mais je répète que je n'entends aucunement être le chef d'orchestre de l'opération ni viser le seul bénéfice de la Mosquée de Paris.

– Quelles sont les priorités que vous fixeriez à ces états généraux de l'islam en France?

– Je suis étonné par la somme des obstacles psychologiques, administratifs, financiers mis à la construction de lieux de culte en France. La mosquée correspond au vœu d'associations populaires et non, comme on le dit souvent, des puissances étrangères. On me dit que des pétrodollars pleuvent sur la France. Des financements étrangers arrivent parfois, mais après combien de supplications, d'atermoiements, de suspensions de paiement! Pour avoir un terrain, obtenir un permis de construire, c'est un parcours du combattant qu'il faut franchir. Combien de mosquées, pour de vraies ou de fausses raisons, ne sont pas construites ou sont «en panne». La persévérance des fidèles musulmans mérite un meilleur sort.

– La dépendance de l'islam par rapport aux pays étrangers n'est-elle pas une légitime source de craintes quand presque tous les imams viennent d'Algérie, du Maroc, d'Egypte, ou d'ailleurs?

– La venue d'imams étrangers se fait toujours avec l'accord de l'administration française, et je peux témoigner qu'ils sont appréciés de la communauté. Néanmoins, leur formation en France est pour moi une priorité. Un jeune doit pouvoir trouver, par la langue, le chemin de son identité. Nos imams doivent être de plus en plus francophones, et la Mosquée de Paris envisage d'ouvrir deux «amphithéâtres», l'un pour la formation de candidats à l'imamat, l'autre qui serait un institut francophone de théologie musulmane.

Le droit de dévolution de l'Algérie

– Le gouvernement souhaite une réforme des statuts de la Mosquée pour en faire un lieu plus représentatif. En faisant de vous le successeur de votre père, Si Hamza Boubakeur, recteur de 1957 à 1982, n'accrédite-t-on pas la thèse selon laquelle elle est dirigée par un clan familial?

– La Mosquée de Paris vit depuis soixante-douze ans sur des statuts qui ont été passés au crible de plusieurs juridictions et ont fait la preuve de leur solidité. Votre question traduit une sorte d'obsession, voire de paranoïa, sur laquelle il faudra bien un jour s'expliquer. La Mosquée de Paris n'est que le bien de Dieu, comme toutes les mosquées du monde. Elle est gérée par une association *appelée la société des «habous»*. Elle appartient à l'islam et à la communauté musulmane en France. Elle a ses structures, son autorité, qui protègent son indépendance et sa liberté. Elle n'a de comptes à rendre qu'à Dieu.

– Pourtant, l'une de vos premières visites a été pour l'Algérie, qui continue de bénéficier, selon vos statuts, d'un droit de dévolution* (1). *Même si le nouveau recteur est Français, l'Algérie n'a-t-elle pas conservé un droit de regard sur vos affaires?

– J'ai l'intention aussi de me rendre en Egypte, dans tout le Maghreb, au Sénégal et partout où la communauté musulmane le nécessite. Je n'ai reçu à Alger aucune directive particulière et j'ai eu des entretiens avec toutes les personnalités qu'il convenait d'y *rencontrer, comme* le cardinal Duval, ancien archevêque d'Alger. Quant au droit de dévolution à l'Algérie, c'est une situation créée par mes prédécesseurs et qui demeure soumise à la seule appréciation de la société des «habous», conformément à la loi.

» Je *répète* qu'il n'y a pas de raison de modifier au fond une institution qui a toujours fait face aux événements. Je ne permettrai pas qu'on mette la main sur un tel lieu de culte et de formation. Son histoire, ses règles, le dogme et la communauté musulmane *font toute* la difficulté de gérer une telle situation. La Mosquée est un gros bateau, et c'est un capitaine qu'il faut à sa tête. Jusqu'à présent, nous avons fait la preuve que nous savions naviguer.»

Propos recueillis par HENRI TINCQ

(1) Une association doit stipuler, dans ses statuts, à qui elle doit être *«dévolue»*, en cas d'empêchement ou de cessation d'activité. Pour la Mosquée de la Ville de Paris, la Ville, le Maroc et, *depuis 1982, l'Algérie ont été successivement* «dévolutaires». Cette dernière a même nommé les deux précédents recteurs (Cheikh Abbas et M. Haddam), avant l'élection récente de M. Dalil Boubakeur, Français musulman.



Découvrez ce qui peut être aussi **utile** *à votre ville qu'à un* **chômeur** *de longue durée.*

Dans votre ville ou votre commune, vous pouvez décider de :

- *Repeindre les bâtiments des écoles.*
- *Reboiser des espaces en friche.*
- *Installer des aires de jeu dans les cités.*
- *Nettoyer l'affichage sauvage.*
- *Signaliser les chemins de promenade.*

Vous avez sûrement des projets comme ceux-là... ou d'autres. N'hésitez plus ! Ce sont des activités que vous pouvez proposer à des chômeurs de longue durée grâce aux Contrats Emploi Solidarité (C.E.S.). Renseignez-vous auprès de votre A.N.P.E. ou de votre Préfecture. Ces contrats sont souples dans leur durée, de 6 à 18 mois. Ils peuvent donc s'adapter à la plupart des besoins. Ajoutons que leur coût est très faible, de l'ordre de 600 Francs pour les collectivités locales... Réalisez vos projets, cela changera la vie de tout le monde.

Chômage de longue durée.



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

IL EXISTE DES SOLUTIONS, NE LES LAISSONS PAS PASSER.

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

L'éternel retour des premiers cycles

La Conférence des présidents d'université a formulé des propositions pour rénover le contenu des enseignements supérieurs

LE jeudi 2 juillet devrait être une journée chargée pour les présidents d'université. En effet, la Conférence des présidents d'université (CPU) doit renouveler le mandat de l'ensemble de ses représentants. Il s'agit d'élire, notamment, un successeur à M. Michel Bornancin, président de l'université de Nice-Sophia Antipolis, qui exerçait depuis deux ans la fonction de premier vice-président de la CPU. M. Jack Lang, président de la CPU en sa qualité de ministre de l'éducation nationale, devrait être présent lors du renouvellement du bureau. Au cours de cette réunion, les présidents d'université devraient également présenter au ministre de l'éducation nationale et de la culture les résultats de leurs réflexions sur la rénovation des études dans l'enseignement supérieur.

L'atmosphère est désormais presque sereine entre le ministère et les présidents d'université. Le climat avait viré à l'orage durant l'hiver, lorsque M. Claude Allègre, alors conseiller spécial du ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, avait voulu faire passer «en force» le projet de rénovation des premiers cyles. Le calme est revenu. M. Jack Lang a tempéré les relations avec la communauté universitaire en retirant les points saillants du projet de son prédécesseur.

Ainsi, l'arrêté relatif au diplôme d'études universitaires générales (DEUG), à la licence et à la maîtrise, publié au *Journal officiel* le 30 mai (*le Monde* du 4 juin), reprend les mesures «consensuelles» qui figuraient dans le projet initial – l'accueil, l'information et l'orientation progressive des étudiants, les modalités d'examen et la composition des jurys, la deuxième session d'examen en septembre et l'organisation des enseignements en modules capitalisables. Et il en reporte l'application à la rentrée 1993. Il ne fait plus mention, en revanche, des propositions rencontrant une franche hostilité, par exemple la limitation brutale du nombre de filières dans les premiers cycles universitaires.

« Séminaires de travail »

Toutefois, M. Jack Lang avait, il y a deux mois, renvoyé la balle aux présidents d'université en leur demandant d'organiser avant l'été des conférences pédagogiques, discipline par discipline, pour lui fournir une base de réflexion. Rebaptisées «séminaires de travail» du fait du caractère fermé des discussions, ces conférences se sont tenues au cours du mois de juin. Ainsi l'université Joseph-Fourier (Grenoble-I) a accueilli le séminaire consacré aux sciences et à la santé, l'université Charles-de-Gaulle (Lille-III) celui de lettres et sciences humaines, et l'université de Poitiers celui de droit, sciences économiques et de gestion. Les syndicats d'enseignants et d'étudiants ont été tenus à l'écart de ces discussions. L'UNEF-Indépendante et démocratique, pricipale organisation étudiante, a proposé de son côté d'organiser des contre-conférences pédagogiques à la rentrée.

Qualifiées en général de *«constructives» par les participants*, ces réunions ont débouché sur un certain nombre de propositions qui seront transmises au ministère de l'éducation nationale et de la culture. Aux pouvoirs publics, ensuite, de reprendre l'initiative. Pour l'instant, les universitaires, comme les représentants du ministère – admis lors des «séminaires», – se sont félicités du retour à une ambiance pacifiée, propice à la discussion. Celle-ci fut pourtant très inégale et le caractère novateur des propositions de la CPU dépend étroitement de la discipline considérée.

La conférence pédagogique de sciences et de la santé peut être considérée comme la plus innovante. La raison en est simple : traditionnellement, *les clivages disciplinaires* y sont moins étanches qu'ailleurs et la coopération entre les filières y est déjà une réalité dans bien des cas. Les présidents d'université ainsi que les responsables de filières présents à Grenoble les 5 et 6 juin ont toutefois souhaité le développement de passerelles supplémentaires entre les études médicales et scientifiques.

Concernant les sciences, la CPU a proposé la mise en place d'un DEUG unique, afin d'accroître sa lisibilité, dont le volume horaire (1 100 heures) serait considéré comme un plancher. Elle s'est déclarée favorable au DEUG de technologie industrielle, qui a été officiellement créé par un arrêté paru au *Journal officiel du mercredi 24 juin*. Ce diplôme d'études universitaires générales, destiné aux bacheliers scientifiques (C, D et E), se présente comme un intermédiaire entre les classes préparatoires menant aux grandes écoles et les préparations aux diplômes à finalité professionnelle que sont les BTS et DUT. Débouchant sur la poursuite d'études vers les carrières d'ingénieur ou *d'enseignant-chercheur*, ce DEUG favorisera le passage, en fin de première année, en Institut universitaire professionnalisé (IUP).

Eviter les parcours buissonniers

Le passage en second cycle pourrait être lié à la mise en place d'une procédure d'orientation, ont proposé les présidents d'université, afin d'éviter que le DEUG unique permettent des parcours «buissonniers» jusqu'à la licence. Selon M. Alain Nemoz, président de l'université Grenoble-I, cette procédure permettrait de vérifier que l'étudiant a bien obtenu des notes convenables dans les matières choisies.

Pour les seconds cycles, les participants à la conférence pédagogique ont estimé que l'organisation en semestres devait être généralisée. Favorables aux licences bi-disciplinaires, afin de concourir à la formation des maîtres, *ils ont affirmé leur* souhait de voir se développer des licences «libres», tout en soulignant que les étudiants craignaient d'y voir une atteinte au caractère national des diplômes. En revanche, les filières de recherche n'ont pas fait l'unanimité. Certains présidents d'université aspirent cependant à l'existence de formations d'excellence, comme les magistères, d'autres ont exprimé la crainte de voir l'écart s'accroître entre les établissements riches et ceux disposant de moyens plus faibles.

La conférence pédagogique de Lille-III a surtout tenté de faire la synthèse des pratiques menées dans le domaine littéraire. Selon M. Bernard Alluin, président de l'université Charles-de-Gaulle, *«les participants à la conférence ont fort peu*



évoqué la question de la réduction du nombre de filières en premier cycle. Ils ont estimé que les intitulés de DEUG définis en 1973 étaient tout à fait performants». La filière communication a fait l'objet d'une attention particulière, se voyant consacrer une commission de travail. Composée d'enseignants de cette matière, elle a conclu, sans surprise, à la nécessité du maintien de formations dans cette discipline.

Concernant le volume horaire des premiers cycles, les présidents d'université ont rappelé la diversité existante, allant de 700 à 1 100 heures. Ils se sont déclarés peu favorables à l'organisation en semestres. En revanche, ils ont souhaité la mise en place d'une première année à dominante et sous-dominante afin de pouvoir se réorienter en deuxième année. Ils sont également très nuancés quant à l'introduction de filières bi-disciplinaires en second cycle, craignant la mise en place d'enseignements à deux vitesses, l'un pour la formation des *maîtres*, l'autre destiné à la recherche universitaire. Enfin, a été évoquée l'idée de primes pédagogiques affectées aux enseignants qui s'investissent dans l'accueil et l'orientation des étudiants.

Place des filières classiques

La conférence pédagogique consacrée au droit, aux sciences économiques et à la gestion fut l'occasion d'évoquer la place des filières classiques par rapport à celles, plus récentes, visant à la préprofessionnalisation. Les juristes, s'estimant satisfaits des formations proposées, seraient favorables à la mise en place en premier cycle de filières à dominante et sous-dominante. La matière principale serait dans ce cas d'un volume horaire et d'une importance supérieure à ce qui fut évoqué dans le secteur littéraire. Concernant le domaine économique, la place de la gestion, discipline à part entière *ou matière d'accompagnement*, a été évoquée, sans être tranchée. Quant au rapprochement avec les langues étrangères appliquées (LEA), *«visiblement, ça ne mord pas»*, indiquait un observateur.

Le ministère de l'éducation nationale et de la culture va devoir maintenant effectuer un tri. Pour l'application des mesures qu'il aura retenues, deux possibilités lui sont offertes : soit il choisit la voie réglementaire, et prend le risque de se heurter de front à des oppositions et à des réactions corporatistes ; soit il opte pour la solution des contrats entre l'Etat et les universités. Plus indolore et plus souple, cette méthode est aussi beaucoup plus lente, les contrats quadriennaux étant, au mieux, réexaminés à mi-parcours, c'est-à-dire tous les deux ans. Le ministre de l'éducation nationale et de la culture dispose-t-il de suffisament de temps pour s'orienter dans cette voie ?

MICHÈLE AULAGNON

Bac bidon

Pour faire passer quelques idées simples, M. Jack Lang est prêt à mouiller la chemise. Il l'avait déjà prouvé, le mois dernier, en se livrant à un véritable hymne au bac G dans un duo de choc avec Michel Sardou, au cours d'une «Sacrée soirée» sur TF 1. Il l'a à nouveau démontré, samedi 27 juin, en acceptant d'être l'invité, sur FR 3, de l'émission «Une pêche d'enfer», qui avait exceptionnellement les faveurs du *prime-time*.

Aucun ministre de l'éducation nationale n'avait encore osé cela : organiser, en direct, un petit monôme télévisuel à la gloire de ce bon vieux bac dont les épreuves se terminaient tout juste, avec lancer de boulettes et de cocottes en papier, applaudissements sur commande et parodie d'examen.

Mieux vaudrait dire bac bidon puisque, accoudé avec *élégance sur un bidon et* entouré de deux jolies futures bachelières plus mal à l'aise que leur ministre, ce dernier s'est livré, impérial et *mâchant nonchalamment du* chewing-gum, au petit jeu imaginé par le sautillant Daniel Sanchez, animateur de l'émission : une sorte de Trivial Pursuit, *en moins compliqué*. *«Une question de géographie, monsieur le ministre»*... Malgré les encouragements de la foule en délire, censée représenter le peuple lycéen, M. le ministre a chuté sur un banal plus-que-parfait tandis que son concurrent, le musicien Jean-Michel Jarre, triomphait pour avoir su deviner la signification du mot «homozygote». *«Mais j'ai répondu au hasard»*, affirmait-il, soucieux de ne pas voler la vedette à M. le ministre. Bon prince, l'examinateur leur délivrait quand même, à tous les deux, le bidon parchemin.

Grâce à Daniel Sanchez, on a ainsi pu apprendre que M. Lang menait volontiers le chahut lorsqu'il était lycéen, qu'il était bien titulaire du baccalauréat – le vrai, – comme Jean-Michel Jarre d'ailleurs, et que son vieux prof de philo, l'année de ses dix-sept ans, lui avait fait découvrir le *Caligula* de Camus. Un prof, l'idéal du bon prof, *«un maître et un grand frère»*, qui n'hésitait pas à agrémenter ses cours d'un fond sonore de bonne musique. *«Et dans le lycée des années 50, la chose n'était point courante»*...

L'émission était aussi pédagogique, entrelardée d'images d'archives et de gentils reportages. Une carte postale sur le lycée français d'Alger, où l'on passe aussi ce bac *«que le monde entier nous envie»*, comme l'affirme Jack Lang. En révisant sur la plage et avec 95 % de reçus. Une évocation de la première femme bachelière entre un *morceau du groupe Indochine* et un autre des Négresses vertes. Et, entre deux micro-trottoirs légèrement scatologiques du comique Jean-Yves Lafesse, des images pleines de nostalgie des monômes du Quartier latin dispersés sans ménagement par des «hirondelles» à moustache et en pèlerine. Comme l'affirmait M. Lang en présentant, le surlendemain, sa réforme des lycées : *«Le bac sera toujours le bac.»*

CHRISTINE GARIN

Universités : le palmarès des étudiants

Suite de la première page

Cette évolution favorable *apparaît comme la conséquence* directe de l'effort accompli, ces dernières années, pour rénover les établissements et en construire de nouveaux, grâce au plan « Université 2000 ».

Cette satisfaction est, malheureusement, loin d'être totale, et les étudiants demeurent fort mécontents de la mauvaise organisation administrative et pédagogique des universités, du manque d'information sur l'organisation des études, de l'insuffisance des relations avec les enseignants...

Dauphine et Le Havre

Mais l'intérêt principal de ce sondage est évidemment dans la comparaison des réponses par établissements, qui permet d'établir le «palmarès des étudiants» des universités françaises. On ne s'étonnera pas de voir arriver en tête du classement par note l'université de Dauphine, la seule à atteindre 14 sur 20. Par son recrutement sélectif, sa spécialisation dans la gestion, sa petite taille et ses méthodes de travail en groupes restreints, Dauphine évite bien des contraintes propres aux universités et se rapproche du modèle des grandes écoles. Il est donc normal que ses étudiants, conscients de préparer un diplôme *bien coté* sur le marché du travail, soient contents de leur sort.

Les surprises, en revanche, commencent, lorsqu'on voit surgir à la deuxième place la petite université du Havre. Cet exploit est pourtant symbolique de l'attrait qu'exercent sur les étudiants les établissements créés récemment grâce au soutien actif des collectivités locales et offrant à la fois une proximité pédagogique, une atmosphère conviviale et des formations professionnalisées liées à l'environnement économique. Les bons scores réalisés par Toulon, Corte, Pau ou Mulhouse confirment ce phénomène. Un succès qui garde toutefois une certaine fragilité : les reculs de Valenciennes ou de Chambéry, qui étaient très bien classées en 1989, montrent les difficultés que doivent affronter ces chevau-légers universitaires, lorsqu'ils sont confrontés à *une poussée trop rapide de leurs* effectifs.

Après les poids plume, les poids lourds : se pressent en tête du classement les grosses universités parisiennes ou régionales, qui offrent à la fois des spécialisations à fort débouchés professionnels (santé, sciences, droit, économie) et une solide logistique dans le domaine de la recherche : ce sont Paris-XI-Orsay, Strasbourg-III-Robert-Schuman, Nancy-I, Grenoble-I-Joseph-Fourier, Paris-II-Assas, Paris-V-René-Descartes, Rennes-I, Toulouse-I-Sciences sociales, Aix-Marseille-II, Toulouse-III-Paul-Sabatier... Il ne faut pas croire toutefois qu'une spécialisation juteuse et une localisation prestigieuse suffisent à garantir le succès : les étudiants savent établir des différences puisqu'on voit des universités apparemment aussi bien dotées qu'Aix-Marseille-I-Provence, Bordeaux-I ou Lyon-I-Claude-Bernard, se retrouver dans la deuxième moitié du tableau. Une analyse précise des réponses aux quarante questions du questionnaire permet, dans chaque cas, d'apprécier où se trouvent les motifs de rejet.

Car si certaines universités ont des atouts évidents, d'autres souffrent, aux yeux des étudiants, de handicaps difficiles à surmonter : ce sont d'une part les universités pluridisciplinaires des villes moyennes ; d'autre part les universités uniquement littéraires. Les premières pâtissent manifestement d'un double déséquilibre : elles veulent offrir toutes les spécialités, mais n'ont pas les moyens pédagogiques et scientifiques de rivaliser avec les grands établissements de la capitale ou des grandes métropoles régionales au niveau des troisièmes cycles ; elles accueillent les étudiants de la région, mais sont trop grandes pour offrir la qualité de l'encadrement qui fait l'attrait des petits établissements. Des villes comme Metz, Rouen, Poitiers, Besançon, Amiens, Perpignan, Saint-Étienne, Brest, Nantes.... souffrent manifestement de cette situation. Mais, là encore, on observe qu'il n'y a pas de fatalité, d'autres universités du même type *obtenant d'excellents scores*, comme Angers, Limoges, Dijon ou Reims.

Quant aux universités uniquement littéraires, il est clair qu'elles cumulent les handicaps : manque de débouchés, sous-administration et sous-équipement, forte proportion d'étudiants d'origine modeste moins bien préparés aux études supérieures. Seules les universités littéraires parisiennes (Paris-IV-Sorbonne, Paris-X-Nanterre et Paris-VIII-Saint-Denis) parviennent à échapper à cette spirale de la défaveur et à prendre place dans le premier *tiers du tableau*.

Ni «super» ni «poubelle»

En donnant une vue perspective des universités les unes par rapport aux autres, ce sondage met en lumière deux tendances divergentes. D'une part, le faible écart entre les extrêmes (de 9,25 à 14,08 sur 20) montre une certaine homogénéité du milieu universitaire. Il n'existe pas de «super-universités» ni d'«universités poubelles», ce qui satisfait un certain égalitarisme républicain. Mais, à l'intérieur de cet univers, des stratifications existent, dont les étudiants connaissent parfaitement bien, par expérience, les règles de fonctionnement. Or cette diversification interne tend à se cristalliser sous l'effet de la massification de l'enseignement supérieur, qui amène à l'Université une proportion de plus en plus élevée de jeunes issus des nouvelles classes moyennes ou supérieures.

Constitués sous la *poussée* de l'expansion économique des trente dernières années, ces nouveaux cadres sont souvent les bénéficiaires de la promotion interne et n'ont pas eux-mêmes *fait d'études* supérieures. Ainsi, même si la démocratisation de l'Université reste faible (la proportion de fils d'ouvriers augmente peu), sa croissance modifie *sensiblement* la nature de son recrutement et la contraint à accueillir des jeunes n'ayant pas le bagage culturel de leurs prédécesseurs. Le système universitaire répond à cette situation, non par une adaptation de ses enseignements, mais par une diversification de son offre de formation : certains établissements (*notamment les universités généralistes* des villes moyennes et les universités littéraires) se spécialisant *de facto* dans l'accueil de ces nouvelles populations.

Une évolution qui résulte autant de l'ajustement spontané des usagers à l'offre de formation que d'une politique délibérée des responsables politiques.

FRÉDÉRIC GAUSSEN

EDUCATION • CAMPUS

REPÈRES

AVIGNON. – M. Bernard Blavoux, professeur d'hydrogéologie, a été élu, jeudi 25 juin, par 51 *voix sur 74 votants au premier tour de scrutin*, président de l'université d'Avignon et des pays du Vaucluse. Il remplace Mme Françoise Pécaut, dont le mandat arrivait à son terme.

[Né le 9 juin 1939 à Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze), M. Bernard Blavoux est docteur en géologie et sciences naturelles (1978). Assistant délégué à la faculté des sciences de Paris en 1963, il est nommé maître-assistant en 1970, puis professeur à Paris-VI en 1980. Directeur de la faculté des sciences d'Avignon de 1983 à 1987, il est vice-président du *conseil scientifique de l'université* depuis mars 1991.]

BASQUE. – Sur le modèle des CAPES *de langues corse, occitane* et bretonne, un CAPES de langue basque vient d'être créé par le ministère de l'éducation nationale. Les premiers concours se dérouleront au cours de l'année scolaire 1992-1993. Actuellement, dans le primaire, 250 postes d'enseignant permettent d'assurer une à trois heures de cours hebdomadaires en langues régionales, ou, si les familles le souhaitent, un enseignement *bilingue. La poursuite* de l'étude des langues régionales s'effectue dans le second degré sous forme d'options. Cet enseignement, *dont le ministère note* qu'il *«participe à l'amélioration de l'étude de la langue française»,* devrait faire l'an prochain l'objet d'un rapport d'évaluation par l'inspection générale.

CULTUREL. – L'université *Paris-VIII-Saint-Denis et Artes*, un cabinet de conseil en recrutement et ressources humaines spécialisé dans les arts et la culture, viennent de créer un diplôme de troisième cycle de «management culturel en Europe» qui sera mis en place à la rentrée prochaine. Ouverte aux étudiants (bac + 4) comme aux salariés en congé formation ou aux demandeurs d'emploi, cette formation de managers culturels de haut niveau comportera un stage auprès d'un dirigeant d'entreprise ou d'institution culturelle européenne, préalablement *négocié par le responsable de la* formation. Coût de la formation : 15 000 francs.

▶ **Renseignements : Paris-VIII, Institut d'études européennes, tél. : 49 40 65 92.**

MATHÉMATIQUES. – Le premier congrès européen de mathématiques va se tenir du 6 au 10 juillet à la Sorbonne. Organisé sous l'égide de la *Société mathématique européenne*, la Société mathématique de France et la Société de mathématiques appliquées et industrielles, ce rassemblement prestigieux a certes pour ambition de présenter les recherches les plus récentes et de stimuler la coopération entre les mathématiciens européens. Mais, au-delà de ces conférences spécialisées, le congrès a organisé plusieurs tables rondes sur les relations entre mathématiques et grand public et sur le rôle des mathématiques dans l'économie, la société et les politiques éducatives.

Parallèlement à ce congrès se tiendra, du 5 au 8 juillet au Centre des congrès de La Villette, le Congrès mathématiques junior, ouvert aux élèves et aux professeurs de lycée.

▶ **Renseignements : Congrès européen de mathématiques, télécopie : 44-27-17-10 ; Congrès mathématiques junior, tél. : 43-31-34-05.**

MÉCÉNAT. – Dans le cadre de son action de mécénat en faveur des jeunes et de l'Université, la Caisse des dépôts reconduit en 1992 ses «Prix du développement local». Ces prix récompensent des étudiants de troisième cycle (urbanisme, *aménagement, communication*, droit, économie, gestion et sciences de la nature), dont les travaux de recherche contribuent au dynamisme économique, social et culturel de leur région. Un prix de 20 000 francs sera remis dans chaque région. Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le 1er novembre 1992.

▶ **Renseignements : numéro vert : 05-05-90-91.**

Le patchwork de l'Europe scolaire

Un rapport du Conseil économique et social analyse la diversité des stratégies des pays européens en matière d'éducation

QU'EST-CE qui sépare et qu'est-ce qui rapproche les 70 millions d'élèves et d'étudiants, les cinq millions d'enseignants et les cinq millions de chômeurs de moins de vingt-cinq ans que compte l'Europe des Douze ? Comment notre effort de réforme du système éducatif peut-il se nourrir de l'expérience de nos voisins, de leurs succès, de leurs échecs ?

M. Jean Andrieu, rapporteur de la section des affaires sociales du Conseil économique et social, vient de rendre public un rapport touffu consacré à «L'espace éducatif européen» (1). Louable effort de synthèse. Car la diversité des systèmes et des situations est telle qu'on voit mal comment pourrait se dessiner une harmonisation ou une simple coordination des politiques de formation.

S'il est moins convaincant dans ses propositions de transformation du système français, le rapport de Jean Andrieu apporte des outils précieux pour comprendre comment se fondent historiquement, culturellement et politiquement les traits distinctifs de chaque système. En Europe, six monarchies parlementaires cohabitent avec six républiques, et les différents systèmes éducatifs entretiennent des rapports divers avec les pouvoirs en place qui ne se résument pas au couple centralisation-décentralisation.

L'école et la famille

Le fédéralisme allemand, par exemple, très «corseté», n'est qu'une juxtaposition de pouvoirs régionaux très centralisés, chaque Land étant *«une manière d'Etat»*, doté d'un Parlement, d'un ministre de l'éducation, fixant les programmes, etc. De la même façon, la liberté totale d'initiative en matière d'éducation laissée aux différentes communautés belges ne peut guère se comprendre qu'en regard d'un système fédéral très éclaté, reposant sur l'existence de trois régions, de trois communautés et de quatre régions linguistiques.

Autre exemple, plus culturel celui-là, l'opposition entre l'école maternelle à la française, modèle dominant au sud de l'Europe, et celui du jardin d'enfants, modèle quasi unique au nord. Le choix du *Kindergarten* dans les pays de l'Europe protestante, explique Jean Andrieu, est avant tout la traduction d'un fait culturel où domine la logique familiale. *«Qu'on le veuille ou non, la première école, pour l'Europe réformée, est l'école des parents»*, souligne-t-il. Et il suggère, par la comparaison des différents systèmes de prise en charge de la petite enfance, de réviser un peu nos prétentions en la matière.

L'exemple de la préscolarisation illustre bien les difficultés qu'il y a à comparer les systèmes. Seules la France et la Belgique affichent des taux de préscolarisation dès l'âge de deux ans d'environ 30 %. L'idée est couramment admise en France que les chances de réussite ultérieure s'accroissent si le temps passé à l'école maternelle s'allonge.

«Mais curieusement, écrit-il, *ce sont les pays qui ont, à l'exemple de la France, plus particulièrement opté pour une structure préscolaire de type école maternelle, à savoir la Belgique, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, qui enregistrent les taux de retards scolaires les plus élevés et cela en raison d'une pratique communément admise du redoublement, même si celle-ci est en train de se modifier partout. A l'inverse, les pays qui privilégient les jardins d'enfants sont ceux qui récusent tout indicateur de retard scolaire et s'interdisent quasiment le redoublement.»* Et il conclut : *«Ce que traduit donc la différence de nature entre* Kindergarten *et école maternelle, c'est avant toute chose l'idée que l'on se fait de la place de l'enfant dans le système scolaire et donc de l'organisation même de ce système.»*

Reste qu'il y a des lignes de forces qui transcendent les particularismes nationaux. Partout en Europe, par exemple, l'école primaire est aujourd'hui contrainte de réfléchir au moyen d'accroître son efficacité. Et partout se généralisent les «cycles d'apprentissage» (sans redoublement, sauf en France et en Belgique) qui semblent la réponse la mieux adaptée.

Le Conseil économique et social préconise d'ailleurs de poursuivre énergiquement la politique engagée en France à l'école primaire. Mais il réclame un allégement de la charge horaire de travail scolaire hebdomadaire des enfants. Passée récemment de vingt-sept à vingt-six heures, elle devrait être ramenée à vingt-quatre heures si l'on veut s'aligner sur la moyenne européenne. En outre, fait remarquer Jean Andrieu, aucune modulation horaire n'est consentie en France en fonction de l'âge des enfants, ce qui en Europe est déjà original puisque Allemands, Danois, Grecs, Néerlandais, Portugais et Britanniques différencient tous la charge de travail selon les niveaux. Mais le dossier brûlant reste partout en Europe celui des collèges. Tous les pays, comme la France, qui ont opté pour une forme de «collège unique» rassemblant tous les enfants à la sortie de l'école primaire ont les mêmes difficultés à prendre en compte l'hétérogénéité des flux. En outre, précise Jean Andrieu, les pays qui ont conservé une orientation précoce vers des filières fortement hiérarchisées, comme l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Irlande et le Luxembourg, commencent, pour certains d'entre eux, à réviser leur point de vue. C'est le cas de l'Allemagne notamment, qui est confrontée au modèle de l'ex-RDA, où les jeunes étaient scolarisés dans une structure unifiée de six à seize ans, la *Polytechnische Oberschule*.

Le noyau dur de l'échec

C'est sans doute le Danemark qui a poussé le plus loin la logique de l'«école moyenne». Tous les enfants suivent en effet de six à seize ou dix-sept ans le même cursus, sans rupture entre l'école primaire et le collège, avec le même type d'enseignants, les mêmes contenus de formation et un professeur principal qui les accompagne tout au long de leur scolarité. La notation n'apparaît qu'en dernière année, où un diplôme, le *Folkeskole*, est obtenu par plus de 95 % du groupe d'âge. Mais le Danemark, qui considère que l'institution scolaire n'a pas vocation à «orienter» les élèves, notamment vers les filières professionnelles, détient aussi, avec la Belgique, le record du nombre de jeunes entamant des études dans l'enseignement supérieur (44 % contre 35,4 % en moyenne et 30 % en Allemagne).

Un tiers des jeunes Européens, conclut Jean Andrieu, parviennent à accéder à des formations supérieures et un sur deux obtient une qualification équivalente à un CAP, un BEP ou un baccalauréat. *«Mais un sur cinq environ constitue toujours le noyau dur de l'échec et donc un redoutable gisement quasi permanent de quelque dix millions d'exclus au sortir des systèmes éducatifs européens.»*

CHRISTINE GARIN

(1) «L'espace éducatif européen», rapport présenté au nom de la section des affaires sociales par M. Jean Andrieu, rapporteur. Conseil économique et social, juin 1992.

Le prix du design

La Cour des comptes vient d'épingler l'Ecole nationale supérieure de création industrielle

DANS son rapport annuel remis mercredi 24 juin au président de la République (*le Monde* du 26 juin), la Cour des comptes se penche sans ménagement sur l'École nationale supérieure de la création industrielle (ENSCI). L'institution de la rue Cambon consacre un chapitre *sévère à cet établissement* et y dénonce le *«manque de rigueur dans la gestion»*, les relations avec l'industrie qui *«n'ont pas connu le développement escompté»* et les facilités accordées aux élèves *«sans contrôle suffisant»*. Ironie du sort, la direction de l'école était confiée depuis 1984 à un magistrat de la Cour, Mme Anne-Marie Boutin.

Cette évaluation très critique intervient alors que l'ENSCI s'apprête à fêter son dixième anniversaire. L'Ecole des ateliers, comme elle est communément appelée, a été créée en 1982 à l'initiative des ministères de la culture et de l'industrie, qui en conservent conjointement la tutelle. A cette époque, il était apparu nécessaire de former – dans un établissement original et grâce à une pédagogie novatrice – de jeunes créateurs capables de travailler dans les entreprises sur la conception de produits industriels. Cet objectif ainsi que la qualité de l'enseignement dispensé à l'ENSCI ne sont en aucune façon mis en cause par le rapport de la Cour des comptes.

En revanche, la gestion de l'établissement est sévèrement épinglée. Présentant un important déficit de trésorerie, l'école a dû faire l'objet de mesures financières exceptionnelles en 1989. Pour éviter la cessation *de paiement qui menaçait*, le Trésor lui a, en effet, consenti une avance de 3 millions de francs sur deux ans. Ce soutien était nécessaire bien que le bilan de 1988 soit positif ; mais ce dernier *«ne traduisait pas la situation réelle de l'établissement»*, note la Cour, qui estime que l'ENSCI avait comptabilisé *par avance des recettes sur* conventions.

Le rapport dénonce aussi l'engagement de l'établissement dans des *entreprises «dispendieuses»*, comme la participation à l'exposition «World Design 1989» à Nagoya au Japon. 300 000 francs ont été dépensés pour une documentation sur l'établissement, *«dont la plus grande partie reste inutilisée»*, et la publication d'un annuaire international des écoles de *création industrielle, d'un coût de* 535 000 francs, dont seuls quarante exemplaires sur les mille imprimés avaient été vendus à la fin de 1990...

De même, les relations avec le secteur économique sont qualifiées de décevantes. Bénéficiant depuis 1984 du statut, peu répandu dans l'enseignement supérieur, d'établissement public à caractère industriel et commercial, l'ENSCI *aurait dû* financer une partie de ses activités par des contrats d'études, de production et de formation continue avec des partenaires publics et privés. Mais, indique le rapport, *«la réalité correspond peu à ces ambitions initiales»*. La part des subventions des deux ministères de tutelle – la culture et l'industrie – est demeurée prépondérante, pour atteindre 22,4 millions de francs au total en 1990. Dans leur réponse, les ministres concernés indiquent que le montant des recettes commerciales d'origine publique et privée, qui *«se révèle inférieur à ce qu'*(ils) *pouvaient espérer»*, était dans le même temps de 4,18 millions de francs.

Concernant la scolarité, le rapport fustige les *«facilités accordées aux élèves»*. Libres d'accès, de jour comme de nuit, les locaux ne seraient pas suffisamment surveillés et l'on aurait constaté la disparition *de nombreux matériels.*

Manque de surveillance ?

Une accusation que réfute Mme Boutin. Selon elle, les vols constatés en 1989 concernaient un ensemble de micro-ordinateurs dérobés par effraction d'une fenêtre. *«Il n'est pas convenable de laisser entendre que ces vols seraient imputables à un manque de surveillance des élèves et anciens élèves.»* De la même façon, la Cour des comptes déplore les libéralités accordées aux enseignants et étudiants, qui pouvaient s'approvisionner en matériaux chez les fournisseurs du quartier, présentant ensuite les factures à l'école. Critique un peu dérisoire, selon Mme Boutin, quand on sait les conditions de réalisation parfois urgentes de certains projets de création industrielle.

En janvier 1992, les statuts de l'ENSCI ont été modifiés afin de distinguer les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur. Mme Boutin, qui cumulait jusque-là les deux «casquettes», est retournée à la Cour des comptes. M. Loïk Le Floch-Prigent, président du conseil d'administration de la société nationale Elf-Aquitaine, a été nommé président du conseil d'administration le 3 avril. Dans sa réponse au rapport, ce dernier indique qu'il souhaiterait développer les contrats avec les entreprises. Le poste de directeur de l'établissement a été attribué à *M. Ever Endt, designer d'origine* hollandaise. Pour les besoins de la cause, ce dernier a été naturalisé français le 3 juin dernier.

M. A.

COURRIER

Mes soixante piges...

Comme chacun le sait, tous les élèves de CM2 entrent en 6e, puis passent en 5e, 4e, 3e, etc., quel que soit leur niveau, et ils se trouvent dans des classes de plus en plus nombreuses.

Et nous on nous reproche les échecs ! La majorité de ces élèves n'a pas sa place dans notre «enseignement général» (en Allemagne 7 élèves sur 10 n'y entrent pas, et pourtant ils ne sont pas orientés vers une voie de garage, bien au contraire ! Le chômage chez les 18-25 ans y est de 3 % et en France de 19 %).

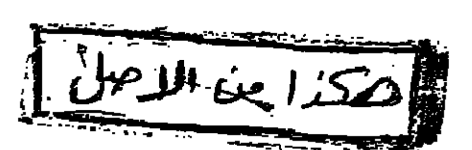
Chacun son tour, jugeons donc nos juges ! En trente-cinq ans d'enseignement, j'ai connu d'innombrables «modes», les livres sans lexique traduit, les livres avec lexique traduit, les images sans texte, les textes sans images, les années sans livre, les années sans cahier, les années sans grammaire, et j'en passe, encore plus farfelues !

Si nous en sommes là c'est que nous avons tout accepté : des collègues sans salaire pendant des mois, des classes fermées, l'augmentation des effectifs, la diminution des heures nécessaires aux projets pédagogiques. Nous disons «amen» à l'inspection académique pour avoir un an plus tôt nos 300 F d'augmentation, que nous toucherons d'ailleurs avec un an de retard.

C'est l'un des reproches que fait aux enseignants Mme le proviseur du lycée Fénelon : manque de courage, l'échine courbée devant l'autorité, absence d'initiative, etc.

Est-ce ainsi que l'on pense attirer les jeunes vers l'enseignement ? J'aime mon métier et les élèves. Mais au 12e coup de mes soixante piges, je partirai.

CLAUDE MEISSONNIER
(Paris)



CULTURE

L'Été festival

ARTS

Guerriers chinois en Moselle

Comment attirer l'attention sur un département touché par la crise ? En organisant une exposition de prestige

METZ

de notre envoyé spécial

Dès la gare, le public ne peut l'ignorer : la « huitième merveille du monde» est en Lorraine. Des affiches annoncent l'événement : les représentants d'une immense armée chinoise sont visibles à Metz. Quantitativement, cette représentation est modeste – huit soldats et deux chevaux – mais leurs sorties sont rares et c'est la première fois qu'ils franchissent nos frontières. Le conseil général de Moselle, qui les a fait venir, a installé leur campement à Saint-Pierre-aux-Nonnains, l'une des plus anciennes églises de France. Ces thermes – du quatrième siècle, – reconvertis en basilique, sont néanmoins plus jeunes que les guerriers moustachus venus de Xi'an où ils montent la garde depuis deux mille deux cents ans, au pied du tombeau de Quin Shihuangdi, le premier empereur chinois.

Ils sont donc huit, modelés en terre cuite, grandeur nature, vêtus de cuirasses ou d'une simple tunique, l'air attentif, vaguement souriant, leurs mains crispées sur leurs armes disparues. Deux d'entre eux tiennent par la bride des petits chevaux à grosse tête, montures trapues, genre double poney. Ils sont adossés à une sorte de tumulus d'où émergent des débris de l'armée engloutie, à l'image du site originel où ils furent découverts, dans la province du Shaanxi, au centre de la Chine. Cette trouvaille date officiellement de 1974 : des paysans creusant un puits auraient mis la main sur une figurine. En réalité, le site est systématiquement fouillé par les archéologues depuis 1962. Deux ans plus tard, la première pièce spectaculaire est exhumée : une «femme» de terre cuite qui se révélera, plus tard, être un palefrenier. Mais il faudra attendre 1974 pour que les chercheur tombent, à l'est du mausolée de Shihuangdi, sur une fosse contenant les effigies de plusieurs milliers de fantassins.

Une exceptionnelle statuaire

C'est l'époque de la Révolution culturelle. Ses dirigeants veulent sans doute exalter Zheng, prince du royaume de Quin, qui après avoir soumis les royaumes voisins, prend le titre d'*« auguste souverain » (huangdi)* et entre dans l'histoire sous le nom de Shihuangdi («premier empereur»). Ce conquérant est aussi un grand réformateur. Il unifie l'écriture, impose un type de monnaie et des nouvelles mesures de capacité et de longueur. Il entreprend en outre des travaux titanesques – la Grande Muraille. Et, surtout, s'appuie sur les légistes pour combattre la tradition, fait brûler les «mauvais» livres (presque tous) et musèle les lettrés. Le président Mao se reconnaît-il dans ce personnage ? Toujours est-il qu'une énorme publicité est donnée à cette découverte «due à des archéologues aux pieds nus». Trois autre fosses sont ensuite mises au jour, abritant une «armée morte» estimée à plus de six mille soldats. L'exploration de ce site gigantesque est en cours.

La fabrication de ces bataillons nécessita le travail de centaines d'artisans, pendant des années. Les traits de chaque personnage sont différenciés. Le costume varie selon la spécialité ou le grade du militaire. Modelée, cuite, la statue est peinte, armée, puis placée dans une galerie souterraine, à côté de ses semblables. Après le décès de l'empereur (il régna brièvement, de 221 à 210 avant Jésus-Christ), les galeries furent saccagées, puis incendiées. Elles se sont alors effondrées, ensevelissant ces troupes dans un oubli salvateur.

Sur place le spectacle de cette énorme assemblée bouleverse. Ils sont là, quelques milliers, couleur de *limon, figés épaule contre épaule* dans des tranchées ouvertes, sous une lumière crue, à peine tamisée par les trémies d'un hangar métallique, comme pour *une gigantesque photo* de groupe. Est-ce une résurrection des morts ou un dernier appel avant l'embarquement pour l'au-delà ? S'agit-il des survivants d'une catastrophe millénaire ou des figurants réunis pour le tournage d'un épisode de la Longue Marche ? L'ampleur et l'immobilité de cette masse laisse interloqué. A Metz, en revanche, c'est le détail qui fascine. Les statues sont proches. On peut *examiner* chaque détail : l'implantation des moustaches et des barbes, l'élaboration des coiffures, la coupe des tuniques – toutes croisées à droite, – la forme des semelles ou le modelé des traits – visages carrés, fronts larges, sourcils arqués, lèvres épaisses. Mais pourquoi cette exceptionnelle statuaire



SDR

Un des archers chinois présentés à Metz

est-elle arrivée jusqu'à Metz, sans passer par le circuit traditionnel des musées ? Parce que le conseil général de la Moselle l'a voulu. Et qu'il y a mis le prix. La «location» des pièces aux autorités chinoises lui a coûté 1,3 million de francs. Au total, l'opé*ration s'élève à 9,4 millions de* francs, dont un bon tiers est réglé par le seul département. Ce dernier voulait réaliser une opération de prestige pour redorer un blason terni par la crise économique et s'offrir une belle vitrine estivale capable de détourner une partie des foules qui traversent la Lorraine pour gagner les rives de la Méditerranée. L'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg ont été «sensibilisées» à cet événement, des annonces sont affichées aux péages des autoroutes voisines et la billeterie organisée par la FNAC (32 000 billets prévendus). La culture – les collectivités territoriales l'ont maintenant bien compris – peut être «rentable», et c'est un incomparable outil de communication. Parfois au détriment de son objet.

On pouvait donc éprouver quelques inquiétudes en allant à Metz. D'autant que le monde des musées avait été tenu à l'écart du montage de l'opération, le département redoutant sans doute un «détournement» de l'exposition. Celle-ci aurait effectivement pu s'enrichir de fonds venus des collections françaises, de Guimet, notamment. Mais les responsables scientifiques de la manifestation, Flora Blanchon, directeur du Centre de recherche sur l'Extrême-Orient, et Léon Vandermeersch, directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, ont su éviter les pièges du spectaculaire à tous crins. Si on peut regretter quelques effets faciles, la présenta*tion générale* est *plus* qu'acceptable. D'autant que le clou de l'exposition – les guerriers et leurs montures – est précédé d'un prologue éclairant, disposé *dans les salles de l'Arsenal* voisin. On trouve là, en effet, un échantillonnage de pièces collectées dans des tombes de la même époque : jades et bronzes, *objets de la vie* courante, armes, figurines réduites de fantassins, de cavaliers ou de serviteurs, tous prêtés par les musées du Shaanxi. On comprend ainsi que l'armée morte de Shihuangdi n'est que la multiplication grandiose, mégalomaniaque, de rites funéraires développés avant lui et qu'on retrouvera au cours des dynasties suivantes.

EMMANUEL DE ROUX

▶ «Les guerriers de l'éternité», Arsenal de Metz, jusqu'au 15 septembre. Tél. : (16) 87-37-57-47. Catalogue, 120 pages, 128 F.

THÉATRE

Une croisière sans folie

« Mediterrania », un spectacle trop gentiment écologique

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Quand des flots chavirés jaillit la mère, la mer, la Grande Bleue, l'actrice, la femme, la déesse, symbole de toutes les beautés, de toutes les fertilités, martyrisée par mille pollutions plastiques, *métalliques*, graisseuses, on a presque la certitude que *Mediterrania*, nouvelle production de la compagnie catalane – de Barcelone – Els Comedlants, a été commanditée par les Verts. Voici le spectacle le plus écologique de l'année, une écologie qui serait racontée aux enfants, en saynètes vives et simples comme des tableaux naïfs, plus souvent joyeuses que graves, recourant à tous les moyens, tous les accessoires bien connus des animateurs socioculturels : vieux papiers, vieux cartons, vieux tissus, vieilles *bouteilles* d'eau minérale, vieilles canettes de boissons gazeuses, poignées de sable, confettis... et vogue le théâtre !

Il y a quelque chose d'amateur dans cette compagnie absolument professionnelle, quelque chose *d'amateur* au bon sens du terme : une réelle envie de jouer, un esprit de troupe en voie de disparition. Il y a quelque chose d'amateur encore – et ce n'est *cette fois-ci pas tout* à fait un compliment : une sorte de choix délibéré de la «non-finition». C'est vrai des décors et des accessoires, mais encore de son synopsis baladeur – d'une rive à l'autre de la Méditerranée, d'une légende à l'autre, d'une époque à l'autre – synopsis au bout du compte difficilement lisible.

Sous un prétexte qui met en parallèle une croisière d'une dizaine de protagonistes aux origines mal dessinées, en gros M. et Mme Tout-le-monde, et le parcours fantasmatique d'un jeune pêcheur séduit par le chant d'une sirène, Els Comediants nous entraînent, sans repères assez construits, dans une succession de sketches plus ou moins drôles, trop rarement émouvants et finalement *plutôt potaches. Même les trois* musiciens qui jouent en direct en surplomb du plateau paraissent suivre une partition aux sources d'inspiration tellement diverses qu'elle en paraît confuse.

Le spectacle, créé récemment en *Catalogne, vient pourtant* de séduire les visiteurs d'Expo'92 à Séville. Il sera présenté en clôture des Jeux olympiques de Barcelone et, l'automne prochain, par le Théâtre de l'Europe à l'Odéon. Si, d'ici là, Els Comediants serraient un peu les boulons d'une production trop étriquée, ils pourraient rencontrer, longtemps après le Magic Circus et ses «animaux tristes», autrement dérangeants, ce public *qui est toujours* friand de comédie allègre et gentiment iconoclaste.

OLIVIER SCHMITT

DANSE

Israël au cœur des ébats

Les bonnes intentions n'ont jamais fait les bons ballets

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Au tour d'Israël d'être à l'honneur dans la série «Méditerranée, ma mère». La Batsheva Dance Company, établie à Tel-Aviv, nous fait partager l'histoire d'un pays *qu'elle vit de l'intérieur. Brigitte* Farges, dont la compagnie a été accueillie en résidence en Israël, apporte un regard extérieur. Infor*mations chorégraphiques croisées* qui se recoupent sur la guerre, les femmes, le mode de vie.

Le titre du ballet de Brigitte Farges, *J'adore et j'en peux plus*, nous renseigne sur l'ambivalence de ses sentiments. Elle a ressenti une telle émotion à vivre en Israël qu'elle s'est sentie étouffer. Une confusion que l'on retrouve dans sa chorégraphie. La sensualité avec laquelle elle présente les femmes, au début de son ballet, est de bon augure. Mais, très rapidement, le désordre règne sur le plateau. La chorégraphie s'affole, emprunte à tous ses confrères, abandonne tout recul et toute hiérarchie dans la narration. Inexplicable de la part de quelqu'un qui possède dix ans de métier.

Les clichés abondent : une jeunesse désemparée, coincée entre le danger et la recherche des plaisirs, la guerre et les godillots qui vont avec, les Arabes et les marchands de tapis avec leur marchandise étalée sur le plateau... *J'adore et j'en peux plus* est un catalogue, avec de belles images et d'excellents danseurs qui se donnent un mal de chien *pour nous faire croire qu'ils* comprennent ce qu'ils dansent. Brigitte Farges a été dépassée par un objectif qui, visiblement, lui tenait à cœur. Trop, peut-être ? En revanche, la musique du groupe Tapage Atypique réussit ce que la chorégraphie a raté : elle évoque, suggère, provoque l'émotion sans jamais illustrer.

Pour le «retour» de la Batsheva Dance Company en France, la cour Jacques-Cœur affichait l'ambiance des grands jours. Après une période de déclin, la compagnie historique, créée par Martha Graham et son mécène, Bethsabée de Rothschild, en 1964, est reprise en main, en 1990, par le chorégraphe Ohad Naharin. Ancien danseur de Martha Graham et de Maurice Béjart, il a fait ses classes aux Etats-Unis. La Batsheva, qui a perdu toute référence au style Graham, a également changé de statut : de privée, elle est devenue compagnie subventionnée par l'Etat israélien.

Abondance de lieux communs

Là encore, le programme présenté déçoit. La virtuosité et l'engagement des danseurs ne sont pas en cause, mais l'originalité et l'imagination manquent visiblement. Si les gestes, *les enchaînements sont* complexes, souvent violents, ils n'en forment pas pour autant un langage chorégraphique original. Aucune surprise avec *Kyr*, un ballet construit autour du thème de la guerre et de la vie quotidienne, sur une musique du groupe rock The Tractor's Revenge, présent sur scène. Comme chez Brigitte Farges, les lieux communs abondent : treillis, marche forcée et fatigue physique, opposés à la vie de famille, au conflit entre les parents et les enfants. *Arbos*, un ballet tout en volte et mouvement, moins narratif, est davantage réussi. La musique d'Arvo Part en accentue la connotation religieuse et extatique. Les larges manteaux, brun et rouge foncé, tourbillonnent avec élégance dans les lumières de Bambi, l'éclairagiste. Ohad Naharin donne l'image d'un technicien de haut niveau, qui vise un marché inter*national. On préférerait qu'il puise* davantage dans l'originalité d'un peuple aux caractéristiques et à l'histoire uniques.

Musiques juives, musiques persanes : le groupe Nasrin Flower, créé par Jeannette Yehudayan-Rothstein, a montré, avec un immense talent, la proximité de cultures qu'on croit, un peu vite, irréconciliables. Iranienne, réfugiée *en Israël à l'âge de douze ans*, la chanteuse a charmé son auditoire par sa forte personnalité et sa sincérité. Parmi ses musiciens persans, deux sont israéliens, dont la jeune percusionniste, Meira Asher, qui joue du tabla en vieux maître chevronné. Elle est, de loin, le personnage le plus étrange rencontré à Montpellier.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ **Prochain spectacle : William Forsythe, jusqu'au 3 juillet, 21 heures, Corum/Opéra Berlioz. Location : 67-60-80-80.**

MUSIQUES

L'empire Stockhausen contre-attaque

« Mardi », épisode martial et stellaire d'un opéra en sept journées, est passé par les Pays-Bas et atterrira à Paris en 1993

AMSTERDAM

de notre envoyée spéciale

Faisons les comptes. Il y eut, créés à Milan au début des années 80, *Jeudi* puis *Samedi*, première et seconde journée d'une heptalogie, dont l'une avait pour héros l'archange Michael, et l'autre, Lucifer. Puis vint, encore à Milan *en 1988, et à Paris* (Festival d'Automne) la même année, *Lundi*, dédié à la lune, à l'Eve éternelle, à la maternité.

La Scala de Milan, qui s'était réservé la création mondiale de *Mardi* et qui, faute d'argent, a dû y renoncer, s'est vue supplantée le 10 mai dernier par la Fondation Gulbenkian à Lisbonne.

Le Festival de Hollande, hébergé pour l'occasion par l'Opéra d'Amsterdam, a pris le relais jeudi 25 juin, à guichets fermés – on refusa du monde. Et le Festival d'Automne, pour son édition de *1993*, s'est prudemment réservé la création française de ce quatrième épisode.

Cette tétralogie achevée, il ne reste plus à composer qu'une trilogie (*Mercredi, Vendredi, Dimanche*) pour que soit bouclé le cycle complet de *Licht*, et réalisée la *«folie»* de ces sept journées de Lumière, Genèse moderne à laquelle personne ne croyait il y a dix ans. Sauf le compositeur, évi*demment*.

Lyre électronique et heaumes sonorisés

Stockhausen a soixante-quatre ans, il aime toujours les tuniques blanches, porte toujours les che*veux longs*, garde un éclair de malice accroché à son œil bleu. Quand les quelque 140 minutes de *Dienstag* (*Mardi*, en allemand) se *sont achevées à Amsterdam, il était* gai, nous l'étions avec lui.

Divertis, osons le mot. Chez Stockhausen, chercheur si longtemps intimidant, nous avions découvert en une soirée ce sens du jeu qui ne l'a peut-être jamais quitté (*Sternklang, Alphabet pour Liège*, vous vous souvenez ?), mais qu'on avait tant de mal à associer à son image d'intransigeance et de perfectionnisme exacerbé.

Mardi, qui plonge son inspiration dans le *space opera* de science-fiction, dans les jeux électroniques Nintendo, chez Walter Scott et chez Cimino (références toutes personnelles, bien évidemment), *Mardi*, qui doit au dieu Mars ses épisodes guerriers d'invasions intergalactiques, *Mardi* est un brasier, en plusieurs flambées, de pur *désir de son : électronique, instru*mental, vocal, solo *a cappella* ou associé à un instrument comme dans *Sirius*, *faussement immobile* dans un ambitus donné comme dans *Stimmung*, japonais, concret, jazzé, planant ou bidouillé, le son à son apogée de beauté. Le son Stockhausen, en résumé.

Mardi, c'est aussi, outre une scène *à l'italienne classique*, des praticables sur le côté, une sonorisation cubique qui vous tient enfermé comme dans une fusée, une flopée de choristes et d'instrumentistes, deux présentateurs genre télé, un défilé funéraire, un joueur de synthétiseur pris d'épilepsie (Simon, fils du compositeur ; Markus, le trompettiste, est là aussi). *Mardi*, c'est encore un drôle de gamelan japonais, des saxos sopranos très *free*, des duels à la lyre électronique avec heaumes sonorisés, *un ciel merveilleusement étoilé* de crachotements effilochés, quelques trop longues traversées de planète à planète, mais un tournoi *moyenâgeux de trombones et de* trompettes.

Mardi est, à l'arrivée, un bouquet d'images simples, presque ingénues, qui n'essaient pas d'en imposer, qui frappent l'imagination sans autre forme de procès. *« Ma musique est pour tous ceux qui veulent et qui savent en faire quelque chose »*, disait Stockhausen en 1960. Il n'est pas si difficile d'essayer.

ANNE REY

▶ **Holland Festival, tél. : (19) 31-20 627-65-66.**

Nouvelles dates pour les concerts du Winston Legend Festival

Les différents concerts du Legend Festival annulés vendredi 26 juin pour raisons de sécurité (*le Monde* daté 28-29 juin) sur l'île Saint-Germain, à Issy-les-Moulineaux, ont été reprogrammés dans plusieurs salles parisiennes.

Mercredi 1er juillet. Palais omnisport *Paris-Bercy, 8, bd de Bercy* (12e. A 20 heures : soirée «Rock Legend» avec Bo Diddley, Chuck Berry et Jerry Lee Lewis. Location, réservation au *43-46-12-21*. Au Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès (19e). A 20 heures : soirée «Jazz» avec le Big Band de McCoy Tyner puis Herbie Hancok, Wayne Shorter, Wallace Rooney et Tony Williams. *Jeudi 2 juillet. Grande Halle de La* Villette, 211, avenue Jean-Jaurès (19). A 20 heures : soirée «Soul and rhythm'n'blues» avec Jimmy Oihid, Rufus Thomas, Blues Brothers Band et IA M. Renseignements au 40-03-39-03.

Samedi 4 juillet. Zénith, à 17 heures : soirée «Reggae connexion» avec Super John, Alpha Blondy, Tonton David et Khaled.

La soirée «Dance» avec Urban Dance, Squad, Keziah Jones, Galiano et Omar reste annulée.

▶ **Informations Legend Festival au 05-70-12-12.**

EN BREF

□ **Le concert de Genesis reporté de vingt-quatre heures.** – Le concert du groupe rock Genesis, qui devait avoir lieu mercredi 1er juillet à l'hippodrome de Vincennes, sera donné le lendemain en raison des difficultés de circulation, ont indiqué les organisateurs. Le groupe se produisait mardi soir 30 juin à Lyon, et les barrages qui paralysent la région lyonnaise ont conduit à reporter le spectacle.

□ **Palmarès de la Biennale des cinémas arabes.** – *Le jury de la première* Biennale des cinémas arabes, organisée du 24 au 30 juin par l'Institut du monde arabe à Paris (*le Monde* du 30 juin), a décerné son grand prix au film marocain *la Plage des enfants perdus* de Jilali Ferhati, qui sortira en octobre en France. Le prix spécial du jury a été attribué à *Hors la vie* du Libanais Maroun Bagdadi, tandis que le prix IMA de la première œuvre pour un long métrage de fiction allait à *Mendiants et orgueilleux* de la réalisatrice égyptienne Asma El Bakri. Le jury était présidé par la vedette égyptienne Faten Hamama.

□ **Mort du guitariste Howard Roberts.** – Le guitariste américain Howard Roberts, qui avait accompagné en studio Frank Sinatra, Elvis Presley, Ray Charles et Nat King *Cole, est mort d'un cancer* le 28 juin, à l'âge de soixante-deux ans. Howard Roberts était l'un des recordmen des enregistrements – plus de cinquante mille durant sa carrière – et son répertoire allait de Bach au rock, en passant par le jazz et la musique de films. – *(Reuter.)*

ÉCONOMIE

BILLET

Indéracinable chômage

Réduite à un lancinant rituel, la publication mensuelle des chiffres du chômage n'en fonctionne pas moins comme un douloureux rappel à la réalité. Mauvais, les chiffres de mai (*le Monde* du 1er juillet), qui viennent s'ajouter à une longue série de résultats tout aussi négatifs, ne font que confirmer une évidence : les discours volontaristes et les mesures gouvernementales, même intelligentes, ne changent rien. Ainsi que Mme Martine Aubry, ministre du travail, en a fait le *« décourageant »* constat devant l'Association de la presse anglo-américaine, les chefs d'entreprise, non seulement n'embauchent pas, mais licencient, et, avec des taux d'intérêt élevés, l'environnement économique n'est toujours pas favorable.

Le chômage étant indéracinable, deux faits entretiennent le danger de manière durable. En hausse de 10,2 % par rapport à l'an passé, les licenciements économiques déferlent à un rythme aussi soutenu qu'au plus fort de la crise. Il y en a eu 220 000 depuis janvier, qui démontrent bien que la suppression d'effectifs s'est imposée comme un acte de gestion, y compris pour des entreprises en bonne santé, soucieuses, par ce biais, d'améliorer leur compétitivité. La deuxième menace vient du chômage de longue durée, qui ne cesse de se gonfler. Un tiers des chômeurs sont inscrits depuis plus d'un an, soit près de 915 000, en augmentation de 16,2 % sur mai 1991. Pis, la durée moyenne de chômage s'établit désormais à 390 jours, c'est-à-dire à 8 de plus que l'année dernière.

Fixée sur un objectif de 500 000 par Mme Edith Cresson, puis de 900 000 par M. Pierre Bérégovoy, l'opération en faveur des chômeurs de longue durée, qui doit s'achever en novembre, n'en devient que plus urgente. Mais, en même temps, elle apparaîtra également vaine. Passés les entretiens individuels en cours, comment peut-on, comme promis, offrir une solution à chacun, un stage, une activité d'intérêt général ou un emploi ?

S'agissant des capacités du marché du travail, la réponse est malheureusement connue. A peine 30 000 emplois salariés supplémentaires ont été créés en 1991, et les effectifs sont en baisse de 0,1 % au premier trimestre de 1992. Dans ces conditions, il n'y a rien à espérer, sauf, ainsi que Mme Aubry commence à le dire, à chercher une issue dans le développement de nouveaux emplois de services, qui représentent 45 % de la consommation des ménages au Japon, contre 25 % en Europe. Ce qui supposerait une vraie révolution.

ALAIN LEBAUBE

Un entretien avec M. René Teulade

« La crédibilité du système conventionnel est en jeu » nous déclare le ministre des affaires sociales

« Vous avez demandé au premier ministre le retrait du projet de loi sur la maîtrise des dépenses de santé, juste avant son examen final par l'Assemblée nationale. Avez-vous craint que l'opposition et le Parti communiste, en rejetant ce texte, ne mettent en péril l'existence du gouvernement ? Ou estimez-vous qu'une telle loi est tout simplement inapplicable, compte tenu des réticences des syndicats médicaux ?

– J'ai suggéré, en effet, au premier ministre, de ne pas prévoir la poursuite de l'examen de ce projet à l'occasion de la session extraordinaire. Le gouvernement n'avait ni écrit ni choisi cet accord dont nous avons hérité. L'opposition a, en fait, bafoué les partenaires sociaux qui avaient réussi à trouver cet accord. Tout au long de la discussion parlementaire – au Sénat comme à l'Assemblée nationale, – le gouvernement a montré son esprit d'ouverture alors que l'opposition a démontré qu'elle refusait les efforts de maîtrise des dépenses et négligeait la valeur d'un accord contractuel.

» En somme, dans cette affaire, il y a eu ceux qui ont paru soutenir, bien qu'ils n'aient pas signé, et ceux qui ont signé mais ont oublié de soutenir. Or, l'enjeu est considérable pour l'avenir du système de santé et chacun en est conscient, même si beaucoup font aujourd'hui assaut de démagogie sur ce thème. Dans ces conditions, la poursuite de la discussion devenait sans objet.

– Depuis l'examen du projet de loi, les partenaires conventionnels (caisses d'assurance-maladie et syndicats de médecins) ont fait preuve d'une grande discrétion. S'ils ne parviennent pas à s'entendre sur un texte satisfaisant, quelle sera votre attitude ?

– Le projet de loi avait pourtant été clairement demandé par les partenaires sociaux et les médecins. Le texte même avait reçu leur accord formel. Il est certain que les partenaires conventionnels ont très insuffisamment porté leur accord devant la profession médicale. Il y a eu déficit de pédagogie. Je compte donc reprendre l'initiative en réunissant tous les protagonistes et en leur demandant de prendre leurs responsabilités afin de s'engager clairement dans cette voie : il faut qu'ils clarifient leurs positions, qu'ils fortifient leurs signatures et qu'ils expliquent l'accord à leurs mandants. Il va de soi que, dans cette attente, toute nouvelle revalorisation tarifaire sera gelée.

» De nombreux médecins ont déclaré vouloir cette maîtrise concertée. Je leur redonne la parole ainsi qu'à leurs partenaires. D'ailleurs, rien n'empêche l'application immédiate de certaines mesures pratiques qui ne nécessitent pas une loi, tandis que l'accord-cadre Etat-caisses d'octobre 1991 subsiste pleinement. Au total, c'est bien la crédibilité du système conventionnel qui est en jeu.

– Dans le domaine social, le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy a paru surtout soucieux de ne pas brusquer les choses. Le retrait du projet de loi ne risque-t-il pas de renforcer cette impression ?

– Le gouvernement de Pierre Bérégovoy a surtout le souci d'engager chaque réforme sur des bases solides. La réflexion relative à la distinction des dépenses d'assurance collective et de solidarité en matière de retraite ou la maîtrise des dépenses de santé ne s'improvisent ni sur le plan technique ni d'un point de vue politique. La démarche du gouvernement repose d'abord sur une écoute approfondie et sérieuse des interlocuteurs, ce qui ouvre alors la voie à la décision. C'est ce que nous sommes en train de réaliser sur le texte, fondamental, qui prévoit la reconduction et la consolidation du RMI. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL NORMAND

Le gouvernement recule sur les dépenses de santé

Suite de la première page

Or, à peine séchée l'encre des signatures, la CSMF a fait mine de découvrir les ambiguïtés du texte alors que la Caisse nationale d'assurance-maladie s'est enfermée dans un mutisme complet.

M. René Teulade, ministre des affaires sociales, s'est retrouvé isolé, pris en porte à faux entre une coalition allant du RPR au Parti communiste et des partenaires refusant d'assumer leur décision. Certes, rien ne dit qu'une seconde motion de censure sur son projet de loi, reprenant l'accord du 10 avril, n'aurait pas été la bonne mais cette probabilité, reconnaissent les socialistes, n'était pas la plus plausible. Toujours est-il que le gouvernement a cédé alors que ses adversaires politiques ne proposent aucune solution alternative et considèrent, avec un bel ensemble, que la défense des intérêts des malades passe par le maintien d'un système qui aboutit à multiplier les actes inutiles et au dépassement généralisé des honoraires de la «Sécu».

Du coup, il s'est incliné devant le corporatisme des représentants du corps médical (qui traversent la même crise de représentativité que les syndicalistes du monde salarié), plus préoccupés par leurs rivalités internes que par les attentes des médecins à la recherche de règles du jeu claires et acceptables.

Un découvert de trésorerie de 30 milliards

Le gouvernement se résout donc à renvoyer la balle dans le camp de partenaires qui ont amplement fait la preuve de leur incapacité à gérer le système de santé. Ironie du sort, chacun s'attend à ce que le Conseil d'Etat annule dans les prochains jours la convention médicale de 1989 négociée par l'assurance-maladie et les médecins... M. Teulade peut, à juste titre, considérer que *« la crédibilité du système conventionnel est en jeu »*. Mais on voit mal comment il pourra amener ses interlocuteurs à *« clarifier leurs positions »* et à *« fortifier leurs signatures »*.

En dépit des mesures de rétorsion (gel de la revalorisation de la tarification de la visite à domicile des médecins et des petits actes chirurgicaux) ou des menaces à peines voilées (sanctions contre les praticiens coupables de dépassements *« sauvages »* d'honoraires, augmentation des cotisations de retraite des médecins), il n'impose aucune véritable date-butoir. D'autre part, à neuf mois des élections législatives, comment un premier ministre dont la préoccupation majeure dans le domaine social aura été d'enterrer les projets de réforme – qu'il s'agisse des retraites, de la dépendance des personnes âgées ou du travail du dimanche – peut-il prétendre exercer une pression efficace ? Il n'est pas surprenant que les syndicats médicaux et l'opposition assimilent d'ores et déjà le retrait du projet de loi à une capitulation en rase campagne.

Pourtant, ce *« jet de l'éponge »* est doublement paradoxal. D'abord, parce que l'insistance de M. Teulade et de son prédécesseur, M. Jean-Louis Bianco, à plaider la cause de la rationalisation du système de santé commençait à porter ses fruits. Sur les douze derniers mois, les dépenses de santé n'ont progressé que de 5 % alors que leur croissance variait entre 6 % et 9 % ces trois dernières années. En second lieu, les répercussions du ralentissement économique et de la montée du chômage sur les rentrées de cotisations, qui vont se traduire dans les prochains jours par un découvert de 30 milliards de francs de la trésorerie de la «Sécu», justifient encore davantage une maîtrise durable des dépenses.

La Caisse nationale d'assurance-maladie vient d'ailleurs de mettre au point un dispositif retardant de quatre jours le délai de remboursement des assurés. Cette mesure, qui pourrait être appliquée dans les prochaines semaines, permettrait d'économiser quelque 4 milliards de francs. C'est-à-dire à peine plus que ce que coûteront les mesures d'accompagnement (dont le relèvement de 10 francs du tarif de la consultation) accordées aux médecins comme une *« contrepartie »* à l'application de la loi sur la maîtrise des dépenses de santé...

JEAN-MICHEL NORMAND

M. Thomas reconduit à la tête de la BNP et M. Peyrelevade à l'UAP

Valse-hésitation pour la présidence de la Banque nationale de Paris

Il aura fallu deux conseils d'administration en huit jours pour que finalement M. René Thomas soit reconduit, mardi 30 juin, à la tête de la BNP (Banque nationale de Paris). La valse-hésitation des pouvoirs publics dans le choix d'un éventuel successeur à M. Thomas a finalement débouché sur un statu quo (*le Monde* du 1er juillet). A l'inverse de la BNP, il n'y a pas eu le moindre suspense pour l'UAP (Union des assurances de Paris). Sans surprise, M. Jean Peyrelevade a été renommé pour trois ans à la présidence de la compagnie d'assurances, qu'il occupe depuis 1988.

La manière dont les choses se sont passées à la BNP pose de nombreuses questions. C'est même un bien triste spectacle que vient de donner l'Etat français en se montrant incapable de donner un successeur à M. René Thomas. Ce dernier, victime il y a deux ans d'un grave accident de santé n'avait, à ce moment, accepté de finir son mandat de trois ans qu'à condition qu'un successeur lui soit désigné.

Carrière à l'allemande

Plus récemment, il avait accepté de voir son mandat continuer. Le Tout-Paris savait qu'il ne tenait pas énormément à voir le choix du gouvernement se porter sur M. Daniel Lebègue, nommé directeur du Trésor en 1984 par M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des finances, et parachuté comme directeur général de la BNP à la fin de 1987, pour laisser place à M. Jean-Claude Trichet Rue de Rivoli.

D'une vive intelligence, très apprécié au Trésor parce qu'il décidait vite et bien, M. Lebègue n'en faisait pas moins l'objet de critiques assez vives au sein de la banque. On lui reproche de ne pas avoir assez l'état d'esprit de la banque commerciale, et de colonne vertébrale pour se battre efficacement contre l'extérieur. Les préférences de M. Thomas allaient à M. Trichet, mais ce dernier n'a finalement pas voulu quitter la fonction publique, se réservant sans doute pour d'autres postes éminents dans le futur. S'il avait accepté, M. Lebègue, son prédécesseur au Trésor, n'aurait pu décemment rester directeur général à la BNP, et le gouvernement eût été contraint de lui trouver un point de chute : on avait parlé de la présidence des AGF à la place de M. Michel Albert ou de celle du GAN occupée par M. François Heilbronner.

Ces derniers ont vu leurs mandats renouvelés. On le sait, M. Lebègue reste directeur général de la BNP et M. Thomas, en désespoir de cause, a accepté de «rempiler», mais pour seulement dix-huit mois, jusqu'aux soixante-cinq ans fatidiques de son départ en retraite. Le problème de la succession est donc renvoyé à janvier 1994. C'est dire qu'il n'est pas réglé pour autant : *« Nous sommes dans un cul-de-sac »*, gémit-on à la BNP.

Tout de même, la première banque commerciale de France mérite de ne pas être traitée comme une simple administration. Est-ce trop demander que soit nommé à la tête d'un tel établissement un homme qui, pendant un temps suffisant, a fait ses preuves dans la banque commerciale, métier devenu difficile et plein de risques ?

M. René Thomas, qui a acquis une réputation flatteuse dans les milieux bancaires français et internationaux, issu de l'inspection des finances, avait débuté en 1961 comme secrétaire général du Comptoir national d'escompte de Paris, fusionné en 1967 avec la BNCI pour former la BNP, avant de devenir directeur général adjoint en 1979 et président en 1982. C'est une carrière à l'allemande, qui lui a laissé le temps de faire ses preuves et d'acquérir pleinement la culture de l'entreprise.

FRANÇOIS RENARD

La réforme de la PAC définitivement adoptée à Luxembourg

Les Etats membres auront une marge de manœuvre agricole importante

A l'issue de la deuxième réunion, mardi 30 juin, que consacraient les ministres de l'agriculture des Douze aux modalités d'application de la réforme de la politique agricole commune (PAC), M. Louis Mermaz s'est montré *« satisfait »*, comme si les décisions ou orientations arrêtées étaient à coup sûr de nature à calmer les craintes des agriculteurs et à les inciter à lever leurs barrages.

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)

de notre envoyé spécial

Au-delà de l'aspect technique des questions abordées, l'idée qui domine consiste à laisser aux Etats membres, au moins pendant une période de transition de deux ans (jusqu'en 1994-1995), une large marge d'appréciation quant à la manière de mettre en œuvre la réforme. Une façon de donner vie au principe de subsidiarité. Cela vaudra notamment pour le calcul des versements à l'hectare au profit des producteurs de céréales et d'oléagineux, afin de compenser les fortes baisses de prix résultant de la PAC. *« La France organisera ses références céréalières et oléagineuses comme elle l'entend »*, a commenté le ministre de l'agriculture et de la forêt.

Une brèche dans le principe de cohérence

Dans le cas des céréales, et conformément aux orientations souhaitées par les organisations professionnelles, les versements compensatoires seront établis en prenant en compte, pour un tiers, la référence à des rendements nationaux, et, pour deux tiers, le rendement observé dans des zones plus limitées. Les primes tiendront compte, le plus possible, des performances effectives et individuelles des exploitations.

Deuxième point de satisfaction pour M. Mermaz, étroitement lié au premier : M. Ray Mac Sharry, le commissaire européen chargé des affaires agricoles, a accepté, à titre provisoire, que la *« carte de référence des rendements »* (utilisée pour le calcul des versements compensatoires), déjà appliquée aux oléagineux, soit maintenue. Ce qui aboutira sans doute, dans l'intérêt des agriculteurs, à accepter une brèche dans le principe de cohérence qui veut une relation fixe entre les prix et primes versés aux producteurs d'oléagineux et aux céréaliers.

Autre point positif pour Paris : le soutien communautaire accordé aux troupeaux mixtes (vaches laitières et bêtes à viande) élevés dans les régions défavorisées – un problème qui concerne principalement le Massif Central, – dont M. Mermaz estimait qu'il avait été injustement négligé, sera amélioré. Aujourd'hui, les exploitants qui, dans ces régions, atteignent le niveau de 60 000 litres de lait par an (correspondant en moyenne à un troupeau de 10 vaches) n'ont plus le droit de toucher les primes à la vache allaitante. Il sera très vraisemblablement porté à 120 000 litres.

Là encore, animé par l'idée de mieux quadriller, en fonction des caractéristiques régionales, l'aide à l'élevage, M. Mermaz a demandé que soit revu le régime de soutien aux éleveurs traditionnels herbagers, situés par exemple en Normandie, en Bretagne, ou dans les Pyrénées. Compte tenu des dispositions adoptées en mai, ceux-ci seraient en effet relativement mal traités par rapport aux producteurs alimentant leurs animaux avec du maïs, lequel bénéficie d'un soutien financier appréciable.

« La réforme de la PAC constitue un cadre, il fallait le compléter par des règles d'application, puis par des dispositions nationales », a commenté M. Mermaz.

PHILIPPE LEMAITRE

SMIC, retraites, allocations familiales

Les hausses du 1er juillet

Outre le SMIC (*le Monde* du 1er juillet), plusieurs prestations sociales sont revalorisées à compter du mercredi 1er juillet. Le salaire minimum de croissance doit être augmenté de 2,3 %, et porté à 34,07 francs de l'heure, soit quelque 5 759 francs bruts mensuels (pour 169 heures de travail).

Les pensions de retraite de la Sécurité sociale progressent de 1,8 %, de même que le minimum-vieillesse (3 090 francs par mois pour une personne seule, 5 543,30 francs pour un couple).

Le plafond de la Sécurité sociale progresse de 1 % pour atteindre 12 150 francs alors que la retraite complémentaire des artisans est majorée de 1,7 % au 1er juillet et que la valeur du point AGRR (retraites complémentaires) est augmentée de 3,73 %.

La base mensuelle de calcul des allocations familiales (+ 1,8 %) est portée à 1 974,55 francs (soit 632 francs pour deux enfants, 1 441 francs pour trois enfants, 2 251 francs pour quatre enfants). La majoration au titre de l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée est fixée à 509 francs pour un enfant de moins de trois ans et à 305 francs au-delà de cet âge.

Revalorisé de 1,8 %, le montant mensuel du revenu minimum d'insertion est porté à 2 224,11 francs pour une personne seule (3 336,16 francs pour un couple).

La journée nationale d'action de la FNSEA et du CNJA

Les agriculteurs se sont mobilisés dans quatre-vingt-cinq départements

Les agriculteurs se sont largement mobilisés, mardi 30 juin, à l'appel de la FNSEA et du CNJA, pour exprimer leurs craintes à propos des effets de la réforme de la politique agricole commune (PAC), en organisant dans la quasi-totalité des régions des barrages de routes – souvent en même temps que les camionneurs – ou de voies ferrées, des manifestations, ou le blocage du centre de certaines villes. A Lourdes, nous signale notre correspondant Jean-Jacques Rollat, la venue et la circulation des pèlerins ont été très perturbées.

Ces opérations ont touché 85 départements (la Bretagne restant généralement à l'écart) et mobilisé de 200 à 1 000 personnes selon les endroits. Elles se sont généralement déroulées dans le calme, les manifestants acceptant de se disperser en cas d'intervention des forces de l'ordre. Cependant, une manifestation a dégénéré à Pau, où un agriculteur a été grièvement blessé à la main par une grenade lacrymogène. A Digne, un agriculteur a été légèrement blessé. Les agriculteurs ont aussi muré certaines entrées de la préfecture de Saône-et-Loire, à Mâcon.

Dans le Gers, 150 agriculteurs ont occupé pendant près de cinq heures la préfecture d'Auch. La sous-préfecture de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) a été assiégée toute la matinée. Devant d'autres préfectures ou sous-préfectures, des agriculteurs ont organisé des sit-in, déversé du fumier, brûlé des pneus ou jeté des œufs. Des paysans ont retardé le passage du TGV Toulouse-Paris en bloquant la voie près de Castelsarrasin, et les lignes Paris-Nantes et Paris-Bâle ont été bloquées plusieurs heures.

Dans le Bassin parisien, les manifestants ont renoncé à se rendre au marché de Rungis (Val-de-Marne), et le dispositif policier spécifique a été levé vers 15 h 30. Des agriculteurs de l'Aube ont « inauguré » à leur façon la nouvelle section Troyes-Châlons-sur-Marne de l'A-26, quatre heures avant son ouverture officielle. Certains groupes ont fait preuve d'imagination : à Brantôme (Dordogne), deux responsables agricoles ont déposé plainte auprès de la gendarmerie contre M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt, pour *« non-assistance à personne en péril »*. La plainte a été dûment enregistrée.

Commentant cette journée d'action, qu'il a qualifiée de *« réussie »*, M. Christian Jacob, président du CNJA, s'en est pris à M. Mermaz – qui était à Luxembourg pour un conseil des ministres, – estimant qu'*« à chaque fois qu'il allait à ce genre de réunion, il revenait à Paris avec des moins... »*. Il a réclamé la mise en place par Paris d'un plan d'adaptation, permettant notamment une diminution des charges supportées par les paysans. *« Les 700 000 agriculteurs allemands*, a-t-il souligné, *ont obtenu, comme compensation à la PAC, une aide de 7 milliards de francs de leur gouvernement. »*



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Un cours du rouble unifié entre en vigueur

Le gouvernement russe a adopté un nouveau programme de réformes

Mis à part la décision d'introduire, à partir du 1er juillet, un cours unique pour le rouble, timide prélude à une réelle convertibilité de la monnaie russe, le plan d'« approfondissement » de la libéralisation économique, présenté mardi 30 juin par le gouvernement, se présente plus comme un catalogue de bonnes intentions que comme un calendrier précis de la poursuite des réformes économiques.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Ce programme, bien qu'il ne soit pas destiné à être officiellement présenté devant le FMI, doit démontrer à la communauté internationale l'attachement de la direction russe à la politique de réforme et au passage à l'économie de marché », pouvait-on lire dans les *Izvestia* de mardi.

Avant la réunion des pays les plus industrialisés, à Munich, du 6 au 8 juillet, le gouvernement de Moscou a tenu à faire preuve de sa bonne volonté, à fixer un cadre général, un échéancier, sans pour autant préciser la date et la nature des réformes concrètes. Un exemple : il n'a toujours pas indiqué quand seront libéralisés les prix de l'énergie, une décision estimée pourtant comme prioritaire par le FMI (Fonds monétaire international).

Trois étapes sont prévues au terme desquelles l'économie russe devrait retrouver un rythme de croissance positif, comme l'a expliqué le vice-premier ministre, M. Egor Gaïdar. La première étape, dite « de crise », visera à poursuivre la libéralisation et la stabilisation financière. L'objectif sera de faire descendre jusqu'à 2% à 3% du PNB (produit national brut) seulement la part des prix qui seront régulés par les autorités et à 20% de la production les achats effectués par l'Etat. Le déficit des finances publiques devrait être stabilisé à 3,5 % du PNB et l'inflation redescendre à 3 % ou 5 % par mois dès l'an prochain. La deuxième étape, au cours de laquelle devraient être développées les entreprises privées et la concurrence, visera à réduire à 40 % la part des entreprises industrielles détenues par l'Etat. La croissance du PNB devra alors retrouver son rythme « d'avant la crise », alors qu'elle s'est inscrite en baisse de plus de 10 % en 1991 et en fera certainement de même cette année. La troisième étape, de « reconstruction », devrait voir une croissance du PNB de 3,4 % par an et une forte hausse des exportations de haute technologie.

L'introduction au 1er juillet d'un cours unique pour le rouble à un taux initial de 125 roubles pour 1 dollar devrait favoriser essentiellement les exportateurs russes qui, jusqu'à présent, échangeaient les devises qu'ils gagnaient à un taux inférieur à celui du marché. Cette décision, premier préalable à une convertibilité réelle du rouble, pourrait certes stimuler les exportations, mais certains craignent ici qu'elle ait aussi un effet inflationniste. Le fonds de stabilisation du rouble doté de 6 milliards de dollars, dont la création a été annoncée par les gouvernements occidentaux en avril, n'a pas encore vu le jour, et on ignore si la banque centrale aurait les moyens psychologiques et financiers d'enrayer une nouvelle chute du rouble.

Le programme de réforme devrait être présenté au Parlement russe dès la fin de cette semaine et il est probable que les députés lui réserveront un accueil mitigé. M. Boris Eltsine aurait lui-même exprimé ses réserves sur un plan qu'il juge trop centré sur la stabilisation macro-économique et monétaire. Le président russe semble être maintenant acquis à l'idée des *« industriels »*, qui estiment prioritaire l'augmentation de la production, quitte à prendre quelques distances avec les progrès de la libéralisation.

JOSÉ-ALAIN FRALON

INDUSTRIE

Un revers pour le monde coopératif

Bongrain l'emporte sur Besnier pour la reprise de l'ULN

Le conseil d'administration de l'Union laitière normande (ULN), réuni mardi 30 juin, a opté pour la proposition de reprise faite par Bongrain et rejeté celle de Besnier. Une société en commandite est constituée pour reprendre les actifs de ce groupe coopératif qui représente 10 % de la collecte de lait en France. Son capital sera détenu à 40 % par l'ULN, 40 % par les banques et 14 % par Bongrain. Qui devient responsable de la gesion. Le reste est réparti entre la Sodiaal (Yoplait) et Entremont. Toutefois, les négociations se poursuivaient mercredi 1er juillet pour préciser les engagements financiers de chacun.

Jusqu'au bout, la bataille aura été âpre entre les deux B (Bongrain et Besnier) pour la reprise de l'Union laitière normande (ULN), un des premiers groupes agroalimentaires français (15 milliards de francs de chiffre d'affaires et 5 500 salariés). Cette entreprise de l'Ouest, au bord du dépôt de bilan depuis le début de l'année, passe dans le secteur privé faute de ne pas avoir su maîtriser son développement. Cette issue est un revers pour le monde coopératif, tant pour sa manière de gérer un groupe que pour son incapacité financière à venir porter secours à une entreprise du même secteur. Quant au choix du repreneur, la logique est plus économique que politique. La solution Besnier, apparemment la plus efficace, faisait peur, celle de Bongrain, plus coûteuse pour les banques, rassure car elle devrait moins secouer les 17000 producteurs de lait de l'ULN. Un atout de taille en ces temps de jacqueries.

La santé financière de ce groupe, fondé par M. Auguste Grandin au lendemain de la deuxième guerre mondiale, n'a jamais été très florissante. Ce regroupement de sept coopératives, autour du premier maillon des vallées d'Elle et Vire, s'est développé en grande partie grâce aux subventions européennes agricoles pour les produits de base comme le lait, la poudre et le beurre. Le conseil d'administration, composé de notables, confiait donc la direction générale de l'entreprise à des hauts fonctionnaires connus pour leurs relations avec Bruxelles.

Cette rente de situation a permis à l'ULN de se développer et de s'afficher au début des années 80 grâce aux restitutions communautaires comme le premier exportateur français de produits agroalimentaires. Toutefois, cette croissance n'était pas suivie par une amélioration des résultats. Au contraire, les déficits apparaissaient. Conjuguée à cette faiblesse, la politique des quotas laitiers, décidée en 1984, obligeait l'ULN à revoir toute sa stratégie pour se tourner vers les produits à valeur ajoutée comme les desserts, l'emmenthal et les yaourts. Le groupe intensifiait alors ses efforts sur des marques comme Elle et Vire, Meule d'Or ou encore Mamie Nova.

Un autre virage, celui de l'international, était pris au début des années 90 sous l'impulsion de M. Alain Juillet. Ce nouveau directeur général, venu de chez Jacobs Suchard, se lançait dans une série d'acquisitions en Belgique et en Espagne, espérant constituer un groupe européen d'envergure. Le tout sous l'œil bienveillant des administrateurs mais sans le consentement de son banquier principal, le Crédit agricole, qui prenait alors ses distances. La fragilité des montages financiers élaborés pour ses acquisitions, le poids de l'endettement et les pertes d'exploitation conduisaient l'ULN au bord du dépôt de bilan en mars 1992. Cette catastrophe provoquait par la suite l'éviction de M. Juillet de son poste de directeur général, tandis que le président du conseil d'administration, M. Michel Ledru, était renouvelé *« à l'unanimité »* dans ses fonctions de président de l'ULN qu'il assume depuis juillet 1989....

Un consortium de seize banques, conduit par le Crédit agricole, accordait alors un crédit-relais à l'ULN en attendant les plans de reprise et les résultats de la cession de la GUF (Générale ultrafrais), société contrôlant Mamie Nova. Devant l'importance de l'enjeu et ses conséquences sur le monde agricole, les pouvoirs publics, via le CIRI (comité interministériel de restructuration industrielle), s'en mêlaient.

A la mi-juin, deux candidats, Bongrain et Besnier, déposaient leurs dossiers au CIRI. Débutait alors une lutte acharnée entre deux groupes familiaux aussi discrets que semblables dans leurs parcours et voulant chacun s'affirmer au niveau européen. M. Jean-Noël Bongrain, soixante-sept ans, à partir d'Illoud dans la Haute-Marne, et M. Michel Besnier, soixante-trois ans, à partir de Laval dans la Mayenne, ont, en l'espace de quarante ans, transformé leur petite laiterie en un groupe leader sur ces marchés. Si Bongrain a inventé le Caprice des dieux en 1956, qui fut à la base de son expansion, Besnier s'est appuyé sur son camembert Président créé en 1968.

« Coups de poignard »

« Jusqu'à présent, lors des rachats d'entreprise, on assistait à des parties de poker menteur, ici les coups de poignard n'ont pas manqué », racontait un acteur de la négociation pour décrire l'ambiance tendue des discussions. En position d'arbitre, les pouvoirs publics pencheront dans un premier temps pour la solution Besnier, ce dernier ayant l'expérience de telles fusions d'envergure, la dernière en date étant celle de Bridel en 1990. De plus, ce groupe couvre tous les métiers de l'ULN, contrairement à Bongrain, uniquement présent dans le fromage. Mais trois problèmes surgissent alors : l'hostilité des producteurs de lait de l'ULN pour qui passer chez le concurrent, qui plus est privé, s'apparente à vendre son âme au diable ; le risque d'une situation de monopole dans l'Ouest ; la fragilité du capital de l'entreprise.

La succession de M. Michel Besnier pose problème puisque cette société, uniquement familiale et non cotée en Bourse, a une taille trop importante (19 milliards de francs de chiffre d'affaires) pour être reprise par un groupe français. Pour cela les pouvoirs publics ont envisagé un moment l'entrée dans le capital de Besnier de Sanofi, une filiale d'Elf-Aquitaine, présente dans le fromage par l'intermédiaire d'Entremont. Ce projet ne fut pas concrétisé. A la fin de la semaine dernière, Sanofi changea alors de camp pour rejoindre celui de Bongrain.

A partir de là, les jeux étaient quasiment faits. A Bongrain l'ULN, même si ce groupe fromager n'a jusqu'à présent fédéré que des PME. Il doit désormais gérer, en accord avec les banques, une entité une fois et demie plus grosse que lui en terme de chiffre d'affaires. *« C'est une logique mixte qui a prévalu. Ce n'est pas forcément la plus économiquement souhaitable, mais celle qui fera le moins de vagues, compte tenu de l'agitation dans les campagnes »*, entendait-on dans les milieux bancaires après l'annonce de cette décision. Concrètement, elle devrait permettre à Bongrain de se renforcer dans la collecte du lait, où il était peu présent avec 700 000 litres (2 milliards de litres pour l'ULN et 4,1 milliards pour Besnier), et de prendre une position appréciable dans le camembert. Cœur de Lion, lancé voici deux ans par l'ULN, détient 15 % du marché, talonnant le leader Président (16 %). Les autres branches pourraient être cédées aux partenaires du montage (Sodiaal, Entremont...).

La déception du groupe Besnier est à la hauteur de l'acharnement mis dans la bataille. Dans un communiqué particulièrement dur, la firme de Laval condamne cette solution *« exclusivement financière relevant du jeu de Monopoly »* et le *« gâchis industriel »*. En revanche, la discrétion est de mise chez le nouvel acquéreur. A lui de démontrer, au-delà de ce choix politique et de ce montage financier – où il est peu impliqué, – ses capacités.

DOMINIQUE GALLOIS

Baisse des réserves mondiales de pétrole

en nombres d'années de production

Année	75	77	79	81	83	85	87	89	91

(Axe vertical : 25, 30, 35, 40, 45)

Source: BP Statistical review of world energy

Pour la deuxième année consécutive, les réserves mondiales prouvées de pétrole brut ont diminué en 1991, selon l'édition 1992 du BP Statistical Review of World Energy. Totalisant 1 000 milliards de barils, elles ne représentent plus que quarante-trois ans de production. Il faut remonter à 1975 pour observer un tel fléchissement. Pour l'expliquer, les experts mettent en avant la faiblesse des prix. De 24 dollars en moyenne en 1990, le prix du baril de brent, le brut de référence en mer du Nord, est revenu à 20 dollars en 1991, sur fond de consommation mondiale stagnante. Le plus étonnant est que cette baisse des prix s'est produite l'année du conflit du Golfe et de l'effondrement de l'ex-URSS. Deux événements dont on aurait pu penser qu'ils allaient créer des tensions durables sur le marché.

COMMUNICATION

Après un audit de l'inspection des Finances

Mme Christiane Doré défend sa gestion de la régie publicitaire d'A 2-FR 3

« Chez nous, tout est dans la comptabilité. » Mme Christiane Doré, présidente de la régie publicitaire commune d'Antenne 2-FR 3, se moque des articles de presse hostiles. Mais elle doit préserver la tranquillité d'esprit de ses collaborateurs. Sa gestion ayant été sévèrement mise en cause mardi 30 juin par un article du *Figaro*, elle accepte de répondre à la presse par la presse.

Tout d'abord, il est vrai qu'un audit de l'inspection des finances, le corps de contrôle du ministère de l'économie et des finances, vient d'avoir lieu à la régie d'A 2-FR 3. Cette mission – qui semble être en relation avec la gestion et la situation salariale du prédécesseur de Mme Doré – n'a pas encore rendu ses conclusions. Selon M. Jacky Chatelain, directeur général de la régie, il s'agit avant tout d'une mission de routine. *« Le gouvernement s'interroge sur le financement de l'audiovisuel public et souhaite savoir s'il est possible d'accroître les recettes. »* Mme Christiane Doré estime avoir convaincu qu'elle fait le maximum, compte tenu de l'audience et des parts de marché de la chaîne. La stratégie de la régie est-elle en cause ? Réponse : *« Il n'y a pas de stratégie. On essaye de vendre le maximum d'écrans publicitaires, un point c'est tout. »*

Deuxième problème : les frais de fonctionnement de la régie publicitaire ont-ils augmenté outre mesure ? La réponse est à la fois oui et non. Oui, parce qu'on ne saurait mettre en place des instruments informatiques, comptables, de marketing, ni augmenter le chiffre d'affaires (1 milliard de recettes supplémentaires en trois ans) sans moyens humains ou matériels supplémentaires. Non, parce qu'aucun dérapage structurel n'a eu lieu.

Troisième problème : la régie d'A 2-FR 3 peut-elle être accusée d'entente avec les centrales d'achats ? Là encore, la réponse est la même que précédemment : *« Tout est dans notre comptabilité. »* Si une centrale a obtenu des avantages, c'est au prorata du chiffre d'affaires qu'elle apportait. Aucune n'aurait été privilégiée indûment.

Enfin – et c'est le dernier problème – la régie nationale d'A 2-FR 3 pille-t-elle les régies régionales de FR 3, lésant au passage les journaux régionaux ? Aussi étrange que cela paraisse, le capital d'Espace 3, la régie publicitaire de FR 3 et de ses douze filiales régionales, associe pour une part minoritaire les représentants de la presse quotidienne régionale. Au milieu des années 80, quand FR 3 a décidé de collecter la publicité régionale, les patrons de la presse écrite ont craint un écrémage de leur bassin publicitaire. Le ministre de la communication de l'époque, M. Georges Fillioud, décida alors de les associer dans les régies. Une convention fut signée et, selon un principe comptable aujourd'hui contesté, un dividende fut mécaniquement provisionné pendant plusieurs années. La remise à plat du fonctionnement et de la comptabilité d'Espace 3 par Mme Christiane Doré et son équipe a fait disparaître ce dividende artificiel. Bien que les sommes en jeu soient minces (18 millions de francs sur les trois dernières années à répartir sur plusieurs dizaines de minoritaires), c'est surtout la désinvolture du procédé qui a choqué.

Les représentants de la presse régionale envisagent donc de ne pas approuver les comptes 1991 d'Espace 3, refus qui leur ouvrirait la possibilité de demander une expertise extérieure. Cette *« menace »*, estiment-ils, leur donne aujourd'hui une marge de manœuvre en vue de la renégociation de la convention de 1984.

YVES MAMOU

□ **Tina Brown remplace Robert Gottlieb à la tête du *New Yorker*.** – M. S.I. Newhouse Jr, propriétaire des magazines *The New Yorker* et *Vanity Fair*, a nommé mardi 30 juin Tina Brown, trente-huit ans, à la tête de la rédaction du *New Yorker*, le plus prestigieux magazine américain d'art, de culture et de politique. Robert A. Gottlieb, rédacteur en chef depuis 1987 – le troisième à occuper ce poste depuis la création du magazine en 1925, après Harold Ross et William Shawn – a quitté le journal, en raison de *« différences conceptuelles »* avec M. Newhouse Jr sur l'évolution du *New Yorker*. Tina Brown est une journaliste britannique qui a collaboré au *New Stateman*, à *Punch* et au *London Sunday Times*.

□ **Groupe Expansion : ajournement du plan de licenciements.** – La direction du groupe Expansion a accepté d'ajourner le plan de 90 licenciements prévus dans les services généraux du groupe (*le Monde* du 1er juillet) *« tant que le sort de* la Tribune *n'aura pas été réglé »*. La direction du groupe de presse économique avait annoncé la semaine dernière la vente prochaine du quotidien *la Tribune de l'Expansion* et des suppressions d'emplois parmi les 580 salariés afin de faire face à des difficultés financières (*le Monde* daté 28-29 juin). Réunis en assemblée générale mardi 30 juin, les salariés du groupe avaient adopté une motion qui indiquait qu'en cas de refus de cet ajournement une grève serait lancée le 1er juillet.

FINANCES

Les suites de l'OPA sur La Ruche méridionale

Deux dirigeants de la BUE condamnés pour délit d'initiés

Deux dirigeants de la Banque de l'union européenne (BUE) ont été condamnés mardi 30 juin, par le tribunal correctionnel de Paris, à une amende de 100 000 francs et à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pour *« délit d'initiés »*. Cette condamnation met – provisoirement – un terme à l'affaire de La Ruche méridionale, dont le dossier avait été transmis au parquet par la Commission des opérations de Bourse (COB) en 1989.

Un an auparavant, Rallye SA et CFAO avaient présenté une OPA sur les actions de La Ruche méridionale (LRM). Or la COB, lors d'une enquête, avait relevé des infractions commises *« au cours des semaines précédant le dépôt de l'offre par Rallye SA, le 28 décembre 1988 »*. Ainsi, le 4 novembre de la même année, la Banque de l'union européenne (BUE), qui présentait l'offre pour le compte de Rallye, avait acquis une société holding dont l'unique actif était une participation de 9,94 % dans LRM. Toujours selon la COB, en tenant compte des titres déjà en sa possession et des acquisitions effectuées sur le marché au cours des jours qui suivirent le rachat de la société holding, la BUE détenait 12,2 % du capital de LRM le jour du dépôt de l'offre. La COB avait alors établi que, au moment même où ces achats étaient effectués, la banque détenait des informations non publiques.

Au cours de cette même audience, le tribunal, a aussi condamné deux dirigeants de Docks de France à 50 000 francs d'amende pour avoir négligé de déclarer le franchissement de seuil. La COB avait constaté à l'époque que les Docks de France – à qui la BUE avait racheté la participation de la société holding le 4 novembre 1988 – n'avaient pas signalé le franchissement de seuil à la baisse dans le capital de LRM.

Réagissant à cette décision judiciaire, l'Union européenne de CIC – qui a depuis absorbé la BUE – entend faire appel.

F. Bn.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Inflation : + 0,3 % en juin.** – Les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % en juin en Allemagne de l'Ouest par rapport au mois précédent, a indiqué mardi 30 juin l'Office fédéral des statistiques. Cette hausse ramène à 4,3 % la progression de l'indice des prix en glissement annuel (juin 1992 comparé à juin 1991) contre 4,6 % en mai et une pointe à 4,8 % en mars. Sur le territoire de l'ancienne RDA, la hausse des prix de détail s'est élevée à 0,5 % en mai, soit 14,2 % en un an.

ÉTATS-UNIS

• **Conjoncture : + 0,6 % pour l'indice composite en mai.** – L'indice composite des principaux indicateurs économiques américains, en hausse depuis le début de l'année, a augmenté de 0,6 % en mai, après + 0,3 % en avril.

Cinq des onze indicateurs formant l'indice ont enregistré une évolution positive (redressement des prix des matières premières et de la durée de travail hebdomadaire notamment) et six, une orientation négative (baisse des commandes de biens de consommation, de la masse monétaire, des demandes de permis de construire, augmentation des demandes d'allocations chômage).

• **Consommation : l'indice de confiance stable en juin.** – En dépit de la reprise de l'économie, la confiance des consommateurs américains est restée stable en juin, selon une enquête du Conférence Board, organisme patronal. En revanche, les consommateurs sont moins optimistes sur l'évolution de la conjoncture au cours des prochains mois.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉCONOMIE

Les pays riches et l'insaisissable reprise

III. – Grande-Bretagne : le prix du renoncement au « grand large »

A quelques jours du sommet des sept grands pays industrialisés, du 6 au 8 juillet à Munich, nous poursuivons notre enquête sur la situation des pays riches (*le Monde* du 30 juin et du 1er juillet). En Grande-Bretagne, le gouvernement de M. John Major tente de remettre l'économie sur le chemin de la croissance. Mais les signes de reprise restent incertains, et les marges de manœuvre sont limitées par les contraintes de la discipline communautaire et par les pesanteurs traditionnelles de la société britannique.

LONDRES

de notre correspondant

L'acte de décès de « Neddy » a été signé le 16 juin. Les épitaphes ont été nombreuses pour saluer la disparition d'un organisme représentant le dernier vestige d'une tentative de politique contractuelle à la française, tentative qui, faute de volonté politique, ne fut jamais que la caricature du système français. En annonçant l'exécution du National Economic Development Council (NEDC ou « Neddy »), M. Norman Lamont, chancelier de l'Echiquier, s'est contenté de souligner que ce forum réunissant les représentants des pouvoirs publics, des syndicats et de l'industrie, et censé être le creuset où s'élaborerait une politique économique, témoignait d'une approche *« corporatiste »* dépassée. Il y a en effet bien longtemps que ce dialogue tripartite, tel que l'avait conçu Harold Macmillan en 1962, était devenu un dialogue de sourds.

« Neddy » enterré, la réalité des relations sociales britanniques apparaît sans fard. Mme Thatcher refusait de traiter avec les syndicats, parce que l'idée de consensus lui était étrangère : la compétition individuelle devait l'emporter sur la responsabilité collective. En treize années de pouvoir, les gouvernements conservateurs successifs n'ont guère sollicité les avis des partenaires sociaux pour opérer, grâce à une politique de privatisations systématique, une séparation de plus en plus prononcée entre l'Etat et le marché.

Le premier ministre a récemment confirmé cette orientation devant ce temple de la pensée libérale qu'est l'Adam Smith Institute : moins d'Etat, toujours moins d'Etat, pour libérer l'économie. Pourtant, à la différence de son prédécesseur, il considère que les pouvoirs publics doivent aussi exercer un rôle régulateur dans l'économie. Le paradoxe de ce « néo-libéralisme » britannique est d'allier le désengagement de l'Etat à un plus grand interventionnisme : les ambitions de l'influent ministre du commerce et de l'industrie, M. Michael Heseltine, sont, à cet égard, sans ambiguïté, même si ses thèses sont contestées au sein du gouvernement, par les partisans plus orthodoxes du libéralisme « thatchérien ».

Le temps nécessaire

Au moment où les économistes commencent à croire que la Grande-Bretagne sort lentement de la plus grave récession qu'elle ait connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le gouvernement de M. John Major dispose de certains atouts en même temps qu'il pâtit de sérieux handicaps.

Ayant surmonté l'épreuve des élections parlementaires du 9 avril, le premier ministre bénéficie d'un long mandat politique pour mettre en œuvre une politique qui, du fait de l'aggravation du déficit budgétaire, aura forcément le goût amer des économies forcées. Pendant la période pré-électorale, le vieux dogme « thatchérien » du *« on ne dépense que ce que l'on possède »* a été sérieusement mis entre parenthèses. Le gouvernement par exemple a dépensé beaucoup d'argent pour réduire les très impopulaires listes d'attente dans les hôpitaux publics du NHS (Service national de santé) : de nombreux malades ont ainsi pu se faire soigner auprès des médecins privés.

Les besoins d'emprunt du secteur public, c'est-à-dire le déficit budgétaire, sont évalués à 28 milliards de livres cette année, soit l'équivalent de 275 milliards de francs. Tout porte à croire que ces besoins grimperont jusqu'à 32 milliards de livres au cours du prochain exercice (plus de 310 milliards de francs), ce qui représenterait 4,5 % du revenu national. Encore ce chiffre est-il faussé par les revenus des privatisations, sans lesquels le déficit atteindrait 5,75 % du PNB.

Tout cela est évidemment beaucoup trop, surtout au moment où Londres se veut partenaire exemplaire de l'Europe. Bien que la Grande-Bretagne ait la liberté de rejoindre à son heure l'union économique et monétaire, les « convergences » prévues par l'UEM imposent de limiter le déficit des finances publiques à 3 % du PNB. Discipline d'autant plus contraignante qu'il faut d'une part aider à la reprise de l'économie et que d'autre part la doctrine du Parti conservateur est bâtie sur la réduction de la pression fiscale. Un taux de 20 % a été introduit, avant les élections, dans le barème de l'impôt sur le revenu, avec pour conséquence de réduire les rentrées fiscales et donc d'alourdir le déficit.

Familles dépossédées

Comment d'ailleurs réduire les dépenses de l'Etat, qui représentent près de 43 % du PNB ? Le gouvernement de M. Major s'est lancé dans une vaste réhabilitation des services publics. Les transports, l'éducation et la santé, notamment, ont désormais meilleure réputation. Grâce à cette grande idée du « majorisme » qu'est le *« citizen's charter »* (la charte des citoyens), les services publics devraient devenir plus performants. De plus, dans un pays où chacun reste viscéralement attaché aux bienfaits du *welfare state* (l'Etat-providence), il n'est *a priori* pas question de remettre en cause ce système. Un système pourtant extrêmement coûteux et de plus en plus lourd à gérer. Les ménages se sont beaucoup endettés pour financer des dépenses de consommation importantes au cours des années 80. Mais, avec la crise, le prix des logements a chuté, entraînant de considérables moins-values en même temps que grimpait le chômage : cette année, 75 000 familles se sont vues dépossédées de leur résidence principale, faute de pouvoir honorer leurs traites.

Fausse richesse pour certains donc, surtout au quotidien. Les prix des biens de consommation sont souvent nettement plus élevés en Grande-Bretagne que dans d'autres pays européens, et la qualité des prestations offertes par les services publics – notamment les transports – est loin d'atteindre, par exemple, les standards français. Le « rail » que constituent les voyages incessants des Britanniques de l'autre côté de la Manche, pour « piller » les supermarchés de Calais, faire réparer les voitures ou se faire soigner dans les hôpitaux français en témoigne. La richesse britannique est, d'autre part, de plus en plus inégalement répartie, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres ne cessant de se creuser.

Quelques signes parmi d'autres : l'importance grandissante du phénomène des *homeless* (les sans-abri), qui touche près de 62 000 familles en Angleterre ; la multiplication des mendiants que l'on voit dormir à l'entrée des boutiques des quartiers chics du centre de Londres, une vision qui avait disparu depuis la seconde guerre mondiale.

Les bonnes intentions de M. Major, qui souhaite promouvoir une *classless society*, une société qui offre l'égalité des chances, se heurtent à la réalité d'un pays qui n'évolue que lentement, comme en témoignent les barrières entre « castes » sociales. Même si l'on assiste à un tassement de la fréquentation des écoles privées et des collèges, lesquels ont tendance à perpétuer une éducation élitiste, même si la Grande-Bretagne est dirigée par un premier ministre sans formation universitaire, les hauts fonctionnaires, les dirigeants de la City et de l'industrie restent largement issus du moule d'*« Oxbridge »* (Oxford, Cambridge). Et ce moule bien sûr, ne porte pas à une vision réformiste de la société. Dans le cadre d'une compétition internationale accrue, cet aspect des choses a son importance.

Le plus préoccupant reste le chômage. Le gouvernement parle bien d'un *« tassement dans l'augmentation »*, mais, avec plus de 2 720 000 chômeurs – 9,6 % de la population active – et une reprise économique encore incertaine, l'espoir d'une amélioration apparaît ténu : certains experts gouvernementaux estiment que le niveau du chômage ne baissera pas en deçà du seuil de 2,5 millions avant la fin de la décennie. Le piège de la pauvreté (une conséquence indirecte des avantages sociaux du *welfare state*) se referme ainsi sur un nombre croissant de travailleurs : dans les ghettos urbains du nord de l'Angleterre, les chômeurs de la « troisième génération » ne sont pas rares.

La Grande-Bretagne paie encore le prix des erreurs passées, au premier rang desquelles la négligence gouvernementale à l'égard de l'éducation et de la formation. Seulement 34 % environ des jeunes gens âgés de seize ans à dix-huit ans bénéficient d'un système d'éducation ou de formation, contre 47 % en Allemagne et 66 % en France. M. Major s'est attaqué à cette insuffisance chronique en dégageant plusieurs dizaines de milliers de places nouvelles de contrats-formation. Un effort louable, mais une goutte d'eau dans la mer. La nécessaire « révolution » de la formation en Grande-Bretagne va être retardée par l'austérité budgétaire.

Paix sociale paradoxale

Pourtant, les mentalités commencent à évoluer. Lors de la récession de 1979-1981, les employeurs avaient taillé en priorité dans les budgets de formation, un réflexe qu'ils n'ont plus aujourd'hui. Les industriels britanniques mesurent mieux l'incidence de la formation sur la productivité. En dépit de progrès notables, cette dernière, comme le montre un rapport du patronat britannique, la Confederation of British Industry (CBI), est inférieure de 35 % à ce qu'elle est en Allemagne. Globalement, l'industrie britannique souffre toujours des mêmes handicaps pour s'imposer dans la compétition internationale : l'appareil productif a fait un bond qualitatif, mais sa capacité reste insuffisante ; les travailleurs sont médiocrement formés ; l'absence de concertation avec les pouvoirs publics se traduit par des reconversions industrielles trop tardives.

La production n'a progressé que de 0,5 % par an en moyenne depuis 1979, et les espoirs d'une relance semblent la plupart du temps liés à la seule progression du savoir-faire japonais, notamment dans l'électronique et l'industrie automobile.

Au moment où l'on assiste à un tassement de l'activité des services financiers, l'industrie n'est pas capable de prendre le relais. L'un des rares atouts dont elle bénéficie est la paix sociale – exemplaire en Europe. Cette situation, paradoxale dans un pays où le taux de syndicalisation reste l'un des plus forts des pays industrialisés, est le résultat d'une politique systématique de réduction du pouvoir syndical dans l'entreprise, que M. Major entend poursuivre.

Les chiffres sont éloquents : les Trade Unions ont perdu 3,5 millions d'adhérents depuis 1979, et, en 1991, le nombre de journées perdues à la suite d'arrêts de travail a été le plus faible depuis un siècle. Il faudra cependant davantage que cette paix sociale pour accélérer le retour de la croissance. Le chancelier de l'Echiquier est soumis à des pressions de plus en plus vives pour obtenir de la CEE un réaménagement des parités de la livre sterling, les partisans de cette mesure estimant que les exportateurs sont actuellement pénalisés par un taux de change trop élevé. Une « dévaluation », expliquent-ils, rendrait les produits britanniques plus compétitifs. M. Major a fermement refusé de se laisser entraîner dans cette voie, tout comme M. Lamont, qui déclare en outre qu'il n'est plus question pour le moment de baisser les taux d'intérêt.

Vu le très faible écart de taux avec le voisin allemand, le gouvernement britannique est en effet contraint d'attendre que Francfort décide de réduire son loyer de l'argent avant de faire de même. La fermeté du deutschemark par rapport à la livre, conforte, à Londres, cette analyse, en même temps que le premier ministre manifeste son attachement à l'Europe à travers les disciplines du SME.

La priorité reste la bataille contre l'inflation. Objectif : égaler, si possible, le niveau atteint (2 %) par le Japon, même si cela se traduit par des sacrifices supplémentaires en matière de chômage. Dans ces conditions, quelle reprise économique attendre ? De semaine en semaine, les prévisions du gouvernement comme celles du patronat se font plus imprécises. Au mieux, la reprise sera lente et de faible ampleur. Le Trésor a successivement annoncé une croissance de 2,5 % en 1992, puis de 2 %, enfin de 1 %.

Les « eurosceptiques » du Parti conservateur en tirent argument. Pour eux, l'économie britannique, en renonçant au « grand large », acquitte décidément un bien lourd tribut à l'Europe.

LAURENT ZECCHINI

Prochain article :

Italie : la « crise de confiance »
par Marie-Claude Decamps

Le Monde des Carrières

Etablissement public à vocation financière intervenant dans les pays en voie de développement pour le financement de projets recherche pour son siège basé à Paris :

UN INGÉNIEUR

Celui-ci aura pour mission de conduire l'instruction, l'évaluation et le suivi des projets soumis au financement de l'établissement dans les secteurs :

Eau et énergie.

Il devra contribuer à la réflexion générale sur les méthodes d'intervention dans ces secteurs et assurer tous contacts professionnels nécessaires dans le cadre de ses activités.

Il devra être en mesure de proposer des solutions en vue d'améliorer la gestion et le développement des entreprises étudiées.

Une formation d'ingénieur et une expérience professionnelle de quelques années sont nécessaires pour réussir dans ce poste qui implique des qualités de contact et de négociation, une disponibilité pour des missions (essentiellement en Afrique), un intérêt marqué pour les problèmes de développement ainsi qu'une bonne connaissance des techniques d'évaluation économique et financière.

Une bonne maîtrise de l'anglais et si possible du portugais est requise.

Ecrire sous référence nº 8534. – Le Monde Publicité 15-17, rue du Colonel-P.-Avia, 75902 Paris CEDEX 15.

Établissement public à vocation financière intervenant dans les pays en voie de développement pour le financement de projets recherche pour son agence de DAKAR (Sénégal) :

UN AGRO-ÉCONOMISTE

Celui-ci aura pour mission de conduire l'instruction, l'évaluation et le suivi des projets soumis au financement de l'établissement dans les domaines suivants :

- Développement rural.
- Restructuration de filières de production.
- Aménagements hydro-agricoles.
- Préparation et suivi de programmes d'ajustement sectoriel agricole.

Il devra en outre contribuer à la réflexion générale sur l'adaptation des méthodes d'intervention nécessaires dans le cadre de ses activités.

Une formation d'ingénieur agronome et une expérience professionnelle significative de plusieurs années sont nécessaires pour réussir dans ce poste qui suppose un intérêt marqué pour les problèmes de développement, ainsi qu'une bonne connaissance des techniques d'évaluation économique et financière.

Écrire sous référence nº 8535
Le Monde Publicité,
15/17, rue du Col.-P.-Avia.
75902 Paris Cedex 15.

Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de la Haute-Loire
AUVERGNE
Nous créons le poste de :

CHARGÉ de MISSION

- Vous assurerez un **Programme Européen L.E.A.D.E.R.** préparatoire à un dossier de **PARC RÉGIONAL NATUREL.**
- Dans ce cadre, vous coordonnerez l'action des divers partenaires et collectivités territoriales.

Vos fortes capacités relationnelles, vos aptitudes à piloter des opérations complexes, votre formation supérieure et/ou votre expérience dans un domaine proche seront valorisées dans ce poste et dans son évolution.

Merci d'écrire s/réf. 920609 (CV + ph.) à Projective à qui nous confions ce recrutement - 21, rue Fontgiève 63000 Clermont-Fd - Tél. : 73.31.00.39 - Minitel 3616 Projective.

PROJECTIVE
RECRUTEMENT - FORMATION - ETUDES

GROUPE DE PRESSE
Multimédia
recherche

JOURNALISTE

économique et financier confirmé
pour poste à responsabilité

Envoyer C.V., photo, prétention sous nº 8540
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 PARIS CEDEX 15

Ingénieur suisse (ingénieur diplômé des Écoles polytechniques fédérales EPF) · peut mettre son expérience internationale en matière de direction au plus haut niveau, acquise lors de nombreuses années et couronnée de succès, à disposition d'entreprises importantes et d'associations économiques d'intérêts, en tant que

Conseil d'administration actif/conseiller

et ce tant pour des entreprises/institutions suisses qu'étrangères.
Expérience au niveau mondial en matière de planification, de réalisation et de suivi de projets complexes, de même qu'en matière de stratégie et d'organisation. Conception de nouvelles activités.
Sens aigu des contextes globaux et de l'optimisation de structures.
Réseau de relations de premier ordre, démontrable auprès d'instances de décisions nationales et régionales. Quadrilingue.

Prise de contact sous le nº 7141. Le Monde Publicité, 15/17, rue du Colonel-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

IMPORTANTE STRUCTURE CULTURELLE EN RÉGION RHÔNE-ALPES
recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADMINISTRATEUR

35 ans environ – Poste à pourvoir immédiatement

Fonctions :
- administration et gestion ;
- relations avec les pouvoirs pubics et l'ensemble des partenaires ;
- relations extérieures.

Profil :
- formation supérieure ;
- qualité humaine et excellente présentation ;
- connaissances culturelles approfondies ;
- capacité à travailler en équipe.

Les candidatures avec *curriculum vitae*, références, photo et prétentions sont à envoyer, avant le *15 juillet 1992*, au CNAC, 155, cours Berriat, 38000 Grenoble.

Association de consommateurs, recherche

CADRE

chargé de la qualité des produits (agro-alimentaire environnement).
- formation scientifique supérieure exigée
- expérience professionnelle 5 ans minimum
- esprit d'initiative et sens du travail en équipe
- capacité de négociation avec les partenaires français et étrangers
- qualités rédactionnelles.

Ecrire sous réf. 8538
Le Monde Publicité
15/17, rue du Col. P.-Avia
75902 Paris Cedex 15

Formateur d'adultes, le secteur social et d'éducation spécialisée sont vos terrains d'action, et l'approche juridique votre spécificité. L'INSTITUT RÉGIONAL DE TRAVAIL SOCIAL PARIS recrute :

UN FORMATEUR

à temps plein chargé de l'unité juridique. Pour son département de formation d'éducateurs spécialisés et de moniteurs éducateurs. Ad. CV et lettre de motiv. à :
M. le Directeur Général
IRTS PARIS, 145 avenue Parmentier, 75010 PARIS.

FORMATEUR MANAGEMENT

Société de formation en management, créée en 1989
recherche
jeunes professionnels ayant de 3 à 5 ans d'expérience dans un organisme de formation, de conseil ou un service d'études.
- juriste DEA, DESS compétent en matière de droit des contrats publics ou privés.
- diplôme grande école de gestion maîtrisant au moins deux des approches : diagnostic organisationnel, management des projets, contrôle de gestion.

Le succès dans ces deux postes requiert autonomie, *maturité relationnelle* et volonté d'implication.

Ecrire sous réf. 8539
Le Monde publicité
15-17, rue du Col. P.-Avia
75902 Paris Cedex 15.

IMPORTANTE
Ecole d'Enseignement Supérieure Parisienne préparant à l'Expertise Comptable rech. d'urgence

PROFESSEURS EXPÉRIMENTÉS en

Comptabilité Générale, des Sociétés, Gestion Financière, Analytique, Contrôle de Gestion, Droit Civil et des Sociétés, Economie Générale et d'Entreprise.
Adresser lettre et C.V. sous réf. :
le *Monde Publicité*,
15/17, rue du Col.-P.-Avia
75902 Paris Cedex 15.

Société située à PANTIN dont l'activité va de la Conception à l'Impression.
Recherche
COMMERCIAUX
avec portefeuille clients
Tél. : 48-91-66-10

LE BREEF
Sté d'études
SPÉCIALISÉES FINANCES COLLECTIVITÉS LOCALES
recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

formation supérieure
un an d'expérience
(finances locales, économie ou aménagement)
Envoyer CV à BREEF
4, pl. Sorbonne, 75005 PARIS.

Le lycée français de Singapour recrute Enseignants (agrégation, CAPES ou Maîtrise) pour la rentrée 92 en
– Allemand – Musique
Ecr. avec CV à M. le provis., lycée franç. de Singapour, 71 Bukit Tinggi Road, Singapour 1128. Tél. (65) 4696066. Fax (65) 4892684

PME Champigny (94).
« Supports Publicitaires Métal»
recherche

VRP exclusif pour Paris et R.P.

Fixe + Com.

Voiture indispensable

Tél. pour RDV : 49-83-91-00.

plus
INTERIM
recrute pour secteur MARNE-LA-VALLÉE

SECRÉTAIRES BILINGUES ANGLAIS

OUVERTES A LA MICRO

AG. MARBEUF-ETOILE
40-70-15-10

Société à vocation internationale, recherche pour son siège situé à Paris dans le 8ᵉ, un

CHEF DE COMPTABILITÉ

Le candidat de formation supérieure, âgé de 45 à 50 ans, justifiant d'une solide expérience professionnelle à des postes de responsabilités d'une bonne connaissance de l'audit, devra être en mesure d'animer une équipe de dix comptables.

Le poste suppose une grande mobilité pour des déplacements fréquents à l'étranger.

Pratique de l'anglais et de l'espagnol appréciée.

Adresser lettre manuscrite + CV avec photo et prét. sous réf. 91393 à
LEVI-TOURNAY/ASSCOM
31, bd Bonne-Nouvelle
75002 PARIS (qui transmet.).

GROUPE DE COMMUNICATION
Recherche pour son département publicité

JEUNES FEMMES

- 25/40 environ
- excellente présentation

Env. CV + photo à
DID - 185, av. de Clichy
PARIS-17ᵉ

LA FONDATION EUROCENTRES
recherche
pour diriger son centre linguistique international de

LAUSANNE

Personne environ 35-40 ans francophone + anglais et si possible allemand. Formation univers. Exp. et goût de la gestion + animation d'une équipe, sens de la communication interne et externe, familier de la didactique des langues étrangères, surtout en F.L.E. Env. CV + photo et lettre manus. à : Bernard VANNIER
EUROCENTRES
13, passage Dauphine,
75006 Paris.

CONSEILS EN CARRIÈRE

Le Guide du Recrutement

En partenariat avec
CONTESSE
Agence Conseil en Communication pour les Ressources Humaines

2ᵉ édition 1992

■ Cet ouvrage de 180 pages (format A4) vous fournit les coordonnées mises à jour des 800 professionnels du recrutement (cabinets et chasseurs) efficaces à Paris et dans les régions.■

FORMATION PROFESSIONNELLE

3ème CYCLE TRANSPORT

DEA TRANSPORT
Responsables : R. PRUD'HOMME (Paris XII)
P. BAUCHET (Paris I) M. SAVY (Ecole Nationale des Ponts et Chaussées)
Renseignements pratiques :
J. LESAGE - Université de Paris XII - IUP
94010 CRETEIL CEDEX
Tél.: 42.07.90.38
Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 7 Septembre 92
Recrutement : Dossier + examen + entretien.

DEA ECONOMIE DES TRANSPORTS
Responsable : D. L'HUILLIER
Renseignements pratiques :
H. SVEC-SUZANNE
CRET - Université Aix - Marseille II
13625 AIX EN PROVENCE CEDEX 01
Tél.: 42.26.57.23
Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 septembre 92
Recrutement : présélection + entretien

DEA ECONOMIE DES TRANSPORTS
Responsable : A. BONNAFOUS
Renseignements pratiques : D. BLOY - LET - MRASH Université Lyon II et ENTPE
69363 LYON CEDEX 07 - Tél.: **72.72.64.03**
Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 juillet 92
Recrutement : présélection + entretien.
Ces DEA sont soutenus par l'AFT-IFTIM

AFT — AFT·IFTIM



PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR

✦ **Temps plein :** 21/9/92 au 8/1/93 ; édition, dessin assistés par ordinateur, infographie, mise en page, typographie, scannérisation.

✦ **Cours du soir :** 10 semaines du 21/9/92 au 27/11/92 - 18 h - 21 h ; formation de base : édition sur Mac Intosh ; mise en page, typographie, scannérisation.

BUREAUTIQUE TRAITEMENT DE TEXTE

✦ **Cours du soir :** 10 semaines du 12/10/92 au 19/12/92 - 18 h - 21 h ; secrétariat sur ordinateur : IBM PC 7 semaines - Mac Intosh 3 semaines - WORD, tableurs etc.

Renseignements /inscriptions :
Faculté de Droit - Formation Permanente
54, Bd Desgranges - 92331 SCEAUX Cedex - Tél. (1) 40.91.18.20

DEMANDES D'EMPLOIS

Direction d'établissement pour personnes handicapées sur PACA. CAFDES actuellement en poste et pratiquant quotidiennement la gestion financière, administrative et les ressources humaines, j'aime concevoir et mettre en place des projets innovants permettant l'insertion d'enfants et d'adultes handicapés physiques ou mentaux.

Ecrire sous réf. 8537
Le Monde Publicité
15/17, rue du col. P.-Avia
75902 Paris Cedex 15

Femme 48 ans, française, licence allemand, anglais, traductrice all. et anglais, diplôme ESIT, diplôme supérieur de linguistique appliqué à l'enseignement du français, langue étrangère (Sorbonne IPFE)
Exp. trad. et enseignement en France, directrice des cours Alliance française en Afrique anglophone
Cherche emploi Paris ou Provence-Côte d'Azur, disp. à partir d'oct 92,
tél. 48-87-28-10, le soir.

Homme de terrain : constitution de structures de vente France export. Recrutement, format., animat., encadrement d'équipes commerciales, spécialiste industrie pharmaceutique et imprimerie-édition. Étudie propositions tous secteurs d'activité.
Résultat assuré
Tél. : (16/1) 46-23-80-38.

Resp. de l'action sociale en direction des personnes handicapées ou âgées. 39 ans, j'ai réalisé pour différents organismes publics des études pour favoriser l'insertion des pers. handicapées et âgées. Responsable d'association, j'ai mis en place plusieurs projets innovants pour la prise en charge de ces personnes.
Ma connaissance de ces populations et des différents partenaires me permettra de développer votre politique d'insertion en région PACA.
Ecrire sous réf. 8536

Le Monde Publicité
15/17, rue du Col. P.-Avia
75902 Paris Cedex 15

capitaux propositions commerciales

Sté import export, rech. organ. financ. pour assurer crédit ménager à clients de 8 000 à 13 000 F.
Tél. : 94-14-03-67.
Fax . 94-14-05-18

F. 31 a. BAC + 5 GESTION du PERSONNEL / Dt social, exp 4 a. (ent. cabin.), s'invest. comme adjt. DRH ou CONSULT 46-02-28-43 ou télég. téléph.

Médecin forma. gestion Mark. exp. 5 a., rech. poste en sté de serv. ou indus. Libre 07/92. Angl. Esp. + Contacter sur Fax 43-73-33-44

Rech. poste d'enseignement de la langue espagnole. Ets scolaire. Ets de formation traduction. Licence de psychologie espagnole. Préparation de Maîtrise 92/93.
Tél. 42-64-57-77
matin - soir.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :

SPÉCIALISTE FORMATION – F. – Sciences Po. – DEA communication, 20 ans expérience enseignement IUT université, établ. d'enseignement supérieur – animatrice formation stages inter intra entreprises.

RECHERCHE : poste consultant formateur, management communication, relations humaines dans cabinet ou responsable formation entreprise préf. banque, tourisme, presse, audiovisuel ou responsable études : stages, promotion et formation continue dans grande école (Section BCO/HP 2257).

CADRE DE DIRECTION. – 40 ans – 22 ans expérience dans l'immobilier dont 12 ans expérience de l'immobilier d'entreprise – spécialiste parcs, hôtels d'activités bureaux réhabilitations.

RECHERCHE : poste à fortes responsabilités : développement ou maîtrise d'ouvrage déléguée chez promoteur ou investisseur institutionnel – Paris ou *banlieue sud, déplacements courte durée province possibles – disponible* (Section BCO/SDS 2258).

ASSISTANTE R.P. – 5 ans expérience dans le domaine du luxe – 32 ans – trilingue anglais, italien – sens de l'organisation et de la communication (mise en place de séminaires, conf. de presse, congrès, lancements de nouveaux produits).

RECHERCHE : poste évolutif alliant R.P., presse, commerce international au sein PME-PMI désirant renforcer ou créer département – déplacements acceptés (Section BCO/JCB 2259).

INGÉNIEUR DES MINES – 38 ans – anglais, espagnol – expérience : engénierie thermique (réfrigérant, condenseur) – cimentière (équipe - cimenteries) métallurgique (fours) – conduite affaires – projets – France – Etranger.

RECHERCHE : poste en rapport (Section BCO/JV 2260).

ASSISTANTE DE DIRECTION bilingue anglais – 10 ans expérience (publicité, import-export – assurances) – connaissance informatique TTX et tableur.

RECHERCHE : poste stable – Paris – R.P. (Section BCO/JV 2261).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.



Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

Mo RAMBUTEAU. Centre Pompidou. Près. 2 p., 48 m², cuis. équipée. S. de bns, wc, asc. Soleil. Cave. 830 000 F. 48-04-84-48.

MARAIS TEMPLE
GD SÉJOUR, 3 CHBRES.
Poutres, CHARME. Clair, 2 entrées, 3e étg. SUD. 2 100 000 F – 48-04-84-48.

NEUF
STUDIOS ET 2 PIECES
MARAIS (3ème) à part. de 879 000F.
ALÉSIA (14ème) à part. de 679 000F.
PARIS-OUEST IMMOBILIER
(1) 45.87.70.25

4e arrdt

LES ATELIERS DU MARAIS
HOTEL DE VILLE
LIVRAISON 4e TR. 1992
Du studio au 4 pièces.
Terrasses, parkings.
45-72-50-50
ELMER DWIGHT ÉDOUARD.

5e arrdt

BROCA. Stand. sans vis-à-vis. 3/4 p. 90 m², 2 bains, park, soleil. 2 800 000 F. 43-35-18-36.

JUSSIEU RUE LINNÉ APPT 3 P., cuis., s. de bns. TRÈS BON ÉTAT. CALME. - 1 630 000 F. CASSIL.- 45-66-43-43.

MAUBERT
STUDETTE 360 000
16 m², 5e ét., s/rue CLAIR CASSIL. - 45-66-43-43.

PANTHÉON Rare Duplex 110 m², Imm. XVIIe. Vue superbe. SERGE KAYSER - 43-29-60-60.

Proche bd Saint-Germain Maubert, 1er étage, gde haut. sous plafond, neuf, jamais habité, frais de notaire réduits. Superbe récept. 54 m² + 1 à 2 chbres, cuis., salle de bns, salle d'eau. Superficie totale env. 115 m². Très gd luxe. Prix 4 500 000 F à déb. évent. 46-22-03-80 43-59-68-04.

RÉPUBLIQUE. Près. P. de T., asc. Balc. 3-4 p., 5e étg. GD LIV. SUD. Très clair. Nombreux rangements. 1 750 000 F – 48-04-35-35.

7e arrdt

BAC. Elégant pied-à-terre. 90 m², standing. Soleil. Serge Kayser : 43-29-60-60.

Part. vd av. de Saxe imm. p. de t., 4e ét., asc., 5 p., 135 m², garden. 4 700 000 F. Soir : 45-32-48-18 Bur. : 47-36-98-09.

PROX. Mo VANEAU LUXE DUPLEX 125 M², 5e ét. Bel imm., balc., cft et prestations except. A VOIR. - 4 850 000 F. CASSIL. - 45-66-43-43.

QUAI VOLTAIRE
Part. vend petit 2-pièces 35 m², calme, sur cour, cuis., américaine, s. de bains + cave. Tél. : 42-61-28-12 à partir 19 h 30.

SACRIFIÉ
Duplex mixte R.-d.-C. 50 m² + 1er ét. 150 m² refait neuf imm. gd stand., récept., triple salon, 3 chbres, 2 bains, serv., 2 caves. Poss. vente étage séparé. S/pl. lundi- mercr. 17 h-19 h, jeudi-vendr. 12 h-14 h. 10, RUE SÉDILLOT (proche avenue Rapp).

8e arrdt

Proche Etoile. Foch/Poincaré, imm. gd luxe, idéal placement ou p. à terre, stud. env. 17 m², entrée + living + kitchenette + salle d'eau 46-22-03-80 - 43-59-68-04.

SAINT-AUGUSTIN
210 m², duplex, 4e et 5e ét. Salon, salle à manger, 4 chambres et, par escalier intérieur, grand studio. Balcon, soleil. 7 900 000 F. 42-89-50-57.

11e arrdt

BD VOLTAIRE. Imm. d'angle pierre de taille. GD STUDIO. 38 m². Balc. 10 m², cuis. tout confort, 4e étg. 550 000 F. – 48-04-84-48.

RÉPUBLIQUE près Mo.
BEAU 2 PCES,
cuis. tout confort,
3e étg, digicode. 455 000 créd. – 43-70-04-64.

13e arrdt

GLACIÈRE. 5 p. 110 m², 4e étg. asc., 2 bains. BOX. 2 300 000 F – 45-31-51-10.

Prox. Gobelins. Maison calme. Verdure. Soleil. 3 900 000 F. SERGE KAYSER 43-29-60-60.

14e arrdt

ALÉSIA SUPERBE GRAND 2 P. PLEIN SUD avec balc. dans imm. très bon stand. Possible park. A VOIR 955 000 F - 43-35-52-82.

Av. du Maine
Imm. récent 3 p. 65 m² 1er ét asc., clair, bon état, gardien, code. Particulier Prix : 1 450 000 F Tél. : 43-22-25-66.

EXCEPTIONNEL - 945 000 F à 5' PTE ORLÉANS charmante petite maison 50 m², env. avec jard. privatif arboré. 43-35-52-82.

MAINE-ALÉSIA. 5 P., 131 m². 4e étage, asc., clair, E.-O., chauff. indiv. Imm. p. de taille, conc. Mixte libéral poss. Tél. : 45-40-67-34 (repas).

Montparn. p. de t., 5 p., 108 m². Edgar-Quinet, réc. 3/4 p. 120 m². St-Jacques ht de gamme, 3/4 p. 108 m². Port-Royal, récent 4 p., 90 m². Denfert, p. de t., 3/4 p., 100 m². Alésia, p. de t., 6 p., 168 m². Gaîté. Studio avec park. 43-35-18-36.

PERNETY
STUDIO 18 m², kitch., salle d'eau, WC. Bel immeuble ravalé. 350 000 F CASSIL. - 45-66-01-00.

VILLA ELMER
RUE DE L'EURE
Studio, 3-4 P. Duplex plein ciel avec vue, terrasses, parkings. Livraison 4e trimestre 92.
45-72-50-50
ELMER DWIGHT ÉDOUARD.

15e arrdt

APPARTEMENT DÉCORÉ
15ème
VILLA DU THEATRE
Proximité Champ de mars, Tour Eiffel
LUXUEUX APPARTEMENTS, STUDIO AU 5 PIECES, MAISONS, ATELIERS D'ARTISTE
Livrable Septembre 92
Jusqu'au 10 juillet 92
PARKING OFFERT
pour 3, 4, 5 pièces
Appartement décoré et bureau de vente : 43, rue du Théâtre.
Tél. : 40.59.99.47. Visite tous les après-midi sauf mer. et dim.
Commercialisation PM Patrice Musy Tél. 46 25 55 00

RUE BARGUE. STANDING. Dernier ét., gd studio. Loggia ensoleillée sur verdure. Park. Tél. : 42-50-64-28.

SACRIFIÉ
Duplex R.-de-C. + 1er, 118 m² refait neuf, récept., séj., salon, 3 chbres, 2 bains. poss. prof. S/pl. lundi 12 h-14 h, mardi et jeudi 17 h-19 h, 263, r. Lecourbe.

16e arrdt

48 RUE DE LA TOUR 100 m², vaste séj., balc., + 2 chbres calmes, verdure. TÉL. : 47-39-61-41 ou JEUDI 14 H-16 H.

BD MURAT
Partic. vd dans petit imm. ancien. Faibles charges
BEAU 2 P. - 42 m²
R.-de-ch. s/jardins et cour. Living 21 m² + chbre 14 m² Petite cuis. équipée, S.-de-bns REFAIT NEUF - TRÈS CALME 950 000 F - 42-80-16-23 ou 47-70-09-56

BOULOGNE-AUTEUIL
Très beau 3 P. neuf 100 m² + loggia, très gd standing. 3 400 000 F - 42-29-02-10.

MÉTRO TROCADÉRO
Pierre de T. APPTS CALMES SOLEIL. 2 P. 65 M². 4 P. 113 M². 5 P. 160 M² SERV. PARK. - 45-20-82-42.

RUE DE LA POMPE
Idéal pied-à-terre.
STUDIO IMPECCABLE
dans immeuble moderne. 620 000 F. 47-27-12-07.

17e arrdt

MÉTRO BROCHANT
COQUET STUDIO
TT CFT. 2e ét. CALME. 260 000 F. 48-04-85-85

18e arrdt

BD DE CLICHY
Immeuble pierre de taille. 5-3 PCES. Séjour + 30 m², cuis. équipée, s.d.b. mosaïque, dressing, w.-c. Chambre de serv. Caves. 45-63-93-78.

19e arrdt

Mo RIQUET. Imm. ravalé. COQUET STUDIO, cuis. TT CFT. Balc. s/rue, ascenseur. 320 000 F. Tél. : 48-04-84-48.

PARC BUT. CHAUMONT
SPLENDIDE STUDIO
coin cuis., wc, douche, 1er étg. Clair. 299 000 F créd. – 43-70-04-64.

77 seine-et-marne

Duplex, 6/7 p., 139 m², séj. 46 m², dernier ét., cuis. équip., 2 wc, 2 s. de bns, 2 boxes ferm., chauf. gaz ind. 100 m RER. 1 100 000 F. Bur. : 40-15-10-88. Dom. : 60-17-97-47 (Noisiel).

91 - Essonne

VERRIÈRES-LE-BUISSON.
TRÈS URGENT. VEND cause départ 4 PIÈCES, 75 m² dans parc boisé. 3e ét. sans asc. Commodités à prox. 950 000 F. 60-11-86-92.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-ST-JAMES
Vue exception. bois et lac. Et. él., soleil, env. 180 m². Hall d'ent., salon dble + bur. + s. à m. + 2 ch. + 2 s.d.bns + 1 dressing room + box dble + cave et studio de service. 46-22-03-80 - 43-59-68-04.

SACRIFIÉ
R. de jard., 6 P 118 m² + jard. 51 m² + park. + box. S/pl. mardi, sam. 12 h-14 h, vendr. 17 h-19 h. 108-110, r. Silly - BOULOGNE.

94 Val-de-Marne

Vds F-4 très bon état, garage. 10 mn RER à Bry-sur-Marne Tél. : 16/80-65-29-42

VINCENNES
Dans hôtel particulier. 5 P., 180 m², luxueux. Jard. Garage 4 300 000 F. MICOT. 43-44-43-67

Province

BORDEAUX CENTRE
Très beau T2, meublé 44 m². Prix : 25 U. Très bon investissement. 43-43-70-90 - 43-22-33-44.

DEAUVILLE
Dans immeuble résidentiel. part. vd beau STUDIO, prox. Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. Etat impecc. 43-59-69-74, matin.

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, ptes et gdes surfaces: Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ETRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RESIDENTIEL et BUREAUX
(1) 45-62-16-40.

Recherche 2 à 4 p. PARIS. Préférence RIVE GAUCHE. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-35-43 même le soir.

STÉ ACH. CPT studios ou 2 pces s. Paris intra-muros. M. Juster 40-22-93-87.

locations non meublées offres

Paris

16e av. P.-DOUMER, 6e, asc, beau studio 38 m² - 4 000 F 8e fg ST-HONORÉ studio 36 m² gdes baies, 5e ét. - 4 200 F. PARTENA - 40-07-86-50.

16e SPONTINI Prox. Foch Superbe 4-5 P. - 140 m² Luxe 20 000 F. - 40-07-86-50.

Mo DUROC
BEAU 3 P, 70 M², TT CFT 4e ét., Bel imm., BALCONS 8 200 F ch compr. CASSIL - 45-66-01-00.

TERNES Appt 4 P. 100 m² DBLE SÉJOUR, Cheminée 2 chbres, cuis., s.-de-bns. Cab. toil. - 9 500 F CASSIL. - 45-66-01-00.

Région parisienne

BOULOGNE. Part. loue très beau 80 m², 10e ét. Balcon vue sur Seine Prix : 8 500 F/cc. Tél. : 48-94-06-72

EXCEPTIONNEL
BOULOGNE. STUDIO NEUF. équipé. Terrasse Sud. Park. LUXUEUSES PRESTATIONS. 4 950 F + ch. 46-35-00-99.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS et BUREAUX
(1) 45-62-30-00

locations meublées offres

Paris

17e PTE MAILLOT. BEAU 2 P. TT CFT. Bien MEUBLÉ Clair Bel immeuble POUR 6 MOIS. - 3 200 C.C. CASSIL. - 45-66-01-00.

immeubles

Part. vend Vitry-sur-Seine, prox. bords de Seine et gare RER, ligne C, 15 min. aéroport d'Orly et Notre-Dame, immeuble d'habitation, très bon standing, proche toutes commodités. Rez-de-chaussée à usage professionnel 150 m², vue calme sur jardin 16 m². Habitation sur trois niveaux, 320 m². 10 pièces + cuisine, buanderie, salle d'eau, salle de bains, w.-c. Terrasse, cave, chaufferie individuelle. Garage. Tél. : 48-80-30-72. Agence s'abstenir.

maisons individuelles

PARTICULIER VEND MAISON A PIRIAC (près de LA BAULE). 62 m², séjour, 2 chambres, salle de bains, combles aménageables. Terrain de 1 000 m² et plage à 200 m. Prix : 580 000 F. Tél. : 60-08-32-06.

Urgent. Décès. Montpellier Nord résid. Vil. stand. 200 m² hab., sds, 100 m² s. terr.arb. 1 200 m². Nbr. prestat. de qual. ext. et inter. de grd cft. 1 750 000 F 67-59-80-01 - 40-15-01-88

MAISON RÉNOVÉE
40 km d'Albi, 40 km de Rodez, 50 km de Millau, bord du Tarn
BROUSSE-LE-CHATEAU
pierre de pays, toit en lauses, 2 loge. tout conf., cheminée, 2 terrasses, 2 caves, jard. bord riv., entièrement meublé. PRIX 500000 F à débattre Téléphone région parisienne : 48-60-71-45 Téléph. sur place juillet-août (16) 65-99-46-37

Professionnels de l'immobilier
Passez vos annonces dans LE MONDE en téléphonant au 46-62-73-43

pavillons

Moret-sur-Loing, 35 mn gare de Lyon. Pavillon 100 m² habitable. Terrain 400 m². R.C. : entrée, salon, séjour 30 m², cuisine 12 m², w.-c., douche. 1er : 3 ch., s. de b., w.-c. S.-sol Prix : 800 000 F Tél. : 60-70-31-82

PAVILLON (77) sur 720 m² pay., s.-sol tot., gar. 3 v., cuis. équ., séj. avec ch., 3 ch., w-c, s.-de-b., sal. de jeux, 2 terra. Belles prestations.
1 350 000 FRANCS

CHANTELOUP-EN-BRIE, pav. indép., 105 m² hab., 4 chamb., séj., 29 m², cuis. aménag., s.-d.-b, buand., gar. atten., sur terr. clos, 384 m², 5 min RER, 5 min gare de Lagny, 10 min Eurodisney, écoles sur place. Tél. (h. de bur.) : 64-02-22-82

propriétés

A 130 km Paris Sud (45)
FERMETTE
Tuiles pays, entrée, cuis., séj. sal., chemin., 3 chbres, bns, W.-C. Cellier, grenier aménag. dépend 25 m², grange 100 m² sur
TERRAIN 1 ha 8
650 000 F. (16) 38-87-33-26.

A SAISIR, 70 mn Paris, direct A6, MONTARGIS (45) SUR SON TERRAIN
5 HECTARES
à l'orée de la forêt
SPLENDIDE FERME
TTE AMÉNAGÉE, habit. de suite. Séj. chemin., sal. cuis. 4 CHBRES. Bns, wc. Chf. cent. Gaz. 2 granges. Px tot. 690 000 F. Créd. 100 % par C. Epargne. Tél. 24 h/24
(16) 38-85-22-92

CHAUMES-EN-BRIE
SEINE-ET-MARNE (77)
30 minutes de Paris par N 4
Ancien moulin, 230 m² habitables Piscine chauffée, pool house, sur parc paysagé clos, env. 6 000 m², en bordure de rivière. Portail électrique. Serre. Chenil. Nombreuses prestations. 5 000 000 francs. Tél. : (1) 60-02-35-54 ou (1) 45-69-74-92.

villas

La société des « Amis de la Musique en Grèce, vend une villa située sur l'île de Capri (Italie), d'une superficie d'environ 550 m² sur un terrain d'environ 1 000 m². Seules les demandes d'information sérieuses concernant la vente sus-mentionnée feront l'objet d'une réponse écrite par le secrétariat de Me Antonio Gargiulo, avocat, via Tacito 23, 00193 Rome. Italie. Tél. : 6878 748. Fax : 6878 095.

MIDI DE LA FRANCE.
AUBAGNE (près Cassis et Bandol), part. vend superbe maison récente. 200 m², 8 PIÈCES. 800 m² de terrain, piscine, séjour 50 m², cheminée, 3 salles de bains, grande cave. Plage, héliport, autoroute à proximité. Prix : 2 200 000 F. Tél. : 42-82-92-72.

terrains terrains

TERRAIN FACE A IKEA AUCHAN
pour activité de bon standing ou commerce de très bonne qualité, situation exceptionnelle dans le périmètre du CC régional.
surface de 24 000 m²
100 m de profondeur, façade de 240 m sur route départementale
faire offre à LA SEM
92, avenue du 19-Mars-1962 - 78370 PLAISIR

Le Monde
AGENTS IMMOBILIERS
pour passer votre annonce
Tél. : 46-62-73-43 • 46-62-75-13

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et ts services. 43-55-17-50.

MILAN
Plein centre financier, louons bureaux de prestige. 300 m² + parking clos + 1 place attitrée rue métro Turati (MM3). Tél. : Lugano (CH) 1941-91-237868 ou Milan : 1939-2-6682408.

Imm. standing, 1 ou 2 burx dir., équipt complt secrét. 42-24-63-00.

BUREAUX 30 M². MEUDON GARE. Bail précaire. 3 257 F TTC. 46-26-13-14, répondeur.

MÜLLER
International
EXCEPTIONNEL
16e HÔT. DES MARÉCHAUX Vue Étoile - 200 m²
8e CHAMPS-ÉLYSÉES 200 m²
8e RUE BAYARD 115 m²
47-20-54-19

fonds de commerce

Ventes

A céder : agence immobilière. Bonne notoriété. Bon C. A. Secteur porteur. 77 limite 93. Écrire Monde Pté no 6082 M 15/17, rue du C.-Pierre-Avia 75015 Paris

A vdre de petite ville du PÉRIGORD, papeterie, photocopie et reprographie. CA : 2 500 000 F. Fonds : 1 000 000 F justifié. Formation assurée. Tél. : 53-59-25-07.

NORD DE LA FRANCE
A 115 km de Paris
Extraordinaire opportunité de développement d'un complexe hôtelier et accueil séminaire dans château du XVIe siècle sur parc 12 hectares, agréé pour 120 lits, équipé pour conférences. Prix indicatif : 3,2 millions de FF. Information détaillée auprès agent exclusif : GAK Willamson & Associates French Property Consultants, Alresford, England. Tél./Fax : 19-44-962-734-999.

Bd Bonne-Nouvelle
Urgent, cause maladie, vends S.A. restaurant 160 places, prix intéressant à débattre. Tél. : 47-70-08-31.

locaux industriels

Locations

RFA - Immob. indust. et commercial. Votre contact, fax : 19-49-721-83707. Ref. Che.

CESSION DE CHARGES FONCIÈRES A PARIS XXe

VILLE DE PARIS
S.A.E.M.A.R. SAINT-BLAISE (20e arrdt)
APPEL D'OFFRES PROMOTEUR/INVESTISSEUR POUR L'ACQUISITION DES DROITS DE CONSTRUIRE RELATIFS A UN TERRAIN SITUÉ DANS LA Z.A.C. RÉUNION

La S.A.E.M.A.R. Saint-Blaise, Société d'Économie Mixte d'Aménagement et de Rénovation du secteur Saint-Blaise lance un appel d'offres auprès de tous promoteurs ou investisseurs en vue de la cession, en toute propriété, des droits de construire d'un immeuble d'habitation dans la Z.A.C. Réunion à Paris 20e destiné à l'accession libre.

OBJET

Le terrain d'emprise, nu et libre, d'une superficie de 1 328 m², est situé 50 à 56, rue des Vignoles, 22-24, rue de Michel-de-Bourges, en contiguïté du futur jardin public.

Le programme porte sur une superficie H.O.N. de 5 155 m² environ de planchers destinée à 4 820 m² de logements, 335 m² de commerces en rez-de-chaussée et 79 emplacements de stationnement en sous-sol.

L'architecte qui assurera la maîtrise d'œuvre de l'opération sera choisi par le lauréat sur une liste de concepteurs qui lui sera présentée par la S.A.E.M.A.R. Saint-Blaise.

DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

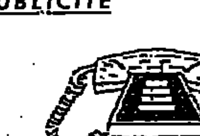
Le dossier de consultation peut être retiré à partir du 25 juin 1992 à la S.A.E.M.A.R. Saint-Blaise, 10-16, rue de la Justice, 75020 Paris, contre remise d'un chèque de 1 500 F à l'ordre de la S.A.E.M.A.R. Saint-Blaise.

Les offres seront remises sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe intérieure contenant la soumission. Elles devront être transmises à la S.A.E.M.A.R. Saint-Blaise au plus tard le 30 septembre 1992.

Elles seront accompagnées d'une présentation de la société, de ses moyens et de ses références.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus en téléphonant au 43-64-43-00, de 11 h à 12 h et de 15 h à 16 h.

Le Monde PUBLICITE
Pour passer vos annonces :





46-62-73-02
46-62-73-90
FAX : 46-62-98-74

L'AGENDA

Antiquités

RECH. POUR CHATEAU GRAND MEUBLE ancien, gd tableau ancien, gd lustre, statue anciens. Se déplace. (16) 27-77-01-12, 14 h à 19 h.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris pas cher. Ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bld des Italiens, 4, Ch.-d'Antin. Magasin à l'Étoile, 37, av. Victor-Hugo. Autre grand choix.

Cours

Camp de tennis plus cours anglais à Oxford, Angleterre juillet/août. 32 heures tennis/10 heures anglais par semaine. Brochure : Oxford Tennis Camp, Hertford College. Oxford OX1 3BW, Angleterre. Tél. : 1944-81767 8710. Fax : 1944-81672 3762.

COURS D'ARABE.
Jour, soir, de juillet à sept. Tous nivx intensifs et extens. AFAC. Tél. : 42-72-20-88.

Profitez des vacances pour apprendre/répéter anglais ou allemand. Cours conversation à domicile avec professeur diplômée. Région de Nice. Juillet/août Contacter le 42-25-18-82.

COURS PAR CORRESPONDANCE DROITS DE L'HOMME et liberté fondamentale. 39-75-39-89.

Édition

MISE EN PAGE, COMPOSITION de livres, revues, selon règles typo. 48-48-27-89.

Expositions

EXPOSITION PHOTO amateur. A ne pas rater. CAMARA MONTPARNASSE. Juillet 92.

Jeunes filles au pair

Cherche au pair pour famille londonienne chaleureuse basée à Londres. 2 garçons (9 et 7 ans) à partir de septembre 92. Chambre individuelle avec douche. Permis de conduire de préf. Contacter : Victoria Lubbock. 225 Evering Road, London E58AL. Tél. : 19-44-71-704 1227 (jour). Tél. : 19-44-81-806 5633 (soir).

Fam. franco-finlandaise, bord de mer, ch. J.-F. au pair dès sept. N. et A. Lauda 21660 Nagu Finlande + 358 28611353

Filles au pair moins chères, sérieuses et aimant les enfants. Contactez 47-07-38-03.

Famille 2 enfants habitant Tokyo cherche J.F. au pair. août 92-juin 93. 47-41-48-64.

Vignoble

VIGNOBLES DANS LE VAR
J. BINET (16) 94-90-10-39

Vacances, tourisme, loisirs

06, LOUE VILLA.
Séjour, 3 ch., patio, piscine. Juillet, août. Biot : 92-94-06-96, 93-65-64-06.

DORDOGNE. Côte atlantique. D.H.C. HOLIDAYS. Tél. : 53-82-93-46.

DRISCOLL HOUSE HOTEL.
200 chambres individuelles. 130 livres sterling par semaine ou 27 livres sterling par jour. Bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, Londres SE1 4YT, G. B. Tél. : 1944-71-7034175.

HÔTEL RÉSIDENCE, Anglet, Biarritz, Parme
70 studios et 2 pièces avec kitchenette, piscine, tennis, squash, practice de golf, hammam, sauna, salle de gymnastique, salle de conférences. 28, route de Maignon, 64600 Anglet, France. Tél. : 59-63-58-80. Fax : 59-63-59-19.

Ile d'Elbe (Italie).
Villa 6 pers., appt 3 pers. Plage sablée. (19) 32-10-61-10-93.

Loue du 2-08 au 16-08-92 à Américains, appart. bourgeois, 3 p., 75 m². Paris 10 mn. Bastille. 43-57-22-84 (Sr répd).

RIVE SUD AJACCIO CORSE.
Gde maison à louer avec jardin, 10 mètres de la mer, 4 chbres. 2 s. de bns tt cft. Juil./août/sept. Tél. Mme M. MARTELLI (16) 95-22-47-81 h. repas, 13 h ou 20 h.

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

A vendre cause dble emploi AX 14 diesel, 3 portes - 2 500 km nov. 91 - Prix : 55 000 F. Tél., sauf lundi, au 48-28-21-65

OPEL Corsa diesel GL, mod. 90, 25 000 km, mot. 1500 D, 4 cv, 5 vit., peint. mét. (gris Rembrandt), très bon état, glac. élect., vit. teint., garn. velours, autoradio Blaupunkt. 50 000 F. Tél. : 48-47-94-64

de 7 à 12 CV

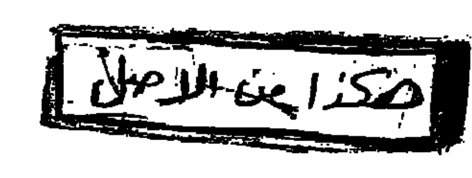
VENDS R 25 TX
MAI 1990
1re main. 72 500 km. Gris métallisé. État exceptionnel. Toutes options. Alarme. Prix : 75 000 F. Tél. : (16) 44-54-94-33.

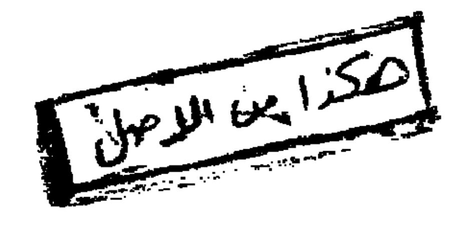
de 12 à 16 CV

Voiture direction refaite à neuf (factures). Renault 25, V 6, injection, millésime 1987, moteur échange standard, boîte automatique, glaces teintées électriques. Prix : 50 000 F. Tél. après 19 h : 46-30-14-71.

deux-roues

Vds moto Kawasaki 500 GPZ. Année 92, tatouée, garantie 8 mois, révisions effectuées. 5 000 km. 29 000 F. Tél. 12 h 30 à 13 h, après 18 h et w.-e. : 37-26-86-43 (dépt 28).





LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
5e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 31 m², 2e étage	11, rue Tournefort GCI – 40-16-28-68	4 850 + 356
7e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 40 m², 1er étage poss. parking	80-82, rue St-Dominique SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	4 100 + 735 2 952
2/3 PIÈCES 64 m², 4e étage	195, rue de l'Université SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	8 000 + 569 5 760
8e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 160 m², 6e étage balcon, park.	32, av. George-V CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	22 000 + 3 000 15 000
STUDIO 34 m², 5e étage	31, rue d'Amsterdam GFC – 49-01-02-88 Poste 319	3 600 + 279
5 PIÈCES 144 m², 3e étage	66, bd Malesherbes GCI – 40-16-28-69	15 400 + 1 885
3 PIÈCES 67 m², RC	45, rue de Courcelles AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 268 + 781 4 458
6 PIÈCES 187 m², 3e étage	6, square du Roule AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	20 167 + 965 14 350
11e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 100 m², 4e étage parking	1, rue Pelée LOC INTER – 47-45-15-58 Frais de commission	9 319 + 750 7 038
2 PIÈCES 46 m², 3e étage balcon, box	6, cité de Phalsbourg GCI – 40-16-28-68	5 000 + 465
13e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 51 m², 1er étage parking	12 *bis*, rue du Moulin-de-la-Pointe SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	4 600 + 613 3 312
2 PIÈCES 57 m², 5e étage parking	21, rue Vergniaud SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	5 400 + 902 3 888
14e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 53 m², 7e étage parking	80, rue de l'Abbé-Carton AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 310 + 525 4 490
15e ARRONDISSEMENT		
7 PIÈCES 180 m², 6e étage	8, place de Breteuil SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	30 000 + 2 958 21 600
2 PIÈCES 61 m², 5e étage	11, rue Alex.-Cabanel AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 500 + 950 5 337
3 PIÈCES 71 m², 5e étage parking	14, passage Du-Guesclin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 100 + 1 160 5 763
16e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 130 m², 1er étage sans ascenseur	59, rue Boissière SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	12 485 + 1 090 8 990
STUDIO 22 m², 6e étage	17, rue de Longchamp AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	3 600 + 300 2 562
STUDIO 34 m², 1er étage	4, rue F.-David SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	4 870 + 524 4 153
5 PIECES DUPLEX 131 m², 5e-6e étage balcon	4, rue F.-David SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	18 500 + 1 980 16 275
17e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 90 m², 5e étage balcon	117, rue Cardinet SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	8 150 + 1 620 7 225
4 PIÈCES 136 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71	17 000 + 2 208
18e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 59 m², 1er étage parking	110, rue Marcadet AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 602 + 1 240 3 275
3 PIÈCES 71 m², 5e étage parking	27 *bis*, rue Vauvenargues SAGGEL – 42-66-61-05 Frais de commission	5 680 + 1 247 4 089
78 - YVELINES		
4 PIÈCES 89 m², RC jard. 76 m², park.	**BAILLY** 38, square des Marronniers SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	5 300 + 1 095 4 375
3 PIECES 74 m², 4e étage parking	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 2 *bis*, rue de La Rochejaquelein AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 287 + 763 4 474
92 - HAUTS-DE-SEINE		
4 PIÈCES 125 m², 2e étage parking	**BOULOGNE** 33/35, rue Anna-Jacquin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	13 510 + 2 820 9 614
3 PIÈCES 68 m², 2e étage balcon, parking	**BOULOGNE** 24, rue des Abondances LOC INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	7 000 + 755 5 310
4 PIÈCES 197 m², 3e étage balcon, 2 parkings	**BOULOGNE** 197, rue Galliéni LOC INTER – 47-45-14-65 Frais de commission	7 696 + 650 5 814
3 PIÈCES 70 m², 3e étage cave	**BOULOGNE** 1, rue du Château AGIFRANCE – 46-05-88-81 Frais de commission	5 750 + 1 232 4 296
4 PIÈCES 102 m², 3e étage cave	**BOULOGNE** 4, rue Nungesser-et-Coli AGIFRANCE – 46-05-88-81 Frais de commission	10 288 + 1 843 7 320
3 PIÈCES 77 m², 3e étage parking, cave	**BOULOGNE** 24, rue de Silly AGIFRANCE – 46-03-61-83 Frais de commission	5 339 + 1 423 3 989
3 PIÈCES 75 m², 1er étage balcon, parking	**GARCHES** 70, rue du Dr-Debat CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 180 + 510 3 999
4 PIÈCES 95 m², 2e étage balcon, parking	**GARCHES** 13, rue des Suisses CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 600 + 860 5 022
4 PIÈCES 96 m², 2e étage balcon possibilité parking	**NEUILLY** 223, av. Ch.-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	9 890 + 1 512 7 391
PAVILLON 4 PIÈCES 116 m², garage	**RUEIL-MALMAISON** 13, allée Marcel-Jouhandeau AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	7 014 + 192 4 991
2 PIÈCES 56 m², 1er étage parking	**SAINT-CLOUD** 9, square de l'Hippodrome AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 847 + 626 3 449
4 PIÈCES 88 m², 1er étage parking	**SURESNES** 16, rue S.-de-Rothschild AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 730 + 1 315 4 789
94 - VAL-DE-MARNE		
2 PIÈCES 45 m², RC parking	**CHARENTON** 158, rue de Paris LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	3 700 + 634 2 934
5 PIÈCES DUPLEX 120 m², 3e et 4e étage parking	**VINCENNES** 39, av. du Petit-Parc AGF – 44-96-45-45 Frais de commission	11 295 + 1 200 8 038

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

















VIE DES ENTREPRISES

Continuant son recentrage sur l'automobile

Fiat se désengage d'Alcatel Italia

En cédant sa participation de 25 % au capital d'Alcatel Italia, Fiat se désengage complètement de la filiale italienne du groupe de télécommunication. Cette décision a été annoncée, mardi 30 juin, lors de l'assemblée générale des actionnaires du constructeur automobile italien.

Alcatel Italia résulte de la fusion, en octobre 1990, de Telettra, alors filiale de Fiat, avec la filiale italienne d'Alcatel. A l'issue de cette fusion, négociée dans le cadre d'un vaste accord de coopération entre Fiat et Alcatel-Alsthom (qui s'appelait alors la CGE), Fiat avait gardé 25 % du capital de la nouvelle entité. Malgré la cession annoncée par M. Giovanni Agnelli, le président de Fiat, les deux groupes continuent d'être liés par des participations croisées : Fiat détient 6 % d'Alcatel-Alsthom et ce dernier 3 % du capital du constructeur italien.

Les 25 % d'Alcatel Italia ont été cédés à un holding luxembourgeois, la Finparcom SPA, constitué de grandes banques européennes. Alcatel-Alsthom pourra exercer jusqu'en 1998 son droit d'acquisition. L'aspect *« non stratégique »* de cette participation en a motivé la cession, dit-on au siège turinois du constructeur automobile. La plus-value dégagée – 860 milliards de lires, soit 3,8 milliards de francs environ – devrait servir à financer des investissements dans les secteurs *« principaux du groupe »*, à savoir l'automobile, les véhicules industriels et le machinisme agricole. Mais aucune acquisition précise n'étant à l'étude actuellement, cette cession donnera une meilleure allure aux résultats 1992 de la firme.

Après la baisse enregistrée en 1991 (un résultat net consolidé de 1,276 milliard de lires pour un chiffre d'affaires de 58 milliards), l'exercice 1992 ne s'annonce guère sous de meilleurs auspices. *« Le résultat, bien que se maintenant à un niveau positif, présentera une réduction par rapport à 1991, en raison de la situation difficile de la demande, principalement dans le secteur automobile »*, a déclaré M. Agnelli. Les ventes automobiles du constructeur turinois ont baissé de 6 % durant le premier semestre. Le chiffre d'affaires du groupe devrait atteindre 60 000 milliards de lires (266 milliards de francs) en 1992 et le résultat opérationnel devrait s'établir à 0,50 % du chiffre d'affaires, soit environ un point de moins qu'en 1991.

A. K.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACQUISITIONS

□ **UPS rachète Carryfast.** – United Parcel Service (UPS), numéro un mondial de la distribution de colis, vient d'annoncer le rachat de la société britannique Carryfast, la plus grande entreprise britannique privée de fret express. Carryfast est la seizième acquisition d'UPS en Europe depuis 1985. En juillet 1991, UPS avait notamment acquis Prost Transports en France. En 1991, UPS a traité 2,9 milliards de colis pour un chiffre d'affaires de 80 milliards de francs.

□ **Terraillon sera reprise par ses cadres.** – L'entreprise de matériel de pesage Terraillon, à Annemasse (Haute-Savoie), partie intégrante du groupe Bernard Tapie Finance (BTF), dont les diverses composantes sont en cours de cession (*le Monde* du 1er juillet), sera reprise par son encadrement. La transaction évalue la participation de BTF (67,25 % du capital) entre 100 et 110 millions de francs. L'ensemble de la société est estimé à une valeur comprise entre 149 et 164 millions de francs. Le solde du capital est dans le public, la société étant cotée via la Bourse de Lyon, depuis 1985. Dans le meilleur des cas, le prix de rachat serait donc de 139 francs par titre. En 1989, lors de l'entrée en Bourse de BTF, la filiale Terraillon était estimée au prix de 450 millions de francs. Le dernier cours inscrit à Lyon, à la fin avril, avant une supension de cotation, atteignait 110,50 francs. Le prix définitif sera fixé après certification de la situation comptable de l'entreprise au 30 juin 1992. Préalablement à cette cession, la société devra racheter une partie de ses titres, selon des modalités devant être approuvées par le Conseil des Bourses de valeurs (CBV), avant la fin septembre. L'entreprise d'Annemasse est en train de mettre un terme à ses activités industrielles en France *(de notre bureau régional).*

RÉSULTAT

□ **Caisse nationale de prévoyance : bénéfice net en hausse de 14 % sur 1991.** – La Caisse nationale de prévoyance (groupe Caisse des dépôts) a dégagé en 1991 un bénéfice net de 989 millions en hausse de 14 %. La CNP, qui ne diffuse que des produits d'assurance-vie, est le premier assureur dans ce secteur avec une part de marché de 13,5 %. L'an dernier, la CNP a réalisé un chiffre d'affaires de 35,6 milliards de francs, en hausse de 23 %. Dotée actuellement du statut d'EPIC (Etablissement public à caractère industriel et commercial), la CNP sera bientôt transformée en société anonyme.

CAPITAL

□ **Pelège : augmentation de capital.** – La SMCI, holding du groupe Pelège dans la promotion immobilière (155 millions de pertes en 1991), va augmenter son capital de 171 millions de francs au minimum. L'opération prendra deux formes. Une augmentation de capital de 147,6 millions va être réservée à la SPPI (Société de participation pour la promotion immobilière), détenue à 70,15 % par le groupe Pelège, à 19,9 % par le Crédit lyonnais et à 9,95 % par le Crédit foncier. D'autre part, le groupe va émettre 263 256 bons de souscription pouvant donner lieu au terme de leur exercice à de nouvelles augmentations de capital, à concurrence de 43,8 millions. *« Les partenaires financiers de la SMCI, le Crédit lyonnais, le groupe Crédit foncier et Sofal transformeront leurs bons en actions dès l'émission. »* D'autre part, les commissaires aux comptes ont certifié les comptes de l'entreprise après avoir émis des réserves à hauteur de 85 millions sur les comptes sociaux, dont l'impact est de 50 millions sur les comptes consolidés (en perte de 204,2 millions part du groupe).

NOMINATIONS

□ **M. Emile Blanc restera à la présidence de la Société nationale des poudres et explosifs.** – Le conseil d'administration de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) s'est prononcé, mardi 30 juin, pour le renouvellement de M. Emile Blanc à la présidence de la SNPE. Son maintien devait être entériné, mercredi 1er juillet, en conseil des ministres. M. Blanc a occupé successivement les postes de délégué général à l'armement de 1983 à 1986 puis de directeur délégué aux affaires internationales, filiales et participations à la SNECMA de 1986 à 1989.

□ **EDF : critiques syndicales sur l'arrivée de M. Ménage.** – La nomination à la présidence d'Electricité de France (EDF) de M. Gilles Ménage, en remplacement de M. Pierre Delaporte, provoque des remous. Fraîchement accueilli par le personnel, le *« parachutage »* à la tête de l'entreprise publique de l'ancien directeur de cabinet de M. François Mitterrand fait aussi l'objet de critiques syndicales. Pour la fédération CGT de l'énergie, qui *« dénonce la mainmise de l'Elysée »*, la *« nomination* [de M. Ménage] *s'apparente à une volonté de reprise en main »*. De son côté, la CFDT s'en est pris aux *« conditions inadmissibles »* qui ont présidé à l'arrivée du nouveau président. *« Le manque de transparence dans le processus de désignation, l'ignorance dans laquelle toute l'entreprise et son conseil d'administration ont été laissés donnent une impression d'improvisation de la part du gouvernement et d'un certain dédain vis-à-vis de l'entreprise »*, observe le syndicat.

□ **PRÉCISION.** – Dans le portrait de M. Gilles Ménage, nouveau président d'EDF, publié dans *le Monde* du 1er juillet, il fallait lire que c'est en juillet 1988 – et non en juillet 1983 – que M. Ménage est devenu directeur de cabinet du président de la République.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 juin ⬇

Accès de faiblesse

Après un début de séance plutôt favorable, la Bourse de Paris a ensuite rapidement perdu du terrain mardi 30 juin, affectée notamment par l'annonce d'une progression de 0,5 % en France du nombre de demandeurs d'emploi au mois de mai. A l'ouverture, l'indice CAC 40 était en très légère hausse de 0,02 % et gagnait ensuite plus de 0,20 % avant de plonger brutalement. En fin de matinée, le CAC 40 perdait 0,57 %. En clôture, l'indice limitait ses pertes et s'inscrivait en repli de 0,35 % à 1 900,63 points.

Après son redressement de la fin de semaine dernière, le marché parisien oscille autour de la barrière des 1 900 points de l'indice CAC 40 avec des volumes de transactions relativement réduits. L'assassinat du président algérien Mohamed Boudiaf continue à inquiéter des investisseurs toujours aussi indécis. D'ailleurs la baisse est plus le fait de l'absence d'acheteurs que d'un mouvement important de ventes. Les boursiers ne prennent pas la moindre initiative et attendent en fait un signal à la hausse ou à la baisse qui vienne des marchés de taux ou de Wall Street.

Du côté des valeurs, Nouvelles Galeries, qui détache un dividende net de 2,50 francs, était assez active avec 150 650 titres traités et s'est inscrite en baisse de 0,2 %. Suez et Havas perdent 0,6 % et 2 %. En revanche, la Générale des eaux gagne 0,7 %.

NEW-YORK, 30 juin =

Pause

Wall Street a marqué une pause mardi 30 juin à l'issue d'une séance calme, après la forte progression de la veille. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 318,55 points, en baisse de 1,31 point, soit un repli symbolique de 0,04 %. Le volume des transactions était élevé avec quelque 196 millions de titres échangés.

La progression de 0,6 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques en mai, annoncée par le département du commerce, semble indiquer qu'une reprise de l'économie, bien que faible, est en cours. Le secrétaire américain au Trésor, Nicholas Brady, a d'ailleurs estimé mardi que la reprise de l'économie était bien enclenchée aux Etats-Unis malgré la publication, dernièrement, de statistiques parfois peu encourageantes. Mais *« le marché ne veut pas croire que la reprise économique est engagée et il sera nerveux tant qu'il ne changera pas d'avis »*, a souligné William Dodge, analyste chez Dean Witter Reynolds.

Wall Street avait nettement progressé la veille, soutenue par les espoirs d'un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale.

VALEURS	Cours du 29 juin	Cours du 30 juin
Alcoa	74 7/8	75 7/8
ATT	42 3/4	43
Boeing	39	38 7/8
Chase Manhattan Bank	28 1/8	27 3/4
Du Pont de Nemours	50 1/2	50 1/2
Eastman Kodak	40	40 1/8
Exxon	62 1/4	61 7/8
Ford	45 3/4	45 3/4
General Electric	79	77 1/2
General Motors	43 3/4	44
Goodyear	68	68 5/8
IBM	98 5/8	97 7/8
ITT	65 1/2	64 3/4
Mobil Oil	62 3/8	61 3/8
Pfizer	74 1/8	73
Schlumberger	63 3/4	62 7/8
Texaco	62 3/8	61 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	117	116
Union Carbide	26 7/8	27 1/4
United Tech.	51 3/4	52 1/4
Westinghouse	17 5/8	17 5/8
Xerox Corp.	67 7/8	69 3/4

LONDRES, 30 juin ⬆

Timide progression

La Bourse de Londres a clôturé mardi 30 juin sur une hausse timide après deux séances de forte baisse. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 5,4 points, soit 0,2 % à 2 521,2 points, après avoir perdu plus d'une douzaine de points en cours de séance. Les échanges ont porté sur 453,9 millions d'actions contre 380,1 millions la veille.

La hausse a été freinée par les prévisions négatives d'analystes sur des sociétés aussi diverses qu'Imperial Chemical Industries (ICI) et le groupe de distribution Kingfisher. La mauvaise performance de grands noms tels que British Aerospace a aussi pesé sur la tendance.

TOKYO, 1er juillet ⬆

Vive hausse

La Bourse de Tokyo s'est nettement reprise mercredi 1er juillet en fin de séance pour clôturer sur une forte hausse. A la fin des échanges, l'indice Nikkei a gagné 373,34 points à 16 325,07 points, soit une progression de 2,34 %.

Le tassement des taux les plus courts du marché monétaire et l'espoir renouvelé d'une réduction du taux d'escompte expliquent cette remontée, accentuée par la faiblesse du volume des transactions (de l'ordre de 200 millions de titres) dans un marché au demeurant terne.

VALEURS	Cours du 30 juin	Cours du 1er juillet
Ajinomoto	1 150	1 180
Bridgestone	1 130	1 150
Canon	1 390	1 380
Fuji Bank	1 290	1 350
Honda Motors	1 390	1 380
Matsushita Electric	1 310	1 340
Mitsubishi Heavy	530	534
Sony Corp.	4 120	4 190
Toyota Motors	1 440	1 430

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4399	4310	Immob. Hôtelière	1000	..
Arnault Associés	235	....	Interm. Computer	154 10	
B.A.C.	38		I.P.B.M.	54	
Bque Vernes	715	....	Locamic	71	
Boiron (Ly)	462 80	462 80	Matra Comm.	216 50	215
Boisset (Lyon)	220	....	Molex	174	
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	749	748	Publ.Filipacchi	455 50	.
Calberson	390	..	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	329	.
Cardif	858	.	Select Invest (Ly)	86	..
C.E.G.E.P.	163 20	..	Serbo	237 50	
C.F.P.I.	266 90	.	Sopra	303	.
C.N.I.M.	1136	1162	TF1	476 50	475 50
Codetour	289	.	Thermador H. (Ly)	375	
Conforama	1219	.	Unilog.	247	
Creeks	188	..	Viel et Cie	99 90	
Dauphin	308	....	Y. St-Laurent Groupe	840	840
Delmas	1080	.			
Demachy Worms Cie	352	...			
Devanlay	1210				
Deville	167	...			
Dolisos	114 90	..			
Editions Belfond	149	...			
Europ. Propulsion	169	177			
Finacor	120	.			
G.F.F. (group.fon.f.)	63 20	64			
G.L.M.	359	...			
Gravograph	139	..			
Guintoli	840	.			
I.C.C.	195	.			
Idianova	92 80	.			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 75 893

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 93
Dernier	107,32	107,56	107,66
Précédent	107.46	107,70	108,02

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
108	0,31	0,84	1,50	1,24

CAC 40 A TERME (MATIF)

Volume : 33 932

COURS	Juin 92	Juillet 92	Août 92
Dernier	1 901	1 901	1 905
Précédent	1 906	1 905	1 938,50

CHANGES

Dollar : 5,10 F ⬇

En légère reprise mardi, après sa nette chute du week-end, le dollar s'orientait de nouveau en légère baisse mercredi 1er juillet. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,10 F contre un cours indicatif de la banque de France de 5,1325 F mardi après-midi.

FRANCFORT	30 juin	1er juillet
Dollar (en DM)	1,5195	1,5175
TOKYO	30 juin	1er juillet
Dollar (en yens)	125,55	125,43

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er juillet)	9 15/16 - 10 %
New-York (30 juin)	3 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*	29 juin	30 juin
Valeurs françaises	110,50	110
Valeurs étrangères	98,70	98,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	518,50	517,94
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 907,30	1 900,63
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	29 juin	30 juin
Industrielles	3 319,86	3 324,97
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	29 juin	30 juin
100 valeurs	2 515,80	2 521,20
30 valeurs	1 944,70	1 942,30
Mines d'or	94,40	92,10
Fonds d'Etat	88,84	88,91
FRANCFORT	29 juin	30 juin
Dax	1 757,12	1 752,63
TOKYO	30 juin	1er juillet
Nikkei Dow Jones	15 951,73	16 325,07
Indice général	1 236,20	1 258,98

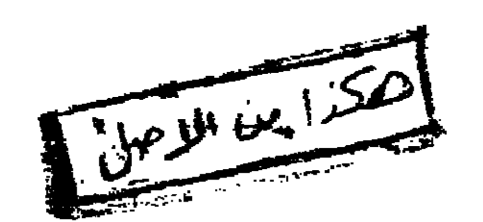
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,1030	5,1050	5,1840	5,1890
Yen (100)	4,0693	4,0747	4,1277	4,1359
Ecu	6,8890	6,8900	6,8784	6,8845
Deutschemark	3,3636	3,3641	3,3654	3,3682
Franc suisse	3,7318	3,7361	3,7377	3,7450
Lire italienne (1000)	4,4438	4,4475	4,4034	4,4103
Livre sterling	9,7491	9,7555	9,7498	9,7682
Peseta (100)	5,3257	5,3307	5,2932	5,3033

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	4 9/16	4 11/16	4 3/8	4 1/2	4 1/4	4 3/8
Ecu	10 9/16	10 11/16	10 9/16	10 11/16	10 9/16	10 11/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	9 3/16	9 5/16	9 3/16	9 5/16	9 1/8	9 1/4
Lire italienne (1000)	14 1/8	14 3/8	13 7/16	13 11/16	13 3/8	13 5/8
Livre sterling	10	10 1/4	10	10 1/4	10	10 1/4
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12 5/16	12 9/16	12 7/16	12 11/16
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/4	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 1er JUILLET

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4660	C.N.E 3%	4700	....	....	....
920	B.N.P. T.P.	920	921	921	+ 0 11
900	Cr.Lyon. T.P.	890	892	892	+ 0 22
1495	Renault T.P.	1520	1520	1520	....
1780	Rhone Poul. T.P.	1729	1750	1750	+ 1 21
1135	Saint Gobain T.P.	1133	1138	1140	+ 0 62
882	Thomson T.P.	880	....	....	....
740	ACCOR	746	746	743	- 0 40
750	Air Liquide	773	761	762	- 1 42
625	Alcatel-Alsthom	636	635	634	- 0 31
1760	Ala.Superm	1740	1720	1720	- 1 15
310	A L S P I	315	....	....	....
475	AGF Sté Centrale	482 10	482 10	482 10	....
150	Avenir H. Média	148 40	144	151	+ 1 75
910	Axa (ex Cie Midi)	926	930	926	....
138	Bafip	140 50	....	....	....
114	Bail-Equipem	112	106 10	106 10	- 5 27
810	Bail Investiss	800	810	805	+ 0 63
400	Bancaire	404 80	404	402 10	- 0 67
800	Bazar H.-V.	799	....	....	....
1400	Berger (M)	1400	....	....	....
400	Bertrand Faure	415	....	....	....
820	Bic	815	819	810	- 0 61
1050	B.I.P.	1060	1060	1060	....
295	BIS	295 50	293	293	- 0 85
370	B N P (CI)	356	355 10	355 10	- 0 25
780	Bollore Tech	757	757	757	....
3170	Bongrain	2981	2989	2973	- 0 27
665	Bon-Marché	660	660	660	....
590	Bouygues	565	561	565	....
108	BP France	100	99	99	- 1 00
1090	B S N	1099	1100	1099	....
1180	Canal Plus	1192	1198	1185	- 0 59
280	Cap Gem.S.	275 90	275	271 20	- 1 70
2610	Carrefour	2636	2630	2615	- 0 80
148	Casino	156	155	155 90	+ 0 58
92	Casino ADP	96 80	93 70	93 70	- 2 19
505	Castorama D.L.	495	503	498 20	+ 0 65
178	C.C.F.	181 50	184	182 30	+ 0 44
40	CCMC Ly	40	....	....	....
405	C.D.M.E.	428	425	423	- 1 17
172	C.E.G.I.D.	166	165 50	165 50	- 0 30
87	Centrest (Ny)	85	85	82	- 3 53
385	C.E.P. Comm.	368 90	370	370	+ 0 41
120	Cerus	118	118	118	....
750	Cetelem	745	741	741	- 0 54
235	CF Int.	226 30	227	230	+ 1 63
280	CGI Info.	320	320	320	....
1090	C G I P	1072	1096	1094	+ 2 05
645	CGP	648	....	....	....
1180	Chargeurs S A	1236	1230	1221	- 1 21
315	Christian Dior	337 50	332	340	+ 0 74
585	C I C A (M)	570	580	580	+ 1 75
385	Ciments franc.	389	390	390	+ 0 26
730	Clarins	718	715	715	- 0 42
480	Club Mediter.	480	482	476	- 0 83
183	CMB Packa.	187	185	184 90	- 1 12
805	Colas	821	820	820	- 0 12
245	Cpt. Entrep.	209	209	209	....
1090 80	Compt Mod.	1064	1065	1065	+ 0 09
235	CPR (Paris Réé.)	240	240 10	239	- 0 42
870	Créd. Foncier	851	880	857	+ 0 71
230	Crédit Loc France	248	245	245 10	- 1 17

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
550	Cr Lyon (CI)	525	527	529	+ 0 76
945	Crédit Nat.	916	916	920	+ 0 44
270	CSEE	279	278	278	- 0 36
3210	Damart	3210	...	....	....
390	Dassault Aviation	374 10	379	379	+ 1 31
174	Dassault Electr	174 50	....	....	....
1750	De Dietrich	1757	1755	1790	+ 1 88
78	Dév.P.d.C.(Li)	76	....	....	....
125	Dév.R.Sud-Est	118 50	116	116	- 2 11
350	D M C	344	344	348	+ 0 58
410	Docks France	428 80	427	425 10	- 0 40
295	Dynaction	280	280	280	...
2240	Eaux (Gle)	2210	2220	2210	....
890	E.B.F.	880	884	850	- 3 41
440	Ecco	440	448	448	+ 1 82
375	Elf Aquitaine	377 30	375 50	374	- 0 87
1050	ElfSanofi(ExSanofi)	1049	1054	1053	+ 0 38
265	Erap-Elf (Cerif)	262 10	262 20	262 10	....
675	Eridania-Beghin	869	645	857	- 1 79
410	Essilor	435	421	435	....
210	Essil.Int.(DP)	205 50	205	205	- 0 24
750	Esso	768	768	768	...
1370	Eurafrance	1416	1401	1401	- 1 06
680	Eurocom	673	670	667	- 0 89
112	Eurodisneyland	108 10	106	106 80	- 1 20
970	Europe 1	1050	1090	1090	+ 3 81
35	Eurotunnel	35 10	35 20	35 15	+ 0 14
1400	Exor	1450	...	...	...
120	Finextel	111	110 10	110 10	- 0 81
390	Fives Lille	330	317 10	328	- 0 61
3200	Fromager. Bel.	3440	3342	3342	- 2 85
2190	Gal.Lafayette	2010	2017	2017	+ 0 35
1770	G.A.N.	1749	....	....	....
540	Gascogne (B)	539	539	539	....
1430	Gaz et Eaux	1400	1420	1420	+ 1 43
716	Geophysique	710	710	710	....
720	Groupe André SA	665	688	685	....
580	Groupe Cité	519	520	520	+ 0 19
415	GTM-Entrep.	431	421 10	433	+ 0 46
1700	Guyenne-Gas.	1680	1681	1681	+ 0 06
127	Hachette	129 40	128 80	125 60	- 2 94
515	Havas	488	491	489 50	+ 0 31
300	Idia	303 10	309	309	+ 1 96
340	Imétal	330	328	329	- 0 30
134	Immob. Phénix	125	122	121 10	- 3 12
106	Ingénico	103 40	100	103	- 0 39
6640	Inst. Mérieux	6700	6500	6500	- 2 99
470	Interbail	410	423 90	415	+ 1 22
770	Intertechnique	779	773	773	- 0 77
835	J. Lefebvre	840	839	831	- 1 07
465	Klepierre	478	....	....	....
750	Labinal	754	....	....	....
340	Lafarge	332 90	334 90	332 80	- 0 03
330	Lebon	320	....	....	....
4670	Legrand	4651	4735	4702	+ 1 10
2600	Legrand (DP)	2530	2595	2585	+ 2 57
430	Legris Industries	410 10	410 10	411	+ 0 22
740	Locindus	670	670	672	+ 0 30
3930	L.V.M.H.	3894	3860	3840	- 1 39

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
625	Lyon.Eaux/Dumez	535	537	536	
95	Majorette Ly	103 90	100	100	- 3 75
300	Mar. Wendel	296 50	296 50	298 50	
180	Matra	190	188	187 10	- 1 53
495	Merlin-Gerin	500	491	495	- 1 00
86	Metaleurop	77	75 15	76 15	- 1 10
35	Métrologie In.	34	33 60	33 60	- 1 18
192	Michelin	204	203 10	200	- 1 96
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	...
72	MMB	71 90	71	70 60	- 1 81
152	Moulinex	159	154	154	- 3 14
1050	Navig. Mixte	1000	1000	980	- 2 00
118	Nord-Est	120	119 50	119 50	- 0 42
265	Nordon (Ny)	240	245	245	+ 2 08
650	Nouv Galeries	647	647	647	
141	Olipar	116 80	117	115 70	- 0 77
890	Oréal	910	910	907	- 0 33
365	Paribas	347 80	345 60	346	- 0 52
192	Pechiney Int.	184	185	185	+ 0 54
340	Pechiney (CIP)	340	337	337	- 0 88
392 50	Pernod Ricard	409 50	412 90	411 70	+ 0 54
745	Peugeot	716	711	711	- 0 70
360	Pinault	370 50	370 10	370 10	- 0 11
750	Plastic-Omn.	790	790	790	..
580	Poliet	540	538	535	- 0 93
720	Primagaz	745	739	739	- 0 81
770	Printemps	782	780	780	- 0 26
696	Promodès	708	705	707	- 0 14
535	Radiotechn.	565	551	565	..
5800	Redoute (La)	5780	5770	5770	- 0 17
170	Remy Cointreau	175	176	171	- 2 29
620	R. Poulenc CIP	613	609	614	+ 0 16
305	Robur Financ.	280	275	275	- 1 79
60	Rochette(La)	60 90	60 20	60	- 1 48
2230	Roussel Uclaf	2200	2200	2200	.
3050	R. Impé.Ly *	3017	3020	3050	+ 1 09
179	Sade (Ny)	169 80	168	168	- 1 06
2180	Sagem	2151	2150	2170	+ 0 88
585	Saint Gobain	568	566	564	- 0 70
1260	Saint Louis	1265	1270	1269	+ 0 32
1360	Salomon Ly	1400	1435	1435	+ 2 50
315	Salvepar (Ny)	310	...	....	...
1350	S A T	1399	....	....	
245	Saul. Chât.	232	232 10	232 10	+ 0 04
1080	Saupiquet (Ns)	1060	....	.	.
635	Schneider	624	620	618	- 0 96
14	SCOA	14 95	14 80	14 90	- 0 33
350	Scor s.a.	354	....	..	..
2080	S.E.B.	2050	2060	2050	...
420	Sefimeg	410	410	410	..
126	Selectibanque	125 60	126 90	126 50	+ 0 72
215	Sextant A.	202	200	200	- 0 99
710	S F I M	680	675	675	- 0 74
210	S.G.E.	208 90	209 40	210	+ 0 53
410	Simco	398 80	399	395	- 1 20
665	Sk. Rossignol	670	670	670	..
460	Sligos	467	467	467	...
505	Société Géné.	496 50	496	494 40	- 0 42
54	Sodecco(B)	56 10	58	58	+ 3 39

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
100	Sodexo(Ns)	104			
1020	Sodexho	1020	1001	1001	- 1 86
74	Sogenal(Ny)	70 10	70 10	70 10	.
420	Sogerap	392	.	.	..
1490	Som-Allib	1465	1450	1450	- 1 02
355	SOPHIA	361 80	360	360	- 0 50
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	.
785	Sovac	776	783	775	- 0 13
320	SPEP	311	310	310	- 0 32
315	Spie-Batignol	326	307 30	309 20	- 5 15
800	Strafor Facom	793	793	793	..
295	Suez	287 40	285	286 60	- 0 28
1030	Synthelabo	1007	1003	1014	+ 0 70
150	Thomson CSF	150 30	153	150 20	- 0 07
235	Total	233	232 90	232 50	- 0 21
181 50	- (certif.)	168	172 50	173	+ 2 98
190 85	Truffaut Fin.	192 70	207 50	198	+ 2 75
475	U A P	489 50	484 50	486 40	- 0 63
295	U F B Locab	309	308	296	- 4 21
650	U I C	621	620	615	- 0 97
445	U I F	427 10	430	429	+ 0 44
750	U I S	725	.		
425	Unibail	420	420 10	420 10	+ 0 02
750	Valéo	780			...
205	Vallourec	190	192 40	190	...
280	Via Banque	265	265	265	..
320	Worms et Cie	318 90	319	318 90	..
1260	Zodiac	1260	1225	1225	- 2 78
1060	Elf Gabon	1050	1050	1050	..
111	Amax	111 90	111 50	111 50	- 0 36
143	Amer. Barrick	142	142	142	...
124	Amer. Express	120 30	119 30	120 80	+ 0 42
220	A.T.T.	224	221 20	221 20	- 1 25
167	Anglo Amer. C.	165 60	163 10	163 10	- 1 51
285	Amgold	279 30	.	.	..
240	Banco Santander	244	231	231	- 5 33
815	B.A.S.F.	801	805	805	+ 0 50
950	Bayer	921	950	941	+ 2 17
54	Blenheim Plc	50 50	49 90	49 90	- 1 19
34	Buffelsfont.	33 50	33 10	32 50	- 2 99
137	Chase Manh.	141 10		....	...
2700	Daimler Benz	2588	2581	2550	- 1 47
121	De Beers	120 10	120	119 20	- 0 75
2320	Deutsche Bank	2320	2329	2326	+ 0 26
1150	Dresdner Bank	1153	...	..	
59	Driefontein	57	57 60	57	....
260	Du Pont-Nem	256 20	257 50	257 50	+ 0 51
210	Eastman Kodak	206 70	206	206	- 0 34
13	East Rand	12 60	12 40	12 40	- 1 59
31	Echo Bay	30 60	30 55	30 55	- 0 16
230	Electrolux	225	.	.	..
129	Ericsson	124 20	120 20	124 70	+ 0 40
325	Exxon Corp	323	315 20	315 20	- 2 41
240	Ford Motor	236 50	..	...	...
46	Freegold	45	44 60	44 60	- 0 89
17	Gencor	17 50	17 20	17 20	- 1 71
405	Gén. Elect	401 50	399 60	397 60	- 0 97
225	Gén. Motors	221 50	223 70	220 10	- 0 63
345	Gén. Belgique	348	...	...	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
47	Gd Métropol.	44 90	46 20	46 20	+ 2 90
55	Guinness	53	53	53	.
21	Hanson PLC	20 40	20 85	20 85	+ 2 21
23	Harmony Gold	20 70	20 70	20 70	..
360	Hewlett Packard	362	352	352	- 2 76
32	Hitachi	31	32 05	32 05	+ 3 39
855	Hoechst	838	..	...	.
69	Homestak	67 90	.	.	
118	I.C.I.	117		.	.
500	I.B.M.	504	502	502	- 0 40
335	I T T	338	330 40	330 40	- 2 25
177	Ito Yokado	176 20	174 80	174 10	- 1 19
53	Matsushita	53 25	54 15	54 20	+ 1 78
3 55	Maxwell	3 55		...	
235	Mc Donald's	236 80	.	..	.
265	Merck	249	249 60	250	+ 0 40
505	Minnesota M.	492 30		..	...
37	Mitsubishi	35 60	34 45	34 45	- 3 23
335	Mobil corp	320	316	315	- 1 56
280	Morgan J.P.	290	287	287	- 1 03
36400	Nestlé	36480	36300	36450	- 0 08
134	Norsk Hydro	131 50	131 20	125	- 4 94
96	OFSI	98	98	98	..
1680	Pétrofina	1732	1735	1726	- 0 35
390	Philip Morris	380	379 30	379 30	- 0 18
91	Philips	90 40	89 70	89	- 1 55
56	Placer Dome	52 50	51 85	52 10	- 0 76
500	Procter Gamble	470	473 40	473 40	+ 0 72
180	Quilmès	175			....
22	Randfontein	20 55	20 70	20 60	+ 0 24
280	Rhone Poul. Rorer	280	286 10	286 10	+ 2 18
455	Royal Dutch	453	448 10	448 10	- 1 08
58	R T Z	59 80	61	60 50	+ 1 17
17	Saat.& Saatch	14 50	14 10	14 25	- 1 72
28	St Helena	27 15	27 10	27 10	- 0 18
345	Schlumberger	328 30	324 10	324 10	- 1 28
48	Shell transp	49	48 50	48 50	- 1 02
2250	Siemens	2235	2214	2235	...
168	Sony	169 90	168 60	171 50	+ 0 94
54	Sumitomo Bank	55	57 55	57	+ 3 64
168	T D K	169 10	174	174	+ 2 90
56	Telefonica	55	56	55	....
25	Toshiba	26 50	26 75	26 75	+ 0 94
545	Unilever	553	552	553	..
265	Unit.Techn.	267	265 70	265 20	- 0 67
255	Vaal Reefs	239 80	238 90	238 90	- 0 38
1370	Volkswagen	1255	....	...	.
380	Volvo	355 50	320	350	- 1 55
141	West. Deep	129	129	129	..
360	Xerox Corp	350 60	.	...	....
104	Yamanouchi	98 70	99 90	99 90	+ 1 22
3 90	Zambia Cop	3 85	3 88	3 83	- 0 52

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	....	9 50
10,80% 79/94	....	8 88
Emp.Etat 13,4%83	104 74	7 08
Emp.Etat 12,2% 84	100 46	8 90
10,26% mars 86	103	3 12
OAT 10% 5/2000	106 75	0 95
OAT 9,9% 12/1997	103 85	5 43
OAT 9,8% 1/1996	102 12	4 09
PTT 11,2% 86	....	6 03
CFF 10,30% 86	102 50	4 12
CFF 10,25% nov 90	105 80	3 03
CNA 10 % 1979	....	3 27
CNB Bques 5000F	99 30	....
CNB Paribas 5000F	....	....
CNB Suez 5000F	....	....
CNE 11,5% 85	101	10 32
CNI 1/82 5000F	98 30	....
CNT 9 % 86	....	1 88
CRH 10,90% déc.85	107	4 93
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	....	....
Carnis	...	.
Alcatel 6 % janv. 89	633	....
Ly. Eaux cv 6,5%	780	...
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	775	....
Applications Hydr.	1540	...
Arbel	504	520
Bains C.Monaco	960	950
B.Hypoth.Europ.	381 90	...
B.N.P. Intercont.	375	375
Beghin-Say (C.B.)	496	490
Bénédictine	2730	....
Bidermann Internat.	460	...
Blanzy Ouest	3055	....
B T P	62	59 10
Cambodge	1200	...
Carbone Lorraine	468	475
Case Poclain	8 20	....
C.B.C.	336 70	335
C.E.G.F (Frigor.)	701	...
Centenaire Blanzy	365	....
Cerabati	42	...
Champex Ny	70	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CP)	211	214 90
C.I.M.	1350	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2736	....
Cogifi	320	320
Comiphos	480	....
Cie Industrielle	5890	....
Cpt Lyon Alemand	335 10	351
Concorde	648	649
Constr.Mét.Prov.	19 90	....
Crédit Gén.Ind.	81	...
Cr Universel (Cie)	308	....
Darblay	645	....
Degremont	1930	1901
Delmas Vieljeux	2457	....
Didot Bottin	599	....
Eaux Bassin Vichy	3040	....
Eaux Vittel	850	....
Ecia	392	....
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eter (ex Eternit)	2050	2055
Finalens	301 10	....
F.I.P.P.	93 70	....
F.N.A.C.	1925	1950
Foncière (Cie)	484	....
Fonc.Lyonnaise	610	600
Foncina	340	...
Fougerolle	808	....
France I.A.R.D.	600	....
France SA (La)	1808	1809
From. Paul-Renard	1429	. .
Gaumont	456	456
Genefim	304 20	....
Gévelot	499	....
G.F.C.	328	321
Groupe Victoire	982	....
G.T.I (Transport)	220	....
Immobail	320	320
Immobanque	595	596
Im.Marseillaise	4940	....
Immofice	385	383
Invest (Ste Cie)	3200	....
Lambert Frères	289 80	....
Lille Bonnières	950	...
Locafinancière	477	...
Louis Vuitton	658	...
Louvre	2706	2601
Lucia	770	.
Machines Bull	30 70	30 80
Mag.Uniprix	190 10	...
Magnant	550	..
Métal Déployé	428	...
Mors	71	...
Navigation (Nle)	200	..
Optorg	288	280
Oréal (CI)	468	465
Origny-Desvroise	758	....
Palais Nouveauté	1440	...
Paluel Marmont	530	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	163	....
Paris France	197	..
Paris Orléans	220	....
Parthena Invest	273 70	...
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1050	...
Porcher	480	....
Promodès (CI)	378	....
Publicis	760	....
Rochefortaise	125 10	..
Rosario	163	165 50
Rougier	242	....
S.A.C.E.R.	421 20	. .
S.A.F.A.A.	190	....
S.A.F.I.C Alcan	221 30	....
Saga	400	....
Saint Dominique (F.)	107 10	107 50
Salins du Midi	590	608
Savoisienne M.	165	....
S.C.A.C.	756	....
Senelle	426 10	424 20
S.Etud.Part. (M)	114 10	...
Silic	590	....
Sinvim	119 90	120
S.I.P.H.	130	...
S.M.C.I.	100	...
Sofal	700	..
Soffo	326	....
Sofical	1080	1100
Sofitam (ex Satam)	77	...
Sofragi	2500	. .
Soudure Autogène	800	800
Sovabail	370	....
Stemi	476	....
Taittinger	2870	2860
Testut-Aequitas	210	...
Tour Eiffel	190	..
Ufiner	1120	..
Vicat	491	498
Viniprix	1520	. .
Virax	120	...
Maroc Sté Brasserie	300	..

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	615	..
Akzo Nv Sico	455	..
Alcan Aluminium	107 40	. .
American Brands	259	..
Arbed	620	...
Asturienne Mines	95 10	.
Banco Popular Espa.	572	.
B.Reglements Int.	16950	...
Can.Pacifique	76 70	.
Chrysler Corp	96	...
C I R	6 70	..
Commerzbank	840	....
Dow Chemical	296 50	295
Fiat	23 50	...
GBL (Brux Lamb.)	505	...
Gevaert	1019	..
Glaxo Holdings Ltd	67 50	...
Goodyear Tire	340	...
Grace and Co (WR)	180	..
Honeywell Inc. Im.	356	
Johannesburg	93 40	.
Koninklijke Pakhoed	132 30	
Kubota	17 70	.
Midland Bank	40 05	.
Noranda Mines	75 65	.
Olivetti priv.	9 10	
Pfizer Inc.	378 10	
Ricoh	21 90	
Robeco	279	277 80
Rodamco NV	137 90	137
Rolinco	273 50	274 70
Sapera	6	
Sema Group	25 35	
SKF Aktiebolaget	102	.
Tenneco Inc.	-240	...
Thorn Electrical	80	
Toray Ind.	25	..
West Rand Cons	5 70	..

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	290	.
Calciphos	99	
C G H Cogenhor	11	
Coparex	610	..
Drouot Assurances	339	
Electro-Banque	313	
Europ. Accum.	79	.
Europ Soufres Ind.	19	
Gachot S A	57 75	..
Guy Degrenne	420	.
Lecteurs du Monde	167	....
Nicolas	1112	.
Particip. Percier	350	
Quadral	22	..
Rorento N.V	219 10	.
St-Gobain-Emballage	1812	..
S.E.P.R.	1256	
S.M.T. Goupil	0 40	.
S.P.R. act. B.	283	..
Waterman	1100	...

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 132	....	....	....
Ecu	6 885	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 120	....	....	....
Belgique (100 F)	16 335	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	298 250	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 444	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 400	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 752	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 762	....	....	....
Suisse (100 f)	372 460	....	....	....
Suède (100 krs)	93 070	....	....	....
Norvège (100 k)	85 800	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 740	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 324	....	....	....
Portugal (100 esc)	4 030	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 287	....	....	....
Japon (100 yens)	4 076	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/7
Or fin (kilo en barre)	56800	.....
Or fin (en lingot)	57100	.....
Napoléon (20f)	329	.....
Pièce Fr (10 f)	350	.....
Pièce Suisse (20 f)	327	.....
Pièce Latine (20 f)	322	.....
Souverain	426	.....
Pièce 20 dollars	1980	....
Pièce 10 dollars	970	.....
Pièce 5 dollars	625	.....
Pièce 50 pesos	2125	.....
Pièce 10 florins	338	.....

SICAV (sélection) 30/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	198 37	191 11
Agepargne	795 13	771 97
Amén-gan.	6908 53	6642 82
Ampla	268130 06	268130 06 •
Amplitude	625 65	607 43
Arbitrages Court.T.	7263 76	7263 76
Associc	1098 10	1098 10
Atout Futur	416 98	406 81
Aurecic	1142 93	1109 64
Avenir Alizes	1692 96	1659 76
Axa Capital	169 32	164 39
Axa Court Terme	7989 10	7989 10
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	896 15	870 05
Axa Europe	131 48	127 65
Axa Investissments	107 06	103 94
Axa NPI	116 70	113 30
Axa Ob.Fr.Etrans	139 67	135 60
Axa Prem.Ex.Agepre	114 26	110 93
Axa Sél.Ex.Dr Sele	139 67	135 60
Axa Valeurs PER	122 41	118 84
Cadence 1	1050 76	1030 16
Cadence 2	1040 07	1019 68
Cadence 3	1032 04	1011 80
Capimonetaire	6337 64	6331 31
Capoblig	6413 82	6288 06
Capitacic	1311 29	1291 91 •
Coexis	1320 78	1288 57
Comptavalor	3533 24	3527 95
Convertimmo	349 20	342 35
Credinter	448 69	435 62
Credit Mutuel Capital	1283 58	1258 41 •
Cred.Mut.Ep.Cour T	673 91	673 91 •
Cred.Mut.Ep Indus.	96 67	94 08
Cred.Mut.Ep J	69993 07	69993 07
Cred.Mut.Ep.long.T	190 80	185 69
Créd.Mut.Ep Monde	1129 48	1099 25
Cred.Mut.Ep Quatre	1086 24	1057 17 •
Dieze	1331 93	1299 44 •
Drouot France	854 12	829 24
Drouot Sécurité	223 45	216 94
Ecocic	1075 58	1044 25
Ecupar	126 57	122 88
Ecureuil Capitalisation	2572 72	2547 25
Ecureuil Géovaleurs	2321 59	2253 97
Ecureuil Invest	450 86	437 73
Ecureuil Monepremière	67485 01	67485 01
Ecureuil Monétaire	39680 65	39680 65
Ecureuil Trésorerie	2447 78	2447 78
Ecureuil Trimestr.	2011 28	1991 37
Elicash	2 812770	2 812770 •
Energia	263 10	251 17
Epercic	3623 45	3623 45
Eparcourt-Sicav	4340 31	4329 49
Epargne Associat.	25455 94	25166 09
Epargne Capital	10745 23	10538 84
Epargne Croissance	1691 44	1648 17
Epargne Obligat.	193 65	188 47
Epargne Première	14418 01	14310 68 •
Epargne-Unie	1263 52	1232 70
Epargne Valeurs	429 01	417 53
Eufi Cash cap	8380 68	8380 68 •
Eufinvest cap	657 41	638 26 •
Eurocic Leaders	1098 66	1066 66
Eurodyn	1211 03	1181 49
Euro Gan	6386 91	6141 26
Europe Nouvelle	560 50	535 08 •
Fonsicav	14505 06	14505 06
France-gan	9875 32	9495 50
France Garantie	259 57	259 05
France Index Sicav	113 11	109 80
France Obligations	468 35	463 71

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	483 61	469 52
Francic Pierre	102 03	99 06
Francic-Regions	1229 57	1193 76
Fruct-Associations	35 50	35 50
Fructi-Capi	41 99	41 37
Fructidor	238 10	232 61
Fructifrance actions C	925 44	902 87 •
Fructifrance actions D	904 71	882 64 •
Gestilion	14854 38	14780 48
Gest.Associations	168 38	164 67
Horizon	1218 28	1182 80
HLM Monétaire	14014 37	14014 37
Indust.Fse Court.T	1479 32	1479 32 •
Interepar	103519 18	100504 06
Interoblig	13700 83	13432 19
Intersélection Fce	536 58	526 06 •
Japacic	149 74	145 38 •
Jeunepargne	287 70	283 45
Latitude	2269 05	2265 65
Laumi C.T.	12631 14	12631 14
Laumi L.T.	6486 03	6297 12
Lion Association	11312 88	11312 88
Lion Institution	29548 67	29474 98
Lionplus	977 51	958 34
Lion Trésor	2111 17	2090 27
Lion 20 000	26413 31	26413 31
Livret Bourse Inv	565 42	548 95
Livret Portefeuil.	698 20	677 86
Méditerranée	175 91	170 79
Mensuel CIC	10115 22	10015 07
Monedan	68445 20	68445 20
Mone.J.	73098 97	73098 97 •
Monévalor	82554 50	82554 50
Mutualité dépôts	13533 99	13506 98
Mutuelle Unie Sél.	134 20	130 29
Natio Court Terme	285989 00	285989
Natio-Epargne	17735 86	17560 26
Natio-Ep Ret	129 71	126 24
Natio Epargne Trésor	7816 70	7801 10
Natio-Imm.	1105 70	1076 11
Natio-Inter	1384 34	1347 29
Natio-Monétaire	25474 40	25474 40
Natio-Patrimoine	1343 10	1307 15
Natio-Placements	64523 97	64523 97
Natio-Revenus	1027 64	1017 47
Natio Sécurité	12141 36	12141 36
Natio-Valeurs	877 24	853 76
Nippon-Gan	4700 57	4519 78
Nord Sud Dévelop.	1572 48	1569 34 •
Obli-Associations	152 08	150 57
Oblicic-Mondial	2605 45	2566 95
Oblicic-Régions	1015 60	1000 59
Oblifutur	2841 88	2772 58
Oblig. très coté	176 47	173 86
Oblilion	1344 32	1331 01
Oblisécurité Sicav	12988 93	12988 93
Oraction	994 49	970 23
Orvalor	6702 01	6570 60
Paribas Capitalisation	1492 71	1470 65
Paribas Opportunités	125 53	120 41
Paribas Patrimoine	570 67	547 41
Patrimoine Retraite	223 65	219 25
Pervalor	623 02	610 80
Placement A.	1467 38	1438 61 •
Placement J.	7275 40	7260 88 •
Placement M.	67401 32	67266 79 •
Placement Nord	982 53	963 26 •
Plénitude	133 48	129 91
Poste Croissance	21915 85	21893 96
Poste Gestion	66215 67	66216 67
Première Oblig.	10655 06	10644 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 19	109 10
Prv'Associations	29648 61	29648 61
Profilus	1011 44	986 77
Quartz	132 86	129 62
Réalvalor	768 36	753 29
Rentacic	161 23	158 85
Revenus Trimestr.	5303 19	5250 88
Revenu-Vert	1138 66	1121 83
St Honoré Vie & Santé	981 33	936 83 •
St Honoré Bons du Tr.	11303 14	11246 91 •
St Honoré Global	224 15	213 99 •
St Honoré Invest	774 22	739 11 •
St Honoré Pacifique	560 52	535 10 •
St Honoré PME	528 84	504 86 •
St Honoré Real	15061 62	15001 61 •
Sécuricic	1754 74	1754 74
Sécuri-Gan	12925 09	12671 86
Sécuritaux	1401 72	1401 72
Scasden	712 63	702 10 •
Sicav Associations	1857 23	1857 23
SFI-CNP Assur	641 72	623 03
S.G. Fr opportunités	1187 84	1164 55
Sicav 5 000	443 22	431 36
S.I. Est	1293 72	1256 04
Sivafrance	713 18	694 09
Sivam	386 30	375 96
Sivarente	206 88	202 82
Sivinter	418 43	407 23
S.N.I.	1105 59	1073 78
Sogenfrance	1125 14	1103 08 •
Sogépargne	316 13	308 93
Sogevar	1029 96	1009 76
Sogiinter	1253 52	1228 94
Soleil Investissements	562 06	540 44
Solstice	2149 81	2144 45
State Street Act. Eur.	9951 09	9614 58 •
State Street Act. Frce.	11058 20	10736 12 •
St. Str. Act.Japon.	9500 33	9179 06 •
State Street Emer. Mkts	11215 58	10676 37 •
St.Street OAT Plus	10184 30	9984 61 •
Stratégie Actions	812 26	781 02 •
Stratégie Rendement	1401 21	1357 10 •
Technocic	1083 31	1051 76
Techno-Gan	5592 06	5376 98
Thesora	864 09	857 51 •
Trésor Plus	1285 88	1273 15 •
Trésor Trimestriel	1032 07	1021 85
Trésoricic	130677 12	130677 12
Trilion	5112 05	5046 45
UAP Investissement	427 44	411 99
UAP Actions France	596 74	575 17
UAP Act. Select.	614 59	592 38
UAP Aedificandi	520 15	501 35
UAP Altafi	196 77	189 66
UAP Alto Sicav	155 72	150 09
UAP Moyen Terme	139 38	134 34
UAP Première Cat.	10743 95	10355 61
Uni-Associations	123 85	123 85 •
Uni-Foncier	1179 94	1151 16
Unifrance	592 32	577 87
Uni-Garantie	1289 09	1263 78
Uni Régions	1377 37	1343 78
Univar	237 80	237 80 •
Univers Actions	1238 51	1208 30
Univers Obligations	1771 87	1728 65
Valorg	2083 49	2081 43
Valréal	53624 34	53597 54

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5814

HORIZONTALEMENT

I. Risquent donc d'être refaits. – II. En marge du devoir. A une bien mauvaise inspiration. – III. Etait ordonné. Préfixe. – IV. Est moins entraînante lorsqu'elle est douce. Devises. – V. Article étranger. Sont joufflus et potelés. – VI. Ne perdent rien à être réchauffés. – VII. Pur, sur les hauts sommets. Déconseillés aux aérophages. – VIII. Courant d'air. Un peu d'eau. – IX. Est nécessaire pour aller droit. Ont des moments de détente. – X. Pronom. Phénomènes de rejet. – XI. Grossit rapidement quand on la ménage.

VERTICALEMENT

1. Cela ne fait rien ! – 2. Un « type » idéal. Evoque un mode de règlement. – 3. Coule en France. Abréviation. Traite étrangère. – 4. Entame la résistance quand elle est très forte. – 5. Assure une bonne fermeture. Symbole. – 6. Fille devenue belle. Se ronge pour peu de chose. Grand, il est définitif. – 7. Adverbe. Participe. Emet un cri. – 8. Faire un travail de caviste. Retenue du résultat d'une soustraction. – 9. Répandus sur certaines planches. Provoque certaines secousses.

Solution du problème n° 5813

Horizontalement

I. Astronome. – II. Sahara. At. – III. Très. Rira. – IV. Rare. Rail. – V. Armé. Na. – VI. Numa. Ag. – VII. Ose. Ovide. – VIII. Menace. Es. – IX. Ires. NN. – X. Ee. Epaule. – XI. Zorilles.

Verticalement

1. Astronomie. – 2. Sara. Userez. – 3. Théramène. – 4. Rasera. Aser. – 5. Or. Oc I Pi. – 6. Narre. Vénal. – 7. Ia (aï). Nul. – 8. Marinade. Le. – 9. Etalages. Es.

GUY BROUTY

MOTOCYCLISME

Kawasaki Zéphyr : la passion de la nostalgie

Les Japonais, dépourvus de tradition motocycliste, savent créer des engins qui rappellent cette époque où les motos étaient d'élégantes machines que l'on pouvait conduire sans devoir se prendre pour un champion. Pour répondre à l'attente de ces utilisateurs, qui veulent ajouter un brin de passion à l'intérêt bien compris pour un moyen de transport pratique, Kawasaki a lancé la gamme Zéphyr. Ces modèles arborent un gros phare rond, un réservoir ventru et des compteurs chromés et profilés qui leur donnent une allure très classique, *« anglaise »*, disent les connaisseurs.

Forts du succès de la Zéphyr 750, distribuée en France depuis l'an dernier, Kawasaki importe le modèle de 1100 cm³. Une cylindrée impressionnante pour une moto destinée avant tout à un usage urbain, car l'absence de carénage et la position de conduite la rendent inconfortable sur de longues distances. Mais tout a été étudié sur ce modèle pour en faciliter la conduite en ville. Très maniable grâce à un angle de fourche peu prononcé, stable avec un centre de gravité disposé très bas, relativement légère et facile à béquiller, elle dispose surtout d'un moteur d'une souplesse exceptionnelle. Ce gros « quatre pattes » aux deux bougies par cylindre est particulièrement agréable à utiliser dans les bas régimes. Il évite d'avoir trop à « jouer » du sélecteur de vitesses. La mécanique docile, au ronronnement *sourd, ne demande qu'à être* relancée pour sortir le motard des villes et des banlieues des pièges qui parsèment son trajet quotidien. Ajoutés à cela un freinage au-delà de tout éloge et des commandes extrêmement douces (réglables et hydrauliques), et la Zéphyr 1100 serait une moto fort recommandable si la conception un peu ancienne de son moteur n'en faisait une grosse gourmande : il faut être très raisonnable pour descendre sous les 8 litres.

Une nouvelle clientèle de « motards-citadins »

La version 750 cm³ est de ce point de vue beaucoup plus sage, avec une consommation d'environ 6 litres en ville. Plus léger et plus ramassé, ce modèle est encore plus maniable, mais son moteur a un tempérament qui demande à être sollicité. Paradoxalement, on adopte ainsi, sur une cylindrée inférieure, une conduite moins « apaisée » que sur le « gros cube ».

Kawasaki va importer dans les prochains mois une 550 Zéphyr. Elle complètera une gamme dont les prix se situent dans la partie supérieure de cette catégorie de motos, qui connaissent un réel succès auprès d'une nouvelle clientèle de « motards-citadins ». On aimerait d'ailleurs que ces « basiques haut de gamme » disposent d'une instrumentation un peu plus fournie : la montre, par exemple, manque aux hommes pressés qui circulent aujourd'hui à moto.

CHRISTOPHE DE CHENAY

► *Kawasaki 1100 Zéphyr*, 50 010 francs clés en main. 750 Zéphyr, 39 316 francs clés en main.

PARIS EN VISITES

JEUDI 2 JUILLET

« Exposition Guimard, le plus grand architecte 1900 de France », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse (M. Hager).

« Exposition « Les Vikings » au Grand Palais », 13 heures, entrée de l'exposition (P-Y Jaslet).

« Exposition Van Cleef et Arpeels au Musée Galliera », 14 heures, 10, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie (M. Hager).

« L'œuvre de Picasso à l'hôtel Salé », 14 heures, rue de Thorigny (Sauvegarde du Paris historique).

« Le thé en l'hôtel Rambouillet ou la vie raffinée des femmes du Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« L'hôpital Saint-Louis, le plus ancien de Paris, et le canal Saint-Martin », 14 h 30, métro Jacques-Bonsergent (C. Merle).

« Les places pittoresques de Paris rive gauche », 14 h 30, fontaine de la place Saint-Sulpice (A nous deux, Paris).

« La religion du Buddha 9 : Japon, bouddhisme et shinto », 14 h 30, Musée Guimet (Cavalier bleu).

« Le Palais de justice », 14 h 30, devant les grilles (Europ explo).

« De Saint-Merry à la rue Quincampoix », 14 h 30, métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et cours secrètes du quatorzième arrondissement », 14 h 30, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques (ARS conférences).

« Le théâtre Empire du premier conservatoire de musique », 15 heures, 2 *bis*, rue du Conservatoire (D. Bouchard).

« L'Aquaboulevard de Paris », 15 heures, métro Balard, sortie boulevard Victor (Paris et son histoire).

« Exposition « Les Vikings » au Grand Palais », 16 heures, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

53, rue de Verneuil, 18 h 15 : « Littérature et lecture », par Jean-Jacques Pauvert (Sauver les documents en péril des bibliothèques françaises).

86, rue Monge, 19 heures : « Art de vivre la poésie au quotidien », avec Sarah Maïa (La maison du soleil).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 1ᵉʳ juillet :

UN DÉCRET

– N° 92-568 du 30 juin 1992 modifiant le décret n° 85-260 du 22 février 1985 modifié relatif aux modalités de répartition des ressources du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle.

UN ARRÊTÉ

– Du 27 mai 1992 modifiant l'arrêté du 14 octobre 1991 relatif aux additifs pouvant être employés dans les denrées destinées à l'alimentation humaine.

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mᵐᵉ Dominique DELORME,

partagent avec Maïeul

la joie de faire part de la naissance d'

Agathe,

28 juin 1992.

Le Plat-du-Mont,
69490 Saint-Forgeux.

– Georges-Pierre et Agnès MALPEL,

partagent avec

Jean-Baptiste, Pierre et Marie

la joie d'annoncer la naissance d'

Elise,

le 7 juin 1992, à Paris.

– **Jacques et Christiane COUTURIER,**

ont la joie d'annoncer la naissance de leur douzième et de leur treizième petit-enfant,

Quentin,

le 11 juin 1992, à Ducos (Martinique),

cinquième enfant de

Marc et Florence PEYROULAN,

Aurélie,

le 29 juin 1992, à Versailles,

premier enfant de

Damien et Sabine COUTURIER.

Fiançailles

– Paris. Bielefeld.

Nous nous sommes fiancés,

Ruth LÖCHERBACH,

Thomas HADAMEK,

le 28 juin 1992.

Mariages

– **Jérôme BECQUART**
et
Shelley XSIAO,

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 13 juin 1992, à Taïpei (République de Chine).

Décès

– Ses enfants,
Emmanuelle Labbé,
Guillaume Labbé,
Jean Mathieu Dussaucy,
Ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Sylviane BLAVETTE,

survenu le 19 juin 1992.

Les obsèques ont eu lieu le 25 juin, au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité.

– La famille Boujut
a la douleur de faire part du décès de

Pierre BOUJUT,
poète,

survenu en sa « Tour de feu », à Jarnac, le 29 juin 1992.

« J'aime cette ombre qui me cerne et qui tient lieu d'âme sereine. »

[Né en 1914, Pierre Boujut avait moins de deux ans lorsque son père mourut au combat ; il en conçut un violent antimilitarisme et fut toute sa vie un pacifiste convaincu. Excepté une longue période de captivité en Autriche durant la dernière guerre, il n'a jamais quitté Jarnac, sa ville natale, où il exerça la profession de tonnelier. Avec Claude Roy et quelques amis de Jarnac, il créa, en 1933, une première revue, *Reflets*, qui deviendra en 1937 *Regains*. Mais c'est surtout après la guerre que son activité d'animateur de revue prend une réelle importance. En 1946, il fonde avec le poète Adrian Miatlev la *Tour de feu*, publication « *internationaliste de création poétique* » qui sut représenter dans les années 60-70 un courant vivant de la poésie, fraternel, inspiré de l'esprit libertaire et des tendances anarchistes du surréalisme. Plusieurs numéros spéciaux, en particulier ceux sur Antonin Artaud, ont fait date. Les propres poèmes de Pierre Boujut, empreints de simplicité et de chaleur humaine, témoignent de ce même état d'esprit et de la volonté « *de descendre à contre-voie, de nager à contre-courant, de penser à contre-mort, de vivre à contre-fatalité* ». En 1989, il publie, sous le titre *Un mauvais Français*, ses Mémoires que préface Claude Roy, dans lesquels il relate en particulier son combat contre la dépression nerveuse. – P. K.]

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence

– Nous apprenons le décès, survenu le dimanche 28 juin 1992, à Paris, du

magistrat général
Gratien GARDON,

dont les obsèques auront lieu le vendredi 3 juillet, à 14 heures, en la chapelle du Val-de-Grâce, et l'inhumation, le lundi 6 juillet, à Saint-Martin-le-Supérieur (Ardèche).

[Né le 8 juillet 1909 à Saint-Gervais-sur-Roubion (Drôme), ancien élève de Saint-Cyr, Gratien Gardon a servi en Indochine, auprès du tribunal militaire de Saïgon et de Vientiane. En 1954, il est affecté à la direction de la justice militaire à Paris. Il sera notamment commissaire du gouvernement auprès du tribunal des forces armées en Algérie, puis chargé de l'inspection de la justice militaire en Algérie. En 1959, il devient chef du service commun des justices militaires des armées et, de 1962 à 1966 (année de son admission dans le cadre de réserve), il est inspecteur technique des *services de la justice militaire. Le magistrat général* Gardon aura occupé le siège du ministère public dans l'affaire Hardy (mis en cause dans l'arrestation de Jean Moulin par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale) ; dans celle d'Oradour-sur-Glane (un village de la Haute-Vienne incendié par les Allemands en juin 1944), comme ensuite dans le procès dit des « fuites » (des documents intéressant la défense nationale pendant la guerre d'Indochine) et dans celui dit des « barricades » (érigées à Alger contre la politique algérienne du général de Gaulle). A la demande de la défense, il avait déposé, en 1962, au procès du général Raoul Salan, qui avait pris la tête d'un « putsch » à Alger contre l'État. Commandeur de l'ordre national du Mérite, le magistrat général Gratien Gardon était officier de la Légion d'honneur.]

– Mᵐᵉ Marie-Dominique Guillo
et le docteur Pedro Guillo,
Carmen et Clara
ses petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean-Claude Le Blay,
Sa famille et ses amis de France et du Maroc,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GIRARD,
dit Besancenot,

survenu le 27 juin 1992.

Un hommage lui sera rendu à la *Maison nationale des artistes*, à Nogent-sur-Marne, le 3 juillet, de 9 heures à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

44, route de Bouray,
91510 Janville-sur-Juine.

– M. Léon Guichard,
Joëlle et Robert Caillol,
Claire Guichard,
Françoise Caillol,
Geneviève et François Lamontagne,
Eloïse, Tristan, Robin,
annoncent avec beaucoup de tristesse *la mort paisible, chez ses enfants*, le vendredi 26 juin 1992, de

Mᵐᵉ Léon GUICHARD,
née Marie-Josée de Mulatier,

âgée de quatre-vingt-dix ans.

Recueillement au centre funéraire, avenue du Grand-Sablon, La Tronche (Isère), le jeudi 2 juillet entre 9 heures et 10 h 30.

La messe et l'inhumation auront lieu le même jour à Lépin-le-Lac (Savoie), à 15 heures.

2, quai des Allobroges,
38000 Grenoble.
« Le Prieuré »,
73610 Lépin-le-Lac.
20, rue de Longchamp,
75116 Paris.

– Many Lilenstein, née Barthod,
son épouse,
Anne, sa fille,
Tous les parents et amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Nat LILENSTEIN,
réalisateur télévision,
ancien déporté politique,
homme de culture,
homme de bien,

survenu le mardi 30 juin 1992, à l'âge de soixante-cinq ans.

Il est à jamais dans nos cœurs et dans nos mémoires.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le vendredi 3 juillet à 15 h 30.

Réunion porte principale, 3, boulevard Edgard-Quinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille de Many rappelle à votre souvenir

Michel BARTHOD,

décédé le 29 novembre 1991.

62, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

– Mᵐᵉ Jacqueline Hirbec,
sa mère,
Mᵐᵉ Martine Clemente,
sa sœur,
Johanna, Nicolas et Alban,
ses nièce, neveu et petit-neveu,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
Tous ses patients,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jean-Michel MANDOPOULOS,

survenu le 28 juin 1992.

L'incinération aura lieu le vendredi 3 juillet, à 15 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, grand salon.

L'inhumation des cendres se fera dans le caveau de famille, au cimetière communal nouveau d'Ivry-sur-Seine, à 17 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'association AIDES Paris et Ile-de-France
a la douleur d'annoncer le décès du

docteur
Jean-Michel MANDOPOULOS,
ancien président du comité,

survenu le 28 juin 1992.

Tous les volontaires d'AIDES veulent témoigner à sa famille et à ses amis leur estime et amitié.

– Mᵐᵉ Georges Mayer,
M. et Mᵐᵉ Hervé Saint-Yves
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Paul Mayer
et leur fille,
M. Pierre Mayer,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges MAYER,
ingénieur des Arts et Manufactures,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

survenu, à Paris, le 26 juin 1992.

Les obsèques ont eu lieu à Envermeu.

3, boulevard des Sablons,
92200 Neuilly.

– Jeanne Papet-Périn,
Elisabeth Bardon,
François Papet-Périn,
Nicolas Bardon,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean PAPET,
ingénieur divisionnaire des TPE (ER),

survenu à Nancy, le 30 juin 1992, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques auront lieu le 5 juillet, à 11 h 15, en l'église de Souilly (Meuse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Voie Sacrée,
55220 Souilly.
Blumenthalstrasse 31,
D 5000 Köln 1 (RFA).

– Le président,
Les personnels de l'université Paris-XII-Val-de-Marne,
ont la tristesse de faire part du décès subit de

Dominique SILHOUETTE,
professeur des Universités,
président du Comité d'action sociale et culturelle.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

Université Paris-XII-Val-de-Marne,
61, avenue du Général-de-Gaulle,
94010 Créteil Cedex.

– M. Jean-Marie Tiné,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Mᵐᵉ Jean-Marie TINÉ,
née Simone Granger,

survenue à Paris le 27 juin 1992.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 1ᵉʳ juillet.

98, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– Catherine et Roger Dadoun,
David, Sara, Simon,
Tessa, Armand,
Nicole et Jean-Pierre Turlan,
Frédéric, Nicolas, Aurélien,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Hemard, Humblot, Ferry et Turlan,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ André TURLAN,
née Geneviève Hemard,

survenu le 27 juin 1992, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 3 juillet en l'église Notre-Dame-de-la-Gare (place Jeanne-d'Arc, Paris-13ᵉ), où l'on se réunira à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Emile-Faguet,
75014 Paris.
2, quai de Seine,
95530 La Frette-sur-Seine.

– M. et Mᵐᵉ Michel Wormser,
M. et Mᵐᵉ Edouard Valensi,
M. et Mᵐᵉ Nicolas Zarpas,
Mᵐᵉ Raymonde Olmer,
Mᵐᵉ L. Lehmann,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jacques VALENSI,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé des volontaires
de la France libre,
correspondant
de l'Académie des sciences,
directeur honoraire de l'Institut
de mécanique des fluides
de Marseille,

survenu le 21 juin 1992 à La Ciotat.

Domaine du Cap-Liouquet,
13600 La Ciotat.

– *Le directeur*,
Et le personnel de l'Institut de mécanique des fluides de Marseille,
ont le regret de faire part du décès du

professeur Jacques VALENSI,
directeur honoraire de l'IMFM,
correspondant
de l'Académie des sciences,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé des volontaires
de la France libre,

survenu le 21 juin 1992 à La Ciotat.

Avis de messe

– Une messe à l'intention de

M. François ROLLIER,

décédé le 22 juin 1992,

sera célébrée
le lundi 6 juillet 1992, à 19 heures,
en l'église Saint-François-Xavier,
place du Président-Mithouard,
Paris-7ᵉ.

Communications diverses

– **L'institut Charles-de-Gaulle** *annonce la sortie des tomes 4, 5 et 6 de* la série **« De Gaulle en son siècle »**, qui traiteront respectivement de :
– la sécurité et l'indépendance de la France ;
– l'Europe ;
– la liberté et la dignité des peuples.

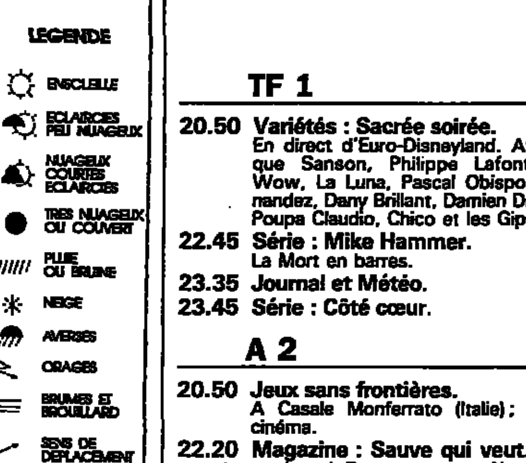
En vente dans toutes les librairies et au 5, rue de Solferino, Paris-7ᵉ.

– Jeudi 2 juillet 1992, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3ᵉ : **Les élections en Israël**, avec Avraham Rozenkier, délégué du Mapam en Europe.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 2 JUILLET 1992



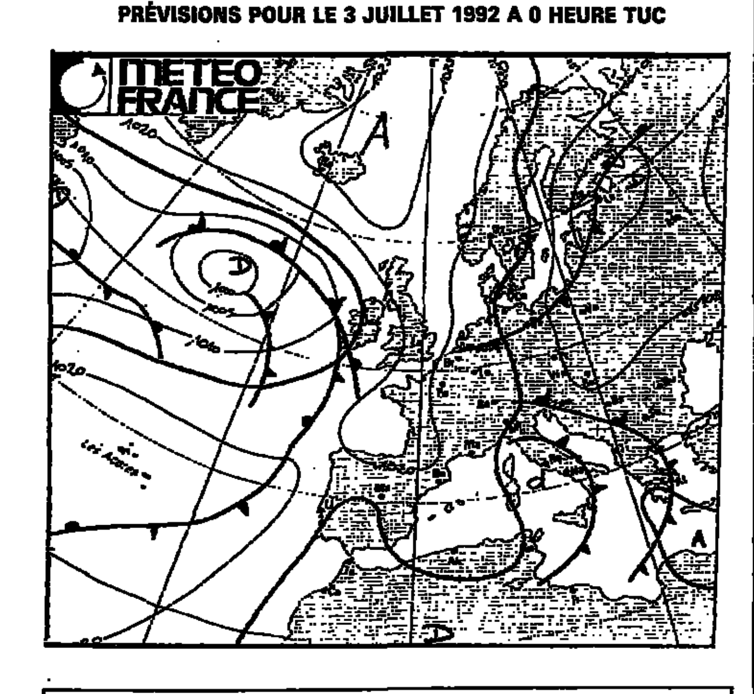
Jeudi : nuageux. Encore quelques orages à l'Est. – Ce sont les régions atlantiques, depuis la Bretagne jusqu'au Sud-Ouest, qui bénéficieront du temps le plus clément, avec de belles éclaircies au cours de la journée.

Sur le reste du pays, les nuages domineront, ne laissant qu'une toute petite place au soleil ; il tombera même un peu de pluie sur l'extrême Nord, tandis qu'il faudra à nouveau craindre une ondée ou même un orage sur toute la moitié est de notre pays, depuis les Ardennes jusqu'à la Corse, en passant le Massif Central et les Alpes.

Les températures n'évolueront guère : des minimales le plus souvent comprises entre 12 degrés et 14 degrés, mais 15 degrés à 17 degrés sur le littoral méditerranéen et des maximales proches des valeurs saisonnières : de 21 degrés à 25 degrés du Nord au Sud.

Il soufflera un peu de tramontane sur le Roussillon, tandis qu'ailleurs, le vent de secteur ouest ou nord, soufflera plus modérément.

PRÉVISIONS POUR LE 3 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 1er-7-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 30-6-1992 à 18 heures TUC et le 1er-7-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	26	17	C
BIARRITZ	27	18	C
BORDEAUX	25	16	C
BOURGES	22	15	C
BREST	17	14	C
CAEN	21	15	P
CHERBOURG	20	14	C
CLERMONT-FER.	22	14	P
DIJON	26	13	C
GRENOBLE	28	15	P
LILLE	24	16	C
LIMOGES	17	14	C
LYON	24	16	C
MARSEILLE	25	17	N
NANCY	29	16	P
NANTES	20	15	C
NICE	25	17	C
PARIS-MONTS.	22	14	N
PAU	24	16	C
PERPIGNAN	25	17	C
RENNES	18	14	C
ST-ETIENNE	23	13	P
STRASBOURG	29	16	P
TOULOUSE	23	14	C
TOURS	20	13	C
POINTE-A-PITRE	32	25	D

ÉTRANGER			
ALGER	28	19	N
AMSTERDAM	31	17	C
ATHÈNES	26	17	D
BANGKOK	35	27	C
BARCELONE	22	16	D
BELGRADE	37	13	D
BERLIN	32	18	N
BRUXELLES	28	16	N
LE CAIRE	31	20	D
COPENHAGUE	28	18	N
DAKAR	30	24	D
DELHI	38	25	D
DJERBA	27	20	D
GENEVE	27	15	C
HONGKONG	32	27	D
ISTANBUL	23	18	N
JÉRUSALEM	25	15	D
LISBONNE	23	18	C
LONDRES	24	16	C
LOS ANGELES	24	16	D
LUXEMBOURG	26	14	N
MADRID	36	15	N
MARRAKECH	32	18	D
MEXICO	26	15	N
MILAN	27	13	N
MONTRÉAL	20	14	D
MOSCOU	24	13	C
NAIROBI	20	13	C
NEW-YORK	29	11	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	30	17	D
PÉKIN	32	19	D
RIO-DE-JANEIRO	25	18	–
ROME	26	15	D
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	25	14	C
SYDNEY	20	11	D
TOKYO	30	17	D
TUNIS	28	20	C
VARSOVIE	29	13	D
VENISE	27	17	D
VIENNE	29	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

L'inconnue

ELLE avait, tout simplement, appelé Antenne 2 le matin même. Pour crier son chagrin de l'assassinat de Mohamed Boudiaf. Et tout aussi simplement, Claude Sérillon avait invité cette belle inconnue de vingt-huit ans. Elle n'avait pas écrit de livre, pas tourné de film, n'était pas présidente de ceci ou déléguée générale de cela, on ne comprit pas bien à quoi elle occupait sa vie, mais peu importait.

Elle était une douleur, une blessure, un désespoir. Le désespoir d'un pays fourvoyé, en panne, sans horizon, de ce pays écrasé de soleil et de malheur, l'Algérie. «*Boudiaf, c'était l'espoir*» dit-elle. «*Une infime lueur d'espoir, mais l'espoir*». Et puis elle pleura. On s'était installé pour un débat des familles, pour voir voler comme des balles de tennis l'armée, l'intégrisme, l'indépendance, la dette extérieure, et voilà que devant nous pleurait une jolie femme, tout simplement. Et ses larmes nous prirent de court, nous révélant ce que nous cachaient depuis la veille les analyses et les commentaires : que devant l'impuissance algérienne, peut-être, en effet, n'y avait-il rien d'autre à faire que pleurer...

Après, quand la parole fut donnée aux autres participants de l'émission, le réalisateur, cruel, retourna fréquemment, comme à son port d'attache, au visage de l'inconnue. Et les autres auraient pu dire n'importe quoi, promettre la lune : le seul silence de ce visage surimprimé à leurs paroles en faisait de vains bavards, des discoureurs patentés. Ainsi se perpétue la permanente injustice de l'image.

Sur l'autre chaîne, « Ciel mon mardi » prenait définitivement congé, au milieu des rires et des confettis, après un ultime plaidoyer surréel du président de l'association de protection des nains de jardin. Elle nous en aura fait découvrir, des fondus, en quatre ans ! Elle nous manquera. Dans les milieux qui pensent, « Ciel mon mardi » était à peu près l'équivalent télévisuel de *Paris-Match* : on se serait fait crucifier plutôt que d'avouer qu'on la regardait, mais tout le monde avait toujours vu, comme par hasard, l'émission de la veille. Quelquefois exaspérante à force de folklorisation systématique, elle fut souvent drôle à mourir pour les mêmes raisons. Tout lui sera donc pardonné. Au fond, on adorait s'en énerver, et on y restait irrémédiablement collé comme à un paquet de loukoums, jusqu'au dernier. Ce fut une émission qui bougeait bien, comme on dit sur le bord des pistes de danse.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 1er juillet

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée. En direct d'Euro-Disneyland. Avec Véronique Sanson, Philippe Lafontaine, Pow Wow, La Luna, Pascal Obispo, Nilda Fernandez, Dany Brillant, Damien Danza, Anne, Poupa Claudio, Chico et les Gipsies.
22.45 Série : Mike Hammer. La Mort en barres.
23.35 Journal et Météo.
23.45 Série : Côté cœur.

A 2

20.50 Jeux sans frontières. A Casale Monferrato (Italie) ; Thème : le cinéma.
22.20 Magazine : Sauve qui veut. Attention, touristes ! Reportages sur Notre-Dame de Paris et sur les feux de forêt.
23.30 Magazine : Musiques au cœur... du jazz. Invité : Alain Brunet, trompettiste.
0.45 1. 2. 3. Théâtre.

FR 3

20.45 Magazine : La Marche du siècle. Sarajevo. Invités : Jean-François Deniau, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale ; Bernard-Henry Lévy, Alain Finkielkraut, Jean d'Ormesson, écrivains ; Paul Garde, professeur à l'université d'Aix-en-Provence.
22.25 Journal et Météo.
22.45 Mercredi en France. Magazine : Pégase. Le Beechcraft, avion de transport léger construit en matériaux composites.
23.40 Série : Les Incorruptibles (rediff.).

CANAL PLUS

18.00 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 21.00
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Michel Denisot.
21.00 Cinéma : Cadillac Man. ■ Film américain de Roger Donaldson (1990).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Always. ■ Film américain de Steven Spielberg (1989) (v.o.).
0.40 Cinéma : Un cœur qui bat. ■■ Film français de François Dupeyron (1991).

M 6

20.40 Téléfilm : Jusqu'à la folie. D'Anthony Page.
22.30 Téléfilm : A un détail près. De Bill Bordy.
0.25 Magazine : Vénus.

ARTE

20.30 Téléfilm : Tchaïkovski. De Christopher Nupen. 1re partie : Tchaïkovski et les femmes.
21.55 Gala Tchaïkovski. Grande soirée de gala donnée à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance du compositeur russe Piotr Illitch Tchaïkovski. Sous la conduite de Youri Termikanov, les musiciens de l'Orchestre philharmonique de Leningrad accompagnent les solistes Boris Berezovski, Yitzhak Perlman, Yo Yo Ma et Jessye Norman.
23.35 Danse : Momix. *Stabat Mater, Pas de ski, Caspar Crub and Medusa, Spiritus Liberitus, E. C.*, chorégraphies de Moses Pendleton.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Les francophones de l'Est. Avec Ana Novac (Comme un pays qui ne figure pas sur la carte), Oana Orlea (les Années volées), Bruno de Cessole, Virgile Tanase, Leila Sebar.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Entretien avec Jeanine Moulin.
22.40 Les Nuits magnétiques. Auschwitz, aller-retour (1942-1992).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Anne Cauquelin (l'Art contemporain).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 janvier au Théâtre de La Ville) : Sonates pour pianoforte, en mi bémol majeur Hob XVI/38, en ut mineur Hob XVI/20, en mi bémol majeur Hob XVI/49, de Haydn ; Fantaisie pour clavier en ut mineur K 475, Sonate pour clavier en ut mineur K 457, de Mozart, par Andreas Staier, piano forte.
22.00 Concert (donné le 31 janvier au grand auditorium de Radio-France) : Su-Itzalak, octuor de violoncelles, de Lazkano ; L'Etoile d'orient, concerto pour flûte et orchestre, de Pecou ; En toi, avec moi et en lui, de Gerando, par l'Orchestre du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, dir. Pascal Rophe ; Christel Rayneau, flûte.
23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Dohnanyi, Beethoven.
0.30 Dépêche-notes.

Jeudi 2 juillet

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.30 Feuilleton : Bonne Espérance
17.05 Club Dorothée vacances.
17.40 Série : Loin de ce monde.
18.05 Série : Premiers baisers.
18.30 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.45 ▶ Feuilleton : Mort à Palerme. De Luigi Perelli, avec Vittorio Mezzogiorno, Patricia Millardet (1er épisode).
22.35 Magazine : Rumeurs. Présenté par Marine Jacquemin, Gilles Schneider et Jean-Noël Kapferer. Invitée : Mireille Darc ; Faut-il craindre les requins en Méditerranée ? ; La pleine lune rend-elle fou ? ; Les micro-ondes donnent-ils le cancer ?
23.35 Journal et Météo.
23.45 Série : Mésaventures.

A 2

13.45 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
15.15 Tiercé, en direct d'Evry.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres. Demi-finales, en direct d'Antibes.
16.40 Magazine : Défendez-vous.
16.55 Magazine : Giga.
18.30 Série : Magnum.
19.20 Divertissement : Caméras indiscrètes.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 INC.
20.55 Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin. Lettres d'Algérie, de Paul Nahon, Bernard Benyamin, Martine Lemalet et Annie-Claude Bequet, textes lus par Bernard Giraudeau, Richard Berry, Pierre Arditi, André Dussollier ; L'or noir, de Pierre Salviac et André Germain.
(Lire p. 28 l'article de Patrick Salmon.)
22.15 Cinéma : Une chance pas croyable. ■ Film américain d'Arthur Hiller (1987).
23.55 Magazine : Merci et encore Bravo. Présenté par Christine Bravo.
0.55 1. 2. 3. Théâtre.

FR 3

13.25 C'est Lulo !
14.50 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon, en direct : demi-finales dames.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Météo des plages.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Ivanhoé. ■■ Film américain de Richard Thorpe (1951).
22.35 Journal et Météo.
22.55 Cinéma : Libre comme le vent. ■■ Film américain de Robert Parrish (1957).
0.15 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : La Note bleue. ■ Film franco-allemand d'Andrzej Zulawski (1991).
15.45 Cinéma : Jacquot de Nantes. ■■■ Film français d'Agnès Varda (1990).
17.40 Sport : Basket-ball. Résumé du match Etats-Unis - Argentine.
18.00 Canaille peluche. Winjin Pom.
En clair jusqu'à 20.35
18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Jean-Paul Ollivier (cycliste).
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Nous sommes tous des voleurs. ■■ Film américain de Robert Altman (1974).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Uranus. ■■ Film français de Claude Berri (1990).
0.15 Cinéma : Placard de l'angoisse. ■ Film américain d'Armand Mastroianni (1987).

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : L'Homme de fer.
14.40 Série : Destination danger.
15.30 Boulevard des clip.
16.50 Magazine : Zygomachine.
17.15 Musique : Flashback.
17.35 Série : Brigade de nuit.
18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Météo.
20.38 Météo des plages.
20.40 Cinéma : La légion saute sur Kolwezi. ■ Film français de Raoul Coutard (1979).
22.35 Téléfilm : Séduction fatale.
23.50 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Culture rock.

ARTE

19.00 Documentaire : Le Monde des années 30. De Dieter Franck. 1. Le krach boursier et les jours heureux de l'Amérique.
19.30ITRE Documentaire : Don Carlos de Beistegui. De Patrick Mimouni.
20.20 Documentaire : Souvenirs, souvenirs.
20.30 Soirée thématique. Présentée par Joachim Jauer. Peuples en mouvement. 1re partie : d'Est en Ouest.
20.35 Reportage : En fuite. De Dragan Balic. *Les Yougoslaves de Bosnie-Herzégovine quittent leur pays.*
21.15 Reportage : Répétition générale. La Forteresse Europe, de Jenny et Bernd Schütze.
21.50 Discussion en studio.
22.05 Interviews à travers l'Europe de l'Est.
22.10 Discussion en studio.
22.25 Reportage : Examen de passage. De Milka Pavlicevic.
22.40 Discussion en studio.
22.55 Série : Ton toit, mon toit.
23.30 Téléfilm : Adieu mon cher pays, dialogue avec le passé. De Jenny et Bernd Schütze.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Deux textes, de Pierre Louki.
21.30 Profils perdus. Jean Grenier, philosophe (2).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 juin à l'Opéra de la Bastille) : Symphonie n° 2 en ut mineur A 93, de Bruckner ; Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol majeur op. 73, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Le Monde

Devant l'extension considérable de la pandémie

Les chefs d'Etat africains vont s'engager personnellement dans la lutte contre le sida

Les chefs d'Etat africains, réunis à Dakar pour le 28e congrès de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), se sont engagés personnellement, le 1er juillet, dans la lutte contre une pandémie qui a pris sur le continent les dimensions d'une catastrophe sanitaire et sociale.

DAKAR

de notre envoyé spécial

L'histoire de la lutte contre le sida retiendra le 1er juillet 1992 comme une date-clé. Rompant avec l'habituelle langue de bois des déclarations internationales, le programme d'action adopté à Dakar par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine traite du problème non sans courage ni réalisme.

Le texte souligne que le sida ne peut être prévenu ou guéri par un vaccin ou un médicament et que les traitements palliatifs disponibles ne peuvent, pour des raisons économiques, être utilisés en Afrique. *« Selon les estimations actuelles, d'ici à l'an 2000, 20 millions d'Africains seront séropositifs, entraînant un million de décès annuels*, ajoutent les chefs d'Etat. *Avec l'apparition du sida, des maladies que l'on avait presque réussi à endiguer, comme la tuberculose, redeviennent des problèmes de santé publique. Des millions d'enfants seront orphelins au cours de la décennie à venir. »*

La déclaration de Dakar poursuit : *« Le sida mène à la frustration et au désespoir, tue les adultes qui assurent à la famille le soutien financier, représentent le fer de lance de la main-d'œuvre et la clef du développement. Le sida est un problème de santé majeur, préjudiciable à la situation socio-économique de notre continent. »* Adopté par les chefs d'Etat africains, ce texte est l'aboutissement d'une action menée à la suite de l'initiative du professeur Olikoye Ransome-Kuti, ministre de la santé du Nigéria, avec le soutien logistique et financier de l'OMS. La démonstration a été faite à Dakar que la lutte contre le sida n'est plus du seul ressort des responsables sanitaires, mais impose l'engagement personnel des chefs d'Etat.

Ceux-ci craignaient jusqu'alors de prendre la parole sur un sujet qui impose, d'une manière ou d'une autre, de briser le tabou de la sexualité et d'inciter à la modification des comportements. Si l'on excepte l'engagement personnel de M. Abdou Diouf, président du Sénégal, contre les discriminations vis-à-vis des personnes infectées (*le Monde* du 21 décembre 1991), l'attitude des hommes politiques africains oscillait entre le refus obstiné d'accepter la réalité et les déclarations incantatoires ou irrationnelles.

« Aucun tabou ne se justifie lorsqu'il s'agit de sauver des millions de vies humaines, ont déclaré les chefs d'Etat de l'OUA. *Il nous faut faire passer des messages de prévention clairs, tout en respectant les normes sociales, culturelles et religieuses de nos pays. Nous devons encourager les chefs traditionnels et religieux à faire de même,* (...) *veiller à ce que tous les moyens de communication existants soient mis en œuvre pour expliquer comment le virus du sida se transmet et comment il ne se transmet pas. Nous devons, en outre, montrer que les personnes infectées par le virus ou les malades du sida doivent être traités avec respect et compassion, conformément à la tradition de tolérance séculaire en Afrique. »*

Le premier objectif est clair : *« Passé la fin de 1992, nous devons tous nous être fait publiquement reconnaître comme les chefs de file de la lutte contre le sida dans nos pays respectifs. »* Le second objectif n'est pas moins contraignant : faire en sorte que, dans chaque pays, 100 % des adultes sachent comment le virus du sida se transmet et comment ils peuvent se protéger et protéger les autres de l'infection.

Sept millions de personnes infectées

La principale question est déjà de savoir si cette prise en compte par les politiques africains de la réalité de la catastrophe épidémiologique n'est pas trop tardive. On évalue à 7 millions le nombre d'Africains infectés par le virus du sida. Pour la seule Afrique subsaharienne, selon les estimations les plus prudentes, le nombre d'adultes *contaminés dépasse 6,5 millions*, soit un homme ou une femme sur quarante. Près de 1 million d'entre eux ont déjà développé un sida. Près de 1 million d'enfants infectés sont nés de mères contaminées.

Dans certains centres urbains d'Afrique orientale, centrale et australe, entre un quart et un tiers des adultes de quinze à quarante-neuf ans sont infectés. Dans de nombreuses villes, les experts s'attendent à ce que le taux de mortalité des adultes sexuellement actifs triple dans les années 90 à cause du sida. Dans certaines villes, une femme enceinte sur trois est infectée.

Il reste un espoir. Dans certaines villes comme Bangui, Nairobi et Kinshasa, les taux d'infection chez les femmes enceintes se sont stabilisés en dessous de 10 %, sans qu'on sache encore dire précisément pourquoi. Une dizaine de pays africains signalent des taux d'infection supérieurs à 30 % chez les prostituées.

Faibles au début de l'épidémie, les taux de séropositivité d'Afrique occidentale augmentent au fur et à mesure que l'infection se propage des groupes à haut risque à l'ensemble de la population. A Abidjan, le sida est la principale cause de mortalité chez les hommes adultes, et la seconde chez les femmes, après les décès associés à l'accouchement. Toutes les enquêtes convergent pour dire qu'en Afrique près de 90 % des adultes infectés par le virus du sida l'ont été directement par relations hétérosexuelles. Le charisme attaché, dans de nombreux pays africains, à la fonction de chef d'Etat réussira-t-il là où la démonstration raisonnée du danger des comportements sexuels à risque se révèle dramatiquement insuffisante ?

JEAN-YVES NAU

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

L'exemple et la règle

HIER, quand mes chefs m'ont dit : Qu'est-ce que tu fais aujourd'hui ? Tu lui tires un coup de chapeau, à Léo ? J'avoue que ça m'a surpris. Il s'est présenté à nos suffrages, en homme intègre, entièrement dévoué à la chose publique. On l'a élu maire, député. Il était même devenu depuis peu présidentiable à nos yeux. Le voilà inculpé donc soupçonné, il ne pouvait pas l'ignorer, d'ingérence, de corruption, de trafic d'influence, tout ça pour s'acheter à bas prix une gentilhommière dans le Midi. Du coup, il renonce immédiatement aux mandats que nous lui avions confiés. Normal, non ?

Non, hélas, pas normal. Unique ! Les réactions béates d'admiration stupéfaite de toute la classe politique, Béré en tête, en disent long sur le sens moral et civique de nos représentants. Vous savez combien ils sont, carrés, bien peinards, sous le coup d'une inculpation du même tonneau, dans leur fauteuil de sénateur ou de député à attendre d'être amnistiés ? Une bonne dizaine ! Ça va de Boucheron, le maire socialo d'Angoulême, à Farran, le député des Pyrénées-Orientales, un des potes de Léo, justement. Il ferait beau voir qu'un élu de la Nation renonce à ses privilèges sous prétexte qu'il est poursuivi en justice comme un vulgaire malfrat. Il faudrait pour ça qu'il soit traduit en Haute Cour, rappelez-vous Nucci. Ou qu'on l'incite à démissionner, rappelez-vous Tapie. D'accord, il ne siège plus au conseil des ministres, mais au conseil régional des Bouches-du-Rhône, ça oui ! Pourquoi pas ?

Parce que, dans une démocratie digne de ce nom, le pouvoir n'est pas un droit, c'est un devoir. Le devoir de remettre en jeu un mandat accordé par le peuple, à la minute même où l'on risque de ne plus en être digne. On a même parfois une idée si forte de ses responsabilités, qu'on n'hésite pas à quitter le Foreign Office au lendemain de la guerre des Malouines pour la seule raison qu'on n'a pas été capable de la prévoir. N'est-ce pas, lord Carrington ?

Sans oser espérer qu'un jour nos princes en fassent autant, on peut quand même rêver. Et imaginer que le geste bien naturel de Léo devienne plus qu'un exemple, la règle.

Dans les syndicats d'enseignants

Réactions positives aux mesures de M. Lang pour les lycées

Une fois n'est pas coutume, les principales organisations syndicales d'enseignants approuvent, malgré les réserves d'usage, les mesures de rénovation des classes de première et de terminale des lycées, annoncées lundi 29 juin (*le Monde* du 30 juin) par M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale.

La plupart des syndicats d'enseignants félicitent M. Jack Lang d'avoir révisé la copie de son prédécesseur, M. Lionel Jospin, en maintenant, au moins provisoirement, le statu quo sur le baccalauréat, *« examen national et premier grade universitaire »*, comme le rappelle le SNES, et en abandonnant le projet initial de limitation du nombre des options en classe de première.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), première force syndicale dans les lycées, considère qu'il s'agit là d'*« évolutions positives »*, même si *« des désaccords demeurent »*. *« Le projet définit mieux le rôle des options*, souligne le syndicat. *Les choix sont plus ouverts, au moins en principe* (...), *la conception des modules répond mieux aux attentes »*. Le SNES s'emploiera néammoins *« à faire évoluer ces projets, sur les programmes, sur les options pour que certaines aient un caractère obligatoire »*, et pour que soit évitée *« la trop grande hétérogénéité des classes »*.

Comme le SNES, le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) approuve la décision ministérielle sur le choix des options et l'augmentation des horaires dans la filière littéraire. Mais il déplore *« que l'on cherche à bâtir des lycées efficaces sans revenir sur le contexte égalitaire et réducteur toujours en vigueur dans les collèges et en classe de seconde »*.

Pour la FEN, comme pour le tout nouveau Syndicat des enseignants (SE, ex-SNI-PEGC), *« les propositions du ministre sont ambitieuses, mais elles demandent à être précisées et concrétisées dès le budget 1993 »*. La fédération enseignante souhaite néammoins que l'on ne fasse pas *« l'impasse sur une évolution du collège »*.

De son côté, le syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT), comme son principal concurent le SNES, estime que *« la copie est intéressante »*, mais qu'il reste à l' *« améliorer »*. Ses critiques sont d'une tout autre nature. Le syndicat de la CFDT est le seul, en effet, à désapprouver le recul opéré par M. Jack Lang sur la question des options et à déplorer que le ministre ait réduit l'horaire initialement prévu pour les *« modules d'enseignement »* qui seront organisés en petits groupes. En outre, le SGEN considère, à la différence des autres syndicats, qu'il n'est plus possible d' *« éluder »* la question du baccalauréat. *« A l'engagement du ministre de prendre des décisions à l'automne pour améliorer la qualité du baccalauréat en tentant de l'alléger*, souligne le syndicat, *le SGEN-CFDT répond chiche. »*

Seule la Société des agrégés désapprouve sans nuance le projet de réforme des lycées et estime qu'*« il vaudrait mieux maintenir les séries actuelles »*. Elle demande en outre au ministre, pour *« préserver la valeur du baccalauréat »*, de *« désavouer explicitement l'objectif trompeur des 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat »*.

SOMMAIRE

DÉBATS

Espérance de vie : « La cohésion sociale, facteur-clé de l'égalité devant la santé », par Jean de Kervasdoué 2

ÉTRANGER

Algérie : les réactions au Maroc et en Tunisie après l'assassinat du président Boudiaf 3
Bonn se retire du programme d'avion de combat européen 4
La situation dans l'ex-Yougoslavie 5
Estonie : une indépendance fragile 6
La rencontre de Londres entre les partis politiques de l'Ulster et le gouvernement de Dublin 6
Offensive des extrémistes islamiques en Egypte 7

POLITIQUE

La préparation du référendum sur l'Union européenne 8
L'affaire de Port-Fréjus après la décision de M. Léotard de se démettre de tous ses mandats ... 9

SOCIÉTÉ

Les manifestations contre le permis à points 10
Le procès des responsables de la transfusion sanguine 10
Le crime presque parfait d'Yves Dandonneau 10
Un entretien avec M. Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris 11

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

• L'éternel retour des premiers cycles • Bac bidon • Le patchwork de l'Europe scolaire • Le *prix du design* ..... 13 et 14

CULTURE

Arts : les statues de guerriers chinois en Moselle 15
Danse : Israël à Montpellier 15
Musiques : *Mardi*, le nouvel épisode de l'opéra de Stockhausen 15

ÉCONOMIE

Un entretien avec M. René Teulade, ministre des affaires sociales 16
La journée nationale d'action de la FNSEA et du CNJA 16
L'entrée en vigueur de la convertibilité du rouble 17
Mme Christiane Doré défend sa gestion de la régie publicitaire d'A 2-FR 3 17
Les pays riches et l'insaisissable reprise (III) 18

ARTS ◆ SPECTACLES

• Arles 92, XXIIIe Rencontres de la photographie • Clichés d'un intérieur anglais • José Ortiz Echagüe, mémoire d'une espagne disparue • Don McCullin photographe de guerre • Collection privée, la Hulton Deutsch Picture Company • *Stanislaw Witkiewicz, identité d'un portraitiste* • Hervé Guibert, rétrospective ..... 27 à 38

Services

Abonnements 2
Annonces classées .... 19 à 21
Motocyclisme 24
Marchés financiers .... 22 et 23
Météorologie 25
Carnet 24
Mots croisés 24
Radio-télévision 25

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 27 à 38

Le numéro du « Monde » daté 1er juillet 1992 a été tiré à 547 244 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : l'indépendance de l'Algérie

Trente ans après l'accession de l'Algérie à l'indépendance, les souvenirs de la guerre hantent encore les mémoires, et les tensions héritées de l'époque coloniale ne sont pas étrangères aux drames du présent. Alain Jacob, André Laurens et Jean-Noël Pancrazi analysent des romans et des essais sur l'Algérie. François Bott a relu, dans la collection « Bouquins », les moralistes du dix-septième siècle. Michel Braudeau consacre son feuilleton à un nouvelliste américain, Peter Taylor.

POINT/Les conflits armés en Europe postcommuniste

L'effondrement du communisme en Europe a donné libre cours à des conflits armés entre voisins.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



PHOTOS MARTIN PARR/MAGNUM

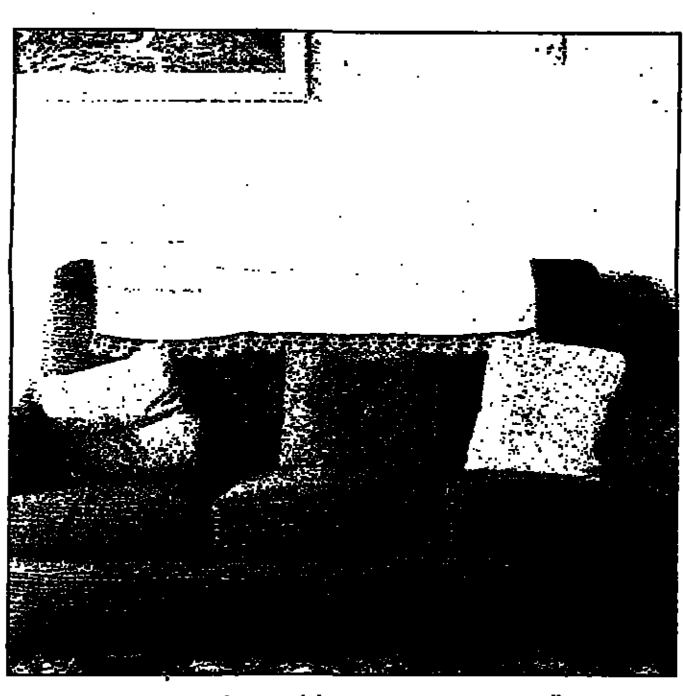
Je ne pense pas avoir imposé quoi que ce soit à Deborah, nous avons toujours aimé les mêmes choses.

Le photographe britannique Martin Parr a étudié les goûts de ses compatriotes sur la décoration d'intérieur et a recueilli leurs réactions.

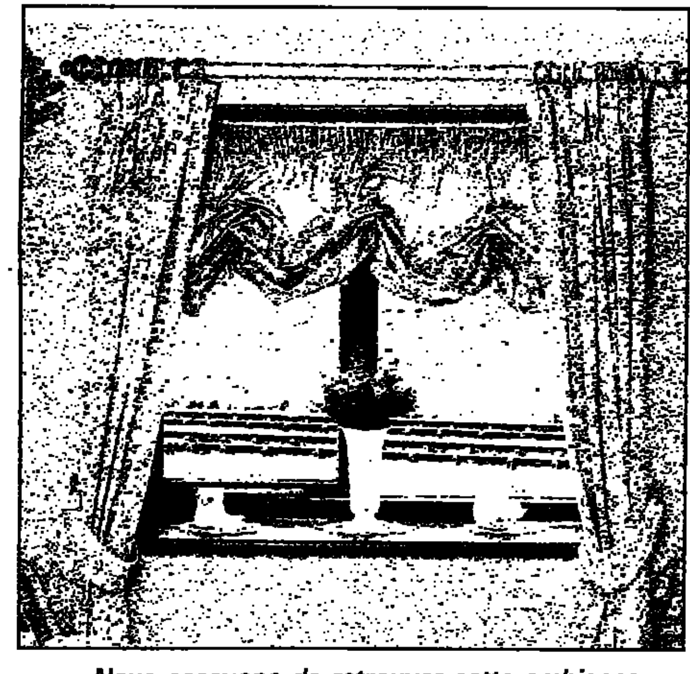




J'ai vu le papier peint, le papier peint m'a vue, ça a été le coup de foudre.



A chaque fois qu'on achète un truc on se dit : « Ça sera mieux », et à chaque fois c'est pire.



Nous essayons de retrouver cette ambiance édouardienne, de la cave au grenier.



Je me souviens très bien du jour où ce tapis s'est démodé parce que c'est le jour où la télé a annoncé l'assassinat de Kennedy.

A R L E S 1 9 9 2

XXIIIes Rencontres de la photographie

CLICHÉS D'UN INTÉRIEUR ANGLAIS

Les 23e Rencontres internationales de la photographie d'Arles sont consacrées à l'Europe. Portraits et paysages sont les thèmes principaux d'une vingtaine d'expositions (8 juillet-16 août) et de cinq soirées au Théâtre antique (8 juillet-12 juillet). Quatre rétrospectives dominent ces « Européennes » : le pictorialiste espagnol Jose Ortiz-Echagüe, l'avant-gardiste polonais Stanislaw Witkiewicz, le photographe de guerre anglais Don McCullin et le photographe et écrivain français Hervé Guibert. Arles 1992 permettra aussi de découvrir Martin Parr et la photographie britannique.

L'HIVER dernier, les Londoniens ont découvert médusés 2 500 photos géantes affichées aux quatre coins de leur ville, des panneaux publicitaires censés illustrer les mauvais et bons goûts des Britanniques sur la décoration. Elles étaient associées à des textes courts recueillis auprès des locataires des différents intérieurs ainsi visités, difficiles à traduire tant ils sont imprégnés de culture *british (voir photos ci-dessus)*. La présentation de ces photos était concomitante de la diffusion par BBC 2 d'une grande enquête télévisée.

Après Londres, les Arlésiens vont découvrir, place du Forum, les photos de Martin Parr. Quel choc ! Rarement photographe aura provoqué une telle polémique. Les uns crient à la supercherie, ne voyant que succession de clichés vulgaires, banals, impersonnels, kitschs. Les autres voient en Martin Parr un observateur redoutable des coutumes de l'animal humain. *« Du voyeurisme poussé à l'extrême »*, pouvait-on lire dans *The Guardian*, *« pornographie sociale »*, a écrit *The Independent*. Ce photographe anglais à l'humour acerbe désoriente jusqu'à Magnum, son agence, où il est très controversé.

Peu importe. Parr est intéressant car il cristallise les questions et les ambiguïtés de la photographie contemporaine : le documentaire comme objet de création et d'exposition, l'implication du photographe dans son sujet, les antagonismes entre concept et composition, la banalisation du cadrage, le détail comme terrain d'investigation, les jeux de la représentation, le voyeurisme et l'humour comme mode d'expression, l'importance de la couleur, le rôle assigné à l'image, les moyens de la diffusion, la signification du grand format d'exposition. Il y a quinze ans, quand les photographes *« espéraient que le fait de pointer leur appareil sur les sources de lutte ou d'injustice influencerait l'opinion et amènerait véritablement un monde meilleur »*, comme le dit Martin Parr (1), ce dernier aurait été qualifié d'imposteur. Mais, aujourd'hui, l'approche de la photo documentaire a changé. Les photographes ne dénoncent plus, ils interrogent, se réapproprient le réel, tentent de cerner les valeurs de nos sociétés. Martin Parr n'a de cesse de décrire *« la culture homogénéisée du monde occidental »*. Il dissèque, détourne les habitudes de la fameuse *middle class*, si représentative du goût moyen, quand les aînés préféraient dénoncer la misère du monde. Ses livres présentent, avec un humour décapant emprunté aux écrivains satiriques anglais, les coutumes de ses compatriotes, notamment à la plage (*The Last Resort*, 1986), dans leur rapport à l'argent (*The Cost of Living*, 1989), et aujourd'hui leurs goûts en matière de décoration (*Signs of the Times*, 1992).

Martin Parr n'est pas isolé dans sa quête rigoureuse d'un réalisme social. Si rien ne paraît plus vain que de vouloir définir abruptement une création « nationale », l'Angleterre présente trop de photographes de talent qui travaillent dans le même sens depuis dix ans pour ne pas s'essayer au rapprochement. Le Musée d'art moderne de New-York (MOMA) ne s'y est pas trompé, en consacrant ce mouvement par une exposition, en 1991, « La Photographie britannique des années Thatcher ». Des écoles d'art, comme celle de Farnahm (où Martin Parr enseigne), révèlent une création foisonnante dans le documentaire. Le mouvement est si fort que le nouveau cinéma britannique – Stephen Frears, Terence Davis, David Leland, Mike Leigh, Ken Loach et son *Riff Raff* – est lui aussi imprégné d'un même réalisme critique.

Le mouvement vient de loin. *« Le Royaume-Uni a dans le domaine de la photo une bonne réputation pour le documentaire »*, explique Martin Parr, qui rappelle que l'expression a été inventée dans les années 30 par le cinéaste anglais John Grierson. Le grand Bill Brandt donnera au genre ses lettres de noblesse avec ses livres *The English at Home* (1936) et *Literary Britain* (1951). Mais la dizaine de photographes qui ont émergé dans les années 80 – outre Martin Parr, Chris Killip, John Davies, Jo Spence, Paul Graham, Nick Waplington, Graham Smith – sont bien plutôt les enfants de Tony Ray Jones qui a développé une œuvre dense et corrosive sur les coutumes de ses contemporains, avant de disparaître, après une carrière fulgurante, à trente ans, des suites d'une leucémie.

Complètement occultée, moribonde, dans les années 60 et 70, la photo britannique rebondit aujourd'hui au point d'être la plus passionnante d'Europe. Elle est dure, drôle, vulgaire, bouleversante. Elle dialogue avec l'écrit. Bref, elle vit, comme les *Signes du temps* de Martin Parr, qui envahissent tout, la rue, la télévision, les magazines, les écoles d'art, les livres, les galeries, les festivals, les musées. Etre partout, établir des ponts, n'est-ce pas la raison d'être de la photographie ? *(Lire pages 28 à 32)*.

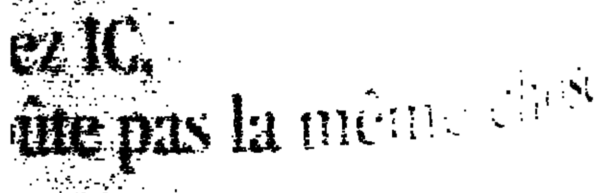
MICHEL GUERRIN

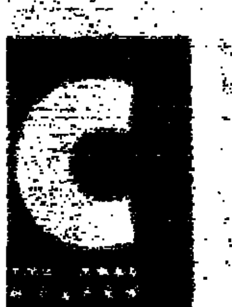
(1) Extrait du catalogue du Mai de la photo à Reims où Martin Parr présentait les travaux de ses étudiants.

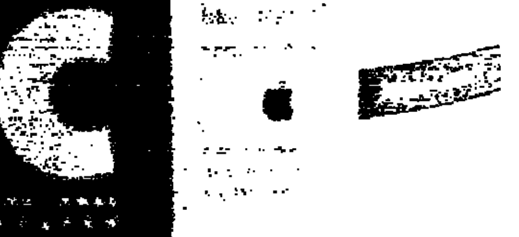
★ Soirée Grande-Bretagne le 9 juillet, Théâtre antique.

★ « Signs of the Times », exposition place du Forum et hôtel du Forum, du 8 juillet au 16 août.









ARLES 92

JOSE ORTIZ ECHAGUE
industriel et photographe

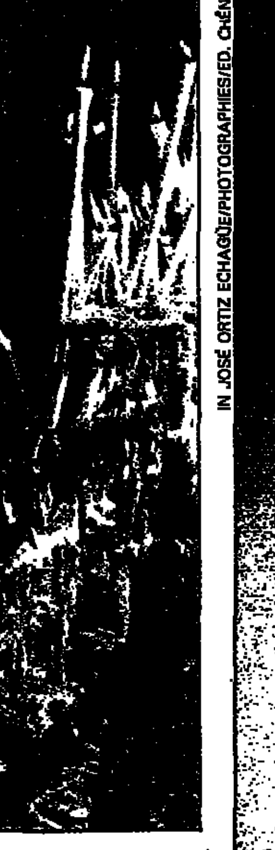
MĒMOIRE D'UNE ESPAGNE DISPARUE

José Ortiz Echagüe (1886-1980) a, toute sa vie, magnifié dans ses images pictorialistes, qu'il tirait lui-même de façon minutieuse, l'Espagne traditionnelle, profonde, rurale et chrétienne. Mais Ortiz Echagüe fut également un capitaine d'industrie, pionnier de l'aviation, fondateur de la Société de constructions aéronautiques et président de la firme automobile SEAT pendant dix-sept ans. Etrange personnage que ce photographe qui, par son métier, contribuait à détruire une Espagne ancestrale qu'il fixait en amateur sur pellicule.

PAMPELUNE
de notre envoyé spécial

LE parc de l'université de Navarre est superbe : de grands arbres, du gazon bien tondu. L'endroit respire la sérénité et les bâtiments la propreté. Le marbre du hall est impeccable, lisse et brillant comme un calice. Pas de papiers, de graffiti ni de laisser-aller. Un univers ordonné, clean et policé dans lequel on pénètre après avoir franchi des tourniquets et rassuré d'un regard aimable un gardien. Ce saint des saints, fief de l'Opus Dei, a été la cible d'attentats et d'alertes à la bombe récemment, alors, on se méfie, mais sans plus.

C'est là, au sous-sol de ce temple destiné au façonnage des vertus chrétiennes, que se cache un trésor : la donation José Ortiz Echagüe. L'endroit, apparemment, n'avait pas déplu à ce photographe mais c'est sans doute en grande partie grâce à son fils César, un architecte, responsable de l'Opus Dei en Allemagne, que les œuvres et le matériel de cet amateur passionné se sont retrouvés dans les locaux de la faculté des sciences de l'information. Elles y sont restées enfouies depuis sa mort en 1980 jusqu'à ce que l'on confie à l'universitaire Ramon Esparza le soin d'en ressusciter les trésors pour que l'Espagne et le monde sachent qui était José Ortiz Echagüe, capitaine d'industrie qui a toujours su trouver le temps libre pour se consacrer à son amour de la photo.





IN JOSÉ ORTIZ ECHAGÜE/PHOTOGRAPHIES/ED. CHÊNE

A gauche : « Devant la Vierge de la Rosée », 1953. Ci-contre : « Femmes voilées de Vejer », 1948.

Il lui a d'ailleurs donné soixante-quinze ans de sa vie. A l'âge de douze ans, en 1898, il reçoit son premier appareil, un Kodak ; en 1973, à quatre-vingt-sept ans, une vue défaillante le contraint à abandonner définitivement ce qui fut une passion dont il ne s'est jamais détourné. Lorsqu'il meurt à quatre-vingt-quatorze ans, cet artiste laisse 30 000 négatifs, quatre livres tirés au total à 200 000 exemplaires qui reflètent le parcours esthétique et culturel de celui qui est considéré comme le premier photographe espagnol.

Trois personnes s'affairent pour préparer l'exposition d'Arles, déambulant au milieu des cadres vides et des 86 originaux qui vous accrochent l'œil, y imprimant les repères magnifiés d'un monde contrasté. Impossible de ne pas être saisi par la force qui se dégage de ces portraits et de ces châteaux ciselés dans le carbone. José Ortiz Echagüe a utilisé en effet pendant toute sa vie, pour ses tirages, le procédé du carbone direct dit « procédé Fresson » qui, selon lui, est *« beaucoup plus riche en tonalité et beaucoup plus stable dans le temps »*. Lorsque le petit-fils de Fresson a cessé la production de papier, Ortiz Echagüe a racheté le brevet et l'appareillage et a lui-même fabriqué son papier, le Carbondir. C'est dire à quel point il attachait de l'importance à cette méthode considérée comme dépassée mais qui, pour lui, n'avait pas son pareil *« pour exercer un certain contrôle sur la modulation du cliché »*. *« Le procédé Fresson est la forme d'expression qui s'adaptait le mieux à ce qu'il voulait montrer »*, estime Ramon Esparza.

Le laboratoire de ce perfectionniste, qui devait passer plus d'une journée sur un seul tirage, a été reconstitué dans la faculté. Y figure notamment, toute rutilante et nettoyée, au grand regret de Ramon Esparza, la cuve utilisée pour faire les tirages sur laquelle il faisait couler de l'eau mélangée à de la sciure, les fines particules de bois servant à entraîner la gélatine. Juste à côté est située sa bibliothèque personnelle, composée en très grande majorité d'ouvrages sur le pictorialisme. Ce style photographique, né à la fin du XIXe siècle, consistait à imiter la peinture. Ortiz Echagüe en est un des principaux représentants dans le monde. Dans cette collection de livres d'images, un ouvrage surprend : le célèbre *l'Instant décisif* (1952) de Cartier-Bresson, dont les théories sur le reportage instantané sont à l'opposé du style d'Ortiz Echagüe. Gerardo Vielba, président de la Société royale de photographie de Madrid, qui a connu Ortiz Echagüe au cours des vingt dernières années de sa vie, ne peut fournir d'explications. Photographe et critique, il se souvient que cette théorie avait intéressé le photographe mais qu'il préférait plutôt parler de *« l'instant fugitif »*.

Un petit musée présente les appareils photos, divers objets, sa riche collection de photographes pictorialistes – c'est dire s'il aimait le genre – qui sera également présentée à Arles, ainsi que des photographies choisies parmi les 1 500 photos réalisées par ses soins. L'université n'en possède que 312 (beaucoup sont « enterrées » dans des cartons au Musée du peuple à Madrid, d'autres appartiennent à la famille). Des récompenses, des affichettes d'exposition témoignent du souci de reconnaissance qui n'a cessé de l'habiter. Il a envoyé ses clichés dans le monde entier, quelquefois simplement pour se procurer des films couleurs aux Etats-Unis (contre cinq dollars) à une époque où l'Espagne franquiste était boycottée mais, le plus souvent, pour faire connaître ses travaux. En Nouvelle-Zélande, en Chine, en Afrique du Sud, sur tous les continents.

José Ortiz Echagüe est en fait un personnage méconnu. De larges zones d'ombre subsistent sur cet être contradictoire, contrasté et éclectique qui a mené de front plusieurs passions. Basque par sa mère, Andalou par son père, il sera, comme ce dernier, ingénieur militaire. Lors de ses études à l'Académie militaire de Grenade, il découvre les vols en ballon au cours desquels il photographie une Espagne qu'il chérit de plus en plus. Là naîtra sa vocation pour l'aviation et les techniques nouvelles. Il fut le troisième Espagnol à obtenir son brevet de pilote. En 1923, il fonde la Société de constructions aéronautiques qui deviendra la plus importante entreprise dans ce domaine et à la tête de laquelle il est resté pendant quarante-sept ans. Son plus grand bonheur fut, dans les années 50, de pouvoir franchir le mur du son à bord d'un F-5 aux Etats-Unis.

Comme si cela ne suffisait pas, à partir de 1950 et pendant dix-sept ans, il présidera aux destinées de la SEAT (Société espagnole d'automobiles de tourisme) dont il fit également la première firme du pays dans cette branche. Gerardo Vielba se souvient combien il était fier, à la fin de sa carrière, de pouvoir « sortir » 8 000 voitures par jour. Il manifesta son orgueil en lui montrant la photo où il est représenté avec la première Seat 600.

Homme de progrès, d'avant-garde, il accepte volontiers, comme il l'a dit lui-même, le qualificatif d'*« archaïque »* dans le domaine de la photo. Il a choisi le pictorialisme et il s'y est tenu jusqu'au bout, de la première photo officiellement connue, *le Sermon au village* (1903) à la dernière, *Sirocco au Sahara* (1964). Quitte à être le dernier, le seul au monde, à utiliser un style jugé réactionnaire dès les années 20 et ringard aujourd'hui. Bien sûr, il y eut des variantes, des périodes où Ortiz Echagüe a montré plus de mouvement, d'instantané, à partir de 1960 surtout, mais la ligne et le procédé adoptés seront immuables car ils correspondent le mieux à ce qu'il voulait montrer : l'Espagne des traditions, l'Espagne profonde, une Espagne en train de disparaître, à son plus grand regret.

Etrange dichotomie entre un personnage « branché » sur un monde d'avenir, l'avion et la voiture, et un autre, le même, attaché aux valeurs ancestrales de l'Espagne, à ses beautés austères, à ses costumes (sa sœur raconte qu'un mariage en habits « modernes », dans un village, avait scandalisé le photographe au point qu'il avait convaincu le maire de le refaire la semaine suivante). Il s'acharnait à fixer une réalité qu'il contribuait à détruire en développant des industries qui la bouleversaient. José Ortiz Echagüe vivait dans deux univers antagonistes dans lesquels il se réfugiait tour à tour. Un précurseur et un conservateur qui, pour Ramon Esparza, voulait *« montrer l'ancienne gloire de l'Espagne en cherchant à la magnifier »*.

D'après ce spécialiste de la photographie, professeur à l'université de Bilbao, c'est plus *« un documentaliste qu'un pictorialiste. Il est à la recherche d'un idéal esthétique, d'une Espagne mythique »*. C'est pour cela qu'il modifie et retouche énormément ses clichés afin de faire correspondre la réalité à sa vision, contrairement à ce qu'il affirmait. José Ortiz Echagüe n'a pas hésité à rajouter la tour disparue d'un château, à gommer des fils électriques et des voitures pour retrouver une certaine pureté, à assombrir les murs de maisons pour faire ressortir la blancheur d'une forteresse, à utiliser deux négatifs (un pour le ciel, souvent « chargé », un pour la scène) pour fabriquer « son » image. Il a le plus souvent composé ses clichés, les a minutieusement planifiés, n'hésitant pas à faire fabriquer des vêtements pour retrouver l'authenticité d'un personnage.

Sa jeunesse fut assombrie par la perte des colonies et par la mobilisation de membres de sa famille partis se battre aux Philippines, à Cuba ou au Maroc. Lui-même ira à de nombreuses reprises dans ce dernier pays. En 1913, il quitte précipitamment l'Argentine pour participer à la campagne marocaine. Ortiz Echagüe est un nationaliste qui, comme le dit l'une de ses sœurs, *« plaçait l'Espagne au-dessus de tout »*. Il était sensible aux idées du Mouvement de 1898, appelé aussi le mouvement de la « Régénération », qui voulait préserver « le sel » de l'Espagne et... ses colonies, qui voulait ressusciter les vraies valeurs.

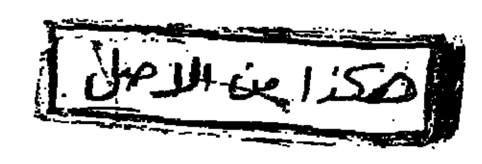
Homme de droite, il n'a cependant jamais milité dans un parti politique. *« Nous n'en avons jamais, jamais parlé »*, reconnaît Gerardo Vielba. Militaire, il a prêté serment à la République et s'est rangé pendant la guerre civile du côté des franquistes sans participer aux combats. Il s'occupait de ses avions à Cadix et à Séville. En 1938, la mort de deux de ses fils à bord d'un navire coulé aux Baléares le marquera profondément. Pendant les quarante années de la dictature, il ne s'est mêlé de rien. *« Il n'était ni franquiste ni antifranquiste »*, selon José Antonio Vidal Quadras, auteur d'une thèse dans laquelle peu de lignes sont consacrées à cette période. *« Il a fait son travail*, dit-il, *c'est tout, sans d'autre préoccupation que de faire progresser le pays. »* Plutôt du genre « travail, famille, photo ».

Il n'a pas non plus fait partie de l'Opus Dei (1) qui était encore une institution trop récente pour pouvoir l'attirer. *« Il a été un bon catholique mais n'a jamais été plus loin »*, précise Vidal Quadras. Profondément croyant, José Ortiz Echagüe a eu le privilège, à force de persuasion, de pouvoir travailler dans les couvents. *L'Espagne mystique* reste un témoignage impressionnant d'un monde ignoré, où ses clichés flamboyants, lyriques, se rapprochent plus des peintures de Zurbaran que d'un pictorialisme mièvre. Ses travaux sont ceux d'un amateur qui se voulait mémorialiste d'une Espagne éternelle.

MICHEL BOLE-RICHARD

(1) L'Opus Dei, « L'œuvre de Dieu », est un mouvement catholique conservateur fondé en 1928 par monseigneur Escriva de Balaguer. Ce dernier a été béatifié par le pape Jean-Paul II le 17 mai dernier.

★ Espace Van-Gogh, du 8 juillet au 16 août.





DON McCULLIN
photographe de guerre

LA MORT DROIT DANS LES YEUX

De la guerre du Vietnam au Kurdistan irakien, l'Anglais Don McCullin a couvert la plupart des grands conflits du monde de ces trente dernières années. Ses images noires, parfois insoutenables, d'Indochine ou du Biafra, en font un des reporters les plus durs et ont forgé un photojournaliste responsable qui n'a cessé de réfléchir à son rôle. McCullin incarne une génération disparue, qui ne se reconnaît pas dans les années 80. Alors, il déserte les champs de bataille, et rebondit vers la photo de natures mortes et de paysages. Mais avec la même force.

« J*E hais l'art. Je veux que mes photos puent un peu.* » L'Anglais Don McCullin est réputé pour ses aphorismes, aussi durs que ses clichés, mais il est moins connu que ses images, en dépit des prix qu'il accumule, tant il préfère la photo (anonyme) publiée dans la presse à celle imprimée dans un livre ou accrochée au mur. Ses photos ? Des visions cauchemardesques, enregistrées sur des terrains de guerre, à Chypre, au Vietnam, en Irlande, au Biafra, au Cambodge ou en Ouganda. Ses livres ? Plutôt des manifestes, bruts, noirs.

L'hommage qui lui sera justement rendu à Arles – sa première exposition en France – est l'événement de ces Rencontres, mais, derrière McCullin, planent les fantômes de toute une génération de photographes de guerre, qui ont grandi à ses côtés et auraient bien ri en voyant leurs images finir dans les musées et les festivals. Gilles Caron, Larry Burrows, Henri Huet, Kyoichi Sawada... Tous ont été tués au Vietnam ou au Cambodge. Restent Philip Jones Griffiths, qui vit à New-York, mais dont les conflits ont brisé le regard, et Don McCullin qui constate que son *« heure n'est pas encore venue... »*

Cette génération s'est révélée dans les années 60-70, quand l'Amérique ouvrait naïvement « son Vietnam » à des photographes. Ils en ont rapporté des clichés-coups de poing, à peine soutenables, dans le but de dénoncer *« l'injustice et la souffrance »*. Dans ce registre, personne n'est allé aussi loin que McCullin : *« Je veux être le photographe de guerre le plus dur, le plus brutal, le plus cru, le plus direct, le plus violent qui soit »*, disait-il, un brin arrogant. Il y parviendra, montrant la guerre dans toute son horreur, au point de noircir exagérément ses tirages publiés dans les hebdomadaires londoniens. *« Des tons extrêmes pour mettre en relief des sentiments extrêmes »*, juge un journaliste de l'*Observer*. *« Le tirage sombre, c'est ma colère »*, confirme le photographe.

Il faut quelques certitudes pour montrer des cadavres en partie décomposés, des blessures béantes, la détresse d'une veuve à 1,50 m, les corps squelettiques de jeunes Biafrais, une mère nourricière à la poitrine desséchée. Si les clichés sont en noir et blanc, c'est bien du sang rouge qui éclabousse le cadre. Et il y a ces regards douloureux que seul McCullin cherche, que l'objectif trouve et que les quatre millions de lecteurs du *Sunday Times* découvraient, tous les dimanches matin, à l'heure du breakfast, entre deux œufs à la coque. Avec McCullin, le mythe de la guerre romantique est mort. Certains n'ont pas supporté, comme la firme Volkswagen qui a retiré ses pages de publicité de l'hebdomadaire après un reportage sur le Biafra.

Peu de ces photographes trop proches des terrains de bataille en sont sortis indemnes. Beaucoup sont morts (1), beaucoup sont devenus sourds, font des cauchemars ou ont sombré dans la drogue et l'alcoolisme. D'autres ont décroché, préférant, comme David Douglas Duncan, un des piliers de la Corée et du Vietnam, se tourner vers la photo de fleurs, dans le sud de la France. Donné pour mort à plusieurs reprises, roué de coups dans une prison en Ouganda, blessé au Salvador, McCullin a eu, au Cambodge, le tympan éclaté, les deux jambes criblées d'éclats de mortier et a vu *« gicler le sang »* entre ses cuisses. *« McCullin est celui qui est allé le plus loin, au bout de la fatigue et de l'horreur »*, affirme le photographe Hubert Le Campion, qui l'a vu travailler.

C'était l'époque où la vie des photographes se confondait avec leurs images. Né en 1935 à Londres, le parcours de McCullin est tracé : *« Je suis un produit de Hitler : je suis né dans les années 30, j'ai été bombardé dans les années 40, puis les gens d'Hollywood m'ont montré des films sur la violence »*, confie-t-il au journaliste Francis Wyndham. Dans son livre *Homecoming* (2) qui rassemble ses photos d'Angleterre, il explique : *« Je connais l'odeur de la pauvreté. C'est un peu celle de la serpillère qui n'a jamais été lavée que dans la crasse du plancher qu'elle tente de nettoyer. »* C'est parce qu'il a passé une adolescence pauvre que McCullin a pu supporter les horreurs de la guerre. *Ses* premières photos, prises dans l'Angleterre des exclus, sont, comme le dit John Le Carré, *« des photos de guerre prises en temps de paix. Partout où il va, il en fait un champ de bataille »* (3). Tels ces aveugles, fous, mendiants et chômeurs. Ou ce troupeau de moutons, paisible, mais en route vers l'abattoir.

McCullin a bénéficié de l'extraordinaire développement de la presse illustrée britannique dans les années 60 : *Town, The Sunday Times magazine, The Observer, The Daily Telegraph*. Après des reportages remarqués sur les tensions sociales en Grande-Bretagne, il se distingue pendant les événements de Chypre, en 1964, qu'il couvre pour *l'Observer*. Son portrait d'une femme turque, déchirée après la mort de son mari, est consacré « photo de l'année » par un jury international. Mais c'est pour le *Sunday Times* qu'il réalise ses plus grands reportages, à partir de 1966. Au Vietnam surtout, où il participe au renversement de l'opinion publique mondiale, notamment avec son reportage historique sur la bataille de Hué en 1968.

Il entretenait des relations passionnelles avec le magazine dont il était *« une diva mal payée »*. Rétribué au *« strict tarif syndical »*, Mc Cullin obtiendra une seule fois un bonus, après sa blessure au Cambodge en 1970... Mais le magazine a toujours eu l'intelligence de lui laisser le contrôle de ses images. Contrairement à ses confrères, Don McCullin rapatriait lui-même ses pellicules à Londres, les développait, tirait les épreuves et participait à la mise en page avec le directeur de la photo, son complice Michael Rand.

C'était l'époque où les photographes s'impliquaient dans leur sujet, au point de ramener des reportages textes-images, comme Douglas Duncan au Vietnam, Gordon Parks sur les ghettos noirs américains en 1968, comme Don McCullin au Congo en 1964. Ce dernier n'est pas naïf au point de croire qu'un cliché peut changer le monde, mais il peut *« sensibiliser les gens »*. Ses photos d'enfants du Biafra en 1969 *« sont celles qui horrifièrent le plus, provoquèrent le plus d'envoi d'argent, le plus de manifestations dans les rues de Londres »*, explique le journaliste Mark Haworth-Booth. Sa méthode ? Capter le regard d'une personne meurtrie, blessée, pour donner mauvaise conscience au lecteur, au spectateur. Jusqu'ici, le photojournaliste restait neutre, s'effaçait derrière l'image au point d'éviter le regard des « acteurs », comme si la caméra était aveugle. McCullin, au contraire, regarde son sujet droit dans les yeux, et réussit à communiquer à la fois la compassion qu'il éprouve et la honte d'être là, impuissant.

Mais qu'il photographie la campagne anglaise, ses copains, la guerre, les fleurs, la misère, McCullin maîtrise toujours ses sujets, comme s'il voulait freiner le flot d'une actualité sordide pour mieux la dénoncer. En temps de guerre, où le moindre réflexe peut sauver la vie, les mouvements calmes et réfléchis de McCullin sont aussi légendaires qu'effrayants. Il travaille sans moteur ni appareil automatique, contrôlant la lumière avec une cellule – *« Je ne veux pas courir le risque d'être tué et en plus de me tromper d'exposition »* , – et vise toujours lentement : *« Le snapshot rapide, en sortant la tête de la tranchée un quart de seconde, ce n'est pas pour moi. »* Il ne prend qu'une vingtaine de rouleaux chaque fois, ne voulant pas être *« un John Wayne du reportage »*.

La grande époque du journalisme photographique s'est terminée pour McCullin avec les années 80. Lors de la guerre des Malouines, en 1982, *« les autorités n'ont voulu de moi sur aucun bateau, mais ont trouvé de la place pour trois millions de barres en chocolat... »*, constate-t-il avec son ironie corrosive. Le coup de grâce viendra en 1986, lorsque Rupert Murdoch, nouveau patron du *Sunday Times*, a convoqué la rédaction : *« Je ne veux plus de misère ou de guerre dans ce journal, mais des loisirs et des modes de vie »*, dit en substance le patron de presse. *« Grâce à Dieu, je ne me suis pas fait tuer pour Murdoch »*, commente avec humour McCullin, qui a bien senti qu'une époque était révolue, lorsque le virage du *Sunday Times* a été pareillement négocié par de nombreux magazines de par le monde...

« J'étais devenu un looser. » La personnalité et les images de Don McCullin ne collent plus à ces années 80 dans lesquelles, en dépit de la crise, il faut *« penser positif »*. Mais il n'est pas mécontent d'avoir été mis sur la touche, tant ses vingt ans de photos de guerre l'ont usé : *« J'ai cinquante-sept ans et je n'en peux plus. Chaque reportage devenait un voyage vers la peur, l'horreur. Parfois, je priais, alors que je ne suis pas croyant. »* Le chien fou qui partait à la guerre comme attiré par la violence, excité au point d'*« avoir les cheveux qui se dressaient sur la tête »*, a laissé la place à un photographe réfléchi mais usé par les souvenirs douloureux. Celui de huit cents enfants en train d'agoniser. Celui d'une geôle ougandaise, où il attend sa mort annoncée et entend, dans la pièce d'à côté, les hurlements des prisonniers massacrés à coups de marteau. Celui du soldat donné pour mort mais qui bouge encore. Celui des Khmers rouges auxquels il échappe grâce à ses talents de nageur...

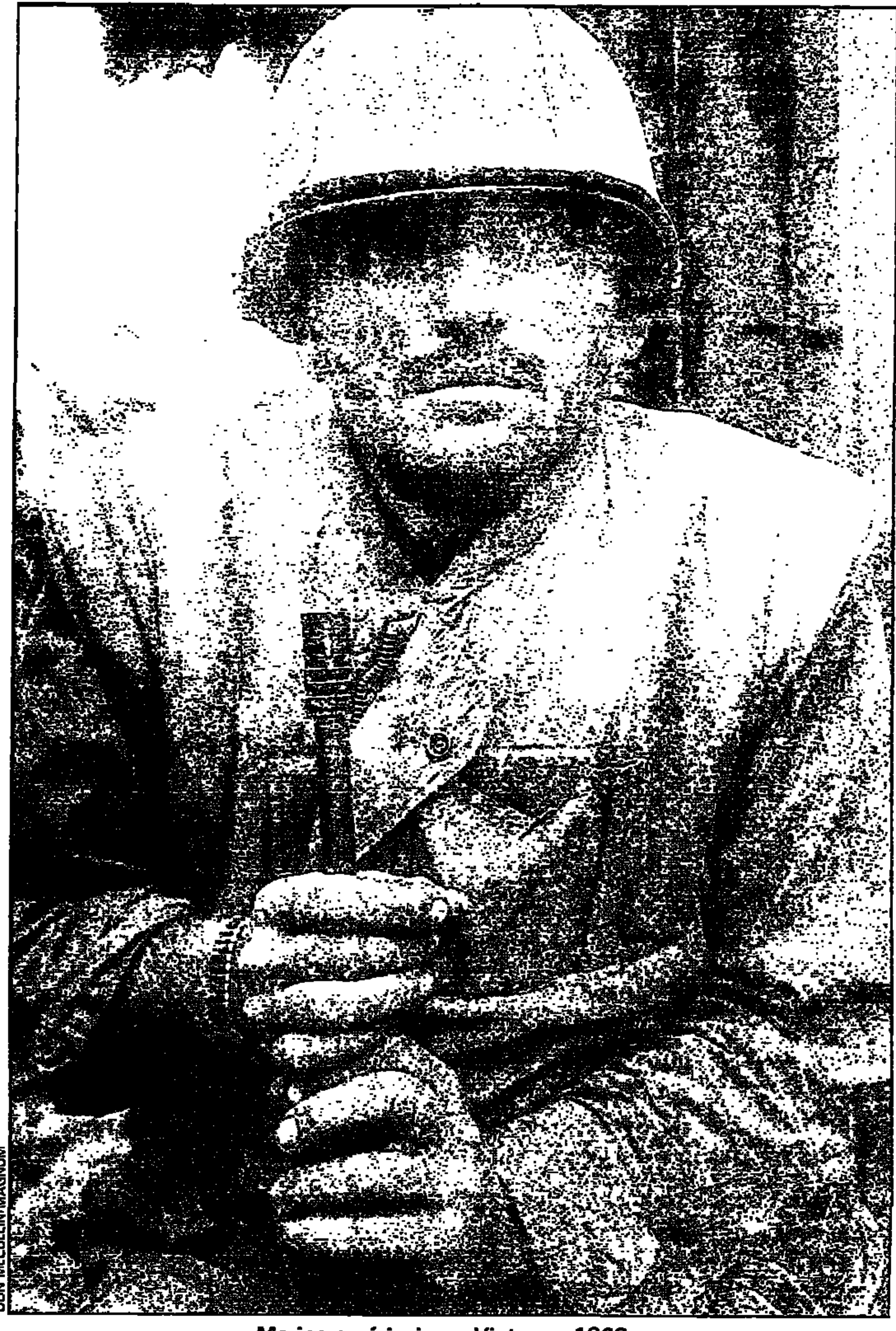
Usé enfin par le sentiment de s'immiscer dans la vie des gens et de voler leur douleur. Au point de veiller à obtenir l'accord des gens photographiés. Au point d'avoir mauvaise conscience de gagner de l'argent avec ce genre de sujets : *« Doit-on rapporter la vérité ou la cacher sous le tapis ? Ça fait vingt ans que je me pose cette question. J'étais comme un mauvais garçon, même si mon obsession était de capter la dignité des gens ; même si, contrairement à d'autres photographes, je ne me suis jamais comporté comme un animal. Mais si je n'avais pas changé, j'aurais explosé, un peu comme un train qui arrive en gare et qui ne s'arrête pas. »*

Changer, c'est se tourner vers la photographie de natures mortes et de paysages que Don McCullin pratique depuis 1983. Quelle évolution ! Elle est si radicale que la profession est restée incrédule. *« Beaucoup ont pensé que j'étais devenu fou, ou que je m'étais transformé en mashmallow. Moi, pour la première fois, je me sens pur, car je ne trempe plus mes mains dans le sang. »* Pourtant, la continuité est évidente : les images sont un peu moins noires, mais les visages sont aussi intenses, les fleurs aussi fragiles, et les nervures du paysage s'apparentent à des tranchées. C'est également un retour aux sources, quand McCullin photographiait ses copains loubards, les pubs louches, le chômage, à la fin des années 50.

Surtout, McCullin bourre ses nouvelles images de références. Dans le reportage déjà, il rendait hommage à Bill Brandt et Cartier-Bresson, *« ce maître de la composition »*. Là, ses inspirations sont plus picturales (la luminosité rappelle les champs de bataille d'Ucello), avec des clins d'œil à la photo du dix-neuvième siècle : Le Gray, Fenton, Brady, Stieglitz, Steichen. Autant de noms que McCullin citait déjà il y a vingt ans. *« Je me suis embarqué pour une autre bataille, une guerre d'émotions. Je peux attendre des heures pour voir une fleur s'ouvrir. »*

Aujourd'hui, McCullin entre au musée. Il est considéré comme un des plus grands photographes de guerre de l'Histoire. Pour l'exposition d'Arles, le Centre national de la photographie lui consacre un livre dans la collection « Photo Poche » qui rassemble le panthéon des photographes (4). Un artiste ? Sur ce sujet, comme sur tous les autres, il n'a pas varié : *« On ne peut faire des photos de guerre ou de douleur et se déclarer artiste. C'est même indigne. Indigne de vendre en galerie ce genre d'images. Je n'ai vendu que sept photos, mais j'ai toujours veillé à ce qu'il n'y ait pas de gens qui souffrent sur l'image. Avec mes paysages, je ne heurte plus personne. »* Il donne même du plaisir, rejoignant un des photographes qu'il admire le plus et auquel il ressemble le moins : Jacques-Henri Lartigue.

MICHEL GUERRIN


DON McCULLIN/MAGNUM

Marine américain au Vietnam, 1968.

(1) Près de soixante-dix journalistes ont été tués ou ont disparu durant la guerre du Vietnam. La plupart étaient des photographes, obligés de « monter » en première ligne.

(2) Macmillan, Londres, 1979.

(3) *Images des ténèbres*, introduction de John Le Carré, Robert Laffont, 1980.

(4) Centre national de la photographie (CNP), « Photo Poche », nº 53, 63 photos, 50 F. La série « Contacts », coproduite par le CNP, la 7 et KS Visions, présente à Arles le 9 juillet un film consacré à Don McCullin.

★ « Don McCullin, reporter des ténèbres ». Palais de l'archevêché, du 8 juillet au 16 août.

A R L E S 9 2

COLLECTION PRIVÉE

la Hulton Deutsch Picture Company

UN TRÉSOR DE DIX MILLIONS DE TIRAGES

Au nord-ouest de Londres, des hangars abritent dix millions d'images : la Hulton Deutsch Picture Company est la plus riche collection privée d'Europe et peut-être du monde. Dans ce fonds encore mal exploré, on trouve quelques trésors signés Lewis Carroll, Eugène Atget, André Kertész, Umbo, James Abbe, Cecil Beaton, Man Ray, Bill Brandt, mais aussi des perles anonymes.

LONDRES

de notre envoyé spécial

CE qu'on verra dans la cité provençale n'est que l'extrême pointe de l'iceberg immergé à Londres. Là, au nord-ouest de la ville, deux banals hangars de briques abritent la Hulton Deutsch Picture Company, la plus grande collection privée d'images jamais rassemblée en Europe, voire au monde. Près de dix millions de tirages, presque autant de négatifs. Les originaux et les épreuves sont rangés sur des rayonnages métalliques, dans des enveloppes de papier kraft.

Conséquence de la politique ultra-libérale de Margaret Thatcher, ce trésor est, depuis 1988, entre les mains de l'ancien président d'une entreprise de télévision privée, Brian Deutsch. La plupart de ces archives avaient été réunies par la BBC, à partir de 1958, autour de la Hulton Picture Company. Mme Thatcher les estimant sous-utilisées et désirant se débarrasser de quelques «bijoux de la couronne», la BBC a dû se séparer de ce fonds fabuleux où se trouvent réunies les dépouilles de modestes agences comme celles de puissants groupes de presse.

Deux cents collections ont trouvé refuge dans une poussière relative. Certaines comportent quelques dizaines de clichés, d'autres sont riches de plusieurs centaines de milliers d'images. Ainsi les 250 000 plaques sur verre de la London Stereoscopic Company (LSC) sont conservées là. Cette agence fut créée en 1854 par William Swann Nottage, photographe et inventeur. Il commença par fournir en photos les éditeurs à la recherche de modèles à graver. Il devait, par la suite, mettre au point un procédé de reproduction directe des clichés dans les journaux.

La LSC, qui fonctionna jusqu'en 1912, proposait à la presse, mais aussi aux particuliers, des vues urbaines, des paysages de tous les coins du monde, des scènes de la vie quotidienne, des portraits-cartes de visite et des reportages comme celui sur la guerre des Boers. Chaque image, juxtaposée deux fois sur un support de verre, permettait, grâce à un appareil spécial – le stéréoscope, – une vision qui donnait l'illusion du relief. Gros succès dans les familles. En verre également, les plaques impressionnées en Birmanie par le capitaine Linnaius Tripe, dès 1857. Comme les 120 photos sur la reconstruction du Crystal Palace, à Londres, qui datent de 1856. En partie sur le même fragile matériau, les archives de la Fox dont, hélas ! les négatifs ne correspondent pas forcément aux tirages.

Il y a là un énorme travail de remise en ordre à achever. Les archives de Keystone (Londres) sont mieux classées, et les négatifs rangés chronologiquement, par sujets. Au fil des ans, des poids lourds comme Topical Press, General Photographic Agency ou Central Press Agency viennent gonfler le fonds initial. Rejoints par des bataillons plus légers ou plus spécialisés : la Rischgitz Collection (photos et gravures, 1850-1900), la Beato Collection (Inde, 1858 ; Chine, 1860 ; Japon, 1867), la Henry Gutman Collection (avec tous les grands noms de la photographie parisienne de l'entre-deux-guerres, de Man Ray à Kertész), le fonds Eric Auerbach (opéra, musique classique et jazz, 1940-1970), le fonds Cabot (vues aériennes et nuages) ou la Beresford Collection (portraits, 1902-1931).

Des pépites se trouvent aussi dans les archives des journaux disparus. Le *Daily Express*, l'*Evening Standard* ou, surtout, le *Picture Post*, l'équivalent du *Life* américain, fondé à la suite de la rencontre de William Hulton, un riche professionnel de la presse britannique, et Stefan Lorant, un Hongrois d'origine juive, qui avait tâté du photojournalisme dans son pays natal, puis à Berlin. Il avait été responsable de la partie illustrée de l'*Illustrier Munchiner* avant de débarquer à Londres, après un bref passage par Paris. C'est en Grande-Bretagne que son talent va donner toute sa mesure.

En 1935, il lance le *Weekly Illustrated*. En 1937, *Lilliput*, un hebdomadaire populaire de poche, où la photographie joue un rôle essentiel à côté de textes signés Liam O'Flaherty ou Upton Sinclair. L'image acquiert une autonomie. Elle devient une arme humoristique – nous sommes en Angleterre. Lorant juxtapose les clichés pour ridiculiser les régimes totalitaires : le coiffeur Antoine, pompeux, saisi (par Brassaï) à l'orgue, et Goebbels, l'air furibond, tapotant un clavier (un document Keystone). Il utilise largement le talent de ses compatriotes, Moholy-Nagy ou Kertész, dont on retrouvera les images dans le *Picture Post* qu'il fonde avec William Hulton en 1938.

Cet hebdomadaire d'actualité reprend les recettes du photoreportage que connaissaient parfaitement les professionnels d'Europe centrale : caméras légères, pellicules sensibles, cadrages audacieux, grande mobilité, regards pointus sur la réalité sociale. Stefan Lorant va faire travailler des (futurs) grands noms de l'image fixe : Umbo (Otto Umberh), Martin Munkacsi, Alfred Eisenstaed, Felix Man (Hans Baumann), Kurt Hutton (Kurt Hubschmann), la plupart d'entre eux fuyant le nazisme. Des reportages photographiques d'une dizaine de pages sont signés Robert Capa (la guerre d'Espagne), Brassaï (Paris la nuit) ou Bill Brandt (les sous-vêtements féminins). Le journal, qui atteint très vite un tirage de plus d'un million d'exemplaires, disparaît à la fin des années 50. Entre-temps, le génial Hongrois aura émigré aux Etats-Unis où il vit encore. En 1947, William Hulton, convaincu de l'importance d'avoir sous la main un important stock de photos qu'il peut utiliser pour ses propres journaux, mais aussi diffuser par ailleurs, commence à racheter les fonds d'entreprises concurrentes. C'est cet ensemble que reprendra la BBC.


DR

Bill Brandt : «Fashion in Bras», 1949.

Aujourd'hui, Brian Deutsch, David Allison et Terry Binns, le trio qui gère la Hulton Deutsch Collection, sont confrontés à un triple programme : identification, conservation et transposition. *«Il faut identifier l'image, son auteur et l'origine du fonds*, explique Terry Binns, qui a fait ses premières armes au département photo de Christie's. *C'est une tâche difficile, loin d'être achevée, d'autant que les négatifs ne correspondent pas nécessairement aux tirages et que la possession d'une épreuve n'implique pas forcément, pour nous, un droit de reproduction.»* Ce travail effectué, il faut organiser la diffusion de ces images. Aussi la Hulton Deutsch Collection s'est-elle associée avec Philips pour transposer ce fonds fabuleux sur vidéodisques. Dix mille images sont déjà numérisées et reliées à une banque de données expérimentale. On peut, à partir de mots-clés, par arborescence, appeler sur un écran des séries d'images de plus en plus précises, aux légendes de plus en plus détaillées.

Pourquoi une agence d'archives photographiques lancée dans une politique aussi ambitieuse éprouve-t-elle le besoin, artisanal, de présenter quelques images à Arles ? *«Parce que je veux faire connaître cette collection*, affirme Terry Binns. *Et Arles me semble tout indiqué. En Grande-Bretagne, les gens s'intéressent moins à la photo, qui ne jouit pas encore du même statut qu'en France.»*

EMMANUEL DE ROUX

★ «Les trésors de la Hulton Deutsch Picture Company». Espace des arènes. Du 8 juillet au 16 août. Soirée, le 8 juillet.

GEORGES DUSSAUD

Voyage au Portugal

UN CELTE CHEZ SES COUSINS DU SUD

Georges Dussaud a effectué, dans le cadre du projet «Europe rurale 1993», cinq missions photographiques dans la région du Tràs-os-Montes, au nord du Portugal. Présenté à Arles, ce reportage a été financé par le ministère français de l'agriculture et a pour ambition de conserver la mémoire de la ruralité dans les pays de la Communauté. Mais que pensent les «Trasmontanos» de leur portrait réalisé par un étranger ?

TRÀS-OS-MONTES

de notre envoyé spécial

TOUT le Tràs-os-Montes se résume dans une vision : en ce mois de juin, les genêts, surchargés de fleurs, éclatent de lumière sous des nuages bas et gris. Ce n'est pas un hasard si un dicton local qualifie ainsi cette région septentrionale du Portugal : *«Trois mois d'été, trois mois d'hiver et six d'enfer.»* Il y a longtemps que les «Trasmontanos» ont appris à vivre avec cette folie météorologique. Aux hivers violemment rigoureux succèdent des étés accablants. Dans l'entre-deux, un magma climatique qui hésite continuellement entre les extrêmes. Pour faire face, les maisons sont de granit et les hommes *«tout d'une pièce, entiers, grands, larges d'épaules, qui vous regardent en face et ont sur le visage les mêmes rides que leur sol. Respectueux des us et coutumes, ils s'habillent de houppelandes, de pèlerines, de capes en paille et autres vêtements de bure ou de chaume»* (1).

«Au-delà des monts», dans la traduction littérale, est un *«morceau de Nord dans un pays du Sud»*, selon la définition qu'en donne Georges Dussaud. Cet ancien vendeur chez Nestlé, préretraité de cinquante-huit ans, est venu tard à la photographie. S'affirmant *«fou d'images»*, il traîne ses guêtres et son regard, depuis onze ans, autour du village de Montalegre, dans un pays de montagne granitique et de lacs artificiels, le Barroso. Coup de cœur, passion pour un monde rude et isolé, réminiscence d'un passé commun : Dussaud le Breton n'a-t-il pas les mêmes origines celtes que ces hommes de Tràs-os-Montes ?

A Montalegre, tout le monde connaît *«le photographe français»*, qui loge chez l'habitant, que certains tutoient et que l'on tient pour *«sympathique»*. Ne parlant pas portugais, Dussaud dialogue avec d'anciens émigrés revenus au pays, comme Joaquim Lopes Pires, maire de Meixide et ancien chauffeur de taxi à Paris. Des photos de Dussaud traînent sur une de ses étagères : *«Il faut bien que quelqu'un s'occupe de garder des traces de notre histoire, car on voit bien qu'avec l'Europe notre façon de vivre est condamnée. Dussaud, c'est un peu l'ami de la famille.»*

Aida Fernandes Lopes Ferreira, du hameau de Gralhas, s'étonne de cet intérêt porté *«pour ce coin perdu»* du Portugal, mais se jette sur les clichés de *«l'étranger»* dès qu'on les lui présente. Toute heureuse, elle reconnaît le cimetière, et les anges sur les tombes d'enfants. *«Quelle idée de prendre des photos de cimetières ! Qui ça peut intéresser ?»*

Ça intéresse Georges Dussaud, qui, au gré de ses rencontres, s'attache à rendre l'univers des paysans vivant chichement de l'élevage et d'une agriculture archaïque. Avec l'application d'un ethnographe, il arrache des bribes d'une vie qu'il sent déjà en partance. Enregistrés à jamais, le bœuf du peuple que l'on apprête pour la *chega* (2), la préparation de la pâte à pain dans le four communautaire, les rituels qui entourent l'abattage du cochon. Toutes ces images se lisent à travers le prisme, forcément réducteur, de ce qu'il appelle lui-même *«les traces de mémoire»*. Difficile course contre le temps, qui efface, détruit et malmène ce qui reste des traditions *trasmontanas*. Mettre en boîte donc, et au plus vite.

Mais tout le Tràs-os-Montes n'est pas emballé par les photos de Dussaud. José Adelino Fidalgo, ancien maçon en France, gère une petite pension à Montalegre, où le photographe a séjourné : *«Il nous montre comme des gens attardés, alors que depuis quelques années notre pays se développe. Le Portugal, ce n'est plus cette image d'une agriculture arriérée. Ce n'est pas honnête de sa part, car il photographie un monde de vieux, qui tombe en ruine. J'aurais aimé qu'il donne une image plus dynamique. Un de ces jours, il risque de se faire casser son appareil par des gens qui en ont marre de l'image qu'on donne de leur vie...»*

Le père Antonio Fontes, prêtre à Vilar-de-Perdizes, – dans le district de Montalegre qu'il parcourt en Mercedes, – explique ce coup de sang : *«Georges montre des intérieurs qu'on n'a pas envie de voir photographiés. Vous savez ce que c'est : on trouve que la maison est sale...»* Teresa Gonçalves Delgado, soixante-cinq ans, dont la vieille maison aux murs noirs de suie, dégage une forte odeur de feu de bois, pense que *«Georges montre des choses un peu vieillottes, mais après tout c'est notre vie, il n'y a aucune raison d'en avoir honte»*. Mieux, le père Fontes juge cette démarche essentielle, tant il est attaché à la sauvegarde du patrimoine luso-galicien (la frontière avec l'Espagne n'est qu'à quelques kilomètres) : *«J'aimerais pouvoir monter une expo de ses photos, notamment les* chegas de bois *dont il est le spécialiste numéro un au Portugal. En fait, Dussaud montre aux Européens ce qu'ils ne voient plus chez eux, mais qu'ils ressentent comme ayant existé dans leur propre pays.»*

L'essentiel est bien là. Au-delà de la représentation folklorique de ce petit morceau de terre, Geórges Dussaud vise d'abord à l'universalité. Il y parvient quand une scène de pêche dans un lac de Tràs-os-Montes rappelle l'ambiance moite des bords du Mékong. Quand le son d'une cornemuse écossaise semble s'élever d'un paysage caractéristique du Barroso.

ACACIO PEREIRA

(1) *Portugal*, de Miguel Torga. Ed. Arléa, coll. «Lieux dits». 1988.

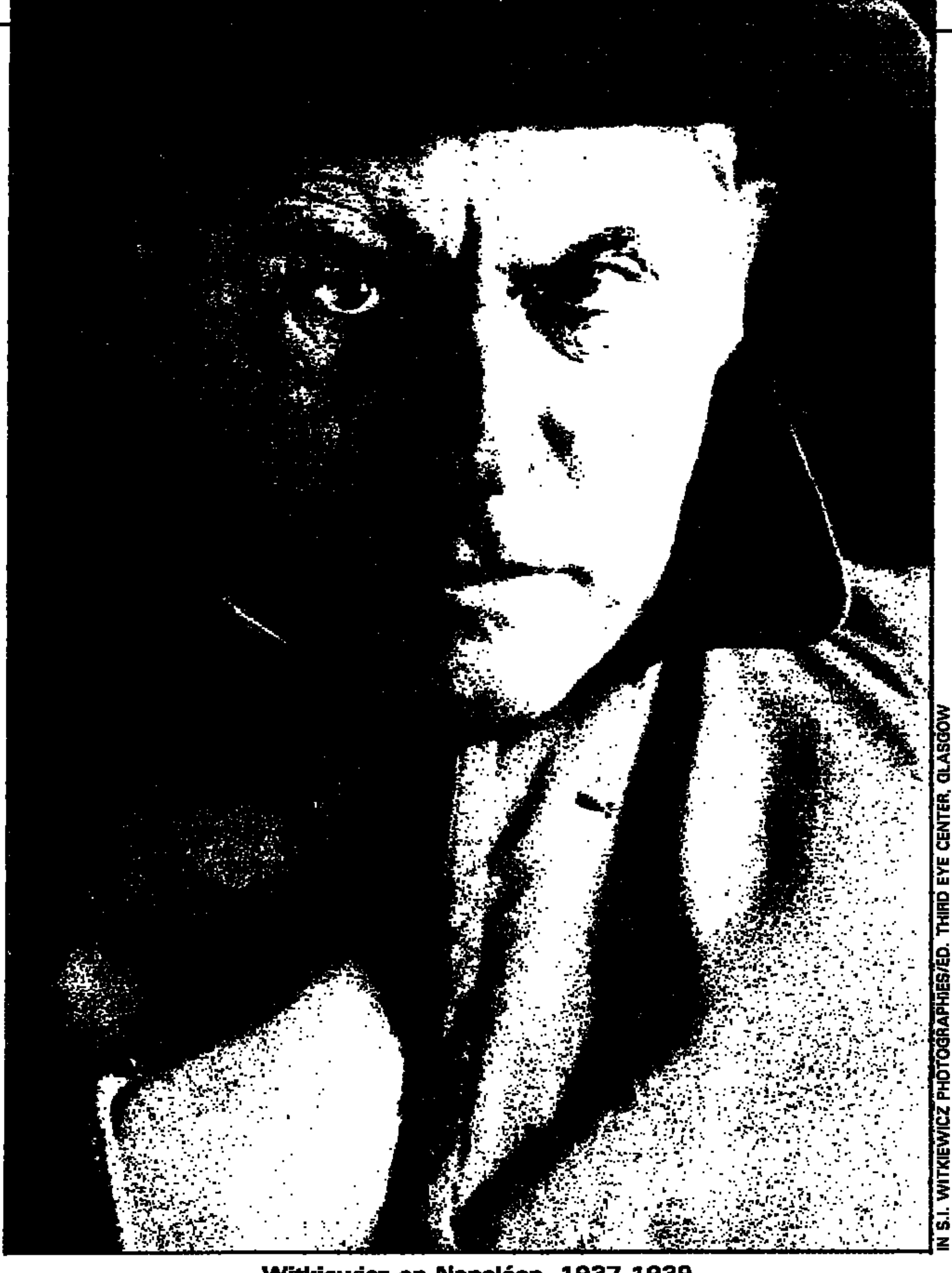
(2) Combat de bœuf.

★ Salle Pablo-Neruda, du 8 juillet au 16 août.

STANISLAW WITKIEWICZ
identité d'un portraitiste

JUSTE AVANT DE FRANCHIR LA LIGNE

Dramaturge, romancier, philosophe, peintre et photographe, le Polonais Stanislaw Ignacy Witkiewicz (1885-1939), dit Witkacy, est l'une des grandes figures de l'avant-garde polonaise de ce siècle avec Witold Gombrowicz et Bruno Schulz. Il transforme le vieil appareil de son père en prolongeant l'objectif avec un bout de tuyau, et réalise ainsi des portraits en gros plan (yeux, nez, bouche) et des autoportraits où il apparaît en juge, drogué, bigot... Witkiewicz, ou comment des visages en apparence banals commandent une réflexion impérieuse sur l'identité.



Witkiewicz en Napoléon, 1937-1939.

IN S.I. WITKIEWICZ PHOTOGRAPHIES/ED. THIRD EYE CENTER, GLASGOW

« *J'AI éteint ma lampe et j'ai éprouvé un horrible sentiment, j'ai eu le sentiment que j'allais devenir fou – mais cette fois non au figuré mais au sérieux. (...) J'ai fait quelques compositions monstrueuses et je suis arrivé à un état d'énervement frôlant la folie. J'ai peur de ne plus revenir. J'ai pensé aujourd'hui – n'ai-je pas déjà franchi cette petite ligne. (...) J'ai eu un entretien avec Boren (...), la psychanalyse est sur le point d'être terminée. Mais je n'y crois pas pour autant. Si j'en sors, ce ne sera pas grâce au complexe de l'embryon dont j'aurai pris conscience* (1)*!* ». Juste avant l'extinction – des apparences, de l'unicité, de l'identité, de la raison; juste avant la chute des masques, le franchissement de la « petite ligne » : pourquoi ne pas adopter ce moment-là, cette position précise, ce programme de regard à l'instant de voir les photographies de l'auteur de ces lignes (écrites en février 1913), Stanislaw Ignacy Witkiewicz?

L'inconnu célèbre que nous font découvrir ou redécouvrir les Rencontres d'Arles – cent cinquante photos exposées – a plus d'une réputation, et pas vraiment celle de photographe, en dehors d'un cercle très restreint, en dépit de quelques expositions précédentes (Bruxelles, Glasgow, et l'exposition « Présences polonaises » à Paris, au Centre Georges-Pompidou, en 1983). Peintre, auteur de romans et de pièces de théâtre, théoricien de l'esthétique et philosophe, Witkacy, comme il se nommait lui-même, fut l'une des grandes figures de l'avant-garde polonaise d'avant la seconde guerre mondiale. « *Nous formions un groupe d'écrivains très difficiles, peu populaires et en opposition à la vie littéraire polonaise* », rapportait dans ses *Souvenirs de Pologne* Witold Gombrowicz, parlant de Witkiewicz, de Bruno Schulz et de lui-même.

Et l'auteur de *Ferdydurke* et de *la Pornographie* esquissait, dans les années 60, de son compatriote moins illustre disparu – né en février 1885, Witkiewicz s'est donné la mort en septembre 1939 en apprenant que l'armée rouge venait de pénétrer en Pologne – un portrait à l'eau-forte qui peut aussi éclairer une partie de l'œuvre photographique : « *Ainsi donc l'intelligence de Witkiewicz était remarquable, son courage, son obstination, son intransigeance, merveilleux, mais il lui manquait sans doute le sens de l'effet direct, il fut trop souvent un théoricien qui ne se rendait pas compte qu'il ennuyait, irritait, qu'il était incapable de vivre avec l'homme vivant (...). Malgré tout, la vue de cette puissante figure avançant dans la neige (...) avec tout son cortège de propres à rien le fixant et buvant ses paroles était vraiment dramatique. On avait l'impression que quelque chose d'excellent se déformait, repoussé au fond d'une clownerie douloureuse...* »

L'œuvre photographique? Il aura fallu du temps, et le volontarisme – ou le coup de force? – de quelques fidèles et spécialistes pour ajouter cette dimension à l'œuvre picturale et écrite de Witkacy. Si Witkiewicz a pris un nombre considérable de photos, et dès son plus jeune âge, il a tenu cette activité en marge de toutes les autres. Les photos en sont-elles un contrepoint possible, ou nécessaire, pour les lecteurs de *l'Inassouvissement* ou de *la Métaphysique d'un veau à deux têtes*, pour les connaisseurs de la théorie de la forme pure? C'est l'un des enjeux possibles de la présentation d'Arles.

A travers les portraits, autoportraits et mises en scène photographiées, on prêtera plutôt attention à l'imminente faillite des apparences ou de la raison toujours différée et toujours pressentie par l'entreprise infinie de fixer le plus improbable : l'essence d'un visage ou de son au-delà, son double caché, ce que dissimule son double, la vérité du mensonge de la parodie, le mensonge de la vérité prêtée au portrait. Pour cette quête inquiète de l'identité, dans cette enquête sans queue ni tête, inévitablement, qui parle sans le dire de différence et de répétition, de surface et d'intériorité, Witkiewicz a bricolé, comme à la recherche du procédé qui donnerait accès à l'indice décisif. Un bout de tuyau, entre l'optique et l'appareil, isole un fragment de visage souvent promis à un effet de flou qui ruine toute précision rassurante.

Rien n'est plus brutalement vrai que la très simple métaphore d'un autoportrait d'avant 1914 : le verre brisé et incomplet ne donne à voir que les fragments mal joints d'un visage incomplet. Ou que l'autoportrait multiple de Saint-Pétersbourg (entre 1915 et 1917) : ce quintuple officier de la garde impériale du tsar (grâce à un jeu de miroirs), de dos, deux fois de profil et deux autres presque de face, est-il au complet? Et que fomente-t-il dans ce rassemblement muet? Contre qui? On retiendra le commentaire lointain et fantasmatique de ce cliché que pourrait constituer cette évocation dans *les Ames mal lavées* : « *La vue de la révolution russe de février 1917 à juin 1918 m'a beaucoup donné à penser (je ne peux pas dire autre chose car, malheureusement, j'ai regardé cela comme d'une loge, n'ayant pas été en état d'y prendre aucunement part par suite de blocages schizoïdaux). J'ai observé cet événement inouï de très près, étant officier de la garde impériale où tout a commencé.* »

De près, mais de loin; en regardant, mais sans voir; au vrai, mais pour rire de toutes les postures et grimaces qui peuvent s'agencer à l'infini; de regard plein à image vide et tout aussi bien de regard vide à image pleine : ce va-et-vient indécis à l'issue indécidable ne cesse jamais et rien ne vient en juguler la nécessité – ou l'inanité.

Faut-il, peut-on intégrer Witkiewicz, ne fût-ce que par cousinage, dans la grande famille des photographes reconnus, comme l'avait tenté avec beaucoup de perspicacité l'exposition de Glasgow (Third Eye Centre, 1989)? C'est chose facile avec Julia Margaret Cameron. Le père de Witkiewicz, peintre lui aussi, s'était d'ailleurs longuement intéressé aux portraits et aux scènes allégoriques de Cameron, dans une étude de 1899. L'affaire est plus complexe s'il s'agit d'invoquer des parentés esthétiques avec Alvin Langdon Coburn, Alexandre Rodchenko ou Edward Weston. Ou encore avec les autoportraits de Marcel Duchamp. Ailleurs, on a aussi évoqué les photographies de René Magritte ou d'August Strindberg.

Se risquera à renouveler ou à compléter cet exercice qui voudra. D'autres pistes existent, pour tenter d'interroger la relation particulière de Witkacy au mystère des physionomies, des regards, des identités. La Firme de portraits S.I. Witkiewicz en est une. Ou plutôt les productions de cet atelier de peinture créé par Witkacy pour assurer sa subsistance et conçu du seul point de vue de l'art utilitaire. Singulière attitude, au moment où prolifèrent les ateliers de photographie. Witkiewicz mène-t-il, contre lui-même, à fronts renversés, la supposée bataille en principe déjà bien dépassée entre peinture et photographie?

Avec son théâtre du bizarre ou de l'absurde avant la lettre (une trentaine d'œuvres dramatiques), Witkiewicz nous confronte encore, au plus près, à la traversée des apparences, des identités, de la raison. Il paraît que le dramaturge polonais Tadeusz Kantor (mort en 1990) s'indigna un jour du rapprochement opéré publiquement, et en sa présence, par une éminente spécialiste de Witkacy, Ursula Czartoryska, entre « *les conceptions de la photographie chez Witkiewicz et les motifs photographiques* » dans son œuvre. L'exégète citait en particulier l'appareil géant qui prend place dans *la Classe morte* et l'appareil mitraillette inventé par Kantor pour *Wielopole Wielopole*. Eh bien, au risque de provoquer l'ire posthume de Kantor, redisons ici que quelque chose unit la grinçante banalité des clichés de Witkiewicz et la terrifiante hyperréalité onirique qui nimbe l'œuvre de cet autre grand artiste polonais.

L'exposition Witkiewicz que nous proposent les Rencontres d'Arles n'offre aucune prise au spectaculaire ou à un quelconque sentiment de jamais vu. Mais c'est assez, c'est beaucoup de nous donner accès à ce qui aurait pu n'être que l'album de photos d'un artiste polonais du début du siècle. Or cet ordinaire se dérobe. Il vole en éclats sous la poussée d'imperceptibles écarts et ne laisse plus place qu'à l'ombre d'un doute.

MICHEL KAJMAN

(1) La plupart des détails biographiques mentionnés et des citations reproduites dans cet article sont extraits de l'ouvrage d'Anna Micinska, *Witkacy. La vie et l'œuvre*, publié en polonais, allemand, anglais et français par les éditions Interpress de Varsovie. Les traductions françaises des œuvres de S. I. Witkiewicz ont été publiées par les éditions L'Âge d'homme.

★ Chapelle du Méjan, du 8 juillet au 30 août.

Italie, état des lieux

Si l'Italie est un décor prisé, voire pillé, par les photographes du monde entier, la photographie italienne est méconnue. Arles lui rend hommage à travers deux expositions, un débat, et surtout une soirée-projection, au Théâtre antique, le 11 juillet. Guy Mandery, responsable de cette soirée, prépare un livre sur la photo en Sicile. Il esquisse ici un état des lieux.

L'absence d'institutions publiques : l'Italie n'a pas de ministère de la culture, pas d'aides publiques. Dans ces conditions, la photo n'a ni statut ni reconnaissance : aucune structure, que ce soit au niveau de l'Etat, des provinces ou des villes, pas de subventions, pas de bourses, pas de centres comme le CNP en France, pas d'école, pas de festivals importants comme Arles... Bref, l'Italie se trouve dans la situation de la France de l'avant 81, quand les originaux d'Atget étaient entassés dans des caisses en bois. Mais une prise de conscience se fait sentir. La ville de Milan donne un peu d'argent, les banques soutiennent des projets individuels, le Festival de Turin s'aguerrit depuis 1985.

Les lieux de la photo : les photographes sont, pour la plupart, regroupés dans des clubs amateurs dénommés *circoli*, que l'on trouve dans chaque ville, et qui s'apparentent aux photoclubs français qui fleurissaient dans les années 60-70, avant que le « boom » au niveau de l'Etat et des municipalités ne les rejette dans l'ombre. Des grands noms sortent des *circoli*, comme Berengo Gardin (La Gondola à Venise) ou Giacomelli (La Boussole, dans les Marches). Beaucoup enseignent et produisent des livres (Electra est le principal éditeur spécialisé). L'intérêt pour la photo se manifeste également dans le foisonnement des revues, bien plus nombreuses qu'en France : *Foto, Fotoglia, Fotopratica, Fotografare, Tutti Fotografi, Zoom Italie, Progresso fotografico*, etc.

Les galeries : Arles rendra hommage à Il Diaframma (Milan), qui est la principale galerie privée du pays, la plus ancienne en Europe également : six cents expos en vingt-cinq ans, huit cents photographes présentés! Son directeur est Lanfranco Colombo, directeur commercial dans une aciérie, qui se présente un peu comme l'ambassadeur de la photo italienne. La politique de la galerie est justement de ne pas en avoir, tant les noms obscurs succèdent aux photographes confirmés. Cet espace est à l'image de la photo en général : un amateurisme engagé, mais qui manque de crédibilité.

Le patrimoine : l'entreprise privée Alinari, propriétaire d'archives photos qui en font la mémoire de l'Italie, rachète des fonds privés, publie des livres et catalogues et propose ses expositions, comme la belle collection Wulz (une famille de Trieste) dont le fameux portrait surréaliste de la femme-chat a fait le tour du monde. L'Etat pour sa part possède des archives du dix-neuvième siècle, mais les responsables rencontrent de gros problèmes de moyens de conservation.

Les grandes figures : il y a beaucoup moins de photographes connus qu'en France. Ils se répartissent entre deux grandes traditions : le reportage et le paysage. On connaît quelques stars, comme Fulvio Roiter dont le livre *Vivre Venise* approche le million d'exemplaires; le Sicilien Ferdinando Scianna, de l'agence Magnum, ami de Cartier-Bresson, et dont Arles présentera le travail de mode; Mario Giacomelli, de stature internationale, vit dans les Marches et a souffert de l'absence de débouchés pour la photo dans les années 60. Il exerce deux professions : imprimeur-typographe et gérant de camping. Il ne sera d'ailleurs pas à Arles car le festival correspond à la haute saison du camping! Olivio Barbieri travaille dans le magasin de fourrure de sa famille, à côté de Modène. Le Sicilien Aldo Palazzolo réalise des photos de mariage pour financer son travail personnel sur le portrait. Franco Fontana en revanche a eu la judicieuse idée d'organiser des stages un peu partout en Italie. Gianni Berengo Gardin vit de ses livres – près de cent cinquante! – dont beaucoup sur le tourisme. Gabriele Basilico a été révélé par la mission photo de la DATAR, et accepte de nombreuses commandes d'architecture. Vicenzo Castella vit de la photo industrielle.

Le photojournalisme : les tenants du reportage humaniste ont très longtemps fait le complexe de l'école française (Cartier-Bresson, Doisneau, Ronis, Boubat). Mais depuis deux trois ans, il y a un net renouveau du reportage, que l'on ressent bien à la lecture des magazines. Le lancement, il y a quelques années, de suppléments illustrés de premier ordre – *Il Venerdi (la Repubblica)* et *Sette (il Corriere della Serra)* – a renforcé un photojournalisme déjà florissant. L'événement est Contrasto, une agence de jeunes reporters très ambitieux qui témoignent de l'émergence de ce nouveau reportage. Ils ont multiplié les sujets en URSS bien avant la chute du mur de Berlin et, ils distribuent l'agence Magnum en Italie.

Le paysage : la photo de paysage est la plus aboutie. *Le Voyage en Italie* est un ouvrage-clé, qui rassemble Ghirri, Guidi, Jodice, Basilico, Barbieri, Rattistella, Castella, Cresci, Fossati. Ces photographes savent que nous avons tous un morceau d'Italie dans notre mémoire, mais ils nous aident à voir mieux ce paysage sans pour autant le démythifier. Dans la soirée d'Arles, nous rendrons hommage à Luigi Ghirri, qui vient de mourir à quarante-neuf ans. C'est un des photographes qui a amené un grand souffle pour une nouvelle imagerie du territoire. Ses photos sont un constat clinique doublé d'une grande poésie dans le jeu de la représentation : photos dans la photo, multiples références à l'histoire de la peinture, à la carte postale, mais avec un lyrisme tout personnel. Ghirri est inconnu en France et c'est inexplicable. Est-ce lié au chauvinisme culturel français?

M. G.

★ *Voyage dans l'Italie des Italiens*, soirée au Théâtre antique, samedi 11 juillet.

★ Aldo Palazzolo. Salle de l'Ancienne-Poste, du 8 juillet au 16 août.

★ Vicenzo Castella. Caisse d'épargne, place de la République, du 8 juillet au 16 août.

HERVÉ GUIBERT

rétrospective et portraits

GALERIE AGHATE GAILLARD

« Le lit de Napoléon » par Hans-Georg Berger.



HANS-GEORG BERGER/VU

« La sacristie » par Hervé Guibert.

DIALOGUE SUR L'ILE D'ELBE

L'œuvre d'Hervé Guibert est liée au monastère de Santa-Caterina à l'île d'Elbe, aujourd'hui transformé en centre culturel international. Il y a écrit beaucoup de ses livres, il y a pris nombre de ses photos avec son petit Rollei offert par son père. Il y a tourné un passage de son film-testament, « la Pudeur ou l'Impudeur ». A l'Ermitage réside son ami Hans-Georg Berger qui, pendant dix ans, a enregistré le visage de l'écrivain, jusqu'à la mort de ce dernier, en décembre 1991. Les photos de Guibert sont exposées à Nîmes, celles de Berger à Arles. Retour à Elbe, où leurs photos se répondent.

ILE D'ELBE

de notre envoyée spéciale

AU sommet d'une colline très verte, un monastère domine un paysage incroyablement vaste, qui paraît loin de tout, perdu dans le temps. Un ancien monastère restauré. Sans eau ni électricité, mais reconverti en maison d'habitation, résidence, et centre d'activités artistiques dans la chapelle vide. Sur les deux murs en longueur de ce rectangle parfait danse une citation du photographe Bernard Faucon : « *Un jour on se réveille devant le plus beau paysage, et on n'a plus envie que de se rendormir.* » Au fond, la copie kitsch d'un tableau maniériste représentant la Vierge. L'original a été volé, retrouvé, récupéré par le curé du village. Santa-Caterina, île d'Elbe.

Dans la maison habite Hans-Georg Berger, Munichois polyglotte, l'un des fondateurs du groupe théâtral indépendant le plus important de la République fédérale d'Allemagne pendant les années 70, la Rote Rübe, puis directeur du Festival de Munich.

Un jour, poussé par une irrésistible force, il se rend à Elbe. Coup de foudre pour cette colline, pour ce monastère alors en ruine, dans un terrain vague plein de carcasses, de détritus, aujourd'hui devenu jardin des roses. Roses de toutes les époques, de tous les pays, y compris la Chine où l'on travaille la fleur de façon que ses pétales se transforment en filaments, uniformément verts.

La maison comporte une chambre indépendante, fermée de l'extérieur par un gros verrou. Dedans, on reconnaît : un Pinocchio à côté d'un lit à moustiquaire, un éléphant articulé, un tableau représentant un jeune moine brun. Objets rencontrés dans les écrits et sur les photos d'Hervé Guibert. A plusieurs reprises, il est venu, il a raconté, montré Santa-Caterina. *Hervé Guibert dans la campagne*, hors des lumières de la ville, des errances troubles, Hervé confronté aux insectes, aux mulots, au manque d'eau ; confronté au calme obligatoire, et non pas reconstitué chez soi, ou quelque part dans une chambre... Inimaginable, et cependant, c'est lui qui a demandé de venir, par lettre protocolaire, à Hans-Georg Berger qu'il avait rencontré à Munich.

Hervé Guibert a fait mentir Brecht, qui disait que « *l'eau et l'huile jamais ne se confondent* ». Il s'est intégré à Santa-Caterina. Plus exactement, d'année en année, il en a fait une part de son univers. Cette emprise progressive se lit sur ses photos – elles font partie de la rétrospective organisée à Nîmes – et sur celles de Hans-Georg Berger, exposées à Arles.

Tout a commencé par un jeu. Probablement pour prouver la réalité de l'inimaginable, Hans-Georg Berger a voulu fixer les « *beaux moments* » de la vie d'un homme, d'un ami, d'abord réticent, qui peut-être craignait de révéler une figure inconnue de lui-même. Alors, il se cache derrière un grand parasol et ne laisse voir qu'un pied nu. Mise en scène de la timidité. Mise en scène d'un citadin au milieu de l'herbe, des arbres, devant la mer, contre le ciel. Seul face à un stylo et un cahier, épiant un rat dans une cage, écrivant *les Aveugles*. Et aussi, malgré tout, Hervé Guibert en compagnie de gens qui apportent dans leur allure, leur façon de regarder la campagne et de la découvrir, un peu de l'air des villes.

Un drôle de jeu qui dérive en affrontement complice : « ... *Dans le langage psychiatrique, la « folie à deux », communiquée ou simultanée par contagion réciproque, est un délire de même espèce, se manifestant chez deux individus vivant ensemble... La folie, encore, peut-être intermittente, périodique, circulaire : tout le caractère vacancier* », écrit Hervé Guibert dans *l'Image de soi ou l'Injonction de son beau moment*, livre qu'il a préfacé et qui comporte seize photos de lui prises par Hans-Georg Berger entre 1980 et 1986, moment où la maladie est là, nommée.

Après le succès de *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, le tirage de *l'Image de soi* a été rapidement épuisé. L'éditeur (William Blake and Co) a demandé une suite. Et le jeu s'est poursuivi, jusqu'à la fin. Le livre mêle les deux périodes ; il est postfacé par Hector Bianciotti, et s'appelle à présent, comme l'exposition : *Dialogue d'images*.

Treize ans de jeu, de « *délire de même espèce* ». De Nîmes à Arles, les photos d'Hervé Guibert prises par lui-même et par Hans-Georg Berger se répondent. Dialogue d'images, autour d'une image toujours plus travaillée, mise en ombres, en formes, en rires parfois, en émotion plus souvent. Les beaux moments d'une vie qui s'échappe. Quand la jeunesse est là pour faire oublier l'inévitable, on y pense à peine. Mais la photo, par sa nature même, est une façon d'arrêter le temps.

Dans l'un et l'autre cas, on retrouve comme une ronde, une vision en cercle, autour de la personne photographiée, et aussi les douceurs tremblées du flou, les passages d'ombres jusqu'au noir ou à l'éclat lumineux, une fascination pour le dédoublement – Hervé Guibert a su détecter dans les musées des portraits d'hommes qui lui ressemblent, il a voulu faire inscrire dans un miroir bizarrement suspendu son reflet, seulement le reflet, séparé de lui-même que l'on ne voit pas. Dans l'un et l'autre cas, les photos soulignent le détail, les lointains du paysage, les nuages transparents, les rides de la mer, les fines rayures sur la peau, l'énergie des mains immobiles. Le regard surtout, l'intensité inexorable de cet œil pâle dont on se demandait ce qu'il allait vous extorquer.

On va de photo en photo, et on réentend la voix feutrée, les mots précis et décidés. Sur une plage, on reconnaît la silhouette perdue dans un manteau, épaules courbées comme pour échapper à quelque chose. A travers une fenêtre, un chat furieux fixe l'homme invisible – Hervé Guibert entretenait avec eux des relations agressives, souffrait d'allergies, les fuyait. Il a ainsi fixé des instants secrets qui, comme dans les cultures primitives, passent par l'image – images d'une fenêtre, d'un rideau, d'une couverture, d'un sourire... tout alors devient emblème.

Le jeune Bacchus grave, au front caché sous les boucles, s'affine, mûrit trop brusquement. Le sida fait penser à la maladie du vieillissement accéléré qui frappait certains humains dans *Blade Runner*. Les traits se creusent, les raideurs du corps s'amollissent, les attitudes posées se défont. Il y a une inclination lasse de la tête, le cou emmitouflé, le bras alangui... Ce n'est plus un jeu.

Le regard pourtant n'est pas moins aigu, en dépit d'une sorte de douceur un peu lasse, comme une sagesse. Un regard qui raconte une lucidité orgueilleuse, la volonté sauvage d'assumer la vie telle qu'elle lui est donnée. « *Je ne dirais pas que j'ai été, parmi tant d'autres, un témoin de son changement physique, mais de l'évolution de sa beauté* », écrit Hector Bianciotti. C'est vrai, l'harmonie des traits ne s'est jamais démentie. Hervé Guibert ne s'est pas déformé. Les images qu'a laissées de lui Hans-Georg Berger continuent de répondre aux images que lui-même a captées d'un monde qu'il a agrippé, décapé, mis à nu. Elles sont les reflets de ses mots impitoyablement beaux, uniques.

La chambre est vide, à présent, à Santa-Caterina comme à Paris. Sur le bureau, le lendemain de la mort, traînent des feuilles écrites.

COLETTE GODARD

★ Rétrospective Hervé Guibert. Ecole de Nîmes. 10, Grand-Rue, 30000 Nîmes. Tél. : 90-93-24-75. Du 8 juillet au 15 août.

★ *Dialogue d'images*. Hans-Georg Berger/Hervé Guibert. Librairie Actes Sud, Espace du Méjan, Arles, du 8 juillet au 16 août. L'exposition sera présentée à la FNAC Montparnasse à Paris, du 5 janvier au 27 février 1993. Livre édité chez William Blake and Co., Bordeaux, postface d'Hector Bianciotti. 90 p., 275 francs.

A l'Ermitage de Santa-Caterina

Comme chaque année, l'Ermitage reçoit en résidence des artistes : en août et septembre, ce sont des plasticiens anglais, membres de l'Académie britannique de Rome. L'Ermitage publie les recueils d'œuvres des artistes ayant séjourné dans l'île – dans leur langue originale, plus une traduction en italien. Les numéros 2 et 3 comportent notamment des textes d'Hervé Guibert, Mathieu Lindon, Eugène Savitzkaya, Marie N'Diaye, Jean-Yves Cendrey, des photos de Bernard Faucon et Éric Poitevin.

En dehors de quelques concerts en plein air, le 29 juillet, nuit de la nouvelle lune, Bernard Faucon organise une Fête des Lumières aux torches et bougies.

Autour de l'Ermitage, les fouilles organisées par la British School of Archeology de Rome et l'Université de Sienne ont permis la mise au jour d'un site préhistorique, une forteresse phénicienne du VIe siècle avant Jésus-Christ, et une nécropole étrusque. Des recherches zoologiques et botaniques ont permis le recensement d'oiseaux migrateurs de la montagne, ainsi que la reconstitution de plantes alimentaires et médicinales, originaires de l'île. Et le Jardin des Roses.

Ces activités sont soutenues par la Communauté européenne, la région de Toscane, la commune de Rio-nell'Elba, l'AFAA, le ministère français des affaires étrangères, l'Académie britannique de Rome, les universités de Pise, Sienne et Modène, et le mécène, constructeur turinois, M. G. Maciotta.

Autres rendez-vous

EXPOSITIONS (du 8 juillet au 16 août)

– *Denise Colomb* : Les portraits d'artistes (Picasso, De Stael, Ernst, Miro...) réalisés dans les années 50-60 par la sœur du galeriste Pierre Loeb.

– *L'Europe en 150 photos* : la bourlingue de Marie-Pierre Vincent dans les douze pays de la Communauté.

– *Portraits muretins* : quarante figures d'habitants du Muret par Jean-François Bauret.

– « *L'Arlésienne* » : le portrait type de l'Arlésienne, à la fin du XIXe siècle, par Arthur Batut.

– *Du paysage européen* : quatre visions du territoire par quatre photographes de nationalité différentes dont celle du Français Thibaud Cuisset.

– *Recueils sur paysages* : Réflexion et méditation sur le plateau Mathésin, près de Grenoble, par Eric Dessert.

– *Photographes européens forts de leur histoire* : une réflexion en images sur le passé culturel de l'Europe.

– *Le livre* : les ouvrages qui ont marqué les grands courants historiques et esthétiques de la photographie.

– *Les abbayes bénédictines* : la vie monacale saisie par le Belge Michel Van den Eeckhoudt.

– « *Reconnaissances* » : mélanges de fragments de paysages urbains et de photos de famille par Béatrix von Conta.

– *Panorama européen de la jeune photographie professionnelle* : une sélection du jury du prix Kodak.

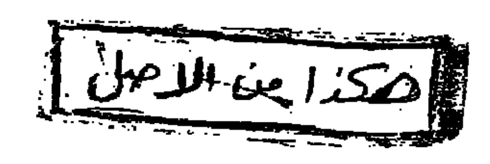
– *Photographes allemands dans la collection du FRAC* : Les objets industriels de Dieter Appelt et le Bauhaus de Günther Forg.

LES SOIRÉES AU THÉATRE ANTIQUE (22 heures)

L'Europe, de son actualité à sa mémoire (8 juillet). Soirée Grande-Bretagne (9 juillet). Soirée allemande et soirée keiichi Tahara (10 juillet). Voyage dans l'Italie des Italiens (11 juillet). Soirée sport (12 juillet).

★ Rencontres internationales de la photographie d'Arles. 10, Rond-Point des Arènes. Tél. : 90-96-76-06. Catalogue, Éditions Maeght.





LA SÉLECTION DE LA SEMAINE



Autres rendez-vous

EXPOSITIONS

CINEMA

Tous les films nouveaux

Devenir Colette

de Danny Huston, avec Mathilda May, Klaus Maria Brandauer, Virginia Madsen, Paul Rhys, Jean-Pierre Aumont, Lucienne Hamon. Américain (1 h 37).

Pour son second film, le fils de John Huston a choisi d'évoquer les années de formation de celle qui deviendra Colette (Mathilda May dans le rôle, il fallait y songer), de son arrivée à Paris au premier *Claudine*.

VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). VF : Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-47-94).

Sélection

Aux coeurs des ténèbres

de Eleanor Coppola, Fax Bahr, George Hickenlooper. 2212. Américain (1 h 36).

Beaucoup mieux que le making off d'un grand film, le portrait à vif d'un cinéaste pris dans les vertiges contradictoires de la création d'auteur et de la superproduction hollywoodienne.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

Carne

de Gaspar Noé, avec Philippe Nahon, Blandine Lenoir, Frankye Pain, Hélène Testud. Français (40 mn).

Gaspar Noé use et abuse des procédés de la presse à scandale pour ce portrait dérangeant d'un homme simple enfermé dans ses phobies, ses angoisses et son malheur.

Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Faces

de John Cassavetes, avec John Marley, Gena Rowlands, Lynn Carlin, Seymour Cassel, Fred Draper, Val Avery. Américain (2 h 09).

Le désir et la solitude filmés au plus près par la caméra pèse-nerfs de Cassavetes, comme une affolante course poursuite.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

I Was on Mars

de Dani Levy, avec Maria Schrader, Dani Levy, Mario Giacalone, Antonia Rey, Penny Arcade, Luis Caballero. Américain (1 h 26).

Tombée des espaces extérieurs de l'Europe de l'Est en plein New-York, une godiche polonaise pleine de ressources inattendues trace son chemin au long de cette comédie fine et acidulée.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Latino Bar

de Paul Leduc, avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Antonieta Colon, Nimma Prieto, Cecilia Belorin, Milagros Caries. Espano-mexicain (1 h 20).

Sans parole et sans folklore, mais en couleur et en musique, les amours tragiques d'une pute métisse et d'un petit voyou explosent en un splendide chant torride et libérateur.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Opening Night

de John Cassavetes, avec Gena Rowlands, John Cassavetes, Ben Gazzara, Joan Blondel, Paul Stewart, Zohra Lampert. Américain (2 h 24).

Aux frontières du théâtre et de la vie, la caméra contrebandière de Cassavetes trafique des peurs et des élans d'une somptueuse actrice, Gena Rowlands au sommet de sa force.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Retour à Howards End

de James Ivory, avec Anthony Hopkins, Vanessa Redgrave, Helena Bonham Carter, Emma Thompson, James Wilby. Britannique (2 h 22).

Sous l'élégance vernissée des meubles victoriens, l'hypocrisie et l'avidité croquées au petit point par un Ivory en grande forme, servi par l'interprétation exceptionnelle d'Emma Thompson.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, TodAO, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79). VF : Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06).

La Sentinelle

de Arnaud Desplechin, avec Emmanuel Salinger, Thibault de Montalembert, Jean-Louis Richard, Valérie Dréville, Marianne Denicourt, Jean-Luc Boutté. Français (2 h 24).

L'étrange aventure d'un jeune homme qui se résout à prendre en charge les poubelles de l'Histoire fait, entre espionnage et chronique, la plus passionnante découverte du cinéma français de cette année.

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Suvarnarekha

de Ritwik Ghatak, avec Madhavi Mukhopadhyay, Satindra Bhattacharya, Abhi Bhattacharya, Jabar Roy. Indien, noir et blanc (2 h 12).

Au point de fusion du mélo et du pamphlet social, l'invention d'une forme somptueuse pour chanter la misère sans issue des exclus.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

The Player

de Robert Altman, avec Tim Robbins, Greta Scacchi, Fred Ward, Peter Gallagher, Whoopi Goldberg, Brion James. Américain (1 h 58).

Altman met à profit sa parfaite connaissance des lieux pour concocter une caricature acide des milieux hollywoodiens, illustrée par un grand nombre de stars dans leur propre rôle.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16). VF : U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Reprises

Les Amants de la nuit

de Nicholas Ray, avec Farley Granger, Cathy O'Donnell, Howard Da Silva, Jay S. Flippen, Helen Craig, Will Wright. Américain, 1947, noir et blanc (1 h 35).



« Les Amants de la nuit » de Nicholas Ray. D.R.

La dérive vers l'illégalité et la mort d'un couple d'amoureux manipulés par le destin aveugle faisait du premier film de l'auteur de *Johnny Guitar* et de *la Fureur de vivre* un film culte, entre polar et tragédie.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

La Grande Farandole

de H. C. Potter, avec Fred Astaire, Ginger Rogers, Edna May Oliver, Walter Brennan. Américain, 1939, noir et blanc (1 h 30).

L'évocation d'un célèbre couple de danseurs américains du début du siècle, incarné par un encore plus célèbre couple de danseurs américains, fait un enchanteur moment de grâce cinéphilico-chorégraphique.

VO : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

Les Producteurs

de Mel Brooks, avec Gene Wilder, Zero Mostel, Kenneth Mars, Estelle Winwood, Dick Shawn, Christopher Hewett. Américain, 1967 (1 h 28).

Le loufoque délirant avec un penchant prononcé pour le mauvais goût révélait la patte de Mel Brooks dès ce premier film, satire-tarte à la crème du monde de Broadway.

VO : Action Rive Gauche, dolby, 5e (43-29-44-40).

37°2 le matin

de Jean-Jacques Beineix, avec Béatrice Dalle, Jean-Hugues Anglade, Consuelo de Haviland, Gérard Darmon, Clémentine Célarié, Jacques Mathou. Français, 1985 (3 h).

Lorsque l'enfant s'annonce, la température matinale de la future mère monte à 37°2. Mais l'essentiel du film est la passion qui déchire Jean-Hugues Anglade et Béatrice Dalle, dont c'est le premier rôle, et qui a fait un malheur jusqu'aux Etats-Unis. Le film, torride, est donné ici dans sa version intégrale.

Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).

Festivals

Et l'Europe créa Hollywood

De l'importance de l'émigration des Européens sur l'industrie cinématographique américaine. Metteurs en scène (Hitchcock, Capra, Kazan, Stroheim, Chaplin...), actrices (Garbo, Dietrich...), chefs opérateurs, costumiers, décorateurs, sans oublier les pionniers de la production (Samuel Goldwyn, Adolph Zukor, William Fox), l'Europe tout entière a contribué à l'explosion du cinéma américain. Une grande exposition à l'Espace Kronenbourg rend hommage à ceux du Vieux Continent venus chercher fortune en Californie. Outre *Around Hollywood*, comédie musicale mise en scène par Valérie Vuidepot, l'exposition intègre le Festival du court-métrage et des conférences de Maud Linder (sur Max Linder) et de Rick Altman (sur la comédie musicale hollywoodienne à l'occasion de la traduction de son livre chez Arnaud Colin).

Jusqu'au 29 juillet à l'Espace Kronenbourg Aventure. Tél. : (1) 44-31-16-39.

Manifeste : 30 ans de création cinématographique en perspective.

Qu'il soit conceptuel, post-moderne, ou teinté d'abstraction, le cinéma avant-gardiste a toujours contesté l'ordre établi. De cette confrontation avec les schémas esthétiques, moraux, sociaux, culturels et politiques sont nés des centaines de films. Le Musée national d'art moderne en a sélectionné quatre-vingts, qui seront présentés en juillet et septembre. A ne pas manquer : une conférence de Scott Mac Donald, « Le cinéma comme étude du mouvement » jeudi 2 juillet, en attendant Stan Brackhage les 10 et 11 septembre, et William Moritz, « Cinéma et informatique » le 16 septembre.

Jusqu'au 19 juillet, et du 7 au 27 septembre au Centre Georges-Pompidou. Tél. : (1) 44-78-12-33.

Histoire du film policier français

Avec ce grand cycle d'été fort de 210 films policiers français, la Cinémathèque offre la plus grande rétrospective jamais consacrée à ce genre. Les meilleurs scénaristes et dialoguistes au service d'un genre nourri par la littérature populaire, de 1915 (*les Vampires*) à 1985 (*Police*). En passant par l'indispensable Bernard Blier fulminant dans *les Tontons flingueurs*.

Jusqu'au 31 juillet, palais de Chaillot. Tél. : (1) 45-53-21-86, répondeur : (1) 47-04-24-24.

Films américains indépendants

Toujours à la Cinémathèque, deux séances consacrées aux 9e Rencontres cinématographiques franco-américaines *(voir ci-dessous)*. Six films en tout, dont *Reservoir Dogs* et *Through an Open Window*, montrés à Cannes cette année.

Les 6 et 7 juillet, palais de Chaillot. Tél. : (1) 45-53-21-86, répondeur : (1) 47-04-24-24.

Polars-en-Seine

Le film policier, c'est aussi à la Vidéothèque, pour une visite de Paris par polars interposés. Vingt arrondissements en 130 films. Barbès et Pigalle vus par Juliet Berto et Jean-Henri Roger (*Neige*), le treizième vu par José Giovanni (*Dernier domicile connu*), et le vingtième évidemment à l'honneur (*Tchao pantin, la Balance, la Fée carabine*). L'Ouest parisien résiste grâce à *Pas de bavards à la Muette* (enquête de Guy Marchand, *alias* Nestor Burma), mais c'est toujours dans les vieux quartiers qu'on fait les meilleurs polars.

Jusqu'au 28 juillet, Vidéothèque de Paris. Tél. : (1) 44-76-62-00.

Les 9es Rencontres cinématographiques franco-américaines

Une semaine de cinéma français et américain en Avignon pour évaluer les qualités de la production indépendante. Douze films sont en compétition pour le Prix tournage, six français (dont *la Sentinelle*, d'Arnaud Desplechin), et six américains (dont *Reservoir Dogs*, de Quentin Tarentino). Le prix Tournage récompense un cinéaste américain et un cinéaste français en offrant à chacun 10 000 dollars en pellicule Eastman-Kodak pour aider à la réalisation d'un futur film. Les Rencontres proposent de nombreuses autres projections, avec notamment des films de Paul Mazursky, Jean-Charles Tacchella, Jean-Claude Brisseau et Jeanne Labrune. Tous ces réalisateurs interviendront dans le cadre de débats ou tables rondes. Un hommage à René Clair et un autre à Richard Brooks complètent cette programmation généreuse.

Jusqu'au 5 juillet, à Avignon. Tél. : 90-25-93-23, ou 90-86-81-97.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

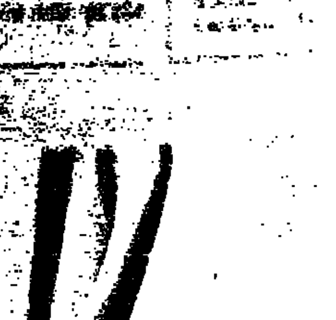
Les entrées à Paris

La Fête du cinéma du jeudi 25 juin aura apporté son surcroît d'entrées, mais avec un net déficit (– 30 000 entrées) par rapport à la manifestation de l'an dernier. Et pour ce qui est des nouveautés, elle aura surtout bénéficié aux films américains, notamment *Beethoven* qui se classe en tête avec près de 120 000 entrées, tandis que que *My Girl* approche les 55 000 et *Doc Hollywood* les 50 000, – alors que *la Room Service* de Lautner se contente d'un minuscule 14 000.

Dans la mesure où la Fête préfigure en partie les effets du déplacement du tarif réduit du lundi au mercredi, en donnant encore plus d'importance au public adolescent, on comprend l'inquiétude des producteurs et réalisateurs français (par ailleurs furieux de n'avoir pas été consultés), qui y voient un coup de pouce au cinéma américain.

Un seul film français récent mène pour l'instant une carrière satisfaisante : avec le même score en deuxième semaine qu'à sa sortie, *le Zèbre* dépasse les 160 000. A sa suite dans le classement de la semaine vient l'intouchable *Basic Instinct*, que ses quelque 65 000 entrées en huitième semaine portent à 840 000, à bonne distance des deux autres champions de l'année, *l'Amant* (784 000) et *Hook* (750 000), tous deux en fin de carrière. Loin derrière mais pas encore essoufflé arrive *Indochine*, qui a gaillardement passé la barre des 500 000. Un score que n'atteindra jamais *IP5*, dont les 135 000 spectateurs en trois semaines constituent une déception.

Plus modestes mais toujours vaillants, les duettistes du palmarès cannois *The Player* et *Retour à Howards End* poursuivent leur carrière impeccable, avec un avantage qui se confirme au film d'Altman, à près de 225 000 en sept semaines, devant celui d'Ivory, à plus de 200 000 sur la même durée. Egalement très remarqué à Cannes, l'excellent *la Sentinelle* ne parvient, lui, qu'à 50 000 en sixième semaine.



LA SÉLECTION

THEATRE



« Greek », mise en scène de Jorge Lavelli, au Théâtre de la Colline.

Spectacles nouveaux

Délire à deux

d'Eugène Ionesco, mise en scène de Monique Mauclair, avec Nathalie Bleyne et Hubert Drac.

Elle et lui ne voient pas les choses de la même manière. Un grand moment d'absurde.

Tourtour, 20, rue Quincampoix, 4e. A partir du 7 juillet. Du mardi au samedi à 22 h 15. Tél. : 48-87-82-48. 70 F et 80 F.

La mort viendra et elle aura tes yeux

d'après Virginia Woolf et Cesar Pavese, mise en scène de Pome Paume, avec Claudine Bourbigault, Dominique Chevaucher, Francine Dambrine, Isabelle Debande, Marie-Josèphe Gallo, Bénédicte Lafond, Viviane Melgras, Maya, Gérard Daniel, Jean-Louis Pericchi, Gilles Perru, Nicolas Provost, Stéphane Servais et Fabrice Tessier.

Montage de textes de deux auteurs suicidaires, « traîtres à leur milieu », qui ont raconté avec talent leurs souffrances, leurs déchirements.

Roseau-Théâtre, 12, rue du Renard, 4e. A partir du 1er juillet. Du mardi au dimanche à 21 heures. Tél. : 42-71-30-20. De 80 F à 120 F.

Rhinocéros

d'Eugène Ionesco, mise en scène de Jean-Pierre Fontaine, avec Anne-Marie Mailfer, Rita Nicot, Pascal Germain, Jean-Pierre Fontaine, Marie Menant, Frédérix Gay, Michel Parier, Claude Aubert, Jean-Pierre Lebrun, Isabelle Pradeau et Robert Cavin.

Reprise d'un éternel succès, malheureusement éternellement d'actualité, sur la contamination mentale des braves citoyens...

Théâtre de Neuilly, 167, av. Charles-de-Gaulle, 92000 Neuilly-sur-Seine. A partir du 2 juillet. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 47-45-75-80. De 50 F à 100 F.

Paris

Bal masqué

de Mikhaïl Lermontov, mise en scène d'Anatoli Vassiliev, avec Jean-Luc Boutté, Catherine Salviat, Nathalie Nerval, Valérie Dréville, Eric Frey, Jean Dautremay, Céline Samie, Didier Bienaimé, Sophie Caffarel et Caroline Appéré.

On connait bien les comédiens français, mais on connait mal leur metteur en scène Vassiliev, et encore moins l'auteur Lermontov. Il faut se faire une opinion.

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Les lundi, mercredi et vendredi à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 200 F.

C'était bien

de James Saunders, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Béatrice Agenin, Stéphane Freiss, Maurice Garrel et Jacques Frantz.

Fin de saison pour un grand succès d'humour, pour une histoire d'exilés qui viennent bousculer les bons sentiments.

La Bruyère, 5, rue La Bruyère, 9e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. De 95 F à 110 F.

L'Eloge de la folie

d'après Erasme, mise en scène de Laurence Février, avec Laurence Février.

Il est de plus en plus courant de prendre des écrits non dramatiques pour les porter sur scène, il arrive souvent que ce soit des œuvres de philosophes, il est rarissime qu'une comédienne affronte Erasme.

Artistic-Athévains, 45 bis rue Richard-Lenoir, 11e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 21 heures, le jeudi à 19 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 48-06-36-02. De 55 F à 110 F.

La Folle Journée ou le Mariage de Figaro

de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, mise en scène d'Antoine Vitez, avec Catherine Samie, Geneviève Casile, Alain Pralon, Catherine Salviat, Dominique Rozan, Claude Mathieu, Véronique Vella, Jean-Luc Bideau, Jean-François Rémi, Pierre Vial, Loïc Brabant, Jean-Baptiste Malartre, Bruno Putzulu et Alain Umhauer.

La première mise en scène d'Antoine Vitez, quand il a été nommé administrateur général de la Comédie-Française. Peut-être pensait-il que sa fonction lui réserverait nombre de « folles journées ».

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Les jeudi et samedi à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 200 F.

Gladys

de Christian Pereira, mise en scène de Jean-Michel Dupuis, avec Michèle Moretti.

Michèle Moretti s'est installée pour un bon bout de temps dans cette Vieille Grille qu'elle avait connue à l'âge d'or du café-théâtre. Un vrai bonheur.

La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-07-22-11. 70 F et 100 F.

Greek

de Steven Berkoff, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Luc-Antoine Diquero, Catherine Hiégel, Judith Magre et André Weber.

Derniers jours des deux spectacles nés de la belle rencontre entre Steven Berkoff et Jorge Lavelli, derniers jours pour l'histoire d'un Œdipe loubard teigneux, et pour les bons bourgeois piqués par le *Kvetch*, autrement dit un démon malin qui les fait penser tout haut.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-66-43-60. 110 F et 140 F.
Dernière représentation le 4 juillet.

Madame de La Carlière

de Denis Diderot, mise en scène de Pierre Tabard, avec Catherine Sellers et Pierre Tabard.

Dialogue philosophico-libertin à propos d'amour, de fidélité, de désir, de lassitude, toutes choses qui traversent les âges.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 160 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Gérard Caillaud, Sonia Vollereaux, Stéphane Hillel, Christiane Muller, Patrick Zard et Claude d'Yd.

La vie privée de Pierre et Marie Curie, les coulisses de la science, sur un ton de comédie. Un succès qui se prolonge.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-01. De 50 F à 230 F.

Le Venin du théâtre

de Rodolf Sirera, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Coco Felgeirolles et Michel Ouimet.

Jeux du théâtre et de la vérité. Du simulacre et de la réalité, jeu du pouvoir entre un marquis et un comédien, dans un spectacle tendu, aigu, élégant.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. 65 F et 110 F.
Dernière représentation le 6 juillet.

DANSE

Tanztheater Wuppertal-Pina Bausch

Tanzabend II

Pieds nus ou en talons aiguilles dans la neige, des femmes tordent leurs bras, secouent leurs longs cheveux. Un énorme ours blanc se dandine, qui ne dévorera personne. Des bouleaux atterrissent doucement et s'envolent. Il ne reste plus une place jusqu'à la fin des représentations.

Théâtre de la Ville, jusqu'au 4 juillet, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 120 F et 175 F.

Ballet de l'Opéra de Paris

Le Lac des cygnes

Pour les premiers pas du Ballet de l'Opéra de Paris à l'Opéra-Bastille, quoi de plus « populaire » sans être démago que ce bon vieux *Lac des cygnes*, dont le seul nom exerce déjà un attrait magique ? On reprend l'ancienne version Bourmeister (entrée au répertoire en 1960), mais liftée : décors de Roberto Plate et costumes japonisants de Tomio Mohri. Cinq étoiles féminines en alternance dans le rôle d'Odette-Odile : Marie-Claude Pietragalla y fait ses débuts (les 6, 14, 16 et 18 juillet), Sylvie Guillem va déchainer des bagarres aux guichets (les 7, 8, 10 et 11 en soirée), on verra aussi Isabelle Guérin, Monique Loudières et Elisabeth Platel, quatre fois chacune.

Opéra Bastille, du 6 au 25 juillet, 19 h 30, les 11 et 18 à 14 h 30 et 20 h 30, le 14 matinée gratuite à 14 h 30. De 40 F à 290 F.

Sens

Carte blanche à Jorge Donn

Jorge Donn a invité Katarzyna Gdaniec et Rouben Bach, solistes du Béjart Ballet Lausanne, et Raul Garello, du Jeune Ballet de France. Créations et variations de Maurice Béjart, Jacques Chazot, Jacques Garnier, Régine Chopinot, Bertrand d'At, etc.

Cour du Palais synodal, le 4 juillet, 22 heures. Tél. : 86-65-19-49. 120 F et 175 F.

Montpellier

Montpellier-Danse 92

Le Ballet de Francfort dans le sublime *Limb's Theorem*, de William Forsythe (1), sera sûrement un des temps forts du Festival, mais la nouvelle création de Karine Saporta, *le Rêve d'Esther* (2), est également très attendue. On peut voir aussi cette semaine douze jeunes danseurs israéliens dans *Circle's of Lust*, de Liat Dror et Nir Ben Gal (3), et trois jeunes chorégraphes israéliens qui sont leurs propres interprètes dans une soirée intitulée « Petites danses » (4). Ou entendre des musiques et chants de harem le 2, de la musique tzigane de Turquie le 7 ; ou encore, les 2 et 3, assister à un colloque sur le statut européen du danseur...

1) Le Corum-Opéra Berlioz, les 1er, 2 et 3, 21 heures, 115 F à 250 F ; 2) Cour Jacques-Cœur, les 3 et 4, 22 heures, 110 F et 140 F ; 3) Cour des Ursulines, le 6, 22 heures, 90 F et 110 F ; 4) Le Cloître, les 7 et 8, 22 heures, 80 F. Tél. : 67-60-80-80.

Châteauvallon

Festival 92

Ouverture avec une création mondiale, *la Peau du monde*, d'Angelin Preljocaj (1), suivie par la compagnie Josette Baiz avec *la Lumière de l'aube*, inspirée par *la Divine Comédie*, de Dante (2).

1) Amphithéâtre, les 3 et 4, 22 heures, 130 F ; 2) Théâtre Couvert, les 4 et 5, 19 heures, 90 F. Tél. : 94-24-11-76.

Marseille

Danse sur le Port 1992

Mère Méditerranée

Le Ballet national de Marseille fête son vingtième anniversaire avec cette création mondiale de Roland Petit, sur des musiques traditionnelles ou contemporaines d'Algérie, Espagne, Israël, Italie, Grèce, Egypte et France.

Port de Marseille, jusqu'au 6 juillet, 21 h 30. Tél. : 91-42-43-43. 125 F et 150 F.

Tours

Le Chorégraphique 92

La Compagnie Jean Gaudin, avec *les Autruches*, précède la compagnie hollandaise Introdans, qui se produit ici pour la première fois en France avec un spectacle pour enfants, *le Petit Prince*, et un autre pour tous publics, composé de chorégraphies d'Ed Wubbe et Philip Taylor. Karin Vyncke, avec *Sous les Vêtements Blancs*, et Jean-Christophe Maillot, avec *Casse-Noisette Circus*, ferment la marche.

Musée, Centre chorégraphique national, Tours et chapiteau, les 2, 4 et 6 juillet à 22 heures, le 3 à 10 heures et 14 heures, les 8 et 9 à 21 heures. Tél. : 47-37-42-43.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard
« Danse » : Sylvie de Nussac

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

MUSIQUE

Classique

Mercredi 1er juillet

Rossini

Le Barbier de Séville

Jean-Luc Viala (ténor),
Louis Quilico,
Gino Quilico (barytons),
Ferruccio Furlanetto (basse),
Gloria Scalchi,
Jennifer Larmore (sopranos),
Chœurs et Orchestre national de l'Opéra de Paris,
Marcello Viotti (direction),
Dario Fo (mise en scène).

Mise en scène virevoltante, distribution inégale, orchestre vivant, les retrouvailles de Garnier avec l'opéra au profit d'un increvable chef-d'œuvre.

Opéra de Paris. Palais Garnier (les 1, 3 et 7, 19 h 30 ; le 5, 16 heures). Tél. : 47-42-53-71. De 50 F à 580 F.

Festival d'Auvers

Programme non communiqué

Sviatoslav Richter (piano).

Jouera-t-il Haydn, Beethoven et Brahms comme il vient de le faire le 24 juin à Paris ? Jouera-t-il le nouveau grand Yamaha de concert qu'il présentait à cette occasion ? Nul ne le sait. Peu importe finalement : c'est Richter qui joue.

Auvers-sur-Oise. Eglise Notre-Dame, 20 h 45. Tél. : 30-36-77-77. De 150 F à 500 F.

Jeudi 2

Chopin

Sonate pour violoncelle et piano op. 65

Tchaïkovski

Chanson sans parole
Sérénade mélancolique
Valse-scherzo pour violon et orchestre

Zimbalist

Fantaisie sur un thème de Rimski-Korsakov

Chostakovitch

Trio pour piano, violon et violoncelle op. 67

Alexandre Brussilovski (violon),
Mark Drobinski (violoncelle),
Gabriella Torma (piano).

Placé, cette année, sous le signe de la musique slave, le Festival Musique en Sorbonne propose, cette semaine, un concert de musique de chambre russe et polonaise. Des œuvres rares par des interprètes formés là-bas.

Amphithéâtre Richelieu, 20 h 30. Tél. : 42-62-71-71. Location FNAC, Virgin, Cityrama, CROUS. De 90 F à 120 F.

Rossini

La Cambiale di Matrimonio
Il Signore Bruschino

John del Carlo (baryton-basse),
Teresa Ringholz (soprano),
Alberto Rinaldi (baryton),
Barry Ryan (ténor),
Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli,
Maurizio Barbacini (direction),
Michaël Hampe (mise en scène).

Deux Rossini de jeunesse, dans des interprétations enlevées, bien chantées et bien dirigées : Paris fête peu Rossini pour son bicentenaire, mais le fait bien.

Opéra-Comique. Salle Favart, 19 h 30 (+ les 4 et 6). Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 430 F.

Mozart

Cosi fan tutte

Amanda Roocroft,
Eirian James (sopranos),
Rosa Mannion (mezzo-soprano),
Rainer Trost (ténor),
Rodney Gilfry (baryton),
Claudio Nicolai (basse),
The English Baroque Soloists,
The Monteverdi Choir,
John Eliot Gardiner (direction, mise en scène).

L'idée qui sous-tend la mise en scène de Gardiner – coup d'essai loin de constituer un coup de maître – est le caractère interchangeable du physique et de la voix de Dorabella et de Fiordiligi. Avec, comme effet bien prévisible, la monotonie pour l'œil et l'oreille. Vocalement, les deux hommes sont admirables, Despina a une voix plus sombre qu'à l'accoutumée (avec l'Alfonso un peu usé de Claudio Nicolaï, elle est l'adulte à côté de quatre marionnettes infantiles). Incohérences du décor, vulgarité des jeux de scène ; de grands, de très grands moments de musique... Attendons l'enregistrement (Archiv Produktion).

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 19 h 30 (+ le 5). Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 440 F.

Schumann

Spanische Liebeslieder

Brahms

Variations sur un thème de Schumann
Liebesliederwalzer

Brigitte Fournier (soprano),
Anna Holroyd (mezzo-soprano),
Jean-Paul Fouchécourt (ténor),
Francis Dudziak (baryton),
Emmanuel Strosser,
Claire Désert (piano).

Rarement donnés en concert, les Lieder pour quatuor vocal de Brahms et de Schumann (ils sont si difficiles à monter) sont de ces œuvres qui, admirablement chantées, vous émeuvent à un point rare. En milieu de programme, Claire Désert joue les variations composées par Brahms sur l'une des *Bunte Blätter* de Schumann, l'une des pièces les plus graves, les plus denses du musicien. Un concert à marquer d'une pierre blanche, donc.

Musée d'Orsay, 18 h 45. Tél. : 40-49-48-27.

Vendredi 3

Messiaen

L'Ascension

Haydn

Concerto pour trompette et orchestre

Beethoven

Symphonie n° 6 « Pastorale »

Guy Touvron (trompette),
Orchestre national d'Ile-de-France,
Jacques Mercier (direction).

Retour de Tunisie, où ils ont donné la musique composée par Florent Schmitt pour la *Salammbô* de Pierre Marodon, l'Orchestre national de l'Ile-de-France et son chef se posent à Saint-Eustache pour interpréter Messiaen, Haydn et la *Pastorale* de Beethoven. L'acoustique de cette église n'est pas adaptée à la musique symphonique, mais elle est moins catastrophique que celles de beaucoup d'autres lieux de culte utilisés comme salles de concert.

Eglise Saint-Eustache, 21 heures. Tél. : 45-47-53-53. De 50 F à 90 F.

Régions

Beaune

Bach

Cantates BWV 56 et BWV 82
Concerto brandebourgeois n° 3

Marcello

Concerto pour hautbois, cordes et continuo

Peter Kooy (basse),
Collegium Vocale de Gand,
Philippe Herreweghe (direction).

Le *Requiem* de Biber, la *Missa Scala Aretina* de Valls, par Leonhardt (le 3) ; deux cantates de Bach, le *Troisième Brandebourgeois*, le *Concerto pour hautbois* de Marcello, par Herreweghe (le 4) ; la *Water Music* de Haendel et *le Maître de chapelle*, par Koopman (le 7) : le Festival de Beaune fête ses dix années d'existence avec faste. A noter un changement de programme, le 18 juillet : les Talents lyriques de Christophe Rousset remplacent le concert des jeunes voix du Studio baroque de Versailles initialement prévu.

Le 4. Basilique Notre-Dame, 21 heures. De 80 F à 260 F.

Lille

Ravel

Concerto pour piano et orchestre en sol majeur
La Valse
Concerto pour piano et orchestre « Pour la main gauche »
Le Boléro

Georges Pludermacher (piano),
Orchestre national de Lille,
Jean-Claude Casadesus (direction).

Un concert tout Ravel, par un orchestre, un chef et un pianiste qui se dévouent depuis longtemps pour la bonne musique française (on se souvient peut-être que le premier disque de Casadesus et de son orchestre était consacré à la première et admirable symphonie de Dutilleux). Il est question que Pludermacher et Casadesus enregistrent les deux concertos de Ravel ensemble. Il y a place, en effet, pour un nouveau disque d'œuvres qui n'ont pas été si bien servies que cela jusqu'à présent.

Le 7. Stade Grimonprez-Jooris, 21 h 30. 120 F.

Strasbourg

Honegger

Le Roi David

Dinah Faust (récitant),
Mireille Delunsch (soprano),
Marie-Noëlle Vidal (alto),
Hervé Lamy (ténor),
Chœurs de Saint-Guillaume,
Orchestre philharmonique de Strasbourg,
Erwin List (direction).

Après le Festival de Saint-Denis qui vient de donner l'oratorio d'Honegger sous la direction de Jean-Claude Casadesus, le Festival de Strasbourg l'inscrit, lui aussi, à son affiche. Dire qu'il faut attendre les années anniversaires pour que certains compositeurs soient à nouveau mis à l'honneur ! Ce *Roi David* était-il moins beau en 1991, sera-t-il moins intéressant à monter l'année prochaine ?

Le 1er. Palais de la musique et des congrès, 20 h 30. Tél. : 88-37-67-67. 160 F.




Amos Garrett au Passage du Nord-Ouest. D.R.

Jazz

Eddy Louiss

Les poids lourds et les tracteurs des festivals prennent la route du Midi. La musique continue pendant les travaux. Eddy Louiss, seul et incontestable tenant de l'orgue moderne, souffleur de rythmes et pédaleur de danses, est en club. Une chance.

Les 1er et 2. Petit Journal Montparnasse, 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

McCoy Tyner
Herbie Hancock, Wayne Shorter, Ron Carter

Mc Coy Tyner dirige un des big band les plus audibles de l'époque : pas un conglomérat nostalgico-commercial, pas un rassemblement de circonstance, mais une communauté liée par l'amitié, l'expérience, une certaine idée de l'arrangement et de la composition, et la passion de Thelonious Monk.

Le 1er. Issy-les Moulineaux. Parc de l'Ile-Saint-Germain, 20 heures. Tél. : 42-89-90-34. Location FNAC, Virgin. 160 F.

Trio Esperança
Gilberto Gil
Chico Buarque

Le Trio Esperança, trois jeunes filles brésiliennes qui chantent *a capella* et bien (un disque en cours de sortie) et que l'on a vues, entre autres, aux côtés de Patrick Bruel, ont « invité » porte de Versailles les stars de la chanson brésilienne (Chico Buarque, Gilberto Gil, Ivan Lins...) pour une soirée au profit des enfants de la rue de Rio-de-Janeiro, dans le cadre du festival que s'est acheté un brasseur célèbre. C'est le monde à l'envers. Mais faut-il bouder pour autant le plateau proposé ?

Le 5. Palais des sports, 20 h 30. Tél. : 48-28-40-90. De 130 F à 200 F.

Nat Adderley, Vincent Herring Quintet

Un trompettiste à l'ancienne, le survivant des frères Adderley, toujours en activité depuis la disparition de « Cannonball ». Autant dire tout un pan de l'histoire des années 50 et 60, avec en prime un jeune homme réservé des années 90, Vincent Herring, qui joue de l'alto comme un boulet de canon. Le jazz tel qu'on l'imaginait.

Le 7. New Morning. 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Rock

Roy Rogers and the Delta Rythm Kings

Roy Rogers est un jeune homme discret qui a accompagné le grand retour de John Lee Hooker. Il a également enregistré récemment un album de blues acoustique avec l'harmoniciste Buffalo Norton. On ne s'attend donc pas à l'entendre dans des improvisations électriques furieuses et magnifiques, à le voir se lancer dans une version moderne et violente du blues. C'est pourtant exactement ce qui va se passer au Passage du Nord-Ouest.

Le 1. Passage du Nord-Ouest. 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Genesis

L'inévitable Phil Collins, grand forgeur de tubes et champion du rock familial, flanqué de ses deux compères Mike Rutherford et Tony Banks. Compositions inattaquables, maîtrise vocale, et vingt ans d'expérience qui feront toujours la différence. Un bon investissement.

Le 1er. Hippodrome de Vincennes, 20 heures. 205 F.

Glenn Frey

Glenn Frey fut responsable d'une bonne part du succès planétaire des Eagles. Il vient de sortir *Strange Weather*, un album parfaitement réalisé (et assez prévisible) qui se vendra sans doute (on n'est plus sûr de rien) à des millions d'exemplaires. Pour l'instant, il se contente de s'échauffer à la Cigale.

Le 2. La Cigale, 20 heures. Tél. : 49-25-81-75.

Tracy Chapman

Tracy Chapman a refait, avec *Matters of the Heart*, son second album, une partie du chemin perdu ces derniers mois. Mais le noyau dur de chaque camp reste inébranlable. D'un côté ceux qui la considèrent comme l'équivalent contemporain de Joan Baez et Judy Collins, de l'autre ceux que la pauvreté des mélodies et le littéralisme des textes écrasent d'ennui.

Le 2. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00.

Amos Garrett

Amos Garrett a joué avec beaucoup de gens, puis il a décidé de développer son jeu de guitare sensuel et mélodique tout seul dans son coin. Du blues, des ballades, du rhythm'n'blues, une légende locale en ballade à Paris.

Le 2. Passage du Nord-Ouest. 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Calvin Russell
Little Village

Le quartet John Hiatt-Ry Cooder-Nick Lowe-Jim Keltner a un peu déçu sur disque. Mais leur concert à La Cigale, il y a quelques semaines, fut l'un des plus beaux de la saison. Un grand moment de rock adulte qui n'a rien oublié de sa jeunesse, emmené par un John Hiatt qui n'en finit pas de devenir la star qu'il mériterait d'être.

Le 3. Palais des sports, 20 h 30. Tél. : 48-28-40-90. De 130 F à 200 F.

Brand New Heavies

Représentants de la nouvelle vague funk britannique, les Brand New Heavies font mentir leur nom et pratiquent le genre avec une souplesse assez séduisante.

Le 4. La Cigale, 20 heures. Tél. : 49-25-81-75.

John Campbell
New Orleans Revue
Chris Whitley

On a parlé longuement de la New Orleans Revue dans le dernier supplément « Arts et Spectacles », on ne peut que répéter l'évidence : il faut y aller. D'autant qu'on pourra compléter avec Chris Whitley (néo-bluesman, bon auteur) et John Campbell (bluesman à l'ancienne).

Le 6. Palais des sports, 20 h 30. Tél. : 48-28-40-90. De 130 F à 200 F.

Fishbone
Dirty District
EMF

Ce mini festival aurait pu être baptisé « n'importe quoi » ou « ... et un raton-laveur ». On ne sait ce que donnera l'addition des ingrédients, simplement que, pour l'instant, il n'y a rien que du bon. Dans l'ordre Fishbone, rock-funk américain combattif ; les VRP, cabaret français initiatique ; EMF rock-dance britannique et Screaming Trees, en provenance de Seattle. Faites votre marché, mesdames, messieurs.

Le 7. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 138 F.

Buddy Guy

Cette semaine le nombre de mesures jouées à Paris est divisible par 12. Encore un concert de blues et non des moindres, avec Buddy Guy représentant entre deux générations (après le Wolf et Muddy Waters, avant les épigones) du Chicago Blues. Compétence et sincérité garanties.

Le 7. La Cigale, 20 heures. Tél. : 49-25-81-75.

Fats Domino

Il aurait pu (dû) être en tête d'affiche de la New Orleans Revue. Les lois du marché en ont voulu autrement. Pourtant quel meilleur représentant de la souplesse, de la grâce débonnaire, du swing facile et mystérieux que Fats Domino ?

Le 7. Grande Halle de La Villette. 22 h 15. Tél. : 42-49-77-22.

Festivals

Les Eurockéennes

Les têtes d'affiche (Dylan, le 2 ; Lou Reed, le 3 ; Morrissey, le 4 et James Brown, le 5) et des gens qui suscitent la curiosité ou l'enthousiasme (des Manic Street Preachers à Pearl Jam), une poignée de revenants (Francis Descamps, Sterling Morrison et Mo Tucker ou Wilko Johnson) et les espoirs du rock français (Black Maria, Planète Zen, Innocents...), un bon gros festival.

Du 2 au 5 juillet, base nautique du Malsaucy (Territoire de Belfort). Renseignements et réservation. Tél. : 84-21-85-85.

Flowers'Festival

Quelques groupes parisiens, à dominante funk (Malka Family, Human Spirit, Trash Corporation...), partent dans le Cher pour une partie de campagne et tout ce qui va avec, scène d'improvisation, pique-nique et rhume des foins.

Les 3, 4 et 5 juillet, Chezal-Benoit (Cher).

Gurten Festival

C'est surtout le samedi que les rockers iront à Berne avec un très beau programme (Little Village, Los Lobos, les Pogues, Chris Whitley...). Le lendemain sera plus continental entre Gipsy Kings et Mystère des voix bulgares.

Les 4 et 5 juillet, Berne (Suisse). Renseignements et réservation. Tél. : 031/21-12-63.

Chanson

La Java des mémoires

Six chanteurs, trois hommes et trois femmes, passent en revue le patrimoine de la chanson française. L'ensemble est plutôt frais, et même dans le désordre (la chronologie est piétinée), tout y est, de *Madame la Marquise* à *Je suis seul ce soir*, en passant par *Je cherche un millionnaire*. C'est parfois drôle, jamais ennuyeux, mais pour attirer un plus large public, il eût peut-être fallu oser plus. L'humour, le jeu de scène, les voix auraient mérité qu'on les poussât vers la vraie comédie musicale.

Les 1, 2, 3 et 7, 21 heures ; le 4, 17 heures et 21 heures. Théâtre de la Renaissance. Tél. : 42-08-18-05. De 90 F à 150 F.

Bill Deraime

L'Hôtel d'Albret poursuit ses rendez-vous intimes. Belles promenades que celles proposées par ce festival qui ne veut pas en être un, qui s'étire au long des jours, comme un flâneur des rues parisiennes. Bill Deraime, blues, rock, chanson, qui sait ? Le charme des histoires qu'on se raconte pour aller mieux, la voix rocailleuse de ceux qui traînent sur les routes pour mieux saisir le sens des choses de la vie. Autre conversation musicale à ne pas manquer : Marcel Azzola, en trio, accordéoniste virtuose qui a su dériver de style en style, en traversant ses territoires d'élection, le jazz et le musette, avec le même bonheur.

Le 2. Hôtel d'Albret, 21 heures. Tél. : 49-27-06-62. 90 F.

Tournée

Claude Nougaro

Maurice et Claude. Claude et Maurice. Un piano, une voix, une maîtrise remarquable de la scène. Avec eux, la France paraît immense, ils la creusent à coups de chants, de long en large, avec un talent sans égal.

Le 3 juillet, Vichy, Opéra, 20 h 30, de 100 F à 170 F. Le 5, Marseille, dans le cadre du Festival Atout Frioul, îles du Frioul, 21 h 15, de 125 F à 150 F (première partie : Chanson Plus Bifluorée).

Musiques du monde

Tournées

Cheb Mami

Retour du petit prince du raï, timide en ville, éclaté en scène, après *Let me raï*, le très bel album paru l'an passé chez Blue Silver. Une voix déployée, moins rugueuse, moins loubarde que celle de Cheb Khaled, jusqu'alors desservie par des musiciens en deçà de leur Cheb : Mami incarne le courant sage du raï, ce qui n'est quand même pas une garantie de rigueur.

Le 3 juillet, Dijon, le Forum, 20 heures, 80 F. Le 4, Lyon, le Transbordeur, 20 h 45, 100 F.

Tambours du Burundi

Des rythmes surprenants agencés avec un art savant de l'entrelacs et de la superposition acrobatique. Plus efficaces que sur disque, les tambourinaires apportent en scène une énergie sans égale.

Le 4 juillet, Château-Arnoux, ACDC/Ferme de Fontrobert, 21 h 30, 100 F. Le 7, Nantes, Cité des Congrès, 20 h 30, 170 F. Le 9, Montigny-en-Gohelle, Gymnase Auguste-Delaune, 20 h 30, de 30 F à 60 F.

Festival

Atout Frioul à Marseille

Un nouveau festival à Marseille, qui trouve ses motivations dans des considérations de politique locale. Ce qui n'empêche pas la présence de quelques artistes remarquables : Claude Nougaro (le 5 juillet), Chris Whitley (le 7 juillet en première partie de Murray Head) ou Manu Dibango, qui animera la fête du samedi soir (le 4).

Du 3 au 8 juillet dans les îles du Frioul. Tél. : 91-55-66-22.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

ARTS

Nouvelles expositions

Marseille

Jean-Michel Basquiat, une rétrospective

Il réalisa ses premiers graffitis en 1977, sur le pont de Brooklyn, puis dans tout Manhattan. Il devint sprayer et, en 1981, participa pour la première fois à une exposition. Après, son succès a été fulgurant, comme son passage au monde. Une rétrospective.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Du 3 juillet au 21 septembre.

Saint-Paul-de-Vence

L'Art en mouvement

Comment l'art du vingtième siècle s'est saisi du mouvement, et l'a *décliné* sur tous les tons : grave, amusé, grinçant. En une exposition qui balaye un champ large, depuis les chronophotographies de Marey jusqu'aux machines de Tinguely, en passant par les futuristes et les recherches des artistes cinétiques.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Du 4 juillet au 15 octobre.

Sète

Robert Combas

Combas vous donne rendez-vous à Sète, chez lui. Il y propose, dans un ancien entrepôt, son hommage à Georges Brassens, expose un choix de peintures depuis 1977 au Musée Paul-Valéry, et on le retrouve avec ses copains à l'espace Paul-Boyé.

Musée Paul-Valéry, rue François-Desnoyer, 34200. Tél. : 67-46-20-98. Tous *les jours sauf jours fériés de 10 heures à* 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 3 juillet au 30 septembre. 20 F.

Paris

Les cinémas de Picasso

Les dessins sur calque et *la Femme nue allongée* exécutés en 1955 pendant le tournage du « *Mystère Picasso* » de Henri Georges Clouzot n'ont rien perdu de leur force. Ils sont à l'hôtel Salé, avec une centaine de photographies.

Musée Picasso, Hôtel Salé - 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 15 à 17 h 15, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 septembre. 26 F.

A visage découvert

Où il est question, non pas du portrait et *de la ressemblance, mais du visage et de* son expression, du cri, du masque et du silence... la peinture et la sculpture contemporaines y voisinent avec les arts africains, océaniens, extrême-orientaux. Parmi les pièces, il en est de superbes, rares, inédites. La fondation Cartier ne nous avait pas habitué à telle qualité.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-56-46-46. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 octobre. 25 F.

Denise Colomb

Une photographe née avec le siècle, dont on connait surtout les portraits d'artistes : Picasso, Giacometti, Ernst, Chagall, Miro, De Staël... Sa rétrospective, un aperçu de sa donation à l'Etat, réunit aussi ses premières photos en Indochine, ses reportages (pêches à l'île de Sein, Antilles) et ses recherches (solarisations, nus).

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 23 août.

Guérin et Delacroix

Pierre Guérin (1774-1833), peintre d'histoire d'inspiration tragique, a été le maître de Delacroix. cette exposition, qui réunit une cinquantaine de dessins et peintures du premier, et quelques œuvres de jeunesse du second, le rappelle.

Musée national Eugène Delacroix, 6, rue de Furstenberg, Paris 6e. Tél. : 43-54-04-87. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 22 septembre. 12 F.

Guimard

Cinquante ans après sa mort, une trentaine d'années après la destruction des entrées de métro qu'il avait dessinées pour Paris, voici la première exposition monographique sur Hector Guimard, le maître de l'Art Nouveau français. Où l'on découvre qu'au-delà des questions de « style », son œuvre fut portée par *une réflexion ambitieuse faisant* fusionner l'architecture, l'art et la vie.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Tous les jours sauf lundi de 9 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 juillet. 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F).

La Dation Pierre Matisse

Un bel ensemble de bronzes venus de *l'atelier paternel, des esquisses pour* la chapelle de Vence, deux Miro, plusieurs Dubuffet... Incluse dans le parcours de *Manifeste*, l'exposition de la dation Pierre Matisse, rend hommage au fils cadet d'Henri, galeriste à New York de 1931 à sa mort, en 1989.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique Mnam, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 13 septembre.

Le Dessin et l'Architecte

L'Académie d'architecture qui passait plus ou moins justement pour être poussiéreuse, a précisément tiré parti de sa poussière pour en exhumer, à l'occasion de ses cent-cinquante ans, une remarquable collection de dessins significatifs de l'ambivalence du métier, entre artiste et technicien. Le pavillon de l'Arsenal, organisme le plus actif en de la capitale en matière d'architecture, a achevé de dépoussiérer l'ensemble pour en faire une belle et dynamique exposition.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Tél. : 42-76-26-53. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 septembre.

Les Vikings

Les Vikings étaient-ils ces brutes assoiffées de sang et de pillage que nous décrivent les chroniques médiévales? Une exposition ambitieuse, organisée avec le concours des musées de Stockholm, d'Oslo et de Copenhague, nous présente des commerçants doués pour le négoce, des navigateurs habiles, des artisans inventifs et des poètes à l'imagination fertile. Une civilisation qui, très tôt, a su intégrer les apports extérieurs.

***Grand Palais, galeries nationales,* av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 20 juillet. 40 F.**

Manifeste

« Manifeste » est une exposition pluridisciplinaire proposant une mise en perspective de 30 ans de création (1960-1990) : musique, cinéma, littérature, *vidéo, architecture. Mais ce sont les arts* plastiques qui se taillent la part du lion : presque tous les espaces du Centre Pompidou sont réquisitionnés pour la présentation d'une partie des réserves du musée national d'art moderne. Le Centre de Création Industrielle profite de l'occasion pour montrer la collection de design qu'elle vient de réunir.

Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 septembre.

Mary Ellen Mark

Les vingt-cinq ans d'activité de Mary Ellen Mark, photographe des groupes sociaux et de tous les exclus : malades mentaux, aveugles, personnes âgées, drogués, gitans... Chef de file de la photo documentaire américaine, elle présente également un reportage inédit sur les cirques en Inde. Autres expositions d'été du CNP : *la ménagerie du palais* (photo animalière) et Agustin-Victor Casasola, photographe mexicain du début du siècle.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 13 octobre. 25 F (entrée du musée).

Moore à Bagatelle

Henry Moore aimait installer d'énormes sculptures dans la campagne anglaise autour de sa maison de Perry Green. On ne s'étonnera donc pas de voir ses œuvres monumentales créées entre les années soixante et quatre-vingts envahir le parc de Bagatelle. Il s'agit de la première rétrospective parisienne importante consacrée à Moore depuis 1977.

Parc de Bagatelle, bois de Boulogne, Paris 16e. Tél. : 40-67-97-00. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 octobre. 6 F (entrée du parc).

Gustav-Adolf Mossa

Peintre méconu, Gustave Mossa (1883-1971) qui se donna un prénom plus « exotique« - Gustav-Adolf - est l'un des derniers symbolistes. Entre 1904 et 1914, il multiplie les allégories (la vie, l'amour, le sexe, la mort). Sa production faiblira après la première guerre mondiale.

Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 septembre. 30 F.

Helio Oiticica

Marqué comme nombre de ses compatriotes par l'édification de Brasilia au milieu des années cinquante, Hélio Oiticica était un touche-à-tout. Ses peintures, sculptures, ses installations l'avaient imposé comme l'un des chefs de file de l'avant-garde brésilienne. Il était en revanche peu connu de ce côté de l'Atlantique. Un oubli à réparer.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Visites-conf. jeudi à 12 heures, samedi à 16 heures, dimanche à 11 heures. Jusqu'au 23 août. 30 F.

Dominique Perrault

Trente-neuf projets de Dominique Perraut, architecte âgé de trente-neuf ans, propulsé sur le devant de la scène par la Bibliothèque de France (BdF) sont exposés par l'Institut Français d'Architecture (IFA) permettant de découvrir toutes les faces, transparentes ou non, du travail de ce jeune maître d'œuvre.

Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 46-33-90-36. Tous les jours sauf lundi, mardi de 12 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Séville : le pari andalou

La Maison de l'Architecture présente les principales réalisations de l'Exposition universelle de Séville à travers plans, élévations, dessins, photos et diaporamas. Six pavillons nationaux, trois pavillons thématiques, les avenues et les jardins d'Expo'92. Une douzaine de photos retracent l'exposition ibéro-latine de 1929.

Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot, Paris 16e. Tél. : 47-23-81-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 18 heures, samedi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 19 septembre.

Sandy Skoglund

Sur fonds de vie quotidienne, Sandy Skoglund envahit son cadre de chats radioactifs verts, de poissons rouges flottants dans l'espace, d'écureuils noirs et de chiens bleus : mi-drôles, mi-cauchemardesques, les photos-visions de cette artiste américaine traduisent l'absurdité du monde et le dialogue réalité-fiction..

Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 9 juillet. 10 F.

Zadkine

Une trentaine de bois et pierres d'une part, une trentaine de gouaches des années 20 de l'autre : Les deux expositions Zadkine proposées à Arles, au printemps, sont à Paris pour l'été, sous le même toit, celui de l'ancien couvent des Cordeliers. En prime, deux sculptures du maître, *Le Messager*, et l'*Hommage à Paul Eluard*, ont été provisoirement installées, l'une place de Finlande (7ème), l'autre dans le jardin du Luxembourg.

Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Tél. : 43-29-45-73. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 septembre. 25 F.



Exposition Jean-Michel Basquiat à Marseille.

IN « J.-M. BASQUIAT » DE MICHEL ENRICI/ED. LA DIFFÉRENCE

Galeries

Erik Dietman

Dietman, un artiste dans le genre plutôt intarissable, est partout ces temps-ci. En particulier à la galerie Claudine-Papillon en une exposition intitulée « Ronzes et arbres, cultures du frère de Dieu ». Soit des (s)culptures récentes, qui pèsent leur poids de (m)arbres ou de (b)ronze.

Galerie Claudine-Papillon, 59, rue de Turenne, Paris 3e. Tél. : 40-29-98-80. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 juillet.

Erotiques

De Vito Acconci à Zush, vingt-huit artistes venus de six pays traitent de l'érotisme et de la sexualité sous toutes ses formes. Peintures, sculptures, « performances » ne sont que quelques-uns des supports choisis. Vaste programme.

A. B. Galeries, 24, rue Keller, Paris 11e. Tél. : 48-06-90-90. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 juillet.

John Hilliard

Cet artiste anglais qui se sert toujours plus somptueusement du médium photographique, traite avec insistance, depuis une dizaine d'années, du mouvement et temps – un temps qui « rode dans la zone de la mort ».

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 juillet.

Rebecca Horn, Jean-Pierre Bertrand

Jean-Pierre Bertrand est au rez-de-chaussée, avec des barres, du rouge, du plexiglas et du vide. L'artiste, ces derniers temps durcit son discours, ou son refus du discours sur la peinture. Rebecca Horn est à l'étage, avec des multiples présentés pour la premières fois. Il y en a neuf, neuf vitrines, qui résument l'univers poétique de l'artiste.

Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.

Pierre Klossowski

Pierre Klossowski évoque à propos de son œuvre graphique la *« survivance magique du mauvais goût »*. On pourra en juger à la Galerie Beaubourg, qui présente pour la première fois son œuvre sculpté. Deux grands groupes réalisés entre 1990 et 1992.

Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Tél. : 42-71-20-50. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.

Stanislav Kolibal

Les petits « dessins-espace » du Tchèque Stanislav Kolibal sont devenus grands. Les boîtes en carton et pièces de contreplaqué se sont peu à peu mêlées à l'aluminium et aux matières transparentes. Un art d'une beauté formelle très pure se dégage de ces grandes structures géométriques.

Galerie Jacqueline-Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 48-87-75-91. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.

Régions

Cajarc

Pierre Soulages

Onze polyptyques, dont quelques-uns très récents : ce sont les derniers développements de l'œuvre de Pierre Soulages que le peintre présente. Déséquilibres et dissymétries, variations du noir aux nuances et aux textures changeantes sont ordonnés en œuvres monumentales.

Maison des arts Georges-Pompidou, 46160. Tél. : 65-40-63-97. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Metz

Chefs-d'œuvre de l'archéologie chinoise

Quelques représentants de l'armée de l'empereur Quin Huangdi sont installés à Metz pour l'été. Il s'agit de figurines de terre cuite (grandeur nature) exhumées à Xian au centre de la Chine à partir de 1974. Ces exceptionnels soldats datent du troisième siècle avant Jésus-Christ.

Eglise Saint-Pierre-aux-Nonnains, 57000. Tél. : 87-37-57-47. Tous les jours de 10 heures à 22 heures, dimanche de 10 heures à 20 h 30, lundi de 14 heures à 20 h 30. Jusqu'au 15 septembre.

Meymac

Jésus Rafael Soto

Ce Vénézuélien de Paris, ou Parisien de Caracas, est l'un des *plus éminents* représentants de l'art cinétique et de son extension dans l'environnement urbain. Le point sur son œuvre n'avait pas été fait depuis longtemps, aussi cette rétrospective tombe bien, qui réunit quelque quatre-vingts œuvres depuis les années 50, dont un « pénétrable ».

Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, de juillet à septembre tlj de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 septembre. 15 F.

Nancy

Jacques Callot

La célébration du quatrième centenaire de la naissance de Jacques Callot est le prétexte d'une rétrospective très complète du grand graveur des gueux comme grands de son monde. Elle est présentée au Palais Ducal, rénové pour la circonstance.

Musée historique lorrain, 64, Grande-Rue, 54000. Tél. : 83-32-18-74. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 septembre.

L'art en Lorraine au temps de Jacques Callot

Parallèlement à la célébration de Jacques Callot, un panorama de la peinture en Lorraine, au dix-septième siècle, est orchestré par Jacques Thuillier. On y découvre Jacques Bellange, Jean le Clerc, Georges Lallemant, Claude Deruet, et quinze tableaux du plus grand de tous : Georges La Tour.

Musée des Beaux-Arts, place Stanislas, 54000. Tél. : 83-85-30-00. Tous les jours sauf mardi de 10 h 30 à 18 heures, lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Nantes

Sir Edward Burne-Jones

Le musée de Nantes vient de faire l'acquisition d'un portrait peint par Burne-Jones, et se trouve désormais le seul musée français, avec celui d'Orsay, à posséder un tableau de l'artiste préraphaélite. Pour fêter l'événement, il propose cent dix de ses dessins, qui proviennent des collections du Fitzwilliam Museum de Cambridge. Une rareté.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. *Tous les jours sauf mardi de 10 heures à* 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 27 juillet.

Nîmes

Henri Matisse

Du Cateau-Cambrésis à Vence, en passant par Paris, les occasions ne manquent pas de revoir, cet été, certains *aspects de l'œuvre de Matisse. A commencer* par les sculptures, dont la quasi-totalité est exposée à Nîmes : soixante pièces, ainsi qu'une trentaine de gravures.

Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foulc, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures sauf le dimanche et lundi uniquement l'après-midi. Jusqu'au 30 août.

Noyon

Jacques Sarazin,

Si Jacques Sarazin, qui était né à Noyon, a bénéficié de la faveur de Louis XIII et, de son vivant, a joui d'une grande renommée, aujourd'hui on l'a oublié. Injustement. Ce premier hommage comporte une soixantaine d'œuvres originales et de nombreuses reproductions de sculptures monumentales intransportables.

Musée du Noyonnais, 7, rue de l'Evêché, 60400. Tél. : 44-09-43-41. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 août. 15 F.

Tanlay

Bernard Réquichot

« Je travaille à l'avènement de mes ténèbres », écrivait Réquichot, artiste déchiré, dont la brève carrière, il est mort à 32 ans, en 1961, est ponctuée d'œuvres arrachées au corps : collages, reliquaires, et mises en boîtes chargées de matières provocant fascination et répulsion.

Centre d'art contemporain du château de *Tanlay, 89430. Tél. : 86-75-76-33. Tous* les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 octobre. 10 F.

Villeurbanne

La Collection Christian Stein

D'Anselmo à Zorio, Arte Povera de A à Z, à travers la collection militante de Christian Stein, de Turin. *Des œuvres* fortes pour marquer la réouverture du Musée de Villeurbanne, qui a été rénové comme il faut.

Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard, 69100. Tél. : 78-03-47-00. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 octobre. 20 F.

La sélection « Arts » a été établie par : **Geneviève Breerette**
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin

DISQUES

Classique

Chopin

Sonate funèbre-Quatre Ballades (1)

Prokofiev

Sonates pour piano nos 3, 7 et 8 (2)

Andreï Gavrilov (piano).

Ce jeune pianiste soviétique quitte donc EMI pour Deutsche Grammophon et se risque à un *remake* d'un programme Chopin qui ne lui avait pas valu que des *viva*! Mieux enregistrée, cette nouvelle interprétation des *Quatre Ballades* et de la *Deuxième Sonate* effraiera, une nouvelle fois, les chopiniens amoureux, sans épater pour autant les tenants du piano transcendant. Gavrilov n'est pas Cziffra. Tempos arbitraires (pourquoi une marche funèbre si lente? Une coda de la *Deuxième Ballade* si cravachée que l'on éprouve quelques difficultés à en suivre la progression dramatique), diction alanguie, brutalités : ces Chopin par Gavrilov sont à oublier, absolument.

Changement à vue lorsque le même pianiste joue Prokofiev. Si Gavrilov n'a pas les fulgurances de Martha Argerich ni d'Horowitz, voire la netteté d'articulation, la distanciation admirable de Maurizio Pollini dans la *Septième Sonate*, son interprétation témoigne d'un investissement psychologique stupéfiant qui s'épanouit dans un jeu pianistique dont la perfection ne souffre aucune critique. Et cela vaut pour chacune des trois œuvres qu'il a enregistrées.

Les années passant, on voit avec plaisir que la musique pour piano de Prokofiev trouve, dans la jeune génération, des artistes qui savent attraper le relais des mains des grands Russes – Guilels et Richter, notamment. En témoigne également le récent disque publié par le Français Laurent Cabasso chez Auvidis. Voilà un pianiste qui ne prend pas son piano pour un punching-ball et dont la *Septième Sonate* se livre à nous à travers un jeu fluide, poétique tout en étant rigoureusement conduit et énergique lorsqu'il le faut *(lire notre sélection «disques» du 21 mai)*.

2 CD Deutsche Grammophon 435 622-2 (1) et 435 439-2 (2).

Chostakovitch

Cinquième Symphonie

Tchaïkovski

Le Lac des cygnes, extraits

Orchestre philharmonique de Leningrad, Arvid Jansons (direction).

Professeur renommé en Russie, où il a formé de nombreux chefs d'orchestre (notamment Maris Jansons, son fils), Arvid Jansons (1914-1984) est inconnu en Europe de l'Ouest. Excepté en Grande-Bretagne où il fut premier chef invité de l'Orchestre Hallé, de Manchester.

Ce disque-témoignage (reprise d'un concert public) vient *in extremis* (gloire aux «pirates» italiens) nous enseigner sur la valeur du chef à l'œuvre. Oui, Arvid Jansons était un chef époustouflant de maîtrise technique, capable de faire sonner son orchestre avec une netteté, une cruauté (son *Lac des cygnes* est d'une violence, d'une cambrure!), une sorte de précipitation fatale que nous ne connaissions qu'aux interprétations d'Evgeny Mravinsky ou, dans un tout autre genre, à celles de Furtwängler. Oui, la France est passé à côté d'un grand maître.

Si le son ne répond pas aux normes actuelles de haute-fidélité, il ne ternit pas une interprétation qui fut accueillie triomphalement aux Proms de Londres, en 1971.

1 CD Suisa Inta'glio INCD 7121. Distribué par Média 7.

A. Lo.

Rock

Indigo Girls

Rites of Passage

Les Indigo Girls sont agaçantes, gnangnan presque. Un peu embarrassantes à force d'effarouchements de vraies demoiselles, de prétention poétique et de métaphores qui s'emmêlent les pinceaux. Elles sont absolument irrésistibles, également. Amy Ray chante avec la voix que l'on imagine en lisant Emily Dickinson, claire, presque froide et parcourue de courants sombres. Emily Saliers, la seconde Indigo Girl, est plus terrienne, avec des inflexions country.

Rites of Passage, le troisième album du duo, passe d'un folk rock évident *(Three Hits, Ghost)* à des expérimentations mélodiques et textuelles plus universitaires (dont une étonnante reprise du *Romeo and Juliet* de Mark Knopfler, pour voix et guitare acoustique, qui ferait presque changer d'avis sur le porte-pub de Philips). Entourées de musiciens solides mais jamais lourds (le batteur Jerry Marotta, la violoniste Lisa Germano), d'amies (les sœurs Roche qui chantent sur deux titres), les Indigo Girls réussissent à tenir les deux bouts de la chaîne entre la séduction et l'introspection.

Epic 471362-2

Carmel

Good News

Ce serait une erreur de prendre Carmel McCourt pour une chanteuse de cabaret, une voix pour fins de soirées au modèle de Julie London. Carmel est faite pour la célébration, pour le gospel profane, pour la danse. Beaucoup de gens en conviennent, y compris, cette fois, la principale intéressée. *Good News*, comme son nom l'indique, est une collection de chansons robustes et simples, qui commence sur un parfum afro-antillais (zaïrois quasiment) avec *Java,* passe par une séquence raggamuffin assez réjouissante *(Crazy Joe)* jusqu'au gospel de *Good News* (la chanson, avec un joli solo de basse à l'archet). Ceux qui aiment Carmel dans son incarnation de reine de la nuit (comme dans «boîte de nuit», laissons Mozart en dehors de tout ça) se consoleront avec *You're All I Need,* ballade un peu mièvre. Mais ce qui reste de *Good News* (le disque), c'est un ton de défi *(Letter to Margaret,* notice nécrologique anticipée et peu charitable) et de résistance réconfortant.

East West/Carrère 4509-90044-2.

T. S.

Rap

Gang Starr

Daily Operation

Si Guru, la moitié parlante de Gang Starr, n'était pas l'un des meilleurs rappers du moment, un maître de l'understatement qui parle si doucement qu'on devine la batte de base-ball entre ses mains, *Daily Operation* serait peut-être presque insupportable. Duo originaire de Brooklyn, Gang Starr affiche ses sympathies pour la Nation of Islam, oscille perpétuellement entre la chronique urbaine et l'agit-prop. La clarté de l'élocution de Guru ne laisse pas d'autre choix que d'ingérer des textes qui dérapent souvent dans la paranoïa (il faut bien sûr garder présent à l'esprit que les paranoïaques peuvent être des persécutés) mais sont aussi d'une précision clinique, une dissection de la vie dans le ghetto sur fond d'échantillons jazz minimalistes qui renforcent encore le sentiment d'enfermement qui baigne ce disque.

Cooltempo/EMI ccd1910.



Andreï Gavrilov. ARTHUR UMBOH

Arrested Development

3 Years, 5 Months & 2 Days in the Life Of...

Arrested Development est proposé à la curiosité générale sous l'étiquette «rap rural» sans que l'on sache trop à quoi elle correspond. On doute que la tribu photographiée sur la pochette en un cadre agreste pratique régulièrement l'agriculture. On est à peine sûr qu'ils habitent vraiment à la campagne, mais c'est vrai que ce disque de rap-là est parcouru de senteurs qui changent du monoxyde de carbone, de la poudre à canon et des vapeurs de crack qui baignent la majorité de la production du moment.

Ce développement interrompu qui sert de marque déposée au groupe (Speech, un rapper et une collection de chanteuses, stylistes, percussionnistes...) est celui de la culture des Africains déportés en Amérique. L'idée est bien sûr de reprendre le cours des choses d'une manière positive, syncrétique. On observera avec sympathie que *3 Years...* est l'un des premiers (le premier sans doute) des disques de rap à intégrer le blues, sous forme d'échantillons, mais aussi dans les textes. Jusqu'ici, cette part de l'héritage afro-américain (celle qui fut le plus systématiquement confisquée par les Blancs) était délaissée par les rappers au profit du jazz. En plus, le disque mélange échantillons et vrais instruments, varie les rythmes, cherche la surprise et le gag, pratique une poésie instantanée, chaleureuse, qui finit par emporter l'adhésion.

Cooltempo/EMI ccd1929.

T. S.

Chanson

Véronique Sanson

Sans regrets

Il faut s'y habituer. *Sans regrets* n'est pas d'une approche facile. Il faut au préalable se poser la question de ce que l'on y cherche : Sanson d'hier, Sanson d'aujourd'hui, nouveauté, confort, certitudes? Pour la révolution, disons-le tout net, c'est non. Véronique Sanson ne joue pas les défricheuses. L'écoute s'apparente dès lors à des tentatives, parfois vaines, d'apprivoiser un album enregistré entre la Californie et Memphis, qui, à première vue, ressemble à tant d'autres. Comme dans une enquête policière, il comporte ses évidences occultées : *Rien que de l'eau*, chanson écolo-fluctuante, possède la poigne, le swing cuivré du meilleur Sanson. La belle introduction au piano et la voix modulée sur fond de violons des *Hommes* sont inimitables. La légèreté de ton de *Jusqu'à la tombée du jour* s'appuie sur la grande maîtrise vocale de Véronique Sanson.

Il y a trop de banalités inutiles : des chorus de guitares appliqués à la lettre, des airs passe-partout (*Louise* en anglais, *Une odeur de neige*, faussement dramatique, *Panne de cœur*, parodie sans drôlerie), des synthétiseurs comme il y a dix ans. Mais, vingt ans exactement après la sortie d'*Amoureuse*, en 1972, album simple et cinglant enregistré en deux jours, la musicienne Sanson, qui sait toujours fabriquer de belles mélodies (*les Voisins*), prouve qu'elle n'est pas encore prête à passer aux oubliettes.

1 CD WEA 9031-77629.

Berger/Gall

Double Jeu

Pacifique et lisse comme un océan sans vagues : voici le dernier jeu à deux de France Gall et Michel Berger, dont le *Superficiel et léger* a commencé d'envahir les ondes de France et de Navarre. Un bon choix d'ailleurs, puisqu'il s'agit sûrement là du meilleur titre d'un album bâti sur les fondations habituelles du duo (répétition de la phrase-clef, séquences planantes coupées d'accélérations rythmiques brusques, accords larges et batterie précise sur une ligne de basses sans faille). On retrouve ici, tout comme dans *Laissez passer les rêves*, qui ouvre ce *Double Jeu* sans nerf, les ingrédients des tubes en série produits par Michel et France.

Bien sûr, Michel Berger (paroles, musiques, claviers, production) a forcé sur la guitare électrique et le rock'n'roll dans le sociologique *Couloirs des Halles*, dans l'affirmatif *Toi sinon personne*, ou encore dans le musicalement musclé *Bats-toi*, par ailleurs insupportable de banalité (*«Sur la mer de la tranquillité/Des traces de pas d'un homme qui a marché... Bats-toi si tu veux te battre/ Bats-toi si tu veux/ Mais bats-toi pour ça/ Vas-y, vas-y»*). Mais la tonalité générale est celle d'une promenade un peu blasée, un peu traînante de deux voix inégales dans l'univers en glissades de Michel Berger, où les bons sentiments occultent les bons musiciens (Jannick Top remarquable à la basse).

1 CD WEA 4509-90069.

V. Mo.

Jazz

Sidney Bechet

Les originaux

Ce qui est bien avec Sidney Bechet, ce qui est du côté du bien, c'est qu'il échappe partiellement au ressassement qui le porte. Il reste malgré tout dans cette légèreté qui fait de lui un cas dans la musique populaire. Son vibrato, la sonorité au soprano, son expression en font un grand voyageur du jazz. *Les Originaux* rassemblent, de *Petite fleur* à *Dans les rues d'Antibes*, tous ces airs que l'on sait par cœur, enregistrés à Paris, le plus souvent avec Claude Luter et André Réwéliotty, pour Vogue, de 1949 à 1956. Par cœur.

1 CD Vogue VG 659-614003.

F. M.

Musiques du monde

Jorge Veiga

O melhor de Jorge Veiga

Il est rare de recommander d'acheter un album pour un titre. Mais qui pourrait rater la résurrection de *Brigitte Bardot*, vision étonnée du charme de notre actrice nationale par un Brésil friand de miracles, qui, en 1961, tombe dans les pommes par salles de cinéma entières quand *«Brigitté»* embrasse sur l'écran. *«BB, BB, pourquoi tout le monde te regarde autant?»*, demande Jorge Veiga, sur fond de fanfare et de chœurs carnavalesques. *«Serait-ce le nez? Serait-ce le coude? Le pied? Toi qui est belle et qui est femme, dis-moi pourquoi?»* La chanson de Miguel Gustavo, popularisée par le sambiste de Rio, qui reprend également dans cet album des classiques de Noël Rosa, des *sambas de breque*, comptes-rendus de faits divers (un billet de loterie gagnant, une valise perdue, une femme dissipée), était depuis 1969, date de sortie brésilienne de cette compilation, introuvable. L'erreur est réparée, *BB* repart-elle pour un nouveau tour du monde?

1 CD Maracatu 940007 distribué par DAM.

Wagner Tiso

Tiso's Brasil

Le pianiste Wagner Tiso est un des meilleurs instrumentistes et compositeurs du Brésil, complice de très nombreux chanteurs qu'il a aidés à s'affirmer, dont Milton Nascimento, pour qui il a composé et arrangé pendant de longues années. Les neuf très beaux titres de cet album-hommage réservent de très amicales surprises : Egberto Gismonti jouant du *sarod* indien, la chanteuse Nana Caymmi ou Milton Nascimento s'envolant dans des chœurs inspirés, le pianiste classique Joao Carlos Assis Brasil pour un duo. Ce disque est un bel exemple de la variété rythmique et de la richesse des styles, très bigarrés, de la musique instrumentale brésilienne, sur laquelle les barrières de genre n'ont pas prise.

1 CD Caju 3800 distribué par Milan.

Anouar Brahem

Conte de l'incroyable amour

Le label allemand dirigé par Manfred Eicher ne dément décidément pas sa réputation de grand aventurier des croisements musicaux, qu'ils soient du domaine du jazz, ou de celui, encore plus vaste, donc plus risqué, des musiques du monde. Le Syrien Anouar Brahem joue de l'oud, le Tsigane turc Barbaros Erköse de la clarinette, Kudsi Erguner, proche des derviches tourneurs de Turquie, de la flûte nay, Lassad Hosni de la derbouka ou du bendir. L'album s'enroule autour du talent poétique du luth d'Anouar Brahnem. On le suit délicieusement à travers le subtil ordonnancement de la mélodie, les silences du phrasé musical, à travers tous ces non-dits qui nous entraînent dans des chemins orientaux, dans une poésie de lumière et de battements délicats.

1 CD ECM511959.

V. Mo.

Los Lobos au moment de la maturité

Un pont sur le rio Grande

ON A BEAU croire en ce groupe depuis des années, *Kiko* reste un disque choquant par son ambition, son ampleur et, à la fin, sa réussite. L'histoire de Los Lobos a commencé dans les années 70, lorsqu'un groupe de rockers d'origine mexicaine a redécouvert ses racines et s'est mis à jouer une version authentique, débarrassée de ses oripeaux touristiques, de la musique mariachie. Plus tard, Los Lobos ont flirté avec le succès commercial (le temps d'une adaptation dévastatrice de *la Bamba* du rocker chicano Richie Valens) et se sont affirmés au fil des albums (dont les meilleurs, jusqu'à *Kiko*, restent *Will the Wolf Survive* et *By the Light of the Moon)* et des tournées. Le groupe a conquis une place parmi les tenants de ce rock américain qui, de Ry Cooder à James Mc Murtry, ne cesse de revenir à ses racines pour éviter le surplace.

On ne sait pourquoi *Kiko* vient maintenant. C'est peut-être le fruit des diverses rencontres du groupe (avec Paul Simon, Elvis Costello) qui arrive à maturité. Simplement, gracieusement, Los Lobos mènent à terme la rencontre entre leurs deux cultures, comme un pont sur le rio Grande. Ils ne s'arrêtent pas au Mexique, appelant, à chaque fois que le besoin s'en fait sentir, une nouvelle source de culture, caraïbe *(Kiko,* la chanson, comptine un peu vaudoue au charme instantané) ou blues rural *(Two Janes)*.

A chaque écoute, on se perd un peu plus avant dans le labyrinthe de *Kiko*. On y retrouve des figures familières, du rock'n'roll gras *(Whiskey Trail)* ou des harmonies de guitare et de guitarron mexicains *(Saints Behind the Glass)* et aussi des associations inédites. La transfiguration du groupe est totale : finie la faiblesse des compositions, flagrante sur *The Neighbourhood,* leur dernier album ; l'absence d'un vrài chanteur ne se fait plus sentir tant, ici, Cesar Rosas et David Hidalgo sont portés par les chansons. On est pris de la même sensation d'espace et de magie qui saisissait à la découverte des premiers albums du Band.

THOMAS SOTINEL

★ Los Lobos : *Kiko*, Slash/Barclay 828 298-2.

CINÉMA

RÉTROSPECTIVE OZU
au Max-Linder

TABLEAUX D'UN MONDE EN SURSIS

Vu de Tokyo, Yasujiro Ozu est « le plus japonais des cinéastes japonais ». Vu de Paris ou d'Europe, il devient une sorte d'entité abstraite, « zen », qui ne rend pas justice aux liens profonds, essentiels, qui l'unissent à son pays. Cette image superficielle et vague est due pour une part à la connaissance très partielle que l'on a de son œuvre. Le cycle de quatorze films proposé par le cinéma Max-Linder permet de combler en partie ces lacunes, grâce notamment à la découverte de six inédits.

TEL qu'il est, le cycle conçu par Jean-Pierre Jackson permet de faire le lien entre les deux pôles de l'œuvre d'Ozu, entre le muet prolifique et énergique et le parlant (à partir de 1936) plus espacé et réfléchi, et mieux connu sous nos latitudes. Ainsi les deux films muets du programme, *Gosses de Tokyo* (1) et *Histoire d'herbes flottantes*, firent l'objet de versions parlantes, réalisées la même année 1959, alors qu'Ozu s'était converti tardivement à la couleur, sous la pression des studios.

Avec le quart de siècle écoulé entre les deux versions de chaque film, c'est le monde qui a changé, et le regard que porte Ozu sur lui. Les deux mômes insupportables de *Gosses de Tokyo*, qui faisaient la grève de la parole en signe de protestation contre l'attitude ridicule de leur père devant son patron, sont devenus dans *Bonjour !* deux frères malins, qui décident de se taire pour obtenir un poste de télévision comme chez leurs voisins... Sous couvert de comédie et d'humour polisson – dont on oublie souvent de créditer l'auteur de *Voyage à Tokyo* –, le second film avertit de la toute-puissance de la télévision dans la société japonaise moderne, et annonce la disparition à terme d'un certain cinéma familial – celui d'Ozu, en particulier.

Herbes flottantes, (version parlante), sous les apparences d'une réelle séduction formelle, met en scène une troupe ambulante qui offre ses dernières représentations en sachant qu'elle est vouée à une disparition prochaine, alors que la version muette inscrivait la troupe dans un univers encore vivant et socialement cohérent, avant la guerre. La censure de l'époque en coupa d'ailleurs six mètres, pour des raisons de détail aujourd'hui incompréhensibles.

La plupart des films d'Ozu relèvent du genre *shomin-geki* (drame populaire), et décrivent avec quelque anxiété un monde en sursis. La famille, toujours menacée d'éclatement intérieur, constitue la métaphore de cette obsession. Pour le cinéaste, demeuré toute sa vie célibataire, mort quelques mois après sa mère qu'il n'avait jamais quittée, la cellule familiale est un faux refuge, prêt à s'effriter – à cause du départ inéluctable d'une fille à marier.

Cette thématique, qui marque la majorité des œuvres de l'après-guerre, n'est d'ailleurs pas le fait du seul Ozu. On a trop souvent fait l'impasse sur le rôle du scénariste attitré de la dernière période, Kogo Noda (2). Il a cosigné tous les scénarios des films d'Ozu depuis *Printemps tardif* (*Banshun*, 1949) et *Été précoce* (*Bakushu*, 1951), justement considérés commes les œuvres d'un nouveau départ d'Ozu après la guerre (qu'il passa en partie comme prisonnier militaire à Singapour) : ce sont en effet deux des plus beaux fleurons de ce cycle. Alors que *Récit d'un propriétaire* (*Nagaya Shinshiroku*, 1947), dont le scénario est cosigné par Tadao Ikeda, décrivait les allers-et-retours d'un garçon errant issu de la défaite, dans une tonalité très différente. Même s'il s'agit des rapports entre ce faux orphelin, une femme qui le recueille chez elle, et son père enfin retrouvé, le film appartient plutôt à un courant populiste de l'après-guerre, consacré aux enfants perdus.

C'est donc *Printemps tardif* qui aborde vraiment le thème des relations subtiles entre le père, incarné par l'immuable Chishu Ryu, figure de proue paternelle de tous les derniers films d'Ozu, et ses enfants. Une fille de vingt-sept ans, Noriko, finit par se résigner au mariage lorsqu'elle apprend que son père aurait l'intention de se remarier, ce qui se révèle faux. Setsuko Hara, héroïne d'Ozu, de Naruse, et parfois du jeune Kurosawa, est une admirable Noriko, incarnant la pudeur et l'effacement propres aux « vraies jeunes filles japonaises ».

Le film, qui annonce le style dépouillé et antitechnique d'Ozu dernière manière, se termine sur le plan célèbre du père demeuré seul, découpant une pomme, et c'est assurément l'un des plus beaux de l'auteur. Considéré au Japon comme *« le film le plus japonais jamais réalisé »*, il fut classé premier de l'année 1949 par les critiques de la grande revue de cinéma *Kinema Jumpo*. Ozu et Noda en reprirent le thème dans *Fin d'automne (Akibiyori)* en 1960, à ceci près que la fille est confrontée à sa mère (interprétée par la même Setsuko Hara !) et que Chishu Ryu y tient le rôle de l'oncle. Infinies variations familiales...

On retrouve la même thématique dans *Début d'été précoce* (*Bakushu*, 1951, qui suivit *les Sœurs Munekata*, 1950, l'une des très rares adaptations littéraires d'Ozu), où le cinéaste déclarait *« avoir voulu traiter du cycle de la vie, ou de l'inconstance humaine, plutôt que de l'action elle-même »* (3). Une série d'anecdotes compose le portrait d'une famille bourgeoise de Kamakura, fragilisée par le mariage d'un des enfants. Le film glisse vers une forme contemplative, où le récit n'est plus qu'un prétexte à l'observation, à la mise en œuvre du regard du cinéaste. La dédramatisation devient primordiale, à une époque où la plupart des films japonais, influencés par les cinémas américain ou soviétique, sont au contraire surdramatisés.



« Printemps tardif », 1949. — COLL. MAX TESSIER



« Bonjour », 1959. — D.R.

Voyage à Tokyo (1953), sans doute son film le mieux connu en Occident, marque le point culminant de cette tendance et est considéré par beaucoup comme l'archétype de son cinéma, quand bien même Ozu affirmait qu'il s'agissait là d'un de ses films *« les plus mélodramatiques »*. Victime d'ennuis de santé, le cinéaste, désormais reconnu par le public et les critiques japonais, mettra trois ans à terminer son film suivant. Autre inédit de ce cycle, *Printemps précoce* (*Soshun*, 1956) est illuminé par le charme juvénile de Keiko Kishi, déjà célèbre au Japon mais découverte en Europe l'année suivante grâce à *Typhon sur Nagasaki*. Cette fois, le cinéaste assume clairement ses options : *« C'est le plus long de mes films d'après-guerre, mais j'ai tenté d'éviter tout élément dramatique, et de ne recueillir que des moments communs de la vie de tous les jours. J'espérais qu'en procédant ainsi, les spectateurs ressentiraient la tristesse d'une vie semblable* (4). »

La brève aventure sentimentale de deux employés de bureau et le retour final du mari au foyer conjugal constituent l'anecdote de base du film, qui se ressent un peu de sa durée (2 h 24, pourtant à peine plus que *Voyage à Tokyo*). On y remarque encore des mouvements de caméra très visibles, comme ces travellings latéraux lors de l'excursion à bicyclette des camarades de bureau. Ce film frais et printanier n'est qu'une agréable transition entre *Voyage à Tokyo* et le fascinant *Crépuscule à Tokyo*.

L'ultime période d'Ozu, celle de la couleur (de *Fleurs d'équinoxe*, 1958, au *Goût du saké*, 1962), est donc celle des « remakes », ou plutôt de variations modernes sur quelques thèmes anciens. La période, aussi, de l'installation tranquille dans un univers doux-amer, de la résignation des parents aux aspirations des enfants, et sans doute de la nostalgie d'une société qu'il sent évoluer trop rapidement, à l'encontre de ses habitudes de vieux *katsudoya* (manœuvre) du cinéma japonais d'avant-guerre, où l'on vivait simplement son artisanat.

Dans la compagnie où il travaille depuis des années, la Shochiku, aux studios d'Ofuna proches de Tokyo, Yasujiro Ozu côtoie de jeunes cinéastes en colère qui le regardent d'un œil sévère, et critiquent ouvertement son conservatisme moral et artistique : ils ont nom Oshima, Yoshida, Shinoda, et sont le ferment d'une « nouvelle vague » nippone qui va tout emporter sur son passage...

A ce moment, si la critique japonaise l'admire et le soutient encore, elle s'étonne elle aussi de ses partis pris techniques, notamment de son obstination à fixer sa caméra au sol. Il répondait, en 1958 : *« La raison en est que nous n'avons pas de bonne installation technique. Mon angle de prise de vues est très bas, et nous n'avons aucune caméra qui puisse se déplacer sous un tel angle. Une autre raison est que je ne veux pas que le public soit conscient des mouvements d'appareil. Lorsque je bouge la caméra, il ne faut pas que cela se remarque* (4). » Ce qui ne l'empêche pas de faire avancer subrepticement la caméra de son opérateur Yuharu Atsuta (interviewé plus tard par Wim Wenders, dans l'une des séquences les plus émouvantes de *Tokyo-ga*, réalisé en hommage à Ozu). Découverte des couloirs vides de bureaux étrangement calmes, entre deux portes où passent de jolies secrétaires portant du thé vert aux visiteurs de leur patron. C'est bien la seule « dramatisation » encore notable dans les derniers films d'Ozu.

Lorsqu'il meurt, le 12 décembre 1963, jour de son soixantième anniversaire, le cinéma japonais est en pleine effervescence, tournant les yeux vers Godard, Truffaut ou Antonioni plutôt que vers Ozu ou Mizoguchi. On ne veut plus rien savoir du vieux maître et de ce qu'il incarne, en cette époque de toutes les révolutions en gestation. Mais on oublie aussi qu'il a maîtrisé le temps cinématographique et le *ma* (l'espace du temps), et qu'il peut se mesurer à l'éternité.



« Printemps précoce », 1956. — COLL. MAX TESSIER



Yasujiro Ozu. — HIROKO GOVAERS

Bientôt pourtant, les critiques occidentaux, Donald Richie en tête, publient des études fouillées. Des cinéastes comme Rivette et surtout Wenders, qui rêve de placer son œuvre dans un « sanctuaire du cinéma », découvrent à la Cinémathèque son univers pur, son écriture unique, que l'on veut à tout prix comparer à celle de Bresson (ce qui est très discutable), et les intellectuels s'enthousiasment, avec quelques années de retard, pour son œuvre, lorsqu'on sort enfin ici *Voyage à Tokyo* en 1978, suivi de *Fin d'automne*, *le Goût du saké*, et *Dernier caprice*.

On n'en finit pas de « découvrir » Yasujiro Ozu, qui, ombre immobile dans sa tombe de Kamakura, sourit peut-être de tout ce branle-bas posthume. Sur sa tombe figure le beau caractère *mu* (vide, ou néant), qui nie toutes les gloses.

MAX TESSIER

(1) Son titre original est *Umarete wa mita keredo* (*litt* : « Et pourtant, nous sommes nés... »). C'était jusqu'à présent le seul film muet (sonorisé) d'Ozu sorti en France.

(2) Kogo Noda (1893-1968) collabora avec Ozu depuis les tous premiers films (1927) jusqu'en 1935, puis de 1949 à la fin. Il écrivit un livre à son sujet, *Ozu to iu otoko (Un homme appelé Ozu)*, qui comporte des informations capitales de première main, et dont certains extraits ont été repris par Donald Richie dans son livre. Il tenait également un journal de bord. Les autres scénaristes importants d'Ozu furent Akira Fushimi (pour le muet) et Tadao Ikeda (jusqu'à *Récit d'un propriétaire*).

(3) Cf. *Yasujiro Ozu*, in *Anthologie du cinéma* n° 64 (1971).

(4) Cf. *Ozu*, par Donald Richie (traduction française de Pierre Maillard). Ed. Lettre du blanc, Genève, 1980. Ouvrage essentiel pour la connaissance réelle d'Ozu en France.

Deux mois, quatorze films

Histoire d'herbes flottantes (1934), version muette d'*Herbes flottantes* (1959) qui figure aussi au programme ; *Récit d'un propriétaire* (1947) ; *Printemps tardif* (1949) ; *Été précoce* (1951) ; *Printemps précoce* (1956) ; et *Bonjour !* (1959), remake en couleurs de *Gosses de Tokyo* (1932) également repris dans ce cycle, n'ont jamais été projetés en France, en dehors de la Cinémathèque. Certes, nous sommes loin de « l'intégrale des parlants » annoncée dans un premier temps par les organisateurs de la rétrospective. Mais bien que ces quatorze films représentent à peine plus d'un quart des cinquante-trois titres tournés par Ozu aux studios de la Shochiku entre 1927 et 1962, ils constituent tout de même la plus importante rétrospective jamais montrée commercialement en France (1).

On regrettera que, pour des raisons de droits trop élevés ou de disparition des négatifs, manquent à l'appel des titres essentiels du muet comme *le Chœur de Tokyo* (1931), *Une femme de Tokyo*, ou *Caprice passager* (1933) ; ou du parlant, comme *Il était un père* (1942), *le Goût du riz au thé vert* (1952) et, surtout, le dernier film en noir et blanc, *Crépuscule à Tokyo* (1957), un des chefs-d'œuvre d'Ozu les plus rarement projetés, et sans doute le plus pessimiste de toute son œuvre.

M. T.

(1) Signalons la sortie parallèle, en collaboration avec la FNAC, d'un coffret à tirage limité à 1 500 exemplaires, de trois vidéodisques (laser) des films d'Ozu, pour la première fois en France : *Fleurs d'équinoxe*, *Herbes flottantes*, *Dernier caprice* (vostf, présentation de Claude Jean-Philippe, bio-filmographie établie par Jean-Pierre Jackson, distributeur/éditeur du coffret et des films).

★ Du 1er juillet au 1er septembre, quatorze films d'Ozu, en alternance : *Dernier caprice*, *le Goût du saké*, *Fin d'automne*, *Été précoce*, *Bonjour !* *Gosses de Tokyo*, *les Sœurs Munakata*, *Herbes flottantes*, *Histoire d'herbes flottantes*, *Printemps précoce*, *Printemps tardif*, *Récit d'un propriétaire*, *Fleurs d'équinoxe*. Au Max Linder Panorama, 24, bd Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 48-24-88-88. Copies et sous-titres neufs. Ce cycle complète celui du « Japon fait son cinéma » de l'été dernier, où l'on avait pu découvrir trois inédits d'Ozu, repris ici.